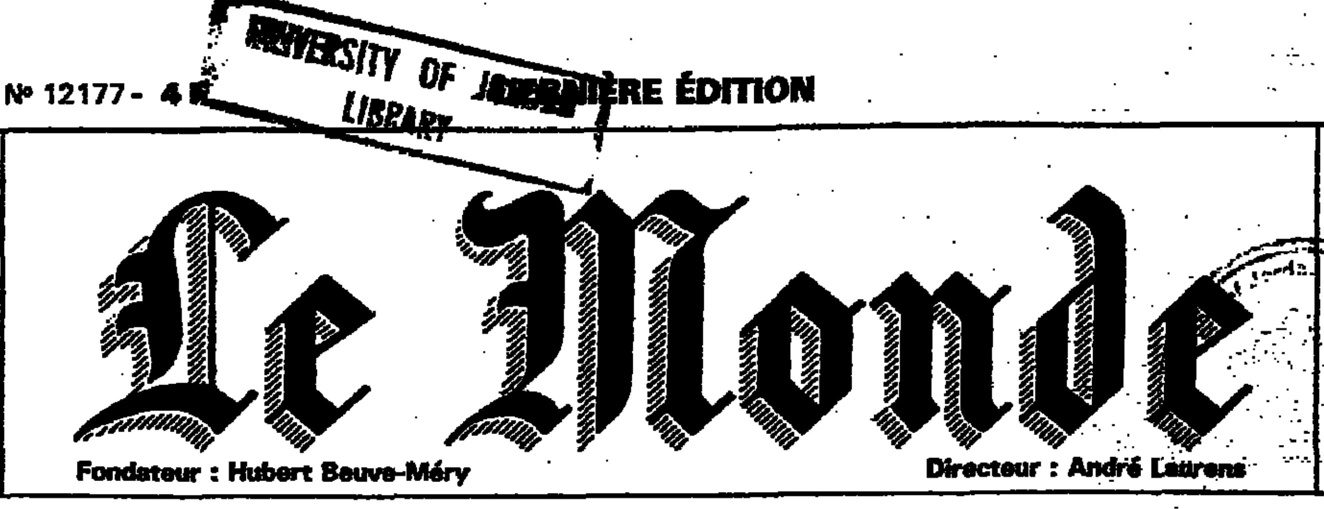
QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12177 - 4 F – PREMIÈRE ÉDITION

MERCREDI 21 MARS 1984

Cuba souhaite de plus en plus se « désengager » de l'Angola

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

Les dossiers du « Monde »

Page 12

Le trafic des drogues

Le gouvernement Shamir menacé

Après cinq mois et demi d'existence, le gouvernement de M. Shamir s'apprête à livrer sa plus dure bataille. A moins d'une nouvelle volte-face – toujours possible – d'ici à jeudi, le petit parti Tami, « maillon faible » depuis toujours de la coalition au pouvoir, joindra ses trois précieuses voix à celles de l'opposition travailliste en faveur d'une dissolution de la Knesset. Des élections législatives anticipées suivront.

Les Israéliens ont donc de fortes chances de se rendre aux urnes un an au moins avant l'échéance de novembre 1985. Le « lâchage » du Tami – au moment où on ne l'attendait plus – ne fait qu'accuser de manière spectaculaire la fragilité déjà ancienne du Likoud, aggravée plus récemment par une crise financière et sociale hors du commun. Ce n'est pas un hasard si le Tami, défenseur intransigeant, et non sans démagogie parfois, des catégories de l'électorat les plus durement frappées par l'austérité, justifie son revirement par le besoin d'avoir un gouvernement fort, capable de redresser la barre.

M. Shamir et son grand argentier, M. Cohen Orgad, n'ont pas démontré qu'ils étaient les meilleurs artisans de la rigueur et du renouveau économique. L'étroitesse de leur majorité parlementaire et la lourdeur de l'héritage laissé par M. Begin rendaient, il est vrai, leur tâche particulièrement rude.

La crise ne cesse de s'aggraver, comme en témoignent les deux dernières hausses du coût de la vie : 15 % en janvier et 12 % en février. Le ministre des finances, négligeant la lutte contre l'inflation, a toujours privilégié le rétablissement de la balance des paiements. Mais, au-delà d'un certain seuil d'« hyper-inflation », aucun gouvernement ne peut plus agir efficacement sur les rouages économiques. L'impossibilité de réduire sensiblement les dépenses publiques, contrairement aux engagements pris, est la meilleure preuve de cette impuissance.

La décision de Jérusalem de maintenir son armée au Liban, en attendant que l'Etat hébreu ait trouvé les moyens d'assurer la sécurité de la Galilée, laisse entrevoir tous les risques d'un enlisement auquel répugnent aujourd'hui la majorité des Israéliens. Que M. Shamir le veuille ou non, la récente annulation de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983, texte dont Jérusalem avait tellement tiré gloire, est également un grave échec pour le pouvoir.

Le Parti travailliste est en bonne posture pour remporter les élections si celles-ci ont lieu dans les tout prochains mois. Le dernier sondage lui donne vingt points d'avance sur le Likoud. Même si cet écart peut paraître largement excessif, ses chances sont sérieuses d'assurer la relève après sept ans passés dans l'opposition.

Encore lui faudra-t-il avant l'épreuve surmonter ses querelles intestines. Le « combat des chefs », qui oppose M. Pérès et son éternel rival, M. Rabin, demeure en effet la principale faiblesse des travaillistes. L'issue de cet affrontement dépendra pour une bonne part de l'attitude du troisième larron, M. Navon. Rien ne prouve pourtant que l'ancien président de l'Etat, aujourd'hui le personnage le plus populaire d'Israël, soit prêt à prendre la tête de son parti et à se lancer dans la mêlée électorale.

(Lire nos informations page 36.)

M. Reagan précise au « Monde » les objectifs de sa politique extérieure

- *Relations Est-Ouest : nous pressons les Soviétiques de négocier sur la réduction des armements*
- *Proche-Orient : notre plan de paix est le plus réaliste*
- *Amérique latine : un Nicaragua marxiste lié à l'URSS est inacceptable pour les Etats-Unis*

M. François Mitterrand quittera Paris, le mercredi 21 mars, après le conseil des ministres, pour une visite officielle d'une semaine aux Etats-Unis. Il sera accueilli, mercredi soir, à la base militaire d'Andrews, près de Washington, par le secrétaire d'Etat M. George Shultz, et reçu officiellement jeudi matin à la Maison Blanche par le président Reagan, avec lequel il aura un entretien de deux heures.

A l'occasion de cette visite, M. Reagan a répondu par écrit aux questions de notre correspondant à Washington, Bernard Guetta.

« M. Mitterrand est l'un des dirigeants occidentaux dont vous semblez apprécier le plus les positions sur les rapports Est-Ouest. Votre administration avait pourtant montré une claire appréhension lorsque les socialistes sont arrivés au pouvoir en 1981 et ont fait entrer des communistes dans le gouvernement. Ces craintes demeurent-elles ?

– Laissez-moi dire d'abord que vous êtes dans le vrai : le président Mitterrand est bien l'un des dirigeants occidentaux dont j'apprécie le plus les positions concernant les rapports Est-Ouest. Il y a des différences entre nos philosophies politiques, mais les points que nous avons en commun sont plus nombreux. En particulier, nous trouvons un soutien mutuel dans nombre de principes que nous suivons en matière de sécurité nationale. Il y a une harmonie dans nos objectifs car nous sommes déterminés à parvenir à des réductions du niveau des armements et à avoir avec l'Union soviétique des négociations réelles afin de résoudre les problèmes Est-Ouest. Pour ce qui est de la composition du gouvernement français, c'est un problème intérieur français et je n'estime pas avoir à faire de commentaires.

– Vous-même et les plus hautes personnalités de votre gouvernement aviez souvent dénoncé les graves dangers qu'un retrait des « marines » de Beyrouth, sous la pression syrienne, ferait courir à la paix du monde, à l'influence et aux intérêts « vitaux » de l'Occident au Proche-Orient. Maintenant que vous avez replié les « marines » sur leurs navires, comment appréciez-vous la situation dans la région ?

– L'effusion de sang au Liban et le maintien de l'impasse dans le processus de paix israélo-arabe restent une menace pour la paix et la stabilité du Proche-Orient et du monde. Il est dans l'intérêt des nations arabes, d'Israël, des Etats-Unis, aussi bien que de l'Europe de poursuivre le processus de paix. Les Etats-Unis, la France et les autres nations, qui ont engagé des troupes dans la force de maintien de la paix au Liban, n'ont pas abandonné la partie bien que des haines de longue date nous aient empêchés d'atteindre notre but immédiat.

» Les Etats-Unis ont trois objectifs au Proche-Orient. Premièrement, nous devons contribuer à promouvoir la paix entre Israël et ses voisins arabes. Deuxièmement, nous devons empêcher un élargissement du conflit du golfe Persique. Troisièmement, nous devons décourager toute menace soviétique contre cette région vitale, d'importance stratégique. Les conflits y sont nombreux et profonds. Ils sont compliqués par des animosités historiques et le pouvoir meurtrier que détiennent maintenant les extrémistes et les terroristes. Et pourtant nous devons essayer de faire ce que nous pouvons.

» Pour ce qui est du Liban, les Etats-Unis s'en tiennent à leurs objectifs à long terme : la restauration d'une nation souveraine, indépendante et unifiée, et la sécurité de la frontière nord d'Israël. La paix doit être rétablie sur cette terre troublée, et le Liban lui-même doit rester intact comme un pays uni. La partition ne résoudrait rien et conduirait à long terme à une instabilité plus grande encore.

» Nos pays peuvent être fiers des efforts que nous faisons pour apporter la paix au Liban. Il s'agit d'une entreprise humanitaire tentée à grands risques. Le fait que nous assumions un risque et des sacrifices pour la population d'un lointain pays honore la force de caractère des peuples américain et français – aussi bien que des peuples italien et britannique.

(Lire la suite page 4.)

Épreuve de force au sommet de Bruxelles

M. Mitterrand présente de nouvelles propositions pour tenter de venir à bout de l'intransigeance de Mme Thatcher

De nos envoyés spéciaux

Bruxelles. – Le conseil européen a repris ses travaux mardi matin 20 mars, après que le président Mitterrand eut pris un petit déjeuner de travail avec le chancelier Kohl et eut eu un bref contact avec Mme Thatcher. La présidence française a remis aux autres délégations un projet de conclusion aménagé afin de tenir partiellement compte des demandes présentées par l'Irlande, l'Allemagne, mais aussi le Royaume-Uni. L'intention de M. Mitterrand et du chancelier Kohl était de vérifier, dès le début des travaux, si la volonté de parvenir à un accord admissible pour tous existait chez le premier ministre britannique ou n'existait pas.

M. Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée, a indiqué que l'entretien entre le président de la République et le chancelier fédéral avait été excellent. *« La bonne entente entre la France et l'Allemagne se manifeste chaque fois que c'est nécessaire »*, ajoutant qu'*« il y a un élément de solidité qui est remarquable et réconfortant. »* Bien que, selon lui, *« l'ambiance reste au travail et à la recherche d'une solution »*, et que *« tout soit ouvert »*, on laisse entendre du côté français, que si la voie ne peut être trouvée avec Mme Thatcher, on préférera constater la crise plutôt que de laisser traîner les choses jusqu'au conseil européen de juin.

Dès le début de la rencontre, lundi, les Neuf et les Britanniques étaient apparus profondément divisés sur le montant de la compensation à accorder à Londres pour alléger la contribution au budget européen. Mme Thatcher avait de nouveau soutenu, sans la changer d'un iota, la position qu'elle avait défendue lors du conseil européen d'Athènes. Après avoir critiqué le projet de conclusion présenté par la présidence française, selon elle insuffisamment clair et précis, elle affirmait que la contribution nette du Royaume-Uni ne devrait pas dépasser 500 millions d'ECU (3,4 milliards de francs) par an.

Comparé à une contribution nette qui en 1982 s'est située aux alentours de 2 milliards d'ECU (13,6 milliards de francs), cela signifierait que la compensation à prendre en charge par les pays participants devrait atteindre 1,5 milliard d'ECU (10,2 milliards de francs). Or, au stade actuel, l'offre de la présidence est de 750 millions d'ECU (5,10 milliards de francs), soit tout juste la moitié.

BERNARD BRIGOULEIX et PHILIPPE LEMAITRE

(Lire la suite page 3.)

LE PLAN DELORS UN AN APRÈS

La cassure

par ALAIN VERNHOLES

Il y a un an – c'était le 25 mars – le gouvernement de M. Mauroy annonçait au pays un ensemble de mesures économiques et financières destinées à freiner l'inflation, à aider les entreprises et, plus immédiatement, à rétablir les paiements extérieurs du pays. Comme contribuables et comme consommateurs, les Français étaient appelés à se restreindre : après avoir été favorisés dans les choix économiques et politiques pendant des années, et notamment en 1981, ils devaient abandonner un peu de leur niveau de vie au profit d'un Etat endetté, d'organismes de protection sociale déséquilibrés, d'entreprises très appauvries.

Les enseignements qu'on peut tirer du plan du 25 mars 1983 ne sont évidemment pas séparables des mesures de juin 1982 (le coup de théâtre qu'avait été le blocage des salaires accompagnant le blocage des prix), ni de celles de l'automne 1982, qui annonçaient des économies importantes sur la Sécurité sociale.

Les deux trains de mesures, en toute logique, n'auraient pas été séparés par neuf mois si des élections municipales redoutées n'avaient eu lieu les 6 et 13 mars 1983.

Les chiffres sont là. Ils permettent aux acteurs de dresser un premier constat : l'ensemble des mesures prises à partir de juin 1982 ont marqué une extraordinaire rupture avec le passé.

L'un des faits les plus significatifs de cette rupture est la quasi-stagnation de la consommation des Français : + 0,8 % en valeur réelle, c'est-à-dire, compte tenu de l'accroissement de la population – une progression de seulement 0,4 % par habitant. Pour cette année, la prévision est de 0,4 %, soit de 0 % net par habitant.

Nous n'avions jamais connu cela depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sauf en 1958 – année de rupture politique, – qui vit la consommation progresser de 1 % seulement, alors que la tendance longue était de 5 % l'an. MM. Félix Gaillard et Pierre Pflimlin essayaient alors de réparer les dégâts d'une très forte poussée inflationniste née en 1956 d'un hiver rude, du rappel de nombreux soldats en Algérie et de mesures sociales coûteuses.

A chaque « coup de chien », les Français refusaient l'austérité en tirant sur leur épargne pour compenser les rigueurs du temps. Cela leur a permis de maintenir une remarquable et très constante progression de leurs achats. Sur les dix années 1972-1982, qui pourtant englobent deux chocs pétroliers et une forte appréciation du dollar, la consommation progresse en volume de 3,2 % en moyenne chaque année. En dix ans, l'accroissement est de 35 % par habitant. Un progrès stupéfiant si on veut bien le considérer avec quelque recul. Et pourtant, nous nous y étions habitués, nous l'avions complètement assimilé dans nos comportements et notre vision de l'avenir.

La cassure est encore plus impressionnante quand on observe ce qui s'est passé avec la consommation des seuls produits manufacturés : ameublement, électroménager, textile, automobile, radio, télévision, appareils photo... Le recul a été de 2,6 % par habitant l'année dernière, après, il est vrai, une progression très forte en 1982 (+ 4,7 %) due, à la relance de 1981.

(Suite de la page 34.)

AU JOUR LE JOUR

Blocages

Les viticulteurs français avaient bloqué des camions espagnols et italiens pour les vider de leur contenu.

Les douaniers italiens avaient bloqué les routiers français, puis les allemands et les autrichiens. La marine française a tiré sur des chalutiers espagnols. En guise de représailles, les pêcheurs d'Espagne brûlent chaque jour des camions étrangers, provoquant le blocage de la frontière par des routiers français.

Des agriculteurs interceptent en France des camions britanniques...

L'Europe est une idée neuve en Europe.

BRUNO FRAPPAT.

L'accompagnement social des restructurations industrielles

- *Les entreprises paieront une partie de la formation des travailleurs mis en congé de conversion*
- *L'Etat, les firmes et l'UNEDIC financeront l'aide au retour des immigrés*

LIRE PAGE 32

Manifestations le 25 avril pour la défense de l'école publique

« Tout n'est pas définitivement perdu » nous déclare le secrétaire général de la FEN

Le Comité national d'action laïque (CNAL) organisera, le 25 avril, des manifestations dans une centaine de villes de France. A Paris, un défilé serait prévu de la Bastille à la République. Trois thèmes ont été fixés à ces rassemblements : *« L'école laïque est l'école de la liberté »*, *« Le développement, la transformation et l'unification laïque »* doivent être mis en œuvre; les dispositions soumises au Parlement devront constituer une « avancée ».

M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, précise, dans l'entretien qu'il nous a accordé, pourquoi le gouvernement n'a pas tenu ses engagements à l'égard des laïques.

– En annonçant ses décisions sur l'école privée, le gouvernement vient, comme vous le souhaitiez, de prendre ses responsabilités. Y a-t-il un vainqueur ?

– Je ne peux pas dire qu'il y ait un vainqueur ou un vaincu. Mais la responsabilité qu'a prise le gouvernement ne contente ni les uns ni les autres. Il me semble d'ailleurs tout à fait exorbitant que les responsables de l'enseignement catholique continuent à hurler. Pour nous, nous sommes loin de considérer que le gouvernement a tenu ses engagements, mais tout n'est pas définitivement perdu. Nous n'avons pas baissé les bras.

– Sur quels points avez-vous satisfaction ?

– Sur les deux premiers points, il y a des dispositions positives. Je pense à la clarification sur l'utilisation des fonds publics : on saura à quoi ils servent. D'autre part, le projet éducatif fera l'objet d'un document écrit visé par le recteur ou l'inspecteur d'académie.

» Je pense aussi à la moralisation du système : il y a des privilèges qui tombent avec les crédits limitatifs et l'inscription des emplois au budget. Cela est positif, mais ne contribue pas à rapprocher les deux systèmes scolaires.

Propos recueillis par CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 11.)

idées

Philosophie

La philosophie revit. A preuve le succès du collège international du même nom, dont parle Elie El Maleh, ou la force corrosive de la « grammaire » de Vincent Descombes, dont rend compte Roger-Pol Droit. Christian Delacampagne commente la récente publication des actes du colloque sur Darwin tenu à Chantilly il y a deux ans ; il montre entre autres comment l'idée scientifique de l'évolution a été déviée à des fins idéologiques ou racistes. Enfin Raoul Bertrand nous invite à une relecture de Montaigne, qui serait bien opportune en ces temps d'intolérance et de violence.

Le darwinisme et ses avatars

par
CHRISTIAN DELACAMPAGNE

ON se souvient que le centième anniversaire de la mort de Charles Darwin, en 1982, avait donné lieu à de nombreuses commémorations, parmi lesquelles un important colloque organisé, à Chantilly, par Yvette Conry et Dominique Lecourt. Avec les délais habituels, les actes de ce colloque viennent d'être publiés par Vrin. Excellente occasion pour nous d'y revenir, à la fois parce que bien des problèmes liés aux idées de Darwin et à leur postérité intellectuelle restent d'actualité et parce que le volume en question me paraît être un ouvrage de référence, désormais indispensable – entre autres – à tous ceux qui éprouvent le besoin de réfléchir sur le statut des sciences dans notre société.

C'est en effet sur ce point sensible qu'était centré le colloque de Chantilly, comme l'indiquait d'ailleurs son titre : « De Darwin au darwinisme : science et idéologie ». La théorie de l'évolution, qui fut la grande découverte du savant anglais, constitue un « objet » d'un type très singulier puisqu'elle est à la fois une théorie scientifique (dans la mesure où on l'applique aux espèces naturelles) et une sorte de vision du monde ou d'idéologie d'un type beaucoup plus général (dans la mesure où, par extension, on tente de l'appliquer aussi aux phénomènes sociaux, voire au cosmos tout entier).

De plus, ces deux aspects, scientifique et idéologique, sont difficiles à dissocier : les savants eux-mêmes passent fréquemment de l'un à l'autre sans toujours s'en rendre compte. Et bien que Darwin, quant à lui, ait pris soigneusement garde d'éviter ce glissement, ses successeurs – néo-darwiniens, post-darwiniens ou « darwiniens sociaux » – ne se sont pas fait faute d'extrapoler. N'y a-t-il donc pas, pour les philosophes, motif à prendre position dans le débat et à tenter de le clarifier ? C'est, en tout cas, ce à quoi se sont employés la plupart des participants au colloque, confiants dans la valeur thérapeutique d'une bonne intervention « épistémologique ».

Pour essayer d'expliquer en quoi consiste cette intervention – que je crois, pour ma part, nécessaire et salubre, – j'insisterai sur deux points. Premier point : il faut bien voir que, pas plus qu'aucune autre théorie biologique, les idées scientifiques de Darwin ne sont neutres philosophiquement. Elles ne sont compatibles, en toute rigueur, qu'avec un certain matérialisme et un mécanisme résolu, excluant définitivement toute « téléologie », c'est-à-dire toute idée de finalité. S'il y a sélection naturelle et donc évolution des espèces, celle-ci n'est nullement orientée vers un but préétabli : elle n'est que le résultat d'une certaine combinaison de hasard et de nécessité.

Une idée révolutionnaire

Voilà une idée qui, vers 1850, était révolutionnaire. Darwin rompait avec une tradition de pensée finaliste qui courait de Platon et d'Aristote jusqu'au transformisme de Buffon et de Lamarck. Il allait, en ce sens, beaucoup plus loin que tous les penseurs qui, à des titres divers, l'avaient inspiré : Rousseau, Hume, Malthus ou Adam Smith. Rien d'étonnant, dès lors, si ses vues commencèrent par être rejetées – au nom de préjugés philosophiques – par les meilleurs esprits du temps, ni si elles mirent quelques dizaines d'années à s'imposer vraiment à la communauté scientifique internationale. Rien d'étonnant, non plus, si Marx fut peut-être l'un des premiers à s'enthousiasmer pour elles (encore que l'anecdote selon laquelle il aurait voulu dédier *le Capital* à Darwin ne soit, on le sait maintenant, qu'une légende sans fondement).

Si les positions philosophiques de Darwin étaient assez claires, celles de ses premiers disciples commencèrent très vite à diverger. Le deuxième point sur lequel le colloque de Chantilly apporte d'utiles renseignements est, précisément, l'histoire de ces dérives idéologiques auxquelles le darwinisme commença à donner lieu avant même la mort de son inventeur. Toutes ces dérives ont d'ailleurs plus ou moins une origine commune : le désir d'appliquer la théorie de l'évolution aux phénomènes sociaux, et donc de rechercher les bases biologiques des comportements propres aux animaux en général et à l'homme en particulier.

Mais si cette recherche est pleinement légitime lorsqu'il s'agit des animaux, elle devient beaucoup plus délicate lorsqu'il s'agit de l'homme : non pas parce que celui-ci possèderait une « âme » sur laquelle il serait interdit de porter le scalpel mais, tout simplement, parce que chez l'homme les comportements sociaux font aussi l'objet d'un apprentissage, parce qu'ils sont dépendants d'un processus de transmission culturelle et que ce dernier fait lui-même partie d'un complexe univers de langage et d'écriture. Bref, si le statut de l'éthologie animale semble assez bien fondé, celui de l' « anthropobiologie » – et de la plus récente « sociobiologie » – l'est beaucoup moins.

De regrettables délires

C'est pourquoi des recherches parfaitement légitimes dans leur principe, et qui amèneront encore d'importantes découvertes, ont aussi suscité, malheureusement, de regrettables délires. Le propre cousin de Darwin, Galton, lance en 1883 le mot « eugénique » pour désigner une discipline destinée à rétablir, au sein de la société européenne, la sélection naturelle dont les bienfaits – élimination des éléments « faibles » ou « dégénérés » – auraient été, selon lui, entravés par les progrès d'une civilisation débilitante.

La croyance en l'infaillibilité de cette sélection, jointe à un héréditarisme systématique, amène nombre de médecins, en France et ailleurs, à se demander, vers la fin du dix-neuvième siècle, s'il ne serait pas souhaitable d'empêcher de se reproduire les fous, les criminels et les autres tarés. Les ethnologues, influencés par les raisonnements semblables des médecins coloniaux, mettent en garde, quant à eux, les Blancs contre la tentation du métissage. On voit comment, dans une telle ambiance, ont pu éclore les délires racistes d'un Vacher de Lapouge, dont l'influence ultérieure sur les idéologues du régime nazi est bien connue. N'oublions pas, enfin, que les plus grands savants allemands félicitèrent Hitler d'avoir mis la biologie à la base de la construction politique du Reich...

La sociobiologie moderne (Wilson, Dawkins) se situe évidemment sur un autre plan : le problème est que, là encore, résultats objectifs mais ponctuels et généralisations brillantes mais invérifiables (comme, par exemple, la fameuse théorie du « gène égoïste ») sont difficiles à dissocier. Le mieux est donc de s'en tenir, en ce domaine, à un nominalisme rigoureux. Que le rasoir d'Occam de l'épistémologie serve au moins à montrer l'irréalité de certaines idéologies sociobiologiques, sans pour autant paralyser la recherche. Telle est, en tout cas, la conclusion pratique à laquelle une étude sérieuse de l'histoire du darwinisme et de ses avatars ne peut que conduire le chercheur raisonnable.

(1) *De Darwin au darwinisme : science et idéologie*, édition préparée par Yvette Conry, Vrin, 1983, 288 p.

Coup d'envoi au Collège international

par ELIE EL MALEH (*)

LE Collège international de philosophie a engagé la partie pour le premier semestre de l'année en cours. Les soixante et quelques séminaires, ateliers, conférences, consacrés à des activités, des pratiques diverses, dans des domaines aussi différents que la création littéraire et artistique, la recherche scientifique, la philosophie politique, se sont mis au travail. Le tout suggère une activité libre et féconde, et l'on se prend à regretter que les jeux de l'esprit ne soulèvent pas autant de passion que le football, le tennis ou les arts martiaux. Mais de quoi s'agit-il ? Quel est ce Collège, abrité provisoirement sous le bicorne de l'X ? Si vous descendez de la montagne Sainte-Geneviève, vous n'avez que quelques pas à faire pour aller au Collège de France, l'illustre institution fondée par François Ier. De François Ier à François Mitterrand, ce hasard de proximité suggère une question quelque peu sournoise. Ce nouveau Collège à vocation internationale n'aurait-il pas pour fonction de mobiliser les intellectuels sous la bannière de l'idéologie en place ?

On peut déjà répondre que non. L'indépendance pleine et entière à l'égard du pouvoir, tel est le trait caractéristique qui marque l'esprit et la forme du Collège international de philosophie. Jacques Derrida, François Châtelet, qui ont été parmi les premiers à concevoir ce projet et qui œuvrent inlassablement à sa réalisation, se rejoignent sur ce point. Jacques Derrida, dont on sait les efforts pour défendre l'enseignement de la philosophie, si gravement menacé sous les précédents gouvernements, nous a reçu dans son bureau de l'Ecole normale supérieure. *« Ce n'est pas par hasard que ce nom de « collège » a été retenu »*, dit-il. La collégialité marque le souci d'indépendance à l'égard de l'État comme à l'égard de tout pouvoir. Cela permet, à l'intérieur du collège, dans son mode de fonctionnement, d'éviter la hiérarchie stabilisante, le mandarinat, ces maux qui paralysent en général l'institution universitaire.

Aucun titre universitaire n'est requis pour enseigner, animer un atelier ou un séminaire. Il n'y a pas de programme arrêté, déterminé au sommet ; le mouvement part de la base : une chance est ainsi donnée à tous ces chercheurs qui ne trouvent pas de lieu d'accueil pour exposer et poursuivre leurs travaux. Bien entendu, on n'accepte pas le n'importe quoi, le clin d'œil à l'actualité tapageuse. Le critère retenu, c'est l'intérêt du programme de recherches proposé. Sont appelés à en décider le Collège provisoire, chargé de l'élaboration des premières activités (Jacques Derrida en est le directeur) et le Haut Conseil de réflexion.

Lieu essentiellement ouvert à la recherche, le Collège a aussi une vocation internationale : il entend collaborer avec des universités étrangères ; tout en prenant soin de sauvegarder son indépendance.

L'hégémonie est mortelle.

De son côté, François Châtelet insiste sur le thème du réveil de l'intérêt pour la philosophie, ce besoin d'une réflexion qui s'impose depuis quelques années face aux rationalités industrielles, imprégnant tout le tissu social. La création du Collège répond à une nécessité de pensée et non à un calcul de circonstance.

S'agit-il alors de restaurer, par quelque biais, l'hégémonie de la philosophie sur la totalité du savoir ? L'hégémonie est mortelle, répond Jacques Derrida ! Il faut rompre avec elle, le Collège a pour ambition de transformer l'espace philosophique, de proposer, en somme, un autre modèle universitaire. Lieu de passage, selon la remarque de François Châtelet, la philosophie doit entretenir un rapport latéral, transversal avec tout le champ des connaissances. Le questionnement qu'elle devrait susciter se situe au-delà du philosophique pour en interroger la finalité.

Le Collège ne péchera pas par éclectisme, comme on pourrait le craindre en mesurant la diversité des sensibilités qui s'y expriment. Le pluralisme ne conduit pas à une réconciliation molle et sans principe. Il est, bien au contraire, la condition d'une confrontation rigoureuse qui laisse venir au jour la différence sans rien laisser dans l'ombre.

Tel est le nouvel esprit philosophique qui anime le Collège. Parmi les différentes perspectives d'avenir, il en est une qui figure comme un désir profond : c'est l'idée de cette communauté philosophique que Jacques Derrida et François Châtelet, voudraient voir se réaliser. Mais sous quelle forme ? On ne peut rien dire encore, sinon qu'il ne s'agit pas de fonder une école ou une association sur le modèle de ce qui existe. L'avenir reste entièrement ouvert.

(*) Docteur ès lettres.

LU

« GRAMMAIRE D'OBJETS EN TOUS GENRES », de Vincent Descombes

Un nettoyage des écuries philosophiques

ON l'a dit et redit : la pensée contemporaine a pour centre la réflexion sur le langage. De Ferdinand de Saussure à Lévi-Strauss et à Lacan, de Russell à Wittgenstein, de Heidegger à Derrida, de multiples démarches, que par ailleurs tout oppose, ont pour point commun de lui accorder une place privilégiée.

Peut-on parler de philosophie du langage comme on parle de philosophie du droit, ou des mathématiques ? S'agit-il de mener une critique philosophique de nos manières de dire en général, ou bien d'opérer un « nettoyage » du seul langage des philosophes ?

Le premier mérite du très pertinent essai de Vincent Descombes est de trancher cet écheveau de problèmes. Pour savoir si un problème est pourvu de sens, il conviendrait d'examiner la *construction* des propositions par lesquelles ce sens est supposé être transmis. Un énoncé mal formulé peut faire naître une question fantôme dont on croira débattre en n'agitant que le vide. Le travail de la *« grammaire philosophique »* (expression reprise à la scolastique médiévale) est donc de faire le tri entre les expressions irrecevables et sans signification, et les énoncés valides.

Cela n'a rien de fort nouveau pour un lecteur de Wittgenstein. Le vrai mérite de Descombes est d'appliquer rigoureusement cette démarche bien connue (sauf en France) aux maîtres de la modernité. Prenant pour fil conducteur la notion d'objet et ses divers domaines d'application, il se livre à un jeu de massacre méticuleux et impitoyable. En fin de compte, les énoncés mis « hors circulation » sont des éléments nodaux de la phénoménologie, de l'ontologie kantienne, du structuralisme – rien de moins !

Un tel décapage manifeste la puissance corrosive de cette grammaire philosophique. Cela demande quelques explications. Un exemple, forgé pour la circonstance, fournira les plus simples. Supposons que j'affirme : « X... est l'objet de mon désir. » La grammaire de la langue française, n'a rien à y critiquer. La grammaire philosophique, à tout à en reprendre. Pour que l'expression « objet de mon désir » ait un sens, il faut que cet objet soit individualisé par un nom qui le désigne. Au premier abord, je pourrai donc accepter que le sujet « X... » soit remplacé de façon significative par « Juliette » ou « Justine », ou encore par « cette machine à coudre » ou « ce parapluie ». Je devrais exclure, en revanche, les cas où cet « objet » n'est plus un nom mais une proposition décrivant une action : « partir pour les Bahamas » ou « entrer dans les ordres » (à supposer que je le désire) ne sont pas des objets à proprement parler.

Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Il nous faut, en effet, remarquer que le verbe « désirer » ne se construit pas, du point de vue de la grammaire philosophique, avec un complément d'objet, mais forcément avec une proposition complétive. Ce n'est pas « Juliette » que je désire, ni « ce parapluie », mais plutôt « que Juliette m'aime » ou « qu'elle soit auprès de moi » (ou les deux), ou encore « avoir ce parapluie ». Or ce ne sont pas là des objets – pour une bonne raison : « que Juliette m'aime » n'est pas un nom. Il nous faut bien conclure que l'expression « l'objet de mon désir », indéterminée, ne dit finalement rien.

Peut-être voit-on mieux, sur cette analyse bien fruste, comment opère la grammaire philosophique : elle désencombre la pensée des effets de langage qui y crée de faux problèmes.

Bien des affirmations de Descombes peuvent prêter à discussion. Mais tout praticien du discours philosophique se doit de méditer ce livre, souvent ardu, mais dont la précision est la grande qualité. Enfin un livre de philosophie qui abandonne l'incantation, l'à-peu-près ou l'invective pour tenter de savoir, à l'aide d'argumentations serrées, qui a tort ou raison ! Comme, en outre, sa rigueur ne manque pas d'humour, on reparlera de Vincent Descombes.

ROGER-POL DROIT.

★ *Grammaire d'objets en tous genres*. Collection « Critique », Éditions de Minuit, 296 pages, 85 F.

Actualité de Montaigne : rester soi-même

par RAOUL BERTRAND (*)

EN 1584, voici quatre siècles, Henri de Navarre fit visite à Michel Eyquem de Montaigne, en son château, avait compris la nécessité d'un accord avec Henri III pour éviter une nouvelle guerre civile, et décidé de s'adresser comme médiateur à un homme jusque-là estimé inutilisable parce que, à une époque où il fallait choisir son camp, il ne s'était attaché à aucun parti. Dans ces temps de fanatisme développé jusqu'à l'absurde, Montaigne avait constaté que les vérités trouvées une année n'en étaient plus l'année suivante, que, partant, il fallait *« ne rien affirmer audacieusement, ne rien nier à la légère »*, que ce qui avait été pensé dans la liberté ne devait jamais entraver la liberté d'autrui, bref, que la tolérance devait être le fondement de la société.

Dans toute l'œuvre de Montaigne, on ne trouve qu'une seule certitude. Chacun devrait apprendre à « rester soi-même » pour éviter d'enfermer la diversité du monde dans des doctrines et des systèmes. Ainsi deviendra-t-il possible de rendre inopérant le délire furieux des dictateurs religieux ou politiques pour qui la mort de millions d'hommes n'est rien, comparée au triomphe de leurs « folies ». Refusant de plonger au milieu des possédés, il crée son propre monde intérieur, sa citadelle. Son ami La Boétie regarde vers *« les terres vastes et libres de l'autre côté de l'océan »*. *« Lorsque au seuil de notre siècle, lui écrit-il, est apparu un nouveau monde sorti des ondes, c'est que les dieux le destinaient à être le refuge où les hommes pourraient librement cultiver leurs champs sous un ciel meilleur, tandis que l'épée cruelle et les indignes fléaux condamnent l'Europe au déclin. »*

C'est un curieux trait de l'être humain que de comprendre trop tard les valeurs essentielles de son existence : la jeunesse lorsqu'elle disparaît, la santé quand s'installe la maladie, la liberté à l'instant où elle meurt. Au début du vingtième siècle, comme au début du seizième, commence à s'éteindre une même lueur d'espoir : celle de la tolérance et du savoir. La Renaissance et la Réforme avaient apporté à l'Europe le don d'une beauté supérieure et d'une liberté religieuse. L'imprimerie avait supprimé les frontières entre les esprits, et la boussole, l'obstacle de l'océan. L'intelligence s'élargissait en même temps que l'espace. Plus près de nous, l'avion, la radiophonie, l'astrophysique ouvrent l'infiniment grand à notre entendement, tandis que la chimie, la physique, la biologie arrachent ses secrets à la nature.

Pourtant, au lieu de l'humanisme, ce fut le sectarisme, la barbarie religieuse, la guerre civile dans l'Ancien Monde. Dans le Nouveau, la cruauté des conquistadores. Pourtant encore, la Chambre ardente ne fut rien comparée aux fours crématoires imaginés par l'une des nations les plus évoluées. Une randonnée hors du bourg médiéval n'était pas moins dangereuse qu'une expédition chez les cannibales. Aujourd'hui dans la grande ville, c'est pire.

Ceux qui ne veulent plus entendre la « langue de bois » des politiciens auraient intérêt à lire les *Essais* : *« Qui suit un autre ne suit rien. Il ne trouve rien, voire il ne cherche rien. »* Quel analyste de ce que l'on appelle aujourd'hui les médias ne souscrirait à sa plainte : *« On ne cesse de criailler à nos oreilles comme qui verserait dans un entonnoir, et notre charge, ce n'est que de redire ce qu'on nous a dit »* ? Et qui pourrait mieux condamner la « surinformation » où l'on nous noie : *« Que nous sert-il d'avoir la panse pleine de viande, si elle ne se digère ? Si elle ne se transforme en nous ? Si elle ne nous augmente et fortifie ? »*

Quant à l'actuelle frénésie d'évasion d'un peuple étouffant dans son Hexagone de plus en plus étriqué, au milieu de difficultés sans cesse accrues, Montaigne l'a déjà expliquée : *« Je ne sais pas ce que je vais chercher à l'étranger, mais je sais très bien ce que je fuis en France. »* Il veut éviter ses compatriotes, qu'il connaît trop et dont il a honte en raison de leur outrecuidance à critiquer toute coutume, toute cuisine, toute culture uniquement parce qu'elles sont différentes de celles de leur pré-carré. Chaque usage a sa raison. Au lieu de vouloir à tout prix exporter les nôtres, essayons de comprendre ceux dont nous pourrions utilement nous inspirer. Nous ne serons pas alors obligés, comme c'est maintenant le cas, de tout copier goulument, souvent sans savoir l'adapter, parce que la paranoïa nationale nous a trop longtemps bouché yeux et oreilles. *« La diversité des façons d'une nation à une autre ne me touche que par le plaisir de la variété. »* Tel le serpent ou le homard, par mues successives, l'esprit parviendra à « se trouver soi-même ».

Encore doit-il savoir choisir sa nourriture. *« Je ne voyage sans livres, ni en paix ni en guerre. J'en jouis, comme les avaricieux des trésors. C'est la meilleure munition que j'ai trouvée. »* Encore faut-il savoir garder sa liberté, envers les livres comme envers tout être ou toute chose. Il ne faut rien faire sans gaieté. Rejeter tout ce qui sent le système ou cherche à imposer une opinion factice. Les œuvres d'imagination ne sont guère que des nuages, mais le *« vrai gibier »*, ce sont les faits que la mémoire met au garde-manger, surtout la trame nue de l'Histoire, et *« ce qui part du dedans plus que ce qui arrive du dehors »*, permettant de démêler le vrai du faux dans l'humaine condition. Voilà un critère que les quelques Français qui ont encore le goût de la lecture appliqueront avec profit dans le fatras himalayen offert par la publicité à tous les étages.

On se prend à rêver : et si les hommes d'âge mûr, marqués par les épreuves des effroyables rechutes de l'humanité dans la bestialité, s'inspirant de Montaigne, rejetant la tyrannie des idéologies qui menacent la liberté et la vie de tous, s'interposaient pour que chacun puisse rester debout dans le chaos mondial ? Hélas ! Presque plus personne ne lisent les *Essais*, nul ne sait plus combien il y faudrait de courage, de droiture et d'énergie.

(*) Ancien diplomate.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LE CONSEIL EUROPÉEN DE BRUXELLES

Epreuve de force

(Suite de la première page.)

L'écart demeure donc considérable, et à première vue infranchissable. *« Je croyais que nous étions tous venus pour faire un effort »*, a alors lancé M. François Mitterrand au premier ministre britannique. Le porte-parole allemand, dépité, parlait quant à lui de l'*« intransigeance »*, de l'*« inflexibilité »* de Mme Thatcher. Celle-ci, nullement émue, campa sur ses positions pendant le dîner de travail. *« Il n'y a pas eu d'amorce de rapprochement »*, reconnut M. Pierre Werner, le premier ministre luxembourgeois, vers 1 heure du matin ce mardi.

Les Français se faisaient particulièrement discrets. M. Michel Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée, parti après le dîner à la pêche aux nouvelles, ne revenait pas. A 2 heures, une de ses assistantes indiquait que le président, ses ministres (MM. Claude Cheysson et Roland Dumas) et ses collaborateurs, travaillaient à la rédaction d'un nouveau texte que la présidence française a remis à ses partenaires en début de matinée mardi. Les points retouchés vont dans le sens des requêtes présentées par l'Irlande (pour lui permettre de maintenir sa production laitière), par l'Allemagne (les aides accordées aux agriculteurs pour atténuer les effets sur leur revenu de l'élimination des montants compensatoires seraient prises en charge partiellement par la Communauté) et par le Royaume-Uni.

En ce qui concerne ce dernier, le nouveau texte modifie dans le sens voulu par Londres le mécanisme selon lequel serait calculée la compensation budgétaire, mais il ne comporte aucune indication sur le montant de la compensation. Le porte-parole britannique a estimé qu'il s'agissait là d'une amélioration, mais qu'il y avait encore beaucoup à travailler. Il a ajouté que la délégation britannique négociait avec l'intention de parvenir à un accord, sans préciser il est vrai, s'il souhaitait cet accord dès cette session ou plutôt à celle du conseil européen de juin...

Dès lundi soir, l'ambiance était celle d'une veillée d'armes déjà plus que celle d'une négociation. *« Si c'est une position tactique, on pourra s'en sortir, sinon ce sera difficile »*, avait noté avant le dîner M. Mitterrand à propos de l'attitude de Mme Thatcher. Le porte-parole britannique, très décontracté, expliquait que tout cela était parfaitement normal, qu'*« un énorme travail restait à accomplir »*. On pouvait en retirer l'impression que Londres ne souhaitait pas conclure, mais préférait voir les décisions différées jusqu'au conseil européen de juin... c'est-à-dire à un moment où la contrainte budgétaire commencerait à se faire sentir de manière très pressante sur le fonctionnement du Marché commun, limitant d'autant la liberté de manœuvre des partenaires du Royaume-uni.

« Un climat de non-accord »

La déception était d'autant plus vive que la réunion avait commencé dans l'euphorie. Félicitations des uns et des autres pour la tâche accomplie par M. Mitterrand. Satisfaction devant les résultats des travaux du conseil agricole, malgré quelques nuances sur la manière dont la présidence traitait dans son document du problème de la maîtrise des dépenses agricoles et non agricoles. Le problème, hier encore épineux, de l'assurance à donner aux Allemands contre une éventuelle augmentation spectaculaire de leur contribution au budget européen, semblait réglé, après les ultimes entretiens de M. Dumas à Bonn.

Puis la marche à l'étoile fut stoppée net. Tout se mit alors à basculer. *« Un climat de non-accord s'est créé, les chefs de gouvernement ont même commencé à défaire le compromis agricole »*, commentait un haut fonctionnaire grec ; son collègue danois se demandait si le président Mitterrand avait assuré, dans l'après-midi, avec suffisamment de fermeté, la direction de la réunion, ajoutant que Mme Thatcher refuserait de composer tant que ne lui serait pas *signifiée le plus clairement du monde* la détermination des Neuf. Celle-ci, pourtant, semble effective. *« Nous sommes sur la même ligne »*, constatait par exemple le premier ministre Werner.

Même la coopération politique, dont on avait annoncé du côté français qu'elle ne serait pas négligée à Bruxelles, quelles que fussent les difficultés budgétaires, a semblé pâtir lundi de certaines discordances. Il est vrai que le clivage n'était ici plus le même : c'est surtout la Grèce qui s'est trouvée opposée dans la discussion (limitée dans sa première phase aux directeurs des affaires politiques respectifs) à ses neuf partenaires. Cette opposition a été fort nette à propos des relations Est-Ouest, où le représentant d'Athènes trouvait trop dur à l'égard du camp socialiste le texte sur lequel les autres membres de la Communauté étaient tombés d'accord, en dépit de l'appel au *dialogue qu'il contenait*.

De toute façon, et tout comme à Athènes en décembre dernier, l'éventualité de l'échec du sommet conditionnait plus ou moins la publication d'un tel texte : celle-ci n'était guère concevable si la Communauté ne parvenait pas à régler ses difficultés budgétaires.

M. Mitterrand avait souhaité d'une manière générale que le conseil européen de Bruxelles fût l'occasion d'une sorte de recentrage méthodologique : aux chefs d'Etat et de gouvernement des Dix les grandes discussions politiques, aux ministres techniciens et aux experts les négociations de détail, les querelles de chiffres et de procédure. Il n'a finalement pu éviter, même si les décisions à prendre étaient bel et bien « politiques », que la discussion de lundi et de mardi redevienne un long et difficile marchandage.

BERNARD BRIGOULEIX et PHILIPPE LEMAITRE.

Dans la presse britannique

THE TIMES : « Exactement l'attitude de la France. »

« La menace de désintégration de la Communauté ne fait pas partie des munitions que Mme Thatcher a emportées à Bruxelles. Elle considère même qu'envisager l'éclatement de la Communauté est une menace creuse, et c'est bien sa force ultime. C'est précisément sa détermination gaullienne (pourrait-on dire) à la fois de rester dans la Communauté, qui n'a pas de mécanisme d'expulsion, et de sauvegarder les intérêts essentiels de son pays, qui a convaincu le président français de ce que les Britanniques ne pouvaient pas simplement être congédiés comme des partenaires tièdes cherchant prétexte à se dissocier. L'attitude de Mme Thatcher est exactement celle que la France a toujours adoptée. (...) La Grande-Bretagne ne doit pas se laisser impressionner quand on l'accuse de menacer le château de cartes. Pour réformer la Communauté, nous devons être prêts à risquer les éventuels désagréments susceptibles de survenir cet été si nous ne réussissons pas à nous mettre d'accord maintenant. Il ne sert à rien de trouver des expédients pour étayer une Communauté qui ne tient pas debout. Ils ne feraient qu'empirer encore les choses. L'Europe, comme la Grande-Bretagne, mérite mieux. »

DAILY TELEGRAPH (conservateur) : « Ce n'est qu'à des amis qu'on peut parler sur ce ton. »

« Loin de mettre en péril la CEE, le gouvernement britannique se situe, au contraire, en première ligne du courant qui s'efforce de lui dégager un avenir. De fait, cela ne tient pas debout de reprocher au gouvernement de s'adresser à ses partenaires dans un langage qui conviendrait mieux à ses adversaires : ce n'est précisément qu'à des amis qu'on peut parler sur ce ton. La manière compte pourtant. (...) Mais tant que Mme Thatcher parlera de l'avenir de l'Eurpe comme de celui de la Grande-Bretagne, il n'y a aucune raison que les choses tournent mal. »

Les agriculteurs français multiplient les manifestations

Début de semaine agité pour les agriculteurs français. Conscients que leur sort dépend du sommet européen de Bruxelles, ils ont manifesté, lundi 19 mars, un peu partout en France, à la veille du congrès de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) qui se tient à Versailles les 20, 21 et 22 mars.

A Pontivy, dans le Morbihan, dix mille agriculteurs ont tenu meeting avant d'envoyer un télégramme commun aux chefs d'Etat et de gouvernement à Bruxelles pour *« refuser la mise en place d'une politique agricole qui condamne l'agriculture bretonne »*.

A Mende, en Lozère, plus d'un millier de producteurs de lait (chiffre élevé pour ce département) ont manifesté dans le calme pour demander notamment une dispense des quotas laitiers pour les zones de montagne.

Dans le Bas-Rhin, trois cents tracteurs environ ont bloqué les principaux accès de Saverne et de Haguenau, en signe d'« avertissement » aux participants du sommet européen.

A Lille, près de quatre mille agriculteurs (mille cinq cents selon la police) ont manifesté pendant trois heures pour *« l'avenir de la profession »* et *« la défense du revenu agricole »*.

Au Havre, la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) a fait don au Sénégal d'une tonne de lait en poudre, dont plusieurs sacs ont été remis symboliquement à l'agent consulaire de ce pays.

A Béziers, enfin, dans l'Hérault, huit mille viticulteurs du Languedoc et du Roussillon ont exprimé leur mécontentement devant une situation qu'ils qualifient de « dramatique » et leur opposition catégorique à l'entrée de l'Espagne dans la Communauté européenne.

AU MANS

10 000 paysans déterminés

De notre correspondant

Le Mans. – Une force tranquille mais déterminée. Ils étaient bien dix mille au Mans, le 19 mars. Si la Sarthe avait fourni le gros du bataillon avec trois mille manifestants, la Vendée avait bien réussi à mobiliser deux mille paysans, la Mayenne mille cinq cents, la Manche et le Maine-et-Loir un bon millier chacun. La Loire-Atlantique et le Calvados un peu moins.

Cortège tranquille, mais les canons à maïs venaient rythmer le passage des manifestants, à chaque point stratégique de la ville paralysée. Le soleil, le printemps, incitaient plutôt à la flânerie qu'à la violence. Quant aux engins agricoles, ils permettaient d'escorter en grande pompe la prise du jour : un camion de viande anglaise intercepté, du côté de La Ferté-Bernard, et ramené *manu militari* vers la manifestation, au mépris d'un car de CRS malmené sur le chemin du Mans.

Les sept discours, face à la préfecture, allaient stigmatiser de la même façon *« l'accord inadmissible en préparation à Bruxelles, sacrifiant des pans entiers de l'économie agricole pour sauver la face dans les élections européennes. Réduire la production de lait, c'est détériorer l'emploi et accélérer la désertification du Grand Ouest »*.

L'heure de la dislocation pouvait sonner. Le représentant FDSEA de l'Orne n'avait-il pas exhorté les manifestants : *« Pour être les plus forts, nous devons gagner sans casser. »* C'était compter sans les bouillants jeunes Vendéens. C'est après les jets de boulons et de pierres vers la préfecture qu'ils ont commencé à s'attaquer aux grilles. Et c'est aussi lorsque celles-ci se sont abattues sur une dizaine de mètres que les grenades lacrymogènes ont commencé à pleuvoir... La place s'est trouvée désertée en une minute. – A. M.

POUR SUCCÉDER A M. THORN EN 1985

Le Danemark présentera la candidature de M. Christophersen, ministre libéral des finances à la présidence de la Commission de la CEE

De notre correspondante

Copenhague. – Le gouvernement de coalition de centre droit danois a fait savoir, à la fin de la semaine dernière, qu'il présenterait la candidature de son ministre des finances, M. Christophersen, à la présidence de la Commission européenne, pour succéder à M. Thorn, qui doit se retirer le 1er janvier 1985. Cette succession risquant d'être évoquée dès le conseil européen qui s'ouvre lundi à Bruxelles, le cabinet Schlüter devait faire son choix très rapidement. Il semble que cette décision ait été difficile à arrêter. M. Christophersen, à qui revient en grande partie le mérite du redressement actuel de l'économie danoise, ne souhaite guère, *a priori*, quitter son poste à mi-chemin de la tâche d'assainissement qu'il a entreprise, et, par conséquent, il a dû se laisser convaincre par le premier ministre et son entourage.

Copenhague estime qu'en principe ce devrait être au tour du Danemark d'occuper la présidence de la Commission, qu'il n'a jamais eue jusqu'ici. Mais au cas où, finalement, cette présidence lui échapperait, M. Christophersen se contenterait-il d'être un simple membre de la Commission ?

Actuellement, le représentant du Danemark à la Commission européenne est M. Poul Dalsager, ancien ministre social-démocrate de l'agriculture, qui est chargé des affaires agricoles ; ce dernier a déjà annoncé qu'il ne désirait pas voir prolonger ses fonctions à Bruxelles au-delà de 1984.

Né en 1939, M. Christophersen est économiste de formation. Il a été élu député en 1971 et a été porté à la tête du Parti libéral en 1978, lorsque le président de cette formation, l'ancien premier ministre Poul Hartling, a été désigné comme haut-commissaire des Nations unies aux réfugiés. D'août 1978 à octobre 1979, il a été ministre des affaires étrangères de la brève coalition bipartite formée par les sociaux-démocrates et les libéraux (ex-agrariens). Il est ministre des finances du gouvernement Schlüter depuis septembre 1982.

CAMILLE OLSEN.

PLUSIEURS DIRIGEANTS OCCIDENTAUX SE RENDRONT PROCHAINEMENT A MOSCOU

Plusieurs dirigeants occidentaux envisagent de se rendre à Moscou dans les prochaines semaines. C'est le cas notamment de M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères, qui devrait être reçu dans le courant du mois d'avril par son collègue soviétique, M. Gromyko, tandis que M. Craxi, chef du gouvernement de Rome, fera à la même période un voyage en Hongrie.

Ce sera ensuite le tour de M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, à avoir des entretiens au Kremlin dans le courant du mois de mai. Il sera suivi les 2 et 3 juillet par Sir Geoffrey Howe, le chef de la diplomatie britannique.

● *Deux députés français rendent visite à des familles de dissidents.* – Deux députés, MM. François Léotard (PR) et Michel Noir (RPR) ont pu rendre visite, à l'occasion d'un bref séjour « touristique » à Moscou, à plusieurs familles de dissidents ou de candidats à l'émigration. Les députés étaient accompagnés de plusieurs membres du Comité des 15, une association française se consacrant au « parrainage » de quinze candidats à l'émigration qui se heurtent à un refus des autorités soviétiques. Les deux députés ont notamment pu rendre visite à l'épouse de M. Iouri Fedorov, en prison depuis 1970 pour une tentative manquée de fuite en avion. Le groupe a aussi pu rencontrer Mme Elena Bonner, épouse de l'académicien Andreï Sakharov, après avoir réussi à franchir, au prix d'une bousculade, le barrage opposé par les policiers qui surveillent l'appartement. Les députés et leurs accompagnateurs ont regagné Paris lundi 19 mars.

Pologne

Deux correspondants occidentaux ont été interrogés au ministère de l'intérieur

Le correspondant de la BBC à Varsovie, M. Kevin Ruane, et celui du *New York Times*, M. John Kifner, ont été convoqués lundi 19 mars au ministère de l'intérieur, où ils ont été interrogés à propos d'une lettre adressée au général Jaruzelski par Me Sila-Nowicki, un avocat engagé dans la défense des prisonniers politiques. Les deux journalistes ont refusé d'indiquer comment ils avaient eu connaissance de cette lettre, par laquelle l'avocat accuse la police politique d'avoir entravé la marche de la justice dans l'affaire Przemyk (un lycéen battu à mort après son arrestation) et d'avoir monté une provocation qui a abouti à l'arrestation en janvier dernier de l'avocat de la famille de la victime, Me Maciej Bednarkiewicz. A la suite de cette lettre, Me Sila-Nowicki a été inculpé pour *« calomnies contre l'Etat »*.

Le correspondant du New York Times a été averti qu'il risquait une peine de cinq ans de prison s'il refusait de répondre aux questions, mais, après qu'il eut réitéré son refus, les policiers n'ont pas insisté.

Cette convocation inhabituelle (les journalistes étrangers ont, en principe, affaire aux fonctionnaires du service de presse des affaires étrangères) constitue une nouvelle pression exercée sur les correspondants pour les dissuader de maintenir des contacts avec l'opposition. Déjà, en juillet 1983, le porte-parole du gouvernement avait déclaré que les journalistes pouvaient encourir jusqu'à cinq ans de prison s'ils répercutaient une information « fausse » portant préjudice aux intérêts de la Pologne socialiste.

Ces pressions et menaces s'exercent également d'une manière détournée : de nombreux employés polonais des organes de la presse occidentale à Varsovie n'ont toujours pas obtenu le renouvellement de leur permis de travail pour 1984. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

UNE LETTRE DE L'AMBASSADEUR DE GRÈCE

Pas d'imbroglio juridique en mer Egée

A la suite de notre article sur l'incident gréco-turc en mer Egée (le Monde *du 10 mars*), *nous avons reçu de l'ambassadeur de Grèce en France une lettre dont nous publions quelques extraits :*

Il me paraît inconcevable que la répartition géographique seule des îles de l'archipel égéen puisse être présentée comme une anomalie majeure, constituant par elle seule la base d'un conflit juridique insoluble, c'est-à-dire d'un imbroglio juridique. L'éloignement d'une île des côtes du pays auquel elle appartient ou sa proximité d'un autre Etat me semblent être des facteurs juridiquement absolument indifférents, ne pouvant se prêter à la moindre contestation ou controverse. L'affirmation contraire laisse penser que la Turquie, en violation des règles les plus élémentaires du droit international, ne tolère pas la présence près de ses frontières maritimes des îles dont la géographie, l'histoire et les habitants fondent l'appartenance à la Grèce.

(...) A moins que la proximité de certaines de nos îles ne devienne anormale par l'intention qu'on nous prête d'élargir nos eaux territoriales de 6 à 12 milles. Cette extension nous étant pleinement accordée par le droit international – comme à tous les autres pays sur terre, y compris la Turquie, qui en a déjà usé pour sa propre zone côtière – ne peut ni créer ni aggraver une confusion juridique quelconque. (...)

Comme une base supplémentaire du prétendu imbroglio juridique est présentée la revendication par la Grèce, et pour chacune de ses îles, des portions du plateau continental « prolongement naturel de la presqu'île anatolienne ». Là encore, il n'y a aucune difficulté juridique. Non seulement la convention de Genève de 1958, mais la convention internationale toute récente sur le droit de la mer conclue sous les auspices des Nations unies et signée par la quasi-totalité des pays (y compris la France), ainsi que la pratique unanime sur tous les points du globe, reconnaissent expressément que les îles, au même titre que les régions continentales, ont des droits sur le plateau continental qui prolonge leurs côtes. Pourquoi et comment les îles de la mer Egée seraient-elles privées de ce dont jouissent les autres îles sur tous les points du globe ? Et comment le fait de ne pas renoncer à des droits unanimement reconnus peut-il être qualifié de revendication donnant naissance à un imbroglio juridique ? (...)

URSS

Anatole Efros remplace Iouri Lioubimov à la direction du théâtre de la Taganka

Moscou *(AFP)*. – Le metteur en scène Anatole Efros a indiqué, lundi 19 mars, qu'il avait été nommé au théâtre de la Taganka, en remplacement de Iouri Lioubimov, limogé il y a trois semaines.

Iouri Lioubimov a été exclu du Parti communiste, vendredi, au cours d'une réunion de la cellule du théâtre, a-t-on appris de source soviétique. Son limogeage n'a, jusqu'à présent, pas été annoncé officiellement. Seul signe visible de sa disgrâce : la soudaine disparition de son nom des programmes et affiches à la Taganka.

Anatole Efros, qui est âgé d'une cinquantaine d'années, a commencé sa carrière dramaturgique au théâtre pour enfants de la capitale. Il avait ensuite dirigé la troupe du Komsomol (Jeunesses communistes) où il avait notamment monté, dans les années 60, un *Molière de Boulgakov*. En mars 1967, A. Efros était limogé à la suite d'un différend avec le chef du Parti de Moscou, mais rapidement nommé à la direction du théâtre dramatique de la capitale (Malaya Bronnaya). Il devait, toutefois, s'attirer rapidement les foudres des autorités avec sa mise en scène des *Trois Sœurs*, de Tchékhov. Une réplique applaudie tous les soirs, *« Dans cinquante ans, lorsque les gens verront comment nous vivions, ils seront effarés... »*, a conduit à l'interruption du spectacle.

DIPLOMATIE

M. Reagan précise les objectifs de sa politique extérieure

(Suite de la première page.)

— Pensez-vous que votre plan de paix de septembre 1982 ait aujourd'hui des chances d'être accepté et si oui, sur quelles forces croyez-vous pouvoir vous appuyer pour la promouvoir ?

— Mon initiative de paix du 1er septembre 1982 constitue l'approche la plus réaliste et la plus prometteuse d'un règlement de paix juste et durable entre Israël et ses voisins. Qui plus est, notre proposition est seule sur la table. S'il y a un meilleur plan, eh bien, examinons-le !

» La première étape réside dans les négociations directes entre les parties en conflit fondées sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies. Cela dépend d'elles. Nous ne pouvons faire ce chemin à leur place. Il n'y a pas de possibilités de progrès dans les nombreux problèmes complexes du Proche-Orient sans ouverture de discussions. Rien ne sera réalisé par de nouveaux combats. Cinq guerres en trente-six ans l'ont prouvé.

» Nous demeurons prêts à offrir notre soutien et notre assistance, à parcourir ce chemin aux côtés de ceux qui sont en conflit. Seuls cependant l'effort et l'engagement de ceux qui sont directement impliqués apporteront de réels progrès.

— Le relatif optimisme avec lequel les Etats-Unis ont salué les premières déclarations de M. Tchernenko persiste-t-il ? Une reprise des deux négociations de Genève et une rencontre au sommet entre vous-même et le numéro un soviétique sont-elles envisageables avant l'élection présidentielle de novembre ?

— Il est clair que des déclarations seules ne sont pas suffisantes pour permettre une amélioration significative des relations entre nos deux pays. Le dialogue entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, s'il doit avoir un sens, doit conduire à des actes et à des changements de politique portant sur certains problèmes fondamentaux entre nos deux pays. Nous accueillerions chaleureusement ces possibilités. Nous sommes plus que prêts à faire la moitié du chemin vers les Soviétiques s'ils veulent faire de même. Comme pour le Proche-Orient, cela ne sera pas un processus facile. Une partie de la rhétorique que l'on entend venir de Moscou est moins qu'encourageante.

» Néanmoins, je garde l'espoir. De meilleures relations sont dans l'intérêt de nos deux peuples, et M. Tchernenko aura finalement à reconnaître que ce ne sont pas Etats-Unis qui sont intransigeants. Nous sommes désireux de parler, prêts à le faire, et à agir si un accord peut être trouvé. Il n'y a, par exemple, pas de raison pour que nos négociateurs ne puissent pas retourner immédiatement à Genève pour continuer les discussions sur la réduction des armements nucléaires dans les négociations START et FNI. Nous continuons à presser les Soviétiques de le faire.

Un sommet soigneusement préparé

» Pour ce qui est d'un sommet, je demeure, comme toujours, désireux de rencontrer le dirigeant de l'Union soviétique pour discuter avec lui d'un complet éventail de problèmes. Mais je crois aussi — ainsi que les Soviétiques apparemment — qu'une telle réunion devrait être soigneusement préparée afin d'être utile et de comporter la perspective de résultats significatifs.

— Seriez-vous prêt, pour faciliter une reprise des pourparlers, à envisager une fusion des négociations START et FNI. Dans ce cas, la France et l'Europe pourraient-elles s'attendre que les Etats-Unis fassent preuve d'autant de fermeté dans le domaine des euromissiles que dans celui des armements stratégiques ?

— Comme je l'ai indiqué, nous pensons que le meilleur moyen de réaliser des progrès dans la réduction des armements nucléaires est que l'URSS reprenne sa place dans les conversations FNI et START. Dans ces deux négociations, nous avons avancé de bonnes propositions, d'une grande souplesse, que les Soviétiques devraient explorer. S'ils ont des idées sérieuses pour reprendre les conversations par d'autres voies, nous écouterons. Les Soviétiques n'ont jamais marqué d'intérêt pour une fusion des deux négociations.

» L'année dernière, le président Mitterrand, moi-même et les autres dirigeants des démocraties occidentales, nous sommes rencontrés à Williamsburg et avons réaffirmé notre détermination à faire ce qui est nécessaire pour préserver la paix.

» Nous sommes d'accord sur l'absolue nécessité de maintenir une dissuasion nucléaire effective et de rétablir l'équilibre des forces. Notre position est également la même sur le fait que la recherche d'accords équitables et vérifiables sur le contrôle des armements est de la plus haute importance. Tout accord de ce type sur le contrôle des armements doit répondre à deux exigences : sauvegarder la sécurité européenne et réduire les risques de guerre. Nous sommes tous tombés d'accord là-dessus.

— A quelles conditions concrètes les Etats-Unis pourraient-ils relâcher la pression militaire et économique qu'ils exercent directement ou indirectement sur les autorités du Nicaragua ?

— Le gouvernement du Nicaragua se trouve soumis à une pression considérable pour l'amener à modifier sa politique étrangère agressive et son pouvoir intérieur répressif. La pression ne vient pas seulement des Etats-Unis, mais aussi de ses voisins, d'autres pays occidentaux, des négociations régionales du groupe de Contadora et, bien sûr, de l'opposition nicaraguayenne, armée et non armée. Les Etats-Unis sont profondément préoccupés par la persistance de la crise en Amérique centrale, et spécialement par les événements qui ont lieu à l'intérieur du Nicaragua et à ses frontières.

Nos objectifs au Nicaragua

» Nos objectifs vis-à-vis de ce pays sont simples. Il devrait être mis fin au soutien apporté par le Nicaragua aux insurgés tentant de renverser les gouvernements des pays voisins. Nous aimerions le voir rompre ses liens militaires avec Cuba et le bloc soviétique, et le voir réduire sa puissance militaire à un niveau qui rétablisse l'équilibre militaire dans la région.

» Enfin, les promesses que les sandinistes avaient faites au départ d'œuvrer en faveur du pluralisme démocratique devraient être tenues.

» Ce sont là des préoccupations légitimes, et, pour l'instant, il n'y a pas d'indice convaincant que les sandinistes soient désireux d'y répondre. Nous avons fait connaître nos vues, publiquement et secrètement, et fait comprendre que nous répondrions à des pas significatifs et concrets accomplis par les sandinistes.

» Au départ, les Etats-Unis ont tendu la main de l'amitié au nouveau gouvernement du Nicaragua en fournissant une aide directe d'une grande ampleur et en l'assurant de leur bonne volonté. Malgré cela, pour des raisons idéologiques, les sandinistes se sont rapidement orientés vers l'établissement d'une dictature marxiste, d'un Etat militarisé étroitement lié à l'Union soviétique et résolu à saper l'autorité des gouvernements voisins. Cela est inacceptable pour les Etats-Unis et les autres pays de l'hémisphère.

— Le département d'Etat a jusqu'à maintenant traité M. d'Aubuisson comme persona non grata aux Etats-Unis, en raison, apparemment, des fortes présomptions de complicité avec les Escadrons de la mort qui pèsent sur lui. Quelles conséquences auraient à vos yeux son élection à la présidence du Salvador ?

— Normalement, je ne devrais pas répondre à une question hypothétique comme celle-ci. Mais laissez-moi expliquer la position de mon gouvernement. Ce qui nous importe dans cette élection, c'est le processus électoral lui-même. Notre souci fondamental est la liberté du peuple salvadorien de choisir ses propres dirigeants. Pour ce qui est des candidats, nous sommes neutres et respecterons les résultats de toute élection libre par laquelle la population aura exprimé ses choix. Nous ne fondons pas nos relations avec les autres nations sur les personnalités, mais bien plutôt sur leurs institutions et leur politique.

» Notre position dans la question des visites répond à cette approche. Dans les derniers jours de la campagne électorale salvadorienne, nous préférons qu'aucun des candidats à la présidence ne vienne aux Etats-Unis et y importe la campagne salvadorienne. Nous sommes très inquiets de la violence politique au Salvador, qu'elle qu'en soit la source. Il est tragique d'avoir à relever que la gauche violente (qui s'oppose à la démocratie dans ce pays) a accru l'effusion de sang apparemment dans le but de troubler l'élection du 25 mars, alors même que ses dirigeants avaient déclaré qu'ils ne le feraient pas. Souvent cette violence de la gauche ne suscite pas la même attention de la presse mondiale que lorsque de tels actes sont commis par la droite violente. Mais quelle que soit la source de la violence, les Etats-Unis veulent que cessent les meurtres et que se développent des institutions démocratiques qui fourniront les moyens d'un règlement pacifique des conflits.

» Les Etats-Unis ont des intérêts vitaux en Amérique centrale. Nos objectifs, dans la région, visent à réduire l'influence extérieure et à restaurer la paix et la stabilité par le moyen de réformes politiques, sociales et économiques. Beaucoup de ce qui se passe dans la région dépend de ce qui se passe au Salvador. Une commission américaine réunissant les deux grands partis des Etats-Unis s'est prononcée en faveur d'une politique de cessation des hostilités en Amérique centrale par le canal d'élections libres, et cela, constitue notre ligne directrice — une ligne qu'une démocratie comme la France est à même d'apprécier.

» L'urgence de promouvoir un processus démocratique et la justice sociale en Amérique centrale sera l'un des nombreux problèmes que M. Mitterrand et moi-même discuterons cette semaine. J'écouterai attentivement ce que le président de la République française a à dire sur ces questions. La France est notre plus vieil allié et un champion de la liberté. Nous apprécions grandement les relations chaleureuses entre nos deux pays, et elles sont profondément enracinées dans un respect mutuel des traditions démocratiques et des principes humanitaires.

Notre engagement en Europe est inébranlable

— Plusieurs personnalités américaines ont récemment pressé l'Europe de prendre une plus grande responsabilité dans la défense occidentale. Quelle est votre position à ce sujet et comptez-vous aborder cette question avec M. Mitterrand ?

— L'alliance atlantique se porte bien, ses structures sont solides, sa stratégie est valable et viable. La force et la capacité de résistance de l'alliance ont été très récemment démontrées avec le début du déploiement des missiles à moyenne portée destiné à rétablir l'équilibre nucléaire en Europe. Les alliés sont allés de l'avant malgré les menaces et l'intimidation sans précédent exercées par les Soviétiques. Espérons que ceux-ci ont appris que la négociation servira mieux leurs intérêts que les tentatives de soumettre par la peur les démocraties occidentales. J'espère que tous les alliés occidentaux feront plus pour renforcer leur défense. Je me réjouis de tous les pas accomplis à cet égard et espère que cela convaincra un jour les Soviétiques que le chemin d'un monde meilleur et plus sûr passe par des accords sur la réduction des armements.

» En ce qui concerne les Etats-Unis, notre engagement pour la défense de l'Europe demeure inébranlable. En fait, nous avons fait et continuerons à faire les pas nécessaires pour la renforcer. Le président Mitterrand et moi-même avons eu de nombreuses discussions sur la défense occidentale, et je me félicite de son courage et de son indépendance dans la conduite des affaires, de son solide sens des responsabilités. Nous discuterons cette semaine de cette question et de nombreux autres problèmes d'importance, dont le prochain sommet économique de Londres et les questions économiques internationales.

— A en croire les sondages, M. Hart serait pour vous un adversaire plus difficile que M. Mondale dans l'élection de novembre. Est-ce votre avis ?

— Eh bien, je crois que je peux comprendre l'intérêt manifesté pour une personnalité nouvelle. Mais il est trop tôt pour réellement désigner un coureur de tête dans cette compétition. Ayant moi-même été candidat dans plusieurs séries de primaires, je sais que le chemin est long. En tout état de cause, j'ai toujours considéré que nous devrions faire porter la discussion sur nos propres réalisations et ne pas fonder notre campagne sur la personnalité de l'adversaire et ses déclarations. Je pense que les Américains verront la différence et porteront un jugement sensé sur ce qui est le mieux pour notre pays. »

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE DE LAUSANNE SUR LE LIBAN

Le projet de compromis est remis en cause par l'ancien président Soleiman Frangié

De notre envoyé spécial

Lausanne. — Une phrase a suffi pour torpiller l'accord qui était sur le point d'être conclu, lundi soir 19 mars, entre les diverses factions en conflit au Liban : *« Je n'accepterai jamais que le rôle du président maronite de la République soit réduit à celui d'un planton ! »*, déclarait l'ex-président Soleiman Frangié, avant de s'opposer aux *« pouvoirs exorbitants »* que l'on s'apprêtait à accorder au chef du gouvernement (de confession sunnite).

Il est vrai que les parties intéressées — sauf les représentants sunnites — n'avaient pas de quoi pavoiser. Mais elles s'étaient résignées à un compromis qui leur donnait malgré tout partiellement satisfaction. M. Nabih Berri et Walid Joumblatt, les chefs respectifs des mouvements chiite et druze, pouvaient se prévaloir notamment de l'abolition du confessionnalisme dans l'administration civile (sauf pour les postes-clés) ; la suppression sur les cartes d'identité de la religion de leur détenteur (1) ; l'exaltation de la résistance nationale dans le sud du Liban ; et le recours au Conseil de sécurité pour obtenir l'évacuation des troupes israéliennes.

Le Front libanais, représenté par MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, avait obtenu, pour sa part, que le système politique en vigueur depuis 1943 soit *grosso modo* maintenu et que, en prime, une large décentralisation administrative préfigure l'autonomie des chrétiens dans les régions où ils sont majoritaires.

Mais les grands gagnants de l'épreuve étaient sans conteste les chefs de la communauté sunnite. Jouant habilement sur les contradictions internes de la société libanaise, épaulés discrètement à la fois par les Saoudiens et les chefs maronites — unis dans leur souci de contenir le *« déferlement chiite »*, — ils avaient obtenu le renforcement des pouvoirs du président du Conseil (obligatoirement sunnite) au détriment de ceux du président de la République (maronite). Ce dernier devait aussi céder une partie de ses prérogatives au Parlement (présidé par un chiite) devant lequel le gouvernement serait à l'avenir responsable.

MM. Berri et Joumblatt se considéraient comme les grands perdants. Ils n'avaient pas atteint leur *« unique objectif »* : l'abolition du confessionnalisme, en particulier au Parlement, plus que jamais source du pouvoir politique. M. Joumblatt, le chef du Parti socialiste progressiste, paraissait néanmoins prêt à souscrire à ce *« marché de dupes »*. Il n'avait d'ailleurs pas le choix, soupirait-il, après le *« double lâchage »*, d'une part, des dirigeants sunnites, et, d'autre part, de M. Soleiman Frangié, *« dont le seul souci est de se livrer à une surenchère destinée à évincer ses rivaux, MM. Pierre Gemayel et Camille Chamoun, de la direction de la communauté maronite »*.

Réponse du berger à la bergère : M. Frangié annonçait peu après, par le truchement de son porte-parole M. Georges Farchakh, qu'il ne se considérait plus membre du Front du salut national (opposition) qui *« a cessé d'exister »*. Accusant ses anciens partenaires d'avoir trahi le *« programme commun »* qui ne prévoyait nullement, selon lui, l'abolition du confessionnalisme, il se comporterait désormais en cavalier seul. Le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam était loin de penser que son allié le plus fiable allait lui faire faux bond et saboter le projet d'accord parrainé par la Syrie.

Une vive polémique

« C'est la séance de clôture », confiait-on aux journalistes au moment où le président Amine Gemayel lisait, avec une satisfaction évidente, la *« déclaration finale »*. On s'attendait à *« quelques remaniements de forme, pas plus »*, quand M. Soleiman Frangié, prenant le premier la parole, tonna, en direction des autres dirigeants maronites : *« Libre à vous de capituler ! Pour ma part, je continuerai à défendre jusqu'au dernier souffle les droits de ma communauté. Je n'accepterai jamais, vous entendez : jamais, que le rôle du président maronite de la République soit réduit à celui d'un planton ! »*

Après un silence embarrassé, M. Camille Chamoun, le président du Front libanais, emboîta le pas à son vieil adversaire. Son partenaire, M. Pierre Gemayel, qui avait lui aussi donné à M. Khaddam des assurances préalables qu'il voterait en faveur du projet d'accord, observa le silence. Une vive polémique s'engagea, à la plus grande satisfaction de MM. Berri et Joumblatt, entre M. Frangié et les dirigeants sunnites, MM. Salam et Karamé. Ce dernier était destiné à présider le gouvernement d'union nationale, qui devait être annoncé à l'issue de la séance. Avant que Celle-ci ne soit *« ajournée pour de nouvelles consultations »* sur la requête du président Gemayel, M. Berri parvint à interpeller les participants sur un ton rageur : *« Vous n'avez là que ce que vous méritez ! On ne peut tout à la fois se jeter sur les dépouilles du Liban pour les dévorer et échapper à la puanteur des cadavres ! »*

Livide, M. Khaddam rétorqua avec dépit : *« Toutes mes félicitations, Nabih, vous avez gagné ! »* En quittant la salle de conférence, le chef chiite lança au « médiateur » syrien : *« Puisqu'ils ont choisi de ne pas abolir le confessionnalisme, il ne faudrait pas qu'ils s'attendent que je me désintéresse de la répartition équitable des poste-clés. Si l'on vous demande ce que Nabih Berri cherche à obtenir, dites que le chef de la plus grande communauté du Liban, la mienne, revendique désormais la présidence de la République... »*

La boutade n'était pas gratuite. M. Berri venait d'apprendre que l'existence du gouvernement de M. Shamir était menacée. La disparition, de la scène politique israélienne, des architectes de l'opération Paix en Galilée, disait-on dans son entourage, allait forcément *« affaiblir leurs alliés, les ultras du Front libanais »*. Plus que jamais, ajoutait-on, il ne fallait pas miser sur la *« complaisance »* du mouvement chiite.

ERIC ROULEAU.

(1) *NDRL. — Une telle décision a déjà été prise, en février 1979, sous le président Sarkis, mais depuis lors l'Etat libanais n'a plus délivré de nouvelles pièces d'identité.*

M. BERRI ET LES JOURNALISTES ISRAÉLIENS

(De notre correspondant.)

Lausanne. — Le chef du département fédéral des affaires étrangères, M. Pierre Aubert, a dépêché son porte-parole à la réunion interlibanaise de Lausanne pour s'enquérir des circonstances exactes d'un incident survenu à la fin de la semaine dernière, quand trois journalistes israéliens ont été expulsés d'une conférence de presse donnée dans ses appartements par M. Nabih Berri, chef du mouvement chiite Amal.

Dans un télégramme adressé aux autorités helvétiques, les journalistes israéliens accrédités à la conférence avaient protesté contre *« cette discrimination inadmissible envers des représentants de la presse dans un pays démocratique »*. Après s'être entretenu de cet incident avec l'ambassadeur du Liban en Suisse, le porte-parole de M. Aubert a cherché à le minimiser, mais les autorités de Berne ont laissé entendre qu'elles ne manqueraient pas de réagir si de tels faits devaient se reproduire. Commentant cette affaire, la *Tribune de Lausanne* écrit que les libertés élémentaires ne sauraient *« être foulées aux pieds de manière aussi scandaleuse sur sol helvétique »*.

J.-C. B.

M. JOUMBLATT : Des milliers de nouvelles victimes

M. Walid Joumblatt, chef druze du Parti socialiste progressiste, a laissé entendre mardi 20 mars, que la conférence de Lausanne se terminait sur un échec et a annoncé qu'il partirait dans l'après-midi.

Le dirigeant druze a déclaré : *« C'est une triste journée pour le Liban. Je m'attends qu'il y aura des milliers de nouvelles victimes. »*

Il a accusé son ex-allié au sein du Front de salut national, M. Soleimane Frangié, d'avoir empêché la conférence d'aboutir à un compromis en rejetant lundi soir un projet de document final qui semblait pouvoir recueillir un consensus. — *(A.F.P.)*



ASIE

Inde

La grève « illimitée » des dockers a donné lieu à de graves affrontements

Six morts, des centaines de blessés

De notre correspondant

New-Delhi. – Six personnes, dont cinq policiers, ont été tué, lundi 19 mars, dans le port de Paradip, situé dans l'Etat de l'Orissa, sur la côte est, au cours d'affrontements violents entre forces de l'ordre et dockers grévistes. Les échauffourées, qui ont fait plusieurs centaines de blessés et provoqué l'arrestation d'environ cent vingt personnes, auraient initialement éclaté entre grévistes et non-grévistes.

Plus d'un millier de dockers en grève se seraient ensuite retournés contre la police, appelée en renfort sur les lieux. Le secrétaire général de l'une des quatre grandes fédérations syndicales portuaires du pays, M. K. Pandhe, a demandé l'ouverture immédiate d'une enquête judiciaire. Selon lui, les incidents ont éclaté quand la direction du port de Paradip a cherché à briser la grève en appelant à la rescousse plusieurs centaines de dockers contractuels, étrangers au mouvement national de revendication.

Le port de Paradip, dans la baie du Bengale, est le plus petit des dix grands ports indiens paralysés par la grève « illimitée » déclenchée vendredi 16 mars et suivie par environ trois cent mille dockers dans l'ensemble du pays. Déclaré illégale par le gouvernement de Mme Gandhi, pour qui toutes les possibilités de négociation prévues par la loi n'ont pas été épuisées, l'arrêt général du travail commence à perturber sérieusement la vie économique du pays.

Les grévistes, qui revendiquent l'alignement de leurs salaires sur ceux des ouvriers sidérurgistes du secteur public (soit une hausse de 32 %, alors que le gouvernement leur offre 15 % d'augmentation globale), ont cependant mis en place, dès le début du conflit, un « service minimal » pour le déchargement des denrées périssables, des matériels de la défense et des produits pétroliers. Le service aux passagers maritimes est également assuré.

A l'appel du chef du gouvernement du Tamil Nadu, les dockers ont également facilité, lundi, le déchargement d'un cargo de 23 000 tonnes de charbon nécessaire à l'alimentation de la centrale thermique de Tuticorin, à la pointe sud de l'Inde. En revanche, quatre des treize unités nationalisées du complexe chimique (fertiliseurs) de Cochin, dans le Kerala, ont dû cesser leurs activités faute de sulfure. Le bateau chargé de son approvisionnement a été renvoyé au large avec sa cargaison de 16 000 tonnes.

Dans la plupart des grands ports, comme Bombay, Calcutta, Cochin, Madras, Mangalore, Kandla et Visakhapatnam, la marine nationale a été mise en état d'alerte et se tient prête à intervenir au cas où un accord, pour l'heure improbable, ne pourrait être signé rapidement entre les fédérations syndicales et les pouvoirs publics. Ces derniers jugent *« déraisonnables et irréalistes »* les revendications des dockers. Ils font valoir, notamment, que l'accroissement du trafic portuaire sur lequel s'appuie les demandes syndicales (100 millions de tonnes traitées en 1983 contre 70 millions de tonnes en 1978) est essentiellement liée à une mécanisation accrue, et coûteuse, du travail, et non à une amélioration de la productivité des dockers. Ceux-ci demandent une meilleure répartition des bénéfices, une augmentation générale des tarifs applicables aux usagers (les prix indiens seraient comparativement très bas), la reprise de l'embauche sur les docks et l'intégration de plusieurs milliers de contractuels.

PATRICE CLAUDE.

Afghanistan

Selon la « Pravda »

L'ARMÉE RÉGULIÈRE AURAIT EMPÊCHÉ LA CRÉATION D'UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE

Moscou *(Reuter)*. – L'armée régulière afghane a mis en déroute une force de trois mille « rebelles » afghans qui tentaient de constituer un gouvernement provisoire soutenu par les Etats-Unis dans une *« zone libérée »*, à proximité de la frontière pakistanaise, *a rapporté la Pravda*, le lundi 19 mars.

L'organe du Parti communiste soviétique précise que six cents « rebelles » ont été tués au cours des combats pour le contrôle de la ville de garnison d'Urgun, *à la fin de l'an* dernier, et attribue cette victoire aux seules forces régulières afghanes.

Environ 105 000 soldats soviétiques se trouvent en Afghanistan et appuient l'armée régulière, sévèrement affaiblie par les pertes au combat et les désertions.

Cet article, le dernier en date d'une série de récits sur la guerre en Afghanistan, paraît destiné à montrer que l'armée afghane est capable à elle seule de se mesurer aux rebelles, estiment des diplomates occidentaux à Moscou.

La *Pravda* précise que la CIA avait fait pression sur les *« chefs de bande de la contre-révolution afghane retranchés au Pakistan »* pour qu'ils forment un gouvernement provisoire dans une *« zone libérée »* autour d'Urgun. *« On leur avait promis la reconnaissance immédiate de ce gouvernement fantoche, ainsi que l'aide rapide des Etats-Unis et de leurs alliés »*, poursuit le journal soviétique.

Plus de trois mille *« bandits »* s'étaient infiltrés par la frontière pakistanaise dans la province de Paktia et avaient tenté à deux reprises de prendre Urgun. Toujours selon la *Pravda*, l'armée afghane a pénétré dans la vallée d'Urgun en franchissant des cols enneigés et, en dépit des embuscades tendues par les *« contre-révolutionnaires »*, elle a saisi des canons anti-aériens et d'autres armes, dont certaines fabriquées en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en Chine. *« Les soldats afghans ont démontré qu'ils pouvaient s'atteler à des tâches complexes requérant une grande habileté militaire et du courage »*, poursuit le journal.

Vietnam

UNE VINGTAINE DE RELIGIEUSES AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉES

Les relations entre les autorités de Hanoï et les milieux catholiques du Vietnam sont en train de se détériorer gravement. Selon *Témoignage chrétien* – qui rapporte les faits dans son dernier numéro, daté du 19 au 25 mars 1984, – la police a effectué récemment un raid à Can-Tho, ville de la province du Mékong, dans la maison provinciale des Sœurs de la Providence. Vingt et une religieuses – dont le domicile légal n'est pas à Can-Tho en raison des activités qu'elles exercent régulièrement à l'extérieur de la maison provinciale – ont alors été arrêtées et emprisonnées.

« Le couvent, rapporte Pierre Vilain dans *Témoignage chrétien, a été visité de fond en comble, une vingtaine de femmes-policiers ayant rejoint leurs collègues masculins pour fouiller les sœurs de Can-Tho. Les autorités ont ensuite fait venir les étudiants pour montrer à ceux-ci leurs « prises » : des journaux et des revues de la presse chrétienne française, des bibles, des livres de théologie. »*

AFRIQUE

Tunisie

Des mesures sont adoptées en faveur de l'emploi et de la jeunesse

De notre correspondant

Tunis. – La Chambre des députés a voté, samedi 17 mars, la loi de finances complémentaire qui a entraîné l'annulation des augmentations du prix du pain et des produits céréaliers, qui figuraient initialement dans le budget.

Les mesures arrêtées pour compenser les 106 millions de dinars (1) qu'a coûté cette décision (*le Monde* du 9 mars) évitent de frapper les produits de première nécessité, et leur impact sur l'indice des prix se limiterait, selon le gouvernement, à un taux de 2,36 %. Si les couches les plus déshéritées de la population ne devraient pas en souffrir exagérément, elles seront probablement dures à supporter pour nombre de Tunisiens pas vraiment fortunés, mais dont le niveau de vie n'a cessé de s'améliorer ces dernières années, et aux besoins de plus en plus exigeants.

Cette mobilisation de recettes supplémentaires porte, entre autres, sur l'augmentation de la contribution spéciale de solidarité (20% d'imposition en plus pour la patente, 5% pour les salaires notamment), sur un relèvement des tarifs douaniers pour les produits dits de luxe (certains atteindront désormais 400%), sur l'instauration d'une taxe de 30% sur les voyages à l'étranger et sur le rajustement des prix de certains produits, dont les vins et spiritueux qu'il faudra payer jusqu'à 118% plus cher, ce qui satisfaira sans doute les partisans d'une application plus stricte des principes du Coran, mais n'aidera pas le tourisme. Les carburants et les tabacs avaient déjà été augmentés en février. En outre, les dépenses de l'Etat subiront diverses compressions.

D'autre part, le gouvernement a fait adopter toute une série de dispositions en faveur de l'emploi et de la jeunesse, dont une grande partie – souvent sans travail – était précisément descendue dans la rue lors des émeutes de décembre et janvier. Cinquante mille emplois devront être créés cette année, contre quarante-trois mille en 1983. Un accroissement de 19 millions de dinars du budget initial a été prévu pour le financement de programmes de développement rural et l'ouverture de nouveaux chantiers nationaux et régionaux; 13 millions de dinars seront affectés à l'emploi des jeunes, en particulier de ceux résidant dans les zones rurales communales, à leur formation et à leur apprentissage.

Ce souci d'une meilleure intégration dans les différents secteurs d'activité de la jeunesse qui, se sentant souvent exclue de la nouvelle société, a tendance à la rejeter avec de plus en plus de virulence, quand ce n'est pas de violence, a été exprimé à maintes reprises, surtout depuis deux mois, par le gouvernement. Tout récemment encore, en installant dans ses fonctions le nouveau directeur du Parti socialiste destourien, le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a beaucoup insisté sur la nécessité d'une adéquation *« entre les idées, les programmes et les choix, d'une part, et la jeunesse et ses préoccupations, d'autre part »*.

Le cas de M. Guiga

Avant de se prononcer sur les nouvelles dispositions budgétaires, la Chambre des députés avait désigné parmi ses membres les quatre juges et leurs trois suppléants qui seront appelés à siéger à la Haute Cour de justice pour se prononcer sur le cas de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga – toujours à l'étranger – et de certains de ses collaborateurs (*le Monde* du 15 mars). Expliquant, dans un message adressé aux députés, les raisons qui l'ont conduit à déférer M. Guiga devant cette juridiction sous l'accusation de haute trahison, le président Bourguiba *affirme que* celui-ci l'a *« délibérément induit en erreur »*.

« En faisant prévaloir ses intérêts personnels sur les intérêts supérieurs du pays, déclare-t-il, *il a sciemment porté préjudice à ce dernier et au prestige de l'Etat. »* Dans ce document, qui relate longuement le déroulement des « émeutes du pain » (dont le bilan officiel et définitif s'établit à 84 morts et 938 blessés, dont 590 civils et 348 membres des forces de l'ordre), il affirme notamment que *« le commandement des forces de police a sciemment paralysé l'action de ses agents »* et que *« la responsabilité en incombe en premier lieu à l'ancien ministre de l'intérieur »* (2).

Intervenant par la suite, et tout en affirmant que le fait de saisir la justice de cette affaire *« ne procède pas de la recherche de bouc émissaire ou d'un règlement de comptes mais d'une position vis-à-vis de l'histoire »*, M. Mzali a précisé ces accusations. *« Des hommes au pouvoir ont mis à profit leur position pour semer les désordres et pousser le chef de l'Etat à changer le gouvernement actuel »*, a-t-il dit en substance, avant de dénoncer les *« comploteurs »* qui ont utilisé la colère populaire alors qu'ils étaient en mesure de la prévenir.

Le premier ministre a fait un parallèle entre l'explosion du début de l'année, *« qui n'est pas une crise économique mais politique »*, et les remous sociaux de 1977 ayant précédé les événements sanglants du 26 janvier 1978 et qui visaient à saper le régime. Toutefois, non seulement il n'a pas mis en cause la direction de la centrale ouvrière, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), déjà en place il y a six ans, mais il s'est félicité de ses dernières prises de position contre les récentes grèves sauvages qui ont éclaté dans divers secteurs. Les dirigeants de la centrale, contestés de plus en plus ouvertement par de jeunes syndicalistes, ont en effet décidé qu'aucun secteur syndical ne pourrait désormais déclencher de grève sans l'accord du bureau exécutif, seul habilité à juger de leur opportunité.

MICHEL DEURÉ.

(1) Un dinar vaut 11,40 F.

(2) Ces conclusions sont tirées par M. Bourguiba du rapport de la commission d'enquête constituée après les émeutes.

● *Saisies de journaux.* – Deux nouvelles publications ont été saisies par les autorités tunisiennes. L'hebdomadaire indépendant *Réalités* et l'organe du Mouvement de l'unité populaire-II, *Al Wihda*. Cette mesure, comme celle qui avait frappé voici deux semaines le journal des démocrates socialistes, *Al Mostaqbal*, aurait été prise principalement pour la publication d'un communiqué d'un mouvement politique non reconnu (en l'occurrence, celui de la tendance islamique, MTI). Selon les membres du comité d'information du MTI, le communiqué en cause protestait contre les arrestations, à la suite des événements de janvier, de militants sympathisants islamistes, qui seraient au nombre d'une cinquantaine. Il était aussi affirmé dans le texte que le mouvement était attaché *« à la légalité et à la voie démocratique »*. – *(Corresp.)*

Algérie

La visite de M. Sekou Touré

Le dossier du Sahara occidental reste prioritaire avant le sommet de l'OUA

De notre correspondant

Alger. – Venant de Fès, où il était l'hôte du roi Hassan II, M. Sekou Touré est arrivé à Alger, le dimanche 18 mars, pour *« une visite de travail et d'amitié »* de deux jours. Longtemps glaciales, les relations algéro-guinéennes s'étaient un peu dégelées il y a quelques mois, à l'occasion de visites de parlementaires. En venant s'entretenir avec le président Chadli, le chef de l'Etat guinéen commence ses grandes manœuvres pour la tenue du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) prévu en mai à Conakry.

Jusqu'à présent, M. Sekou Touré a soutenu les vues marocaines à propos du Sahara occidental. La réussite des sommets de l'OUA étant toujours une affaire d'honneur et de prestige pour les présidents des pays hôtes, il est naturel qu'une concertation s'amorce avec l'Algérie, dont l'absence à la rencontre de Conakry constituerait dès le départ un sérieux handicap.

Dans une courte déclaration à son arrivée, M. Sekou Touré a dit qu'il venait s'entretenir des problèmes africains et *« de la consolidation des bases de l'unité africaine »* sans évoquer explicitement le conflit saharien. Tout l'art consiste à trouver suffisamment de *« points de convergence »* pour que le sommet puisse au moins s'ouvrir sans que se pose de nouveau la question du quorum.

L'Algérie compte sur l'évolution de pays tels que le Sénégal et la Tunisie pour l'élaboration d'un *« compromis »* conforme à ses vœux.

La visite de M. Sekou Touré coïncide, d'autre part, avec l'ouverture, ce mardi 20 mars, de la septième conférence de l'Union des parlements africains. Vingt-sept pays africains ayant au moins une Assemblée nationale, à défaut de plusieurs partis pour s'y exprimer, adhèrent à cette union. L'Algérie a demandé l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour. Il s'agit du *« rôle des Parlements africains dans la concrétisation des décisions et recommandations de l'OUA »*.

Enfin, selon des sources diplomatiques, le Polisario a reçu des propositions de livraison de matériel militaire par l'Iran. A l'issue d'une visite à Alger, la semaine dernière, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a déclaré qu'il avait parlé avec ses hôtes algériens des moyens de donner un prolongement économique à des relations politiques déjà excellentes. Il n'est pas impossible qu'il ait été accessoirement question de l'offre de l'Iran au Polisario.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Angola

La volonté de Cuba de se « désengager » apparaît de plus en plus nettement

Le président angolais, M. José Eduardo Dos Santos, devait regagner Luanda, mardi 20 mars, à l'issue d'un séjour de quatre jours à Cuba, au cours duquel il s'est entretenu avec M. Fidel Castro des raisons et des implications de l'accord passé en février dernier, à Lusaka, par l'Angola avec la République Sud-Africaine, ainsi que d'un éventuel retrait des troupes cubaines d'Angola (*le Monde* du 17 mars). Sur ce dernier point, les deux chefs d'Etat ont rendu public, lundi soir, à La Havane, un communiqué commun énonçant trois conditions pour ce retrait : 1) *« Retrait de toutes les troupes sud-africaines qui se trouvent sur le territoire angolais ;* 2) *Stricte application de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'accession de la Namibie à l'indépendance ;* 3) *Arrêt de toute agression et de toute menace d'agression contre l'Angola de la part de l'Afrique du Sud, des Etats-Unis et de leurs alliés, et cessation de toute aide de ces derniers pays à l'organisation UNITA, qui lutte contre le régime angolais. »*

Les deux parties soulignent que l'acceptation de ces exigences *« signifierait le respect des normes du droit international et de la charte des Nations unies, ainsi que l'acceptation des nombreuses résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, du Mouvement des non-alignés et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) »*. Le gouvernement de Luanda a, d'autre part, exprimé à Cuba *« sa gratitude éternelle pour l'aide internationaliste accordée depuis deux décennies par le peuple cubain »* (à l'Angola). Enfin, la déclaration conjointe indique que les deux pays estiment que leur initiative servira de *« base à la paix en Afrique australe »*. – *(AFP, Reuter, AP, UPI.)*

Le communiqué signé par MM. Fidel Castro et Dos Santos n'apporte, quant au fond, aucun élément nouveau pour mettre fin au conflit opposant Pretoria à Luanda et faire avancer le règlement de la question namibienne. Sur le terrain, depuis la réunion, le 25 février, à Cuvelai (sud de l'Angola), de la commission bilatérale de surveillance du cessez-le-feu, les patrouilles mixtes s'acquittent – tant bien que mal – de leur mission (sur le territoire namibien, des combattants de la SWAPO se heurtent toujours aux forces de sécurité). Sur le plan diplomatique, depuis le rejet par l'Angola et la SWAPO de la proposition sud-africaine consistant à organiser une conférence réunissant toutes les parties concernées (y compris l'UNITA, ce que refusent Luanda et la SWAPO), les négociations sont, officiellement, gelées. Les trois conditions posées par MM. Fidel Castro et Dos Santos n'apportent rien de nouveau, dans la mesure où Pretoria exige toujours comme condition de l'application de la résolution 435 le retrait des troupes cubaines, alors que Luanda et La Havane exigent la mise en application du processus d'indépendance de la Namibie et le départ de toutes les troupes sud-africaines (qui a commencé) comme condition du retrait cubain d'Angola. Bref, pour le moment, c'est un dialogue de sourds, chacun attendant de l'autre qu'il fasse le premier pas.

L'initiative angolo-cubaine confirme néanmoins la volonté de La Havane de se « désengager » à terme du front angolais. Le rappel des trois conditions « historiques » est là pour « habiller » en quelque sorte l'évolution de la diplomatie cubaine. Certes, La Havane retire de substantiels bénéfices financiers de son soutien armé à Luanda. Mais, outre qu'elle a le sentiment de ne pas être très soutenue dans son « devoir internationaliste » par l'Union soviétique en Afrique, elle doit faire face, sur le plan intérieur, à une réticence de plus en plus grande de la jeunesse cubaine à aller se faire tuer pour soutenir des régimes africains en place. A elle seule, cette donnée nouvelle peut peser sensiblement dans la poursuite des négociations entre Pretoria et le gouvernement angolais, au sein duquel certaines tendances estiment qu'il est réaliste de penser que Luanda sera amené, un jour ou l'autre, à négocier avec l'UNITA. – L. Z.

● *Luanda refusera « toujours » tout dialogue avec l'UNITA.* – Les autorités angolaises se refuseront toujours à composer avec les opposants armés de l'UNITA, a-t-on indiqué, dimanche 18 mars, à Luanda, de sources autorisées. Luanda se déclare, en revanche, prêt à *« accueillir »* les membres du Mouvement de M. Jonas Savimbi *« désireux de se rallier »*.

AMÉRIQUES

Brésil

PARTISAN DE L'ÉLECTION DIRECTE DU PRÉSIDENT

Le ministre de la marine donne sa démission

Le ministre de la marine du Brésil, l'amiral Maximiano da Fonseca, a donné sa démission le lundi 19 mars. Il est le premier ministre militaire du gouvernement Figueiredo à quitter ses fonctions. Officiellement, il a pris sa décision pour des *« raisons personnelles »*. Mais, sur place, on pense qu'il s'agit de la première crise ouverte au sein du pouvoir par le problème de la succession. C'est ce que rapporte l'AFP de Brasilia.

L'amiral da Fonseca, soixante-cinq ans, était un ami personnel du président de la République, le général Figueiredo. Il avait appuyé sa politique d'ouverture. Logique avec cette position, il s'était prononcé en faveur de l'élection au suffrage direct du prochain président, qui prendra ses fonctions dans un an. Or le chef de l'Etat est partisan, lui, du système établi par le régime militaire : l'élection au suffrage indirect, par un collège électoral restreint, où le gouvernement détient la majorité. Il l'a répété récemment dans une interview à plusieurs chaînes de télévision et de radio : *« C'est la norme constitutionnelle*, a-t-il expliqué. *Ainsi, le changement que tant de personnes souhaitent se fera dans la tranquillité. »*

Mais la Constitution peut être amendée. Un député de l'opposition, M. Dante de Oliveira, a déposé une proposition dans ce sens. Le Congrès doit se prononcer le 25 avril. L'opposition a lancé dans la rue des millions de manifestants pour influencer son vote. Il faut deux tiers des voix pour que l'amendement soit adopté. Comme l'opposition ne dispose que d'une très courte majorité à la Chambre des députés, et qu'elle est minoritaire au Sénat, elle compte sur des défections dans les rangs du parti officiel. Il semble qu'il y en aura. La campagne a déjà produit son effet.

Le vice-président lui-même, M. Aureliano Chaves, s'est déclaré pour l'« élection directe ». Il est vrai qu'il pourrait en être le bénéficiaire. Candidat à la présidence, il rallie sur son nom une partie de l'establishment militaire, de l'opposition, des milieux d'affaires, ainsi que des gouverneurs du parti gouvernemental. Mais les éléments les plus *fermés du système — notamment*, dit-on, le chef des services secrets, le général Medeiros — s'en tiennent à la procédure actuelle, qui leur permet de contrôler la passation de pouvoirs. C'est ce qui a provoqué, sans doute, la démission du ministre de la marine, qui sera remplacé à son poste par l'amiral Alfredo Karam, jusqu'à présent commandant du district naval de Rio-de-Janeiro.

Les partisans de l'élection directe viennent de recevoir un renfort de poids avec Pelé, le célèbre joueur de football, qui a adhéré à la campagne de l'opposition.

Uruguay

Ancien candidat de la gauche aux élections

LE GÉNÉRAL SEREGNI A ÉTÉ LIBÉRÉ APRÈS HUIT ANNÉES DE DÉTENTION

C'est l'un des plus célèbres prisonniers politiques d'Amérique latine qui a été libéré le lundi 19 mars en Uruguay. Après avoir passé huit ans dans les geôles de Montevideo, le général Liber Seregni, candidat de la gauche aux dernières élections démocratiques qui ont eu lieu dans son pays, celles de 1971, a retrouvé enfin la liberté. Aussitôt que la nouvelle a été annoncée à la radio, des milliers de personnes se sont rassemblées devant son domicile, dans la banlieue de la capitale. Le général, qui est âgé de soixante-sept ans, est apparu plusieurs fois au balcon pour répondre aux acclamations de la foule. Celle-ci a vite transformé sa joie en manifestation antigouvernementale. Elle a crié des slogans hostiles aux militaires qui dirigent le pays.

Le général a pris la parole pour inviter ses partisans à *« rentrer tranquillement à la maison »* et souhaiter une *« amnistie élargie ainsi que la levée des interdictions qui pèsent sur les partis et les hommes »*. L'un de ses avocats, Me Hector Clavijo, a déclaré que l'ancien prisonnier pourrait se déplacer librement mais qu'il lui serait interdit de voter ou d'occuper un poste officiel pendant deux ans. Or des élections sont prévues en novembre prochain : elles doivent normalement préparer le retour de l'Uruguay à la démocratie.

Trajet étonnant que celui de cet homme qui a été d'abord un militant du parti Colorado, la formation officielle, et qui, général à quarante-sept ans, a occupé les plus hautes responsabilités militaires, puisqu'il a commandé la région de Montevideo.

La crise qui se produit à la fin des années 60 dans ce qui fut autrefois la « Suisse » de l'Amérique latine favorise son évolution. Un mouvement de guérilla, celui des Tupamaros, se lance dans l'action directe contre le pouvoir. Ils multiplient les enlèvements de personnalités et les attaques de banques. L'armée est chargée de la répression. En 1968, le général demande à être mis à la retraite pour protester contre le rôle qu'on fait jouer à ses compagnons d'armes. Trois ans plus tard, il préside une coalition formée par les communistes, les socialistes et les démocrates-chrétiens, le Frente amplio (Front élargi). Candidat du Front à la présidence de la République lors des élections du 28 novembre 1971, il présente un programme nationaliste et dirigiste, qui lui semble une solution de rechange aux revendications révolutionnaires, mais confuses, des Tupamaros.

Etatisation des banques privées et des entreprises d'exportation, amnistie aux prisonniers politiques (donc aux guérilleros emprisonnés), reprise des relations avec Cuba : telles sont certaines des propositions du Front élargi, qui ne suscite pas la passion de l'électorat : il n'obtient que 18 % des voix.

Le vainqueur du scrutin est un homme du parti Colorado, M. Juan Maria Bordaberry, qui, deux ans plus tard, sous la pression des militaires, dissout le Parlement. Le général Seregni participe à une manifestation contre ce coup de force. Il est arrêté, mis en cellule pendant huit mois, privé de tout contact avec l'extérieur. En novembre 1974, après avoir passé seize mois en prison, il est mis en liberté provisoire, et assigné à résidence. Il préfère à l'exil, et malgré les menaces contre sa vie, la résistance sur place. En 1976, il est de nouveau incarcéré. Il est jugé deux ans plus tard par un tribunal militaire dont les membres lui ont toujours été hostiles. Ceux-ci le condamnent à quatorze ans de prison pour *« atteinte à la Constitution »* et *« assistance à une organisation subversive »* — des charges dont des juristes du monde entier ont reconnu l'iniquité.

Il a subi depuis lors le traitement réservé à bien des détenus de la dictature uruguayenne : sévices, vexations morales, privation de sommeil, etc. De nombreuses personnalités sont intervenues en sa faveur. En 1980, M. Bernard Stasi, vice-président de l'Assemblée nationale, était allé à Montevideo à la tête d'une mission d'information qui n'avait pas été autorisée à voir le prisonnier. Récemment, M. Mitterrand avait reçu à l'Elysée la fille du général.

A TRAVERS LE MONDE

Chine

• **ACCORD SINO-SOVIETIQUE SUR LES FLEUVES FRONTALIERS.** — La Chine et l'Union soviétique sont parvenues, pour la septième fois consécutive, à un accord au cours de leurs négociations annuelles à propos de la navigation sur leurs fleuves frontaliers, rapporte l'agence Chine nouvelle. La négociation s'est tenue du 10 février au 15 mars dans la ville chinoise de Heihe, frontalière de l'Union soviétique. Les pourparlers sur la navigation fluviale, distincts des discussions sur la normalisation des relations entre Pékin et Moscou, qui ont repris en octobre 1982 et se tiennent actuellement dans la capitale soviétique, ont un caractère purement technique. — *(AFP.)*

Gabon

• **LIVRAISON DE CHARS BRÉSILIENS.** — Le président gabonais, M. Omar Bongo, a présidé, samedi 17 mars, à Libreville, la cérémonie de réception par les forces de sécurité gabonaises de chars amphibies Urutu, de fabrication brésilienne, dont disposera la garde présidentielle. Le président gabonais, à cette occasion, a appelé ses compatriotes à la vigilance pour décourager *« les projets en gestation »* visant à déstabiliser son régime. Les forces armées ont récemment reçu des orgues de Staline, dont le président Bongo s'est fait expliquer le maniement. — *(AFP.)*

Groenland

• **ÉLECTIONS ANTICIPÉES.** — Des élections anticipées auront lieu le 6 juin prochain pour renouveler l'assemblée locale du Groenland, le Landsting. Bien que la majorité et l'opposition aient fini par accepter les accords passés entre le Groenland et le Danemark d'une part, la CEE d'autre part, pour régler le sort de ce territoire autonome après sa sortie du Marché commun, le 1er janvier 1985, une motion de censure a été votée contre le gouvernement du pasteur Motzfeldt qui appartient au parti gauchisant Siumut. — *(Corresp.)*

Irlande du Nord

• ***INCULPATIONS APRÈS L'ATTENTAT CONTRE M. GERRY ADAMS.*** — Trois hommes ont été inculpés, lundi 19 mars, à Belfast, de tentative d'assassinat contre M. Gerry Adams, député républicain de Belfast et président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA (Armée républicaine irlandaise). L'un d'eux est également inculpé d'appartenance à une organisation illégale : le groupe protestant des Combattants pour la liberté de l'Ulster (UFF, Ulster Freedom Fighters). L'UFF avait revendiqué l'attentat perpétré mercredi dernier à Belfast au cours duquel M. Adams et deux de ses compagnons avaient été blessés (*le Monde* du 16 mars). M. Adams est sorti de l'hôpital lundi. — *(AFP.)*

Kenya

• **CONDAMNATION A MORT D'UN « PUTSCHISTE ».** — L'instigateur présumé du coup d'Etat avorté du 1er août 1982, le soldat de première classe Hezekiah Ochuka, de l'armée de l'air kenyane, qui est âgé de trente ans, a été condamné à mort — par pendaison, — lundi 19 mars, à Nairobi, par une cour martiale. A l'issue d'un procès qui a duré douze jours, M. Ochuka, qui a nié avoir pris la tête de cette tentative de coup d'Etat, a été reconnu coupable de trahison. Ce verdict doit être confirmé par la cour d'appel. Cette condamnation à mort est la douzième concernant des membres de l'aviation impliqués dans les événements d'août 1982. Le soulèvement de l'armée de l'air kenyane, écrasé en quelques heures par les forces loyales au président Arap Moi, avait fait cent cinquante-neuf morts. — *(AFP, Reuter.)*

Nigéria

• **LE BILAN DES ÉMEUTES DE YOLA.** — Les dégâts matériels occasionnés par les émeutes religieuses qui ont eu lieu à Yola (Etat du Gongola, nord-est du Nigéria), du 27 février au 5 mars, ont été estimés à 10 millions de naira (environ 13 millions de dollars), lundi 19 mars, par le gouverneur militaire du Gongola, le général Mohammadou Jega. Environ trente mille personnes, soit près de la moitié de la population de la région, sont sans abri ; près de deux mille immeubles ont été rasés et environ mille cinq cents autres ont été détruits au cours des affrontements. — *(AFP.)*

Suisse

• **LA SUISSE ET l'ONU.** — Le Conseil national suisse (Chambre basse) a approuvé, le jeudi 15 mars, par 112 voix contre 78, le principe de l'adhésion de la Confédération aux Nations unies. La proposition du gouvernement en ce sens a été approuvée par la plupart des députés de gauche, tandis que les radicaux et les démocrates-chrétiens se sont divisés et que la droite l'a rejetée. Il appartiendra ensuite au Conseil des Etats (Chambre haute) de se prononcer à son tour, mais la décision finale reviendra au corps électoral, qui sera consulté par référendum dans un délai de un ou deux ans. — *(Corresp.)*

URSS

• **NOUVEAU MINISTRE DE LA CONSTRUCTION INDUSTRIELLE.** — M. Youri Soloviev, cinquante-neuf ans, a été nommé ministre de la construction industrielle de l'URSS en remplacement de M. Alexandre Tokarev, a annoncé, samedi 3 mars, l'agence Tass. Ingénieur de formation, M. Soloviev, membre du comité central du PCUS et député du Soviet suprême, était, en 1978, premier secrétaire du PC de la ville de Leningrad après avoir été auparavant deuxième secrétaire de la région. — *(AFP.)*

CULTURA LATINA, 65, BOULEVARD DES INVALIDES, 75007 PARIS — TÉL. 734-94-29 — 734-86-83

HOMMAGE DE CULTURA LATINA A SON PREMIER PRÉSIDENT D'HONNEUR
JULIO CORTÁZAR

le mardi 20 mars 1984, chez Drouant,
à l'occasion de la remise du Grand Prix de Traduction Cultura Latina.
Poème de Julio Cortázar pour dix sérigraphies de Luis Tomasello, traduit de l'espagnol par Françoise Campo-Timal, édité par Maximilien Guiol, Paris, janvier 1984.

NEGRO EL DIEZ

Empieza por no ser. Por ser no. El caos es negro.
Como es negra la nada.
Nace la claridad, su gallo triza el cielo,
se esponjan los colores vanidosos.
Pero el negro se ahinca primigenio. Toda luz
en el carbón se abisma, en el basalto.
Les physiciens appellent corps noirs tous ceux qui
absorbent intégralement les radiations reçues.
Encyclopaedia Universalis.
Para mejor lanzarlos al asalto
del día (Goya pudo decirlo).
Socavón en la sangre, en la memoria,
lo negro sube a la palabra, es la tormenta
rabiosa de los odios y los celos :
Otelo el Blackamoor, el moro negro
siempre, para el lívido Yago.
Padre profundo, pez abisal de los orígenes,
retorno a qué comienzo,
Estigia contra el sol y sus espejos,
término de los cambios,
última estela de las mutaciones,
palabra *del silencio.*
Su palacio nocturno : el sueño, el párpado
sedosa guillotina del diurno pavorreal
para que solo las similitudes
desplieguen sus tapices de morado, de púrpura y de óxidos,
harem del negro, esperma de los sueños.
Se diría que le gusta que lo aplanen, lo
espatulen, lo tiendan en lisas superficies, como se hace aquí. Se
diría que ama ser el trampolín desde donde saltan los
colores, su callado sostén. Todo es mas contra el
negro ; todo es menos cuando falta.
Cedes a estas metamorfosis que una mano enamorada cumple
en ti, te llenas de ritmos, hendeduras, te vuelves tablero,
reloj de luna, muralla de aspilleras abiertas a lo que
acecha siempre del otro lado, *maquina* de contar cifras
fuera de las *cifras, astrolabio y portulano* para tierras
nunca abordadas, *mar petrificado en el* que resbala el
pez de la mirada.
Caballo negro de las pesadillas, hacha, del sacrificio,
tinta de la palabra escrita, pulmon del que diseña,
serigrafía de la noche, negro el diez : ruleta de la
muerte, que se juega viviendo.
Tu sombra espera tras de toda luz.

DIX ET NOIR

Il commence par n'être pas. Par être le non. Car noir est le chaos.
Noir aussi le néant.
La clarté apparaît, son coq fait éclater le ciel,
les couleurs vaniteuses se rengorgent.
Mais le noir se resserre premier né. La lumière toute
dans le charbon s'abîme, dans le basalte.
Les physiciens appellent corps noirs tous ceux qui
absorbent intégralement les radiations reçues.
Encyclopaedia Universalis.
Afin de les mieux lancer à l'assaut
du jour (Goya aurait pu *le dire*).
Galeries dans le sang, dans la mémoire,
le noir escalade le mot, il est la tempête
rageuse des haines et jalousies :
Othello le Blackamoor, le maure noir
à jamais, pour Yago le livide.
Père profond, *poisson abyssal des origines,*
retour à quel commencement,
Styx contre le soleil et ses miroirs,
frontière des changements,
stèle dernière des mutations,
parole du silence.
Son *nocturne palais* : le songe, la paupière
soyeuse guillotine du paon du jour
afin que les similitudes seules
étalent leurs tentures de mauves, de pourpres et de rouilles,
harem du noir, sperme des rêves.
Il se plaît dirait-on à ce qu'on l'aplanisse,
l'étende à la spatule,
l'étale en surfaces lisses, comme on le fait ici. Il aime
dirait-on à être le tremplin d'où les couleurs s'élancent,
leur silencieux support. Contre le noir tout est plus ;
lorsqu'il n'est pas tout est moins.
Tu cèdes à ces métamorphoses qu'une main amoureuse accomplit
en toi, tu t'emplis de rythmes, d'interstices,
tu te fais damier,
horloge de lune, muraille aux meurtrières ouvertes sur ce qui
guette sans cesse de l'autre côté,
machine à calculer des chiffres
hors des chiffres, astrolabe et portulan pour des terres
encore inabordées, océan pétrifié sur lequel glisse le
poisson du regard.
Cheval noir des cauchemars, hache du sacrifice,
encre de la parole écrite, poumon de celui qui dessine,
sérigraphie de la nuit, dix et noir : roulette de la mort
que l'on joue en vivant.
Ton ombre attend derrière toute lumière.

JULIO CORTÁZAR
(novembre 1983)

(Ce poème paraîtra avec d'autres inédits et études de Julio Cortázar dans « Amérique Latine » n° 17, avril 1984, 35, rue des Jeûneurs, 75002 Paris.

Swissair:

First Class, Business Class, Economy Class

dans tous ses avions.

Et sur son réseau mondial.

A partir du 25 mars 1984, sur l'ensemble du réseau Swissair et sur tous les avions de la compagnie, vous aurez le choix entre la First Class, la Business Class et l'Economy Class.

En optant pour la First Class, vous bénéficiez de services exclusifs. Au sol comme en vol. Guichets d'enregistrement spéciaux dans la plupart des aéroports, salons particuliers pour vous relaxer en toute quiétude, fauteuils de luxe "slumberettes" sur les DC-10 et B-747. Et sur tous les long-courriers, vous avez le choix entre trois menus gastronomiques, accompagnés bien entendu de vins réputés et servis par un personnel de bord dont la courtoisie est une seconde nature.

Autre hypothèse: en homme d'affaires qui se respecte, vous préférez la Business Class. Confort et efficacité avant tout. Sur les vols long-courriers vous pourrez, dès la réservation, choisir votre place: côté hublot ou côté couloir; zone fumeurs ou non-fumeurs. Et vous diriger ensuite directement vers les comptoirs d'enregistrement séparés où l'on vous remettra votre carte d'embarquement bleue. Il ne reste plus qu'à vous installer. Confortablement. Les nouveaux sièges sont profonds, larges et suffisamment espacés. Vous pourrez à loisir étaler vos documents ou déplier votre journal en tous sens sans risque de gêner le voisin. Ou encore écouter votre programme musical préféré en essayant le casque électro-dynamique désormais à votre disposition sur nos DC-10 et B-747. A moins que ce ne soit l'heure du repas. Prenez votre temps. Sur tous les long-courriers, chaque mets - de l'entrée au dessert - est servi séparément.

Grand voyageur qui choisissez l'Economy Class, vous avez raison. Les tarifs très avantageux de Swissair ne nuisent en rien à la qualité du service. Excepté sur les vols de courte durée, votre repas sera servi, selon notre tradition, dans une vaisselle en porcelaine, assortie de couverts et verres à vin dignes de ce nom.

Voilà pourquoi Swissair propose 3 classes à bord de tous ses avions, dans le monde entier.

La First Class pour les passagers qui apprécient le grand luxe d'un vol Swissair.

La Business Class pour les passagers qui apprécient le grand confort d'un vol Swissair.

Et l'Economy Class pour les passagers qui apprécient de voyager dans d'excellentes conditions à tarif réduit.



LE PRÉSIDENT DU RPR A FRANCE-INTER

M. Chirac roule pour lui

M. Jacques Chirac est, sans aucun doute possible, en campagne électorale. A-t-il, d'ailleurs, jamais cessé de l'être depuis son entrée en politique, ou tout au moins depuis l'année 1974, où il a commencé d'exercer des responsabilités nationales en devenant premier ministre ?

L'approche des élections européennes est une occasion pour lui d'intensifier son action. A peine revenu de Cannes et de Nice, samedi 17 mars, le maire de Paris est allé dimanche à Courbevoie devant les clubs Avenir et Liberté puis, lundi, participer à l'émission « Face au public » de France-Inter, avant de se rendre jeudi 22 mars à Rosny et à Gagny et de présider samedi 24 mars à Nogent-sur-Marne le congrès de la section « banques » du RPR. Enfin, le mardi 27 mars, il sera l'invité de l'émission « Politiques » de TF 1.

Toutes ces occasions, saisies ou recherchées, sont pour M. Chirac le moyen de conduire une campagne différente de celle que Mme Simone Veil entreprendra pour le scrutin du 17 juin. L'ancien premier ministre roule, pourrait-on dire, pour lui-même, et, lorsqu'il évoque l'opposition, il ne se réfère expressément ni au RPR, ni à l'UDF, ni à un autre mouvement. Sa référence réelle est plus vaste et moins formelle : il s'agit de tous ceux qui ne se reconnaissent pas, ou plus, dans « *la coalition socialiste-communiste* », c'est-à-dire « *tous les autres* », que Georges Pompidou distinguait naguère du seul Parti communiste.

Son ambition est plus réaliste que celle de M. Giscard d'Estaing : il se contenterait de rassembler, le moment venu, une majorité de Français sans prétendre à « *deux sur trois* », et espère seulement que, pour les européennes, Mme Veil obtienne plus de voix que celles, additionnées, des socialistes et des communistes.

En outre, M. Chirac occupe le champ laissé libre par la méditation littéraire de M. Giscard d'Estaing et par l'éloignement pris par M. Barre. Pic de La Mirandole du débat politique, le président du RPR a réponse à tout et réagit sur chaque sujet, quitte parfois à devoir rectifier son tir. C'est ainsi qu'après avoir, au micro de RMC, dénoncé « *la mainmise du pouvoir socialiste et communiste sur le cerveau de nos enfants* », il emboîte, tardivement, le pas à la gauche et demande un collectif budgétaire en faveur de l'enseignement public.

Mais le président du RPR s'efforce désormais de doser ses réactions et de maîtriser sa spontanéité, pour ne plus courir le risque de paraître « agité ». M. Chirac se tient aujourd'hui au premier rang des adversaires de la majorité. Cette place lui est d'ailleurs accordée par les leaders de la majorité elle-même. A l'accusation lancée contre lui par M. Marchais, puis par M. Mauroy, d'incarner la « *droite autoritaire* », M. Chirac a riposté en dénonçant les menaces que la gauche ferait courir aux libertés. Il en a fait son thème favori pour contester presque tous les aspects de la politique du pouvoir.

M. Chirac en est maintenant à inverser à son profit la distinction que la gauche a toujours utilisée contre la droite, en opposant les libertés formelles aux libertés réelles. Le thème, dans la situation actuelle, lui paraît favorable.

ANDRÉ PASSERON.

Critiques tous azimuts

Invité de l'émission de France-Inter, « Face au public », le lundi 19 mars, M. Jacques Chirac a démenti avoir jamais parlé de l'« *école publique socialo-communiste* ». A propos de l'enseignement privé, il a fait remarquer que l'enseignement catholique *n'était pas le seul en cause et estimé* que les dernières propositions de M. Savary « *ne constituaient pas une chance historique mais un compromis, que l'on peut passer ou non selon qu'il apparaîtra acceptable aux parents d'élèves* », ajoutant : « *Je me méfie des compromis qui me rappellent un peu la méthode qu'utilisait Khrouchtchev lorsqu'il disait, paraît-il, à Kennedy : « Ce » qui est à moi est à moi, ce qui est » à toi est négociable. » Les pouvoirs publics ont reculé par rapport à leurs positions initiales qui étaient absurdes, mais cela n'est pas encore suffisant.* »

M. Chirac a ajouté : « *Parallèlement à la liberté pour l'enseignement privé, je suis pour le développement de l'école publique. Ce qui fait du mal à l'enseignement public, c'est l'abus de réglementation qu'impose l'Etat et certaines organisations syndicales. Le gouvernement est en train de massacrer l'enseignement public. Il y a urgence à renforcer les moyens de cet enseignement et je vais demander pour cela un collectif budgétaire. Le gouvernement a créé des emplois de fonctionnaires qui ne servent à rien, mais pas assez dans les secteurs prioritaires que sont la police, l'enseignement et la santé.* »

M. Chirac a alors insisté sur la « *situation dramatique* » de la police parisienne face à l'augmentation de la délinquance. Il a rappelé que depuis plusieurs années il estimait à trois mille le nombre des policiers supplémentaires nécessaires dans la capitale.

Parlant des problèmes européens, il a estimé que « *si la Grande-Bretagne n'acceptait pas les règles communautaires, elle devrait se mettre en congé de la communauté agricole pour quelque temps. Elle n'appartient pas au système monétaire européen et celui-ci fonctionne cependant. Il faut lui donner le temps de s'habituer à l'Europe* ».

Pour ce qui est de la production laitière, il a affirmé : « *Ce n'est pas un acte courageux de porter un coup rude à une des rares ressources de la France et de limiter la production dans un monde où la pénurie existe.* »

Interrogé sur le comportement du président de la République à l'égard de l'école, de la restructuration industrielle, M. Chirac a répondu : « *Il est contraint par la réalité, après avoir fait un certain nombre de bêtises, à recoller les pots cassés. Mais je ne crois pas à un réel changement de politique.* » A propos du rôle de la France au Liban et au Tchad, il a jugé : « *Une fois de plus, M. Mitterrand s'est fourvoyé dans une impasse dont la France ne peut sortir qu'à reculons.* »

Enfin M. Chirac a reconnu que l'opposition n'avait pas de programme commun car « *on voit ce qu'ils donnent* » ajoutant : « *Aujourd'hui, elle possède quelques objectifs communs et elle tient prêt un plan de redressement immédiat dans le cadre d'une stratégie à long terme. Je suis en désaccord avec le gouvernement sur deux points : sa gestion étatique, bureaucratique et incompétente et le danger de remise en cause de nos libertés.* »

M. GISCARD D'ESTAING : trois idées simples pour l'Europe

Lundi soir 19 mars, l'UDF a choisi d'offrir son temps de parole sur TF1 – dans le cadre des émissions réservées aux partis politiques – à M. Giscard d'Estaing. Interrogé par trois jeunes militants du PR, du CDS et du Parti radical, l'ancien président de la République a consacré son propos à l'Europe. « *Il faut proposer aux Européens des choses concrètes, des choses qui touchent la vie et pas simplement des textes ou des institutions* », a-t-il notamment déclaré, avant d'exposer trois des idées déjà présentées dans son livre *2 Français sur 3* : l'élection du président du conseil européen au suffrage universel : « *Si les Européens avaient à élire le président du conseil européen, ils voteraient tous ensemble sur les mêmes noms, alors que, pour les députés, chacun va élire séparément des députés nationaux* », a-t-il expliqué. Il a jugé que « *le conseil européen pourrait avoir progressivement un pouvoir de législation* », car, selon lui, « *beaucoup de sujets économiques et sociaux sont traités en fait à l'échelon européen* ».

Deuxième idée de M. Giscard d'Estaing : la monnaie. « *Pourquoi n'utiliserait-on pas en Europe les monnaies nationales et l'ECU ? Je propose une chose très simple : que l'on décide l'année prochaine de faire un concours pour la fabrication de l'ECU, qu'on ait un billet européen (...).* »

Troisième idée : la suppression des frontières douanières. C'est, selon M. Giscard d'Estaing, « *une question de volonté* ».

L'ancien président de la République a, d'autre part, remarqué que « *la politique agricole commune fait partie de la construction européenne. On ne va pas freiner la production agricole générale de l'Europe, on peut exporter davantage. Il faut trouver des procédures qui soient bien adaptées à l'écoulement des productions* ».

« L'HUMANITÉ » : les communistes ont, eux aussi, des problèmes de conscience

M. Claude Cabanes, nouveau rédacteur en chef de *l'Humanité*, revient, mardi 20 mars, dans le quotidien du PCF, sur les propos tenus dimanche par M. Jean Poperen ; le numéro deux du PS, rappelle-t-il, avait estimé que la conclusion des négociations entre le gouvernement et les responsables de l'enseignement privé pose un « *problème de conscience* » aux socialistes (*le Monde* du 20 mars).

« *Nous le partageons et nous le comprenons*, écrit M. Claude Cabanes. *Aussi nous paraît-il peu cohérent d'entendre, dans le même mouvement, Jean Poperen s'inquiéter des* « dérapages de langage » *des dirigeants communistes et les inviter à* « être pleinement solidaires », *quand leur conscience est heurtée par les fermetures d'usines, la stagnation du pouvoir d'achat ou les menaces angoissantes pour les petits exploitants agricoles.* »

Le rédacteur en chef de *l'Humanité* ajoute : « *De quel côté du « seuil » Jean Poperen se place-t-il quand il suggère que le Parti communiste est animé par* « des motivations transcendant nos frontières » ? *Un ambassadeur s'était déjà risqué à des analyses politiciennes, qui lui avaient valu des remontrances officielles du premier ministre. Devra-t-il convoquer aussi Jean Poperen ?* »

Selon M. Claude Cabanes, pour battre l'opposition aux élections européennes, « *il ne suffira pas d'en appeler aux valeurs, aux idéaux ou au passé. Pour reconstruire l'élan populaire victorieux, un seul moyen : s'attaquer aux grands problèmes qu'affronte le pays, entreprendre de les résoudre, comme la gauche s'y était engagée en 1981* ».

Le groupe AGIRS (rocardien) veut « rénover » la gauche

Les socialistes rocardiens « *dissidents* », membres du groupe AGIRS, ont rendu publique, jeudi 15 mars, une brochure intitulée *Non au marais centriste : il faut rénover la gauche.* Les signataires, qui ont repris le pseudonyme collectif « les Gracques », par lequel ils avaient signé le premier ouvrage présentant leurs thèses (*le Monde* du 15 août 1983), entendent présenter dans cette brochure « *quelques idées fortes (...) pour gagner en 1986* ».

Les néo-rocardiens, dont M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS et M. Jean Poperen, numéro deux du parti, avaient critiqué la démarche, lors du comité directeur des 10 et 11 mars (*le Monde* du 13 mars), ont réaffirmé, en présentant leur brochure, que, selon la formule de M. Alain Richard, député du Val-d'Oise, « *le centre de gravité de l'idéologie* » de la gauche doit « *se déplacer* », mais ils ont aussi, affirmé par la voix de Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre du bureau exécutif du PS, candidate sur la liste du parti pour les élections européennes : « *Nous voulons que vive l'affrontement droite-gauche parce que c'est la seule manière de donner vraiment aux gens la possibilité de choisir.* »

Les membres du groupe AGIRS ont estimé que la gauche ne pourrait pas gagner 1986 « *sur un bilan satisfaisant et un retour aux valeurs d'avant 1981* ».

Les Graques rappellent en premier lieu : « *Nous ancrons depuis toujours notre action à gauche. (...) Aussi estimons-nous nécessaire de tirer la sonnette d'alarme et disons-nous : ne succombez ni à la tentation du repli sur la vieille gauche ni à la tentation de faciliter la renaissance d'un pseudo-centre. (...) Il y a des raisons sociales et politiques aux diverses manœuvres pour constituer ce centre introuvable. (...) Parce qu'entre le discours dominant de la gauche politique et les préoccupations quotidiennes (...) le fossé se creuse, et il est bien connu que la nature a horreur du vide. (...) L'autre impasse (...) serait la persistance d'un discours visant à conforter, à rassurer la « base naturelle » de la gauche... Mais de qui parle-t-on ? De celle de 1971 ou de celle de 1981 ? (...) pendant que certains se délectent autour des thèmes : laïcité, avions renifleurs, projet de loi sur la presse, la plupart des citoyens qui avaient voté pour « changer la vie » ne se reconnaissent plus dans la gauche au pouvoir (...) il y aurait gros à craindre que la situation n'aboutisse à un certain partage des rôles. Le Parti socialiste, campé sur ses textes et ses dogmes, déserterait définitivement le terrain de la réalité sociale. Une autre gauche, un centre, à moins que ce ne soit un centre-gauche, s'emparerait de l'espace politique qui est à prendre, se porterait sur le terrain du réalisme. A eux le réalisme. A nous l'idéologie.* »

Les Gracques affirment ensuite que « *l'Union de la gauche (...) est (...) bien le socle irremplaçable de tout rassemblement des forces sociales impliquées dans le changement, même si ces forces peuvent et doivent encore être élargies (...). L'idée que la transformation sociale pourrait se poursuivre avec des alliances de rechange méconnaît gravement les réalités politiques et sociales françaises* ».

Pour les auteurs du texte, c'est « *la radicalisation à contretemps* [qui] *ouvre la porte au centrisme* ». « *Les partis de gauche*, estiment-ils, *n'ont pas su s'adapter à leur nouvelle situation majoritaire. (...) Un parti d'opposition peut se permettre le luxe de parler d'abord à ses militants. (...) Les contraintes d'un parti de la majorité sont d'un tout autre ordre. (...) Les partis de la majorité doivent (...) se montrer prioritairement soucieux de rassembler les Français avant de rassembler leurs propres militants.* »

Le maire de Mende (UDF) mis en cause par les élus de la majorité dans une affaire d'adjudication

De notre correspondant

Mende. – Un maire a-t-il le droit de passer un marché public avec une société dans laquelle il détient des parts ? S'agit-il d'un délit d'ingérence tombant sous le coup de l'article 175 du code pénal (1) ? Ce sont les questions que posent les élus du PS et du PC qui siègent au conseil municipal de Mende, présidé par le Dr Jean-Jacques Delmas (UDF), vice-président du conseil général de la Lozère et suppléant du député Adrien Durand (CDS).

M. Delmas a participé, en avril 1982, à la création de la SARL Bâti-Gévaudan, dont il détient 24 % du capital social (48 parts sur un total de 200). Le 3 octobre 1983, le maire de Mende, qui participait aux travaux du bureau des adjudications, assista à l'ouverture des plis et signa le procès-verbal d'appel d'offres. L'entreprise Bâti-Gévaudan, la moins disante, obtint un marché de 204 000 F.

« *Pour quelle raison les résultats de cet appel d'offres n'ont-ils pas été communiqués au conseil municipal ? Pourquoi ne pas avoir indiqué les noms des entreprises sur ce chantier ?* », demande M. Raymond Fabre (PS), qui conduisait à Mende la liste de la majorité aux dernières élections municipales. M. Fabre déplore que « *les élus de la gauche aient été écartés du bureau des adjudications, alors qu'ils y étaient admis sous la précédente municipalité UDF* ».

Après avoir qualifié de « *mesquine* » l'attitude de ses opposants, le docteur Delmas a déclaré devant le conseil municipal : « *J'ai demandé à M. Lacaze, le gérant de Bâti-Gévaudan, de ne plus faire partie de cette société lorsque j'ai été élu maire. C'est vrai que les papiers traînent un peu. Je cède mes parts au beau-père de M. Lacaze.* » Le docteur Delmas a précisé, lundi 19 mars : « *Cet argent, je l'ai offert en tant que dirigeant du club de rugby pour sortir du chômage technique M. Lacaze, notre entraîneur-capitaine. Ces modestes capitaux (4 900 F) ne m'ont jamais rapporté un centime et ne m'en rapporteront jamais.* »

Les sept conseillers municipaux de la gauche ont alerté le commissaire de la République de la Lozère et s'apprêtent à effectuer la même démarche auprès du procureur de la République à Mende. A la préfecture de la Lozère, on précise lundi 19 mars que « *sur le plan de la stricte légalité, la procédure d'appel d'offres et les dispositions du Code des marchés publics ont été respectées. Aucune observation n'a été faite au maire de Mende. En effet, l'administration ne pouvait pas connaître la situation du docteur Delmas vis-à-vis de la société Bâti-Gévaudan* ».

JEAN-MARC GILLY.

(1) L'article 175 du code pénal dispose : « *Tout fonctionnaire, tout officier public, tout agent du gouvernement, qui, soit ouvertement, soit par actes simulés, soit par interposition de personnes, aura pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans les actes, adjudications, entreprises ou régies dont il a ou avait, au temps de l'acte, en tout ou partie, l'administration ou la surveillance, sera puni d'un emprisonnement de six mois au moins et de deux ans au plus. (...)* »

M. JOSPIN ET LE SOSIE DE M. PIERRE-BLOCH

M. Lionel Jospin, député du dix-huitième arrondissement de Paris, premier secrétaire du PS, a été condamné, le 19 mars, à 1 000 F d'amende et 1 F de dommages-intérêts par la 17e chambre correctionnelle de Paris pour diffamation envers M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, maire adjoint dans le même arrondissement. Il devra aussi faire insérer à ses frais des extraits du jugement dans trois journaux au choix de la partie civile.

Dans une lettre adressée en juin 1983 aux habitants du quartier de la Goutte-d'Or, M. Jospin avait accusé M. Pierre-Bloch d'avoir incité les policiers, manifestant le 3 juin contre le gouvernement, à franchir les barrages établis par leurs collègues à proximité de l'Elysée. Or si Antenne 2 avait diffusé un reportage montrant effectivement un individu agissant de la sorte au cours de cette manifestation, il ne s'agissait que d'un sosie de M. Pierre-Bloch...

Rectificatif. – Dans l'interview de M. Georges Marchais, publiée dans *le Monde* du 17 mars, page 8, une coquille a fait dire au secrétaire général du PCF que le « *socialisme à la française* » est un « *socialisme autogestionnaire, pluraliste, développant le patriotisme français des libertés et des droits de l'homme...* » Il fallait lire : « *le patrimoine français des libertés et des droits de l'homme...* ».

La préparation des élections européennes

M. VITEZ SOUTIENT M. FISZBIN

M. Antoine Vitez, directeur du Théâtre national de Chaillot, qui avait quitté le PCF en janvier 1980, a décidé de soutenir la liste des « *communistes démocrates et unitaires* », conduite par M. Henri Fiszbin aux élections européennes du 17 juin prochain.

« *Quel que soit le succès de la campagne – dont le résultat électoral donnera la mesure chiffrée – je ressens la nécessité de prendre position publiquement, au regard de ce qui fut (et reste) ma famille politique, et de la situation en général dans le pays* », écrit M. Vitez dans une lettre publiée par *Rencontres communistes hebdo* (daté 15 mars).

« *Je pense que le* témoignage *est indispensable ; le silence serait coupable*, ajoute-t-il. *Il s'agit pour moi d'affirmer ma confiance en un courant d'idées à la fois révolutionnaire et démocrate – ces deux termes ne doivent pas être antagonistes. Au-delà du témoignage, cependant, je ne puis m'empêcher de penser aux conséquences considérables que pourrait avoir le succès ; je ne puis m'abstenir d'en grossir les chances.* »

● *Le PSU et M. Fiszbin.* – Une délégation du PSU, conduite par M. Serge Depaquit, secrétaire national, et une délégation de Rencontres communistes, conduite par son président, M. Henri Fiszbin, ont décidé, dimanche 18 mars, d'« *engager ensemble les recherches nécessaires, afin de déterminer s'il est possible d'additionner les forces des deux listes, dans la clarté politique et en conservant à chacune d'entre elles sa spécificité, pour être sûr d'avoir des élus PSU, d'une part, et communistes démocrates et unitaires, d'autre part, au Parlement européen* ».

CANDIDATE, Mme FONTAINE QUITTE LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Mme Nicole Fontaine, candidate au titre du CDS sur la liste d'union de l'opposition pour les élections européennes, a démissionné, vendredi 16 mars, de son poste de déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique. Mme Fontaine explique notamment, dans un communiqué, que sa « *candidature (...) garde un caractère personnel et ne saurait engager l'enseignement catholique* ». Mme Fontaine déclare avoir renoncé à son mandat « *afin que la distinction des engagements soit affirmée et reconnue et que ma candidature ne puisse pas être exploitée par ceux qui nous sont hostiles* ». Mme Fontaine conclut : « *Le renouvellement du Parlement européen doit permettre de souligner la dimension européenne de la liberté d'enseignement.* » Mme Fontaine nous a déclaré que sa candidature au Parlement européen lui permettra de « *prolonger [son] combat pour la liberté* ».

Le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, a « *pris acte* », le même jour, de la candidature de Mme Fontaine et accepté sa démission.

Mme Nicole Fontaine avait déjà été candidate sur la liste de Mme Simone Veil aux élections européennes de 1979. Cette proposition lui avait été faite par M. Giscard d'Estaing, « *pour que la liberté d'enseignement soit représentée sur cette liste parmi les courants de pensée importants de la vie nationale* ». Mme Fontaine, qui était alors secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique, figurait en trente et unième position sur la liste et n'avait pas été élue. Sa candidature avait provoqué des remous au sein de l'enseignement catholique.

● *La France et les Caraïbes.* – M. Gilbert Bochet, nommé au début du mois ambassadeur à Sainte-Lucie (*le Monde* du 8 mars), représentera également la France dans la République caraïbe voisine, Saint-Vincent-et-Grenadine, annonce le *Journal officiel* du 20 mars.

EN BREF

● *M. Giacobbi et l'élection de l'Assemblée de Corse.* – M. François Giacobbi, sénateur (gauche dém.) de Haute-Corse, président du conseil général de la Haute-Corse, a estimé, le jeudi 15 mars dans une interview au mensuel régional *Kyrn*, qu'il faut modifier le mode de scrution pour l'élection de l'assemblée de Corse. Le mode de scrutin actuel (la proportionnelle intégrale, à l'échelle régionale) aboutit « *obligatoirement à l'absence de majorité* » et « *l'assemblée de Corse n'a aucune stabilité politique et, par conséquent, le statut particulier n'en a pas davantage* », estime-t-il.

M. Giacobbi, jugeant ce mode de scrutin « *absurde, irréaliste, dangereux* », souhaite lui substituer « *une proportionnelle départementale* » avec un seuil d'éligibilité plus élevé.

● *M. Courrière et les harkis de Saint-Etienne.* – M. Raymond Courrière, secrétaire d'État aux rapatriés, a reçu, lundi 19 mars, à Carcassonne (Aude), une délégation des six Français musulmans de Saint-Etienne qui avaient observé, du 9 au 16 mars, une grève de la faim (*le Monde* daté 17 mars et 18-19 mars). Au terme de l'entrevue, M. Courrière a indiqué qu'un « *dispositif arrêté en commun accord sera mis en place prochainement* » pour faire face aux difficultés rencontrées par les harkis et leurs familles dans la Loire et à Saint-Etienne.

● *LE FRONT NATIONAL : IMMIGRATION ET PCF.* – Décidé à continuer sa « *campagne pour inverser le courant d'immigration* », le Front national (extrême droite) a demandé, mardi 19 mars, l'organisation d'un référendum sur la politique du gouvernement en matière d'immigration. D'autre part, la formation que préside M. Jean-Marie Le Pen, publie un *Petit Guide des communistes bien placés et influents et de leurs amis.*





Le Monde

société

LES MUTATIONS A LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS

Le cas Genthial

Des policiers dénoncent la « mutation-sanction » du patron de la brigade criminelle

« Limogeage », « mutation-sanction », « climat nuisible »... Les policiers ne comprennent pas la mutation brutale et sans promotion de M. Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne. Aucune justification, affirment les organisations syndicales, ne leur a été donnée de ce qui apparaît bien comme une condamnation de l'action du « patron », depuis 1982, de la plus prestigieuse des brigades du Quai des Orfèvres. En effet, les deux autres départs de la PJ parisienne, ceux de MM. André Solères, directeur adjoint, et Serge Devos, chef de la brigade de répression du banditisme (BRB), sont accompagnés de promotions – respectivement comme inspecteur général et comme contrôleur général – et font partie d'un mouvement d'ensemble. Quatre autres hauts fonctionnaires, qui restent à leur poste aux renseignements généraux ou à la direction de la surveillance du territoire, bénéficient en même temps de promotions de grades (1). Rien de tel dans le cas de M. Genthial.

Pour la première fois dans son histoire, c'est à l'unanimité que les personnels de la brigade criminelle, commissaires, inspecteurs et enquêteurs mêlés, ont adopté, lundi 19 mars, une motion de solidarité avec leur « patron ». M. Genthial, affirment-ils, *« a obtenu des résultats excellents aussi bien dans le domaine du terrorisme que dans celui du droit commun ; il est parvenu à gagner la confiance des magistrats pour le service, il a l'estime de son personnel, de ses collaborateurs et de tous les services avec lesquels il travaille chaque jour ; il est discret et réservé dans le déroulement des enquêtes qu'il dirige ; aucun des dossiers dont il a la charge ne peut être critiqué dans sa rigueur et son objectivité »*. Estimant *« injuste »* ce *« limogeage »*, les personnels de la brigade criminelle demandent *« à connaître les raisons de ce départ. Ne pas les révéler*, déclarent-ils, *nous ôterait toute confiance en notre hiérarchie »*.

Le Syndicat des commissaires de police parle, pour sa part, de *« véritables mutations-sanctions »*, dont il affirme ignorer *« les véritables motifs »* et s'étonne que l'on jette *« trouble et suspicion »* à l'encontre de la brigade criminelle. Même réaction au Syndicat national autonome des personnels en civil (SNAPC), qui estime qu'*« en gardant le silence sur cette mutation incompréhensible nos dirigeants entretiennent un climat nuisible au bon fonctionnement du service public »*.

Les magistrats aussi s'interrogent. Ainsi que l'illustre le texte signé par des juges d'instruction parisiens, ayant en charge la plupart des dossiers difficiles en matière de terrorisme ou de banditisme *(lire d'autre part)*, la mutation de M. Genthial aura permis d'assister à une « première » : la justice prenant la défense d'un « grand flic ».

Au ministère de l'intérieur, on se refuse toujours à commenter cette décision. Un certain embarras y est sensible. Il semble bien que le départ de M. Genthial a été provoqué à la demande de M. Guy Fougier, préfet de police de Paris, et de M. Gilles Ménage, directeur-adjoint du cabinet de M. François Mitterrand, plus spécifiquement chargé des problèmes de police.

Ce mouvement de fonctionnaires, prévu depuis une quinzaine de jours, a néanmoins été réalisé dans la précipitation : les noms des successeurs de MM. Devos, à la BRB, et Marcel Morin, à la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), n'étaient toujours pas arrêtés mardi matin. Les candidats du directeur de la police judiciaire parisienne seraient M. Raymond Mertz, actuel chef de la deuxième division de police judiciaire parisienne, pour la BRB, et M. Olivier Foll, actuel chef du service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis, pour la BSP. *Le* ministère de l'intérieur n'aurait pas encore donné son accord.

E. P.

(1) MM. Jean Baklouti (DST), Pierre Bergeret (RG), Pierre Clerc (RG) et René Pauty (IGPN).

« Une décision injuste »

Huit juges d'instruction du tribunal de Paris, spécialistes des affaires criminelles, ont rendu publique, le 20 mars, la déclaration suivante.

Avec brutalité sans appel et raison avouée, le commissaire divisionnaire Jacques Genthial a été muté. Pourquoi ?

Nous ne comprenons pas *cette décision et nous sommes* choqués par sa soudaineté.

De par nos fonctions, nous sommes appelés quotidiennement à travailler avec les fonctionnaires de la brigade criminelle. Ainsi, depuis dix-huit mois, nous avons pu apprécier les qualités professionnelles du commissaire Genthial. Il avait su rassembler autour de lui une équipe *homogène, dynamique, qui avait* restauré entre la police juciciaire et les magistrats instructeurs des relations de travail confiantes et fructueuses.

Pourquoi, dans ces conditions, mutiler une telle équipe ?

La police judiciaire doit demeurer à l'abri des agitations politiques et des rancœurs personnelles. La lutte contre la criminalité et le terrorisme suppose sérieux et continuité.

Nous déplorons cette décision injuste.

Jean-Louis Bruguière, Yves Corneloup, Jean-Louis Debré, Claude Grellier, Bruno Laroche, Claudine Le Chanu, Alain Verleene, Jean Zamponi.

LE RAPPORT DE M. FOUGIER SUR L'INSUFFISANCE DES EFFECTIFS

M. Chirac applaudit, M. Sarre est sceptique

« Rigoureux et lucide. » Tels sont les qualificatifs dont M. Jacques Chirac a gratifié le constat dressé par le préfet de police de Paris, M. Guy Fougier, à propos de l'insuffisance des effectifs policiers dans la capitale. *« Je forme le vœu qu'il soit entendu »*, a ajouté le maire de Paris en soulignant qu'il demandait lui-même depuis longtemps une augmentation des effectifs de trois mille hommes. *Cela* lui paraît d'autant plus nécessaire que les commissions de sécurité, qui sont en cours de création dans les arrondissements, établissent, selon lui, *« des bilans particulièrement dramatiques et se font l'écho des Parisiens que la montée de la petite et moyenne délinquance inquiète »*.

« Rapport de routine », estime M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au conseil municipal. *« Depuis 1981*, indique le député de Paris, *nous avons augmenté les effectifs de la police parisienne de deux cent cinquante unités. Il est sans doute nécessaire de continuer dans cette voie, mais même si on engageait trois mille hommes de plus, la sécurité n'en serait guère améliorée. Pour traiter le problème au fond, il faut faire de la prévention plutôt que de la répression. C'est-à-dire créer des stades, construire du logement social, réduire le chômage, renforcer l'éclairage urbain. Il faut aussi édifier des logements pour les policiers parisiens. Voilà ce que devrait faire M. Chirac au lieu d'entretenir des polémiques partisanes. »*

Le poids des archaïsmes

Archaïsme contre modernité : le débat est fort prisé dès qu'il s'agit des mutations industrielles ou des valeurs de la gauche. Pourquoi ne pas appréhender dans les mêmes termes l'épineuse question de la sécurité ? Car l'archaïsme y a encore de beaux jours. Nouvelle illustration de la crise larvée à la préfecture de police de Paris, deux événements viennent de le confirmer. Côté lutte contre la modernité, M. Jacques Genthial, chef de la brigade criminelle et professionnel incontesté, est brutalement muté : on lui reprocherait de trop bonnes relations avec l'institution judiciaire. Côté persistance de l'archaïsme, le préfet de police, M. Guy Fougier, lance dans un rapport *révélé par le Point* un cri d'alarme : il réclame des effectifs supplémentaires et laisse entendre que la sécurité n'est plus assurée dans la capitale. Changer les chefs, sans commentaire ni préavis ; réclamer des quantités de personnels, sans s'interroger sur la qualité du travail accompli par ceux qui existent : à Paris, en tout cas, la haute administration ne varie guère dans ses façons de penser la transformation d'une police en quête d'identité.

Il est traditionnel qu'un préfet de police critique le *« toujours plus »* des syndicats, comme le fait M. Fougier qui les juge *« plus soucieux des intérêts de leurs adhérents que de la bonne marche du service public »*. Mais la cohérence voudrait que l'administration policière abandonne ces autres *« toujours plus »* qu'elle affectionne : toujours plus de silence, à l'égard d'une presse tenue en méfiance ; toujours plus de discipline et d'esprit de corps, à l'encontre notamment d'une justice pourtant censée contrôler la police judiciaire ; toujours plus d'effectifs enfin, tandis que, de rapports en inspections, l'on s'accorde à dire que les personnels sont mal employés.

En ces différentes rubriques, le préfet de police de Paris est conforme aux habitudes. La modernité supposerait des réponses plus imaginatives. Comment, en ces temps d'austérité, accroître la rentabilité des effectifs policiers existants ? Comment rapprocher et faire mieux se connaître justice et police, *deux institutions condamnées* à travailler ensemble ? Comment définir une politique d'information, les médias étant d'inévitables acteurs de la sécurité ?

De ces trois questions, celle de l'utilisation des effectifs est la plus technique. Car les chiffres bruts créent ici des perspectives en trompe-l'œil. Le rapport adressé le 15 février au ministère de l'intérieur par le préfet de police de Paris est d'un genre classique : chaque année, à quelques mois des sorties des promotions des écoles de gardiens de la paix, Paris fait pression pour n'être pas lésé lors de la répartition avec la province, la police de l'air et des frontières et les CRS. M. Fougier peut raisonnablement souligner l'hémorragie – évaluée à 1 100 policiers en 1984 – provoquée par le désir de ceux-ci, majoritairement d'origine provinciale, de *« vivre et travailler aux pays »*.

En juillet 1983, il nous livrait d'autres chiffres prouvant que les effectifs de la capitale n'avaient guère bougé en dix ans : 13 350 en mai 1972, 13 450 en juin 1983. L'horaire hebdomadaire ayant, durant la même période, chuté selon lui d'une dizaine d'heures, il évaluait le déficit à 135 000 heures fonctionnaires par semaine et à 6 millions d'heures/fonctionnaires par an !

A l'époque, soulignant le contexte de rigueur budgétaire (un policier coûte de 100 000 à 140 000 francs par an), le préfet de police estimait qu'il fallait d'abord *« améliorer les techniques d'emploi »*, rechercher *« la meilleure efficacité, rentabilité du policier »*. Aujourd'hui, sa perspective semble différente puisqu'il ramène l'efficacité à un problème de nombre et *n'exclut pas un conflit social* avec les personnels en bloquant toutes les demandes de mutation.

Si l'argument plaît au maire de Paris qui réclame 6 000 policiers supplémentaires, il est cependant peu imaginatif : plus de policiers *pour faire quoi ? Car il n'est pas certain* que les missions actuelles et les structures de la police parisienne répondent aux exigences du moment.

« Le vrai problème qui reste à régler, est bien celui de l'adaptation des structures et des effectifs de la sécurité publique aux missions chaque jour plus complexes et plus diversifiées qu'elle doit assumer dans une ville comme Paris. » Cette conclusion est celle d'un rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA) de septembre 1983 sur l'utilisation des personnels en tenue à des *« tâches indues »*. On y apprend que, chaque jour, 66 gardiens sont immobilisés par les escortes de détenus et 253 par leur garde dans les hôpitaux, qu'au moins 662 sont employés quotidiennement à des gardes statiques et que 418 sorties d'écoles sont à leur charge.

Autant de tâches qui pourraient être logiquement assurées par d'autres administrations – pénitentiaire, gendarmerie mobile, municipalité. De plus, constatait l'IGA, 318 gardiens – dont 10 au cabinet du préfet de police – devraient pouvoir être détachés des tâches administratives qu'ils occupent indûment et remis sur la voie publique.

A ces contraintes, s'ajoute une spécialisation excessive au détriment du *« service général »* et de la polyvalence policière qu'attend la population : une partie du personnel parisien (54 %), est versée dans des unités spécialisées, avec ce que cela entraîne comme *« course au chiffre »*, au nombre d'affaires réalisées – ou provoquées – plutôt qu'au contact avec la population.

L'équipement informatique des commissariats, comme dans une vingtaine de villes de province, pourrait éviter l'encombrement « paperassier » et obliger les personnels à rester sur la voie publique sans avoir à revenir dans leurs locaux pour dresser procès-verbal. De même, l'utilisation de la vidéo pourrait réduire les gardes statiques. Enfin, le recrutement prioritaire de policiers parisiens pour Paris pourrait combattre la fuite vers la province et la sous-qualification des « flics » de la capitale.

Autant de questions plus complexes que les simples revendications quantitatives. Complexe comme l'est la police judiciaire, qui ne saurait se commander au doigt et à l'œil, tels les renseignements généraux, complexe comme l'information, qui suppose d'accepter les risques d'une certaine transparence. *Les mutations arbitraires et les cris* d'alarme sont-ils la bonne solution quand, comme l'actuel préfet de police de Paris, on a été nommé, après les manifestations du 3 juin 1983, pour calmer le jeu ?

EDWY PLENEL.

● *Trois nouveaux associés à l'Académie des sciences.* – Trois associés étrangers ont été élus, lundi 19 mars, dans les disciplines des sciences pour l'Univers à l'Académie des sciences : M. Paul Ledoux, *astrophysicien, ancien professeur* à l'université de Liège et à l'université libre de Bruxelles (Belgique), connu pour ses travaux sur la structure interne et l'évolution des étoiles ; M. Henri Stommel, ancien professeur au MIT et à l'université Harvard (Etats-Unis), qui, dans le cadre de l'océanographie dynamique, a étudié les veines frontales occidentales des grands océans ; *M. Rudolph Trüpy*, ingénieur géologue à l'Institut polytechnique fédéral de Zurich (Suisse), spécialiste de l'histoire sédimentaire et des déformations tectoniques

L'EXPLOSION DE BIARRITZ

L'enquête policière s'oriente vers le GAL

L'homme qui se trouvait au volant de la R-18 piégée, stationné rue Victor-Hugo, en plein centre de Biarritz, a été déchiqueté par l'explosion de ce véhicule lundi 19 mars à 13 h 55 *(nos dernières éditions)*. Il sera très difficile à identifier. Le permis de conduire retrouvé sur les lieux appartient en fait à un fonctionnaire espagnol vivant à Madrid, et la voiture, qui portait une fausse plaque d'immatriculation, avait été volée il y a un mois près de Bordeaux.

Les enquêteurs pensent toutefois que la victime serait le poseur de bombe lui-même : un système de mise à feu par télécommande a été découvert dans les débris de la R-18, et l'explosion se serait produite durant sa manipulation.

L'attentat était, de toute évidence, dirigé contre les réfugiés basques espagnols, qui sont nombreux dans ce quartier de Biarritz, et qui ont l'habitude, nous signale notre correspondant Philippe Etcheverry, de fréquenter les cafés de la rue Victor-Hugo à cette heure de la journée. Aussi les recherches policières s'orientent-elles principalement vers les milieux clandestins du GAL (Groupe antiterroriste de libération).

Depuis plusieurs jours, les réfugiés basques espagnols avaient remarqué le manège suspect de plusieurs voitures et s'attendaient à une action dirigée contre eux. C'est cependant la première fois depuis 1980, nous indique notre correspondant, que ce type de terrorisme – voiture piégée – est utilisé à leur encontre.

Cet attentat a provoqué émotion et colère chez les riverains : le souffle de l'explosion a brisé toutes les vitres dans un rayon de 100 mètres, un passant a été légèrement brûlé, et la façade de la maison devant laquelle était garée la R-18 a été partiellement détruite.

● *L'explosion d'une voiture à Paris.* – Paul Hanzler, vingt-six ans, l'homme grièvement blessé lundi 19 mars, rue François-Miron à Paris, dans l'explosion d'une voiture, tentait d'y installer un engin explosif. Les policiers estiment que le propriétaire de la voiture, M. Charle Taïeb, connu de la justice pour différentes affaires de vol et proxénétisme, était sans doute visé dans le cadre d'un règlement de comptes.

SOCIÉTÉ

Faits divers

Coup de stick

De notre correspondant

Strasbourg. – Un coup de baguette sur les mains d'un élève constitue-t-il un traitement dégradant ? *La question va être* examinée par la Commission européenne des droits de l'homme de Strasbourg. Le 13 mars, elle a déclaré recevable une requête qui d'autant plus symbolique qu'elle est britannique met en cause les *châtiments* corporels encore pratiqués dans les établissements scolaires du Royaume-Uni.

C'est en 1980 qu'une adolescente de seize ans, dont l'anonymat est *préservé* par la Commission, a été sanctionnée par le *directeur de son école anglaise* : un coup de baguette sur les paumes des mains. Plusieurs vaisseaux sanguins ont éclaté, et la collégienne s'est plainte de deux larges cloques sur les mains.

Une action en dommages et intérêts devant le tribunal du comté n'a pas abouti : le châtiment n'*était « ni impropre, ni inapproprié, ni disproportionné »* au regard du droit britannique. La jeune fille et sa mère n'en sont *pas restées là.*

Devant la Commission euro*péenne des droits de l'homme,* chacune a choisi son argumentation. La mère invoque l'article 2 du premier protocole à la Convention européenne des droits de l'homme, jugeant que les autorités britanniques ont refusé de respecter ses convictions philosophiques en soumettant sa fille à un châtiment corporel. La *fille estime que « ce traitement dégradant »* est contraire à l'article 3 de la Convention elle-même. L'une et l'autre se plaignent de n'*avoir pas trouvé de réponse auprès de la justice bri*tannique.

Les représentants du gouvernement britannique, entendus à Strasbourg, contestent ces deux démarches : rien de *« dégradant »* dans cette sanction, disent-ils. *D'autre part*, les autorités ont formulé des proposi*tions de réforme du droit interne* pour mieux respecter les *« convictions philosophiques »* des parents sur les sanctions en milieu scolaire.

La saisine de la Commission européenne ouvre une nouvelle *étape dans la procédure. Elle va* d'abord rechercher un accord amiable entre les parties. En cas de succès, un rapport sera adressé au comité des ministres du Conseil de l'Europe. En cas de désaccord, la Commission rédi*gera un rapport motivé, jugeant* s'il y a eu infraction ou non à la Convention européenne des droits de l'homme. Le comité des ministres tranchera alors, à moins que la Commission ou les parties ne saisissent la Cour eu*ropéenne des droits de l'homme.*

JACQUES FORTIER.

Aviation

VICTOIRE FRANÇAISE DANS LA PREMIÈRE TRANSAFRICAINE

Les Français Pescarolo et Fourticq ont gagné dimanche 18 mars la première Transafricaine Paris-Libreville, réservée aux avions de *tourisme à hélices*, à bord d'un Piper Malibu Jeebee. C'est sur cet appa*reil d'un tout nouveau modèle (mo*nomoteur de 310 ch volant à plus de 400 km/h.) que Pescarolo et Fourticq avaient récemment battu le record de la traversée de l'Atlantique New-York-Paris pour avions légers.

● *Leconte qualifié au tournoi de Milan.* – Le tennisman français Henri Leconte s'est qualifié, lundi 19 mars, pour le deuxième tour du tournoi de Milan, doté de 400 000 dollars, en battant l'Anglais Colin Dowdeswell (6-4, 6-3). Par contre, Guy Forget et Christophe Roger-Vasselin ont été éliminés respectivement par le Suédois Anders Jarryd (3-6, 6-3, 6-2) et par le Sud-Africain Johan Kriek (6-4, 6-1.)

● *Katarina Witt en tête aux championnats du monde de patinage artistique.* – L'Allemande de l'Est Katarina Witt a gagné l'épreuve des figures imposées aux championnats du monde de patinage qui ont débuté le lundi 19 mars, à Ottawa. Elle devance la Soviétique Kira Ivanova et l'Allemande de l'Ouest Manuela Ruben.

EN BREF

Meurtre au nunchaku

Un homme armé d'un fléau japonais (nunchaku) a tué, dans la nuit de samedi 17 à dimanche 18 mars, un administrateur de société, M. Bertch Mavian, soixante-trois ans. Ce dernier a été réveillé dans la nuit, alors qu'il se trouvait dans son appartement 2, rue des Dardanelles à Paris (17e), et, selon les témoignages de sa femme et de sa fille, après une vive altercation avec un homme recouvert d'une cagoule qui s'était introduit sans effraction, il a été violemment frappé à la tête. M. Mavian est mort quelques heures plus tard des suites d'un traumatisme crânien à l'hôpital Bichat.

Grève de la faim dans les prisons corses

Bastia. – Afin de protester contre le transfert de prévenus dans des prisons du continent, plus d'une centaine de détenus des maisons d'arrêt d'Ajaccio et de Bastia ont commencé, lundi 19 mars, une grève de la faim illimitée. Au cours de ces derniers mois, en raison du manque de place dans les prisons insulaires mais, surtout, à cause de plusieurs évasions, cinquante-deux détenus inculpés dans des affaires de droit commun ou pour leur appartenance à l'ex-Front de libération nationale de la Corse ont été transférés à la prison des Baumettes à Marseille.

Dix-huit d'entre eux, dont l'instruction est en cours, avaient annoncé la semaine dernière leur intention de commencer une grève de la faim pour protester contre ces *« transferts injustifiés qui nous privent,* disent-ils, *de nos droits de défense ainsi que du droit de visite ».*

La commémoration du 19 mars 1962

La cérémonie d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie, organisée lundi 19 mars, à l'Arc-de-Triomphe par la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie s'est finalement déroulée sans incident sérieux, malgré la présence d'une centaine de contre-manifestants contenus – et pour certains interpellés – par un important contingent de CRS.

Pour cette célébration, le président de la République – tout en estimant que *« le choix de la date reste laissé à l'appréciation de chaque organisation »* et *« qu'aucune n'a un caractère officiel »* – vient de décider que désormais *« les pouvoirs publics seront représnetés ».*

Le sort de deux opposants marocains

Angers. – MM. Salmani et Ziad, de nationalité marocaine, qui devaient sortir, le 19 mars, de la maison d'arrêt d'Angers pour être expulsés en direction du Maroc, ont finalement obtenu les délais dont ils avaient besoin. Ces militants du Mouvement de la jeunesse islamique, d'obédience sunnite, condamnés pour falsification et usage de passeports falsifiés, ont été admis au centre hospitalier après avoir absorbé des éclats de verre et s'être tailladé le corps dans leur cellule. Dans le cas contraire, ces deux opposants marocains auraient été reconduits à la frontière de leur pays.

Le préfet de Maine-et-Loire, M. Louis Morel, a usé des possibilités que lui donne l'article 35 bis de la loi du 29 octobre 1981, et a placé les jeunes Marocains en détention pour vingt-quatre heures, cette mesure pouvant être ensuite prolongée durant six jours par période de vingt-quatre heures, sur accord du président du tribunal correctionnel.

● *Alerte à la bombe dans un avion de la compagnie UTA.* – Le DC-10 Abidjan-Paris de la compagnie française UTA a dû se poser d'urgence, lundi 19 mars, à Alger, à la suite d'une alerte à la bombe, communiquée par téléphone au siège de la compagnie à Paris. La fouille de l'appareil n'a abouti à la découverte d'aucun explosif à bord et l'alerte n'a pas été revendiquée.

CORRESPONDANCE

Légitime défense et le « totalitarisme »

Usant du droit de réponse. Me Germain Latour réplique dans la lettre ci-dessous à M. François Romerio, président de l'association Légitime Défense. Ce dernier lui avait reproché dans le Monde *du 13 mars de voir dans le discours de cette association la* « marque du totalitarisme ». *Cette accusation figure dans le livre que Me Latour a consacré à Légitime Défense, livre dont nous avions rendu compte dans* le Monde *daté 12-13 février.*

*M. Romerio se croit personnelle*ment insulté par le « totalitarisme » dont j'écris qu'il marque le discours de Légitime Défense. Je n'ai jamais personnellement mis en cause M. Romerio ni son action indéniablement courageuse dans la Résistance. Loin de moi l'idée de confondre cette période de notre histoire avec la nouvelle croisade prônée par Légitime Défense.

S'il fut un temps où il était digne, voire souvent héroïque, de combattre le fascisme, c'est par une extraordinaire perversion de ce souvenir que M. Romerio voit dans l'ombre, la nuit, le voleur de sacs, le cambrioleur, le succédané dérisoire des légions nazies.

Force est de constater que la délinquance, ce « *monde troublé* », n'a toujours été perçu comme un corps étranger devant être extirpé de la société par la violence que par des régimes politiques qui, de l'Allemagne d'hier à Cuba et à l'Iran aujourd'hui, *sont marqués par le rejet* absolu de toute vie démocratique. Le totalitarisme commence par la définition de population maudite. C'est ce que nous explique sans cesse Légitime Défense à propos des délinquants et plus généralement encore des populations de l'insécurité.

LA QUERELLE SCOLAIRE

Un entretien avec le secrétaire général de la FEN

(Suite de la première page.)

— Quelles dispositions vous semblent inacceptables ?

— Pour la première fois, un texte officiel va plus loin que les lois Debré et Guermeur, puisqu'il postule, en se référant à la Constitution, que la liberté d'enseignement s'assortit de la participation financière de l'Etat.

» Ensuite, le problème de la titularisation ne se règle pas de façon positive. Nous savons qu'il ne faut pas tout casser, qu'il faut prendre du temps, passer par des phases intermédiaires. Donc le fait de reporter la possibilité de titularisation à six ans, c'est bien. Mais pendant ces six ans, il aurait fallu créer une dynamique, par exemple, en offrant chaque année autant de possibilités de titularisation qu'il y a de recrutements nouveaux. Enfin, les modalités de gestion spécifique — qui sont choquantes lorsqu'on se réfère au statut de la fonction publique — pouvaient être acceptées comme dispositions transitoires. Mais le transitoire nous semble devoir se prolonger indéfiniment.

— Quelles modifications faudrait-il pour que ces dispositions deviennent acceptables ?

— On n'a pas encore d'idée précise de ce qui sera législatif et réglementaire. Par exemple, est-ce que la loi votée par le Parlement fera apparaître la perspective de titularisation ? On peut imaginer que ce ne soit pas le cas. Ce serait inacceptable. Il faudrait, en effet, attendre la loi de finances votée en 1990 pour 1991 pour que le problème soit soulevé pour la première fois à travers la création d'emplois de titulaires dans le privé. Nous devons donc exiger un minimum au niveau de la loi. C'est un sujet de débat et non de conflit.

» Nous comprenons les raisons pour lesquelles le gouvernement ne souhaite pas un texte très global. Il faut qu'il admette de comprendre nos raisons. Le gouvernement ne peut pas s'en tirer par une pirouette en faisant voter un texte très limité. S'il pose la question de confiance seulement après un certain nombre d'heures de débats, il sera possible de faire passer un certain nombre d'amendements.

Une mystification

— Si vous n'aboutissez pas à un infléchissement des décisions ministérielles, jusqu'où pouvez-vous aller dans la mobilisation et le refus, sans mettre en péril le gouvernement ?

— Nous allons organiser le même jour, dans tous les départements, des manifestations avec toutes les organisations de gauche qui voudront bien nous soutenir. Ces manifestations, destinées à sensibiliser l'opinion publique et les élus, auront lieu entre le moment où le texte sera déposé à l'Assemblée nationale et le débat.

» Lorsque vous posez le problème de la mise en difficulté du gouvernement, je n'accepte pas de me situer dans une alternative aussi schématique. Je n'ai pas, en tant que syndicaliste, à mettre la clé sous la porte pendant que ce gouvernement est au pouvoir. Nous faisons partie des forces vives de la nation et, lorsque nous ne sommes pas d'accord avec le gouvernement, nous le lui disons. Cela a des conséquences politiques : le pouvoir doit se rendre compte que les laïques ne sont pas prêts à accepter n'importe quoi. Ce débat ne met pas en cause la possibilité pour le gouvernement de subsister — la FEN ne va d'ailleurs pas s'amuser à brandir la menace du bulletin de vote, — mais il risque d'aboutir à une grande rupture avec les laïques.

» Les manifestations ne sont pas un geste de désespoir. Elles sont destinées à faire avancer les choses dans notres sens. De toute façon, le dossier ne sera pas bouclé après le vote du Parlement.

— La marge de manœuvre du gouvernement était étroite entre le risque de mécontenter sa base électorale et celui de provoquer une explosion dans le pays. Avait-il un autre choix que de tenter un compromis historique ?

— Je maintiens qu'il aurait été préférable de traiter très rapidement ce dossier fondamental et en même temps de s'engager dans un processus de rénovation de tout le système éducatif. Or ce processus s'est engagé trop lentement, trop prudemment, même si les déclarations d'intentions étaient bonnes. Plus on a perdu de temps, plus les adversaires de l'école laïque ont pu s'organiser dans une campagne d'exploitation politique du dossier.

» Ce qui est annoncé, aujourd'hui, n'est pas un compromis historique. Il peut y avoir un compromis sur des modalités, mais il est utopique d'imaginer que l'on puisse aboutir à un consensus idéologique. La liberté des familles à inculquer une idéologie à l'enfant n'est pas notre conception. Je ne pense pas que cette liberté soit compatible avec la liberté de conscience de l'enfant.

— Est-ce que la guerre des deux écoles restera pour vous un thème de revendication, lors des prochaines campagnes électorales ?

— Pour nous, la guerre ne sera jamais un thème revendicatif. Mais la paix scolaire, donc l'unification, oui. Ni la FEN ni le CNAL n'abandonneront jamais l'idée d'un service public, unifié et laïque de l'éducation nationale. Je ne pense pas que les responsables du pays ont renoncé à y parvenir, ils ne se sont pas donné les moyens à temps.

» Il n'est pas imaginable qu'on puisse abandonner ce thème de paix. Nous souhaitons participer à ce qu'il soit mieux posé, dans ces vrais termes, et non à travers une fausse querelle sur la liberté de l'enseignement. C'est la plus belle mystification à laquelle on ait assisté. »

Propos recueillis par
CATHERINE ARDITTI.

Le PCF réserve la position qu'il adoptera au Parlement

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du PCF, a rendu publique, lundi 19 mars, une déclaration, dans laquelle il apprécie comme « *une mesure de simple justice* » « *l'application, aux établissements privés, des mêmes règles qui régissent l'enseignement public en matière d'inscription des crédits au budget de l'Etat ou d'ouvertures ou fermetures de classes* ».

« *Pour ce qui est de la création d'établissements d'intérêt public, destinés à gérer les fonds affectés au privé, au privé, des ambiguïtés demeurent sur leur rôle exact* » estime M. Hermier. Il ajoute : « *Nous ne sommes pas, par ailleurs, favorables à ce que l'obligation soit faite aux collectivités territoriales de financer les dépenses de fonctionnement des établissements privés. La concertation, que nous avons toujours prônée et appliquée sans problèmes dans les communes à direction communiste, nous paraît, en effet, préférable. Quant à la titularisation des maîtres du privé, qui en feraient, à terme, la demande, si nous apprécions que la perspective en soit ouverte, nous ne saurions, par contre, accepter que le processus envisagé conduise, en fin de compte, à la création d'un corps parallèle dans la fonction publique* ».

S'interrogeant sur la « *finalité* » des mesures annoncées M. Hermier se demande « *si le dispositif prévu s'inscrit bien dans (...) un processus de mise en œuvre de l'engagement présidentiel, s'appuyant sur le développement de l'école publique. Si à l'inverse, comme trop de déclarations le laissent penser, il devait en marquer le terme, il faudrait craindre qu'on consacre ainsi, le système de division et de concurrence scolaires instauré par la droite, au lieu de commencer à le dépasser (...). C'est en fonction des réponses qui seront apportées à cette question majeure, comme à nos remarques particulières, que le Parti communiste français se prononcera sur les dispositions législatives, qui doivent être soumises au Parlement* ».

UNE MANIFESTATION DU SNE-SUP A PARIS

Les universitaires se mobilisent contre la réforme de leurs statuts

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) appelle les universitaires à manifester, mercredi 21 mars à Paris, à l'occasion de la réunion du Comité technique paritaire (CTP) qui doit examiner un nouveau projet sur les carrières universitaires. Le SNE-Sup estime ce texte inacceptable, mais il n'est pas le seul à s'opposer à la politique du ministre de l'education nationale dans le domaine des carrières.

Depuis novembre 1982, grèves et manifestations des syndicats proches de la majorité ont ponctué les discussions destinées à établir un nouveau statut des personnels universitaires. Ces derniers commencent à s'interroger sur le bien-fondé d'une telle réforme.

A l'origine du débat, la volonté de nombreux enseignants d'obtenir du gouvernement une simplification de la répartition des emplois dans l'enseignement supérieur. Au fil des années, et surtout depuis les grands moments d'explosion des effectifs étudiants (les années 1965-1970), les corps et les statuts différents se sont multipliés dans les universités. Un maquis de situations diverses s'est développé. A côté des professeurs (ils sont environ 11 000), exercent des maîtres-assistants (16 000), des assistants (12 600), mais aussi des enseignants du second degré, des lecteurs, des vacataires... Divisés en classes, ces corps regroupent des enseignants aux horaires et aux fonctions variés.

Les enseignants les plus jeunes, souvent situés au bas de la hiérarchie, attendaient d'un gouvernement de gauche une plus juste définition des tâches, une meilleure prise en compte de leurs services, et surtout des possibilités de promotion dans une profession où l'arrêt des recrutements avait provoqué « *un blocage des carrières* ». Le souhait d'une véritable égalité dans le travail, voire d'un corps unique des enseignants « *sans avancement automatique, mais sans contingentement entre les catégories et sans barrage de classes* », était manifeste.

Le gouvernement n'a pas donné suite à cette revendication. Après de longues hésitations, le ministre de l'éducation nationale a opté pour la création de deux grands corps : professeurs et maîtres de conférences (correspondant à l'actuel corps des maîtres-assistants). Ce faisant, le ministre mécontentait les universitaires actuellement au rang le plus bas, leur laissant peu d'espoir de promotion interne.

Mais les projets successifs du directeur général des enseignements supérieurs, M. Jean-Jacques Payan, n'entraînaient pas non plus l'adhésion des enseignants de rang magistral. En redéfinissant les services, en augmentant à la rentrée de 1983 les horaires des professeurs, M. Payan bouleversait des situations acquises de longue date et provoquait la colère des intéressés. En quelques mois, le directeur général s'attirait les critiques des universitaires de tous bords. Les maîtres-assistants et les assistants dénonçaient le « *défenseur des privilèges* » ; les professeurs, eux, craignaient le nivellement et l'uniformisation.

En proposant début mars un nouveau projet de statut, M. Payan a encore une fois suscité le même tollé. Les soixante-treize articles de son texte ne semblent satisfaire aucun universitaire. L'alourdissement des horaires (cent-vingt-huit heures de cours, cent quatre-vingt-douze heures de travaux dirigés, ou deux cent quatre-vingt-huit heures de travaux pratiques) engendre le mécontentement de tous. Leur modulation possible entre 0,5 et 1,5 fois le service de référence inquiète. La répartition de ces services par les instances où dominent les professeurs irrite les autres catégories. Le maintien des concours sur postes, l'obligation de mobilité géographique, la limitation du nombre de candidatures pour chaque type de recrutement, laissent peu d'espoir de promotion aux plus jeunes. Enfin, la réapparition dans le dernier projet d'un nouveau corps d'assistants (articles 61 et 67) étonne nombre d'enseignants, qui croyaient le ministère favorable à une réduction du nombre des catégories universitaires. L'expression d'un responsable de la CFDT « *un corps ça va, trois corps bonjour les dégâts* » résume l'amertume d'enseignants surpris par l'« *aggravation successive des projets* ».

Les enseignants, affrontés aux tâches nouvelles que demande la professionnalisation des universités et une meilleure prise en compte des étudiants, ont l'impression d'être « maltraités ». Le risque est grand de les voir refuser de participer activement à la réforme des premiers cycles. Les universitaires, qui se sentent abandonnés par le gouvernement, peuvent se replier sur leur laboratoire ou leurs recherches. Mais de ces mécontentements divers peut aussi naître un mouvement plus général qui, au-delà des différences catégorielles, soulèverait la communauté enseignante.

SERGE BOLLOCH.

APRÈS DE NOUVELLES DESTRUCTIONS DE POIDS LOURDS

Des routiers français bloquent la frontière à Hendaye

Le gouvernement français a annoncé, dans la soirée du lundi 19 mars, qu'il avait « *demandé au gouvernement espagnol de prendre toutes les dispositions afin que la liberté de circulation entre les deux pays puisse être assurée en toute sécurité* ». Le ministère des relations extérieures a précisé que le gouvernement espagnol avait, en réponse, « *fait savoir qu'il avait décidé de faire accompagner les convois de transporteurs internationaux par la garde civile espagnole* ».

Ces démarches faisaient suite à un soudain regain de tension dans le conflit déclenché par les marins-pêcheurs espagnols. Les destructions de camions français ont repris, lundi matin, au Pays basque espagnol. Au cours de cette journée, six poids lourds français ont encore été incendiés.

L'attaque a eu lieu au col d'Echegarate, à la limite méridionale de la province basque, à l'endroit précis où la police autonome régionale cesse d'escorter les convois de camions français qu'elle prend en charge dans la traversée du Pays basque.

Selon notre correspondant à Madrid, Thierry Maliniak, un cocktail Molotov a été lancé sur le camion qui circulait en tête, obligeant l'ensemble du convoi, soit une quinzaine de poids lourds, à s'arrêter. Aussitôt, quelque deux cents personnes armées de bâtons, et jusque-là cachées dans les bois environnants, ont bloqué la route et forcé les chauffeurs des poids lourds à descendre de leurs véhicules. La police basque tenta d'intervenir, mais se vit rapidement débordée devant le nombre des assaillants, et dut appeler à la rescousse la garde civile. Lorsque celle-ci réussit enfin à rétablir l'ordre, quatre camions, dont trois de nationalité française, avaient été incendiés à coups de cocktails Molotov. Aucun d'entre eux ne transportait de poisson.

Cette nouvelle attaque déclenchait la colère des routiers français qui, peu après midi, commençaient à bloquer les points de passage de la frontière franco-espagnole de la région d'Hendaye. Du poste autoroutier de Biriatou, le mouvement s'étendait rapidement aux autres ponts sur la Bidassoa, à Béhobie et à Hendaye. Les routiers ne laissaient passer que les voitures françaises rentrant d'Espagne.

D'autre part, notre correspondant dans les Pyrénées-Atlantiques, Philippe Etcheverry, nous signale qu'une voiture de tourisme espagnole a été incendiée au cours de la nuit de lundi à mardi à l'entrée de Biarritz. Pour les enquêteurs, l'hypothèse d'un acte de représailles semble le plus plausible.

Une déclaration de M. Fiterman

Commentant, ce mardi 20 mars, les événements de la veille en Espagne, M. Charles Fiterman, ministre des transports, a déclaré : « *Je considère ces agressions comme absolument injustifiables, et comprends l'émotion qu'elles suscitent chez les transporteurs et les chauffeurs routiers français. Les transporteurs routiers français respectent les règles en vigueur en Espagne, et leur activité est bénéfique aux deux pays.* » Il a, par ailleurs, annoncé que « *les autorités françaises prennent sur place les mesures possibles pour faire face à la situation. En liaison avec les autres ministres concernés, je suis leur application avec attention* », a-t-il conclu.

Le Monde

dossier

Le point sur...

Le trafic des drogues dans le monde

Faut-il penser que le mal s'étend ou qu'on est simplement en train d'en découvrir l'ampleur ? La drogue, qui se confond avec l'histoire de l'humanité, est devenue l'une des préoccupations essentielles de notre époque. Ce qui, autrefois, passait pour une habitude de civilisation se trouve aujourd'hui interdit et pourchassé. Le drogué a pris dans la société une place inimaginable en d'autres temps et les drogues un visage plus effrayant que jamais. Une certaine morale des vainqueurs se réserve le tabac et l'alcool et s'autorise à réprimer le cannabis, la coca ou l'opium qui sont, ou ont été, pour d'autres peuples des moyens d'évasion.

C'est que l'apparition des drogues « dures » – dérivés de l'opium (morphine et héroïne), L.S.D., cocaïne, – en modifiant le degré de l'intoxication, en aggravant ses conséquences, en provoquant ce qu'on appelle une pharmacodépendance, a fortement *dégradé une situation jusque-là supportable.* Aux « usagers récréatifs », selon l'expression du docteur Claude Olievenstein, sont venues s'ajouter les victimes des drogues « dures », malades à en mourir, accrochées à leur produit et capables des pires désordres pour se le procurer. Cette toxicomanie touche la jeunesse. Elle est considérée, à juste titre, comme un fléau.

Depuis plus de dix ans, les Etats mettent en œuvre des *moyens considérables pour essayer d'enrayer la progression de la* drogue. Partout, les lois interdisent la possession des stupéfiants et répriment sévèrement le trafic. Des organismes internationaux *tentent de coordonner* la lutte contre les trafiquants et financent des projets pour des cultures de substitution. Les Etats mobilisent leurs polices. Les institutions de soins se multiplient, du moins dans les pays industriels.

Dans ces mêmes pays, certains jeunes, de plus en plus *nombreux*, trop souvent désemparés et déçus, fragiles, continuent à exercer leur pression sur le marché illicite. En satisfaisant leur demande, les trafiquants tirent d'énormes bénéfices. L'enjeu financier *considérable de la drogue incite* la *pègre* à s'intéresser au trafic et à l'organiser. Elle encourage, en Asie, la culture de l'opium, en Amérique latine, celle de l'arbre à coca, dans toutes les zones chaudes et tempérées, celle *du Cannabis sativa*. S'entourant de complicités, elle contrôle les laboratoires et les filières de distribution.

Malgré les efforts de la prévention, les résultats de la répression, le dévouement des thérapeutes, le nombre des jeunes « accrochés » augmente d'année en année. Faut-il en conclure qu'on ne fait pas encore assez, que les gouvernements se satisfont de déclarations d'intention, que si les discours sur la drogue sont *toujours très fermes, l'argent manque* trop souvent et les décisions se font attendre ? Les chefs d'Etat se fâchent et le mal court...

CHRISTIAN COLOMBANI.

• L'héroïne

Le marché de l'héroïne dans le monde s'organise à partir de deux régions de production : le Triangle d'or, dans le Sud-Est asiatique, et le *Croissant* d'or, au Moyen-Orient. Ces deux régions produisent, selon les estimations d'Interpol, environ 1 500 tonnes d'héroïne par an. Les pays européens sont approvisionnés soit par l'Asie du Sud-Est, soit par le Proche-Orient, en fonction des liens historiques qui les lient à ces pays. *Ainsi la Grande-Bretagne* est-elle fournie à 80 % en héroïne pakistanaise, alors que c'est l'héroïne du Sud-Est asiatique qui occupe la majeure partie du marché français. L'héroïne pénètre en France soit directement en provenance de Bangkok, soit par Amsterdam, où une importante communauté chinoise tient en main la distribution de la poudre vers les pays européens. On trouve aussi de l'héroïne pakistanaise et de la drogue en provenance du Liban.

On assiste actuellement à une reprise en main du trafic de l'héroïne par le « milieu ». Après le démantèlement de la *French connection*, dont la dernière affaire remonte à 1974 avec l'arrestation du trafiquant Urbain Giaume, le « milieu », durement frappé, avait apparemment abandonné le trafic de la drogue. Depuis, l'héroïne était introduite en France par des usagers trafiquants, des « fourmis », qui fai*saient le voyage de Bangkok*. Ce trafic existe toujours, mais les malfaiteurs « professionnels », dont plusieurs ont purgé leur peine et ont été libérés, ont réorganisé le marché illicite.

Il existe à Paris plusieurs revendeurs qui ventilent l'héroïne au moyen d'intermédiaires et en petites quantités en divers points de la capitale : les quartiers de la gare de Lyon, du boulevard Saint-Michel, de Belleville et de la place de la République. C'est en ces points de distribution que viennent s'approvisionner la plupart des petits consommateurs ou petits revendeurs de province. On trouve actuellement, en France, de l'héroïne n° 4 fabriquée dans des laboratoires du Sud-Est asiatique récemment ouverts.

Les prix sont relativement stables, ce qui indique que le marché de l'offre et de la demande n'est pas perturbé dans des proportions inquiétantes pour les malfaiteurs par l'action de la police et le nombre des saisies.

Tendance des prix sur le marché illicite

- 100 F le gramme d'opium,
- 700 F le gramme de morphine,
- 500 F le gramme d'héroïne n° 3,
- 1 000 F le gramme d'héroïne n° 4,
- 600 F le gramme de cocaïne,
- 40 F le gramme de cannabis liquide,
- 25 F le gramme de résine de cannabis,
- 10 F le gramme d'herbe de cannabis,
- 60 F la dose de LSD.

(Source : direction des douanes.)

Toutefois, le trafic est sensiblement perturbé par la mise en place d'une répression plus efficace. La *collaboration internationale des services* de police est aujourd'hui plus étroite que par le passé. Les différents services chargés de la répression du trafic et de l'usage des drogues, mieux organisés, utilisent avec plus d'efficacité les renseignements d'Interpol. En France, la volonté politique de réprimer sévèrement le trafic s'est traduite par une augmentation des effectifs de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants, que dirige le commissaire Jacques Franquet, et de la Brigade des stupéfiants et proxénétisme de la Préfecture de police de Paris.

Le contrôle de l'ONU

Le contrôle des stupéfiants est assuré, au sein de l'ONU, par trois organismes : la commission des stupéfiants des Nations unies, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), le Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues (FNULAD).

Le contrôle est régi par deux *textes fondamentaux* : la convention unique sur les stupéfiants de 1961, modifiée en 1972, et la convention sur les psychotropes de 1971.

• *La commission des stupéfiants réunit* une fois par an, en session ordinaire ou extraordinaire, les trente pays membres, qui présentent leur politique en matière de drogue et définissent une action commune de lutte contre les stupéfiants.

• *L'organe international de contrôle des stupéfiants* se réunit deux fois par an sur des questions techniques. Treize membres, élus en fonction de leurs compétences, sont chargés de rédiger le rapport annuel de l'OICS sur la situation mondiale. Ce rapport, assorti de commentaires et comparé aux buts fixés par les conventions, est ensuite adressé au *Conseil économique et social qui* dépend directement de l'Assemblée générale des Nations unies. La tâche essentielle de l'OICS est d'adapter l'offre à la demande des drogues produites pour les besoins licites. Il contrôle par ce moyen le trafic des stupéfiants.

• *Le Fonds des Nations unies pour la lutte contre les abus de drogue a été créé en 1971, à l'époque où* les Etats-Unis voulaient démanteler la filière turque de la drogue au moyen d'aides internationales pour les cultures de substitution. Le FNULAD est alimenté par des contributions volontaires, et les Etats-Unis le financent à près de 50 %. Chaque année, ce fonds propose à la commission des stupéfiants des projets d'aide technique. C'est ainsi que le fonds a dépensé 17 millions de dollars pour remplacer, dans des *villages du nord de la Thaïlande*, le pavot par des cultures comme le riz, le café ou la pomme de terre. Le FNULAD a évalué à 10 millions de dollars un plan d'action pour des cultures de substitution à la culture de la feuille de coca dans les pays d'Amérique latine. Mais les subsides pour ce vaste projet n'ont pas encore été débloqués.

• Le cannabis

Le chanvre à drogue pousse un peu partout dans le monde. On en trouve en Asie du Sud-Est, au Proche-Orient, en Afrique et en Amérique. On estime la production annuelle de cannabis à environ 100 000 tonnes. Sa classification parmi les « drogues douces », n'entraînant pas de dépendance, en fait un produit largement utilisé par la jeunesse. On a saisi cette année 24,7 tonnes de cannabis en France. *70 % du trafic est organisé par* voie maritime.

Le chanvre en provenance du Proche-Orient, principalement de la plaine de la Bekaa au Liban où l'instabilité politique a permis le développement de la production (environ 6 000 tonnes par an), est expédié par bateaux en direction des Pays-Bas puis de l'Allemagne, principaux pays consommateurs de *résine. Les* yachts des trafiquants, battant pavillon de complaisance, ne pénètrent pas dans les eaux territoriales et larguent leur cargaison au large. De *petites embarcations les récupèrent* et font entrer la drogue dans les pays côtiers d'où elle est acheminée vers les lieux de distribution.

A ce propos, le « groupe de coopération en matière de lutte contre l'abus et le trafic illicite des stupéfiants » doit prochainement se réunir à Paris pour étudier les possibilités d'intervention dans les eaux *internationales. Les Etats-Unis ont* déjà passé des accords avec la Grande-Bretagne pour l'abordage des navires suspects américains ou britanniques.

En août *1983*, 4,6 tonnes ont été saisies à Marseille ; en septembre, 1,6 tonne à Nantes ; en juillet, 8,3 tonnes de marijuana à Basse-Terre, en provenance de Colombie.

Une partie de la production proche-orientale est également ache*minée vers l'Europe par les trans*ports routiers internationaux. La production d'Afrique noire est importée en France par avion. 4 tonnes de cannabis ont été saisies en 1983 aux aéroports parisiens. Les porteurs, souvent misérables, sont attendus par des réceptionnaires membres d'organisations bien structurées. L'acheminement par l'Espagne du chanvre marocain risque d'être facilité par de nouvelles dispositions juridiques. L'article 344 du code pénal espagnol, du *17 juillet* 1983, autorise la détention et l'usage de drogue et diminue les peines pour les trafiquants.

On assiste, par contrecoup, à un durcissement des pays membres de *l'ONU* pour ce qui concerne l'usage du cannabis. Les pays nordiques, traditionnellement plus tolérants – certains comme les Pays-Bas qui avaient mis à l'étude une législation *du cannabis – ont changé de politi*que. La France a réaffirmé au cours de la septième session de l'Organe international de contrôle des stupéfiants à Vienne, en février 1983, son opposition à toute libéralisation.

Il reste que l'usage du cannabis, consommé par plusieurs dizaines de milliers de personnes en France, n'est pratiquement plus poursuivi par les tribunaux. Les simples usagers font l'objet d'une admonestation ou d'une injonction thérapeutique, conformément aux dispositions de la loi de 1970.

Les chiffres de 1983

LE TRAFIC DE COCAÏNE

Afrique **: 1 kg (4 saisies).**
Amérique **: 2,808 tonnes (321 saisies).**
Europe **: 952,729 kg (728 saisies).**
Extrême-Orient **: 1 gramme (1 saisie).**
Océanie **: 0.**
Proche et Moyen-Orient **: 22,5 kg (16 saisies).**
TOTAL **: 3,785 tonnes.**

LA PRODUCTION D'OPIUM

Triangle d'or **(Birmanie, Thaïlande, Laos) : 700 tonnes.**
– Birmanie, plus de 500 tonnes ;
– Thaïlande, plus de 50 tonnes ;
– Laos, environ 35 tonnes.
Croissant d'or **(Afghanistan, Pakistan, Iran) : environ 900 tonnes.**
Mexique **: environ 20 tonnes.**
Inde **: environ 55 tonnes.**

LE TRAFIC DU CANNABIS (statistiques pour les premiers mois de 1983)

– 301 tonnes saisies pour 341 affaires (934 tonnes pour 5 000 affaires en 1982).

On estime la production mondiale de chanvre à drogue à 100 000 tonnes.

(Sources : estimations d'Interpol).

Epidémiologie et statistiques

Il est assez clair que les données chiffrées dont nous disposons – statistiques du ministère de l'intérieur, *données relatives aux toxicomanes* demandeurs de soins – ne sont le reflet que d'un aspect particulier, plus ou moins déformé, de la partie visible du fait toxicomaniaque. Un certain nombre de travaux, récemment financés par l'INSERM, confirment ce point.

Cela souligne combien les données statistiques habituellement publiées doivent être interprétées avec prudence. En fait, l'épidémiologie en matière de toxicomanie n'en est qu'à *ses tout débuts et il ne nous est possible d'évaluer l'ampleur* et l'évolution de ce phénomène qu'avec quelques années de recul.

C'est ainsi que le nombre officiel de « surdoses » ne rend sans doute pas compte de l'ensemble réel des décès liés à la consommation des drogues, que le nombre d'interpellations est d'abord révélateur des activités des services de police et que le nombre de toxicomanes demandeurs de soins ne nous indique rien sur *l'évolution actuelle et sur la dynami*que du phénomène.

Il se confirme cependant, compte tenu de ces restrictions, que la progression constante de la toxicomanie *est incontestable depuis une dizaine* d'années. Elle se caractérise surtout par une très large diffusion de la consommation d'héroïne, notamment en 1975 et en 1980, concernant non seulement les jeunes mais aussi les adultes de plus de vingt-cinq ans. Cela va de pair avec un vieillissement sensible de l'ensemble des toxicomanes pris en charge, évolution dont *il faut* désormais bien tenir compte sur le plan des soins et de la réinsertion.

D'où la nécessité de ne pas limiter la recherche épidémiologique sur la *pharmacodépendance à une évalua*tion chiffrée des toxicomanes pris en charge ou interpellés. Il s'agit tout autant d'étudier les mécanismes sociaux et culturels de son développe*ment, les raisons pour lesquelles les* usagers de drogue se reconnaissent ou non dans le statut social qui leur est proposé, ainsi que les réponses institutionnelles qui participent à l'élaboration d'un tel statut. C'est à cette condition qu'une approche épidémiologique devient un outil précieux pour la mise en place de mesures adaptées en matière de soins et de prévention.

Dr RODOLPHE INGOLD.
Mission de lutte contre la toxicomanie.

• La cocaïne

Pour la première fois cette année en France, les saisies de cocaïne ont été plus importantes que les saisies d'héroïne. Cette drogue pénètre le *marché européen, notamment* l'Italie. Les Etats-Unis absorbent une importante partie de la production sud-américaine, mais les trafiquants ne parviennent plus à écouler les *quantités de poudre qui* inondent le marché. Depuis trois ou quatre ans, les prix de la cocaïne se sont effondrés outre-Atlantique, et les producteurs cherchent à ouvrir de nouveaux comptoirs en Europe.

Plusieurs filières aux mains de membres de la Camorra *napolitaine* ont été démantelées notamment à Lima au Pérou. La production de feuilles de coca, qui est transformée ensuite en poudre, est estimée à 72 tonnes pour le Pérou, 90 tonnes pour la Bolivie et 10 tonnes pour la Colombie. En Colombie, pays de transformation de la feuille de coca en poudre, les plantations de coca se sont développées tandis que, au Pérou et en Bolivie, qui, traditionnellement, sont des pays producteurs, on dénombre de plus en plus de laboratoires de transformation.

Dans les grandes villes de ces pays, on assiste à un développement inquiétant de l'intoxication à la pâte de coca, première étape de la transformation de la feuille en poudre. Cette intoxication touche les jeunes des milieux défavorisés, mais également ceux *qui sont issus de la bour*geoisie. La pâte de coca produite au moyen de kérosène est un produit souvent frelaté qui provoque de graves lésions.

Les filières vers l'Europe passent par deux plaques tournantes : Bogota et Rio-de-Janeiro. Les correspondants en Europe des trafiquants de cocaïne se recrutent parmi les membres des milieux espa*gnols et portugais qui ont plus* d'ouvertures vers l'Amérique du Sud. En France, malgré les importantes saisies qui ont eu lieu en 1983, la cocaïne n'est pas une drogue couramment utilisée. Certains milieux comme ceux des arts et des *spectacles, du journalisme ou de* la publicité, seraient essentiellement touchés.

Néanmoins, des saisies opérées *dans des endroits coutumiers de* la revente de rue, comme récemment dans l'îlot Chalon, à Paris (12e), tendraient à prouver que la cocaïne touche une population plus large et moins aisée.

• Les médicaments

L'intoxication médicamenteuse prend une ampleur qui inquiète les spécialistes. L'automédication fait des ravages partout dans le monde. On a dénombré dans la pharmacopée française plus de trois cents médicaments pouvant être détournés pour un usage toxicomaniaque. Les toxicomanes les utilisent en les *mélangeant à de l'alcool*. Malgré la convention sur les psychotropes de 1971, hallucinogènes, amphétamines, barbituriques, tranquillisants sont exportés sans licence ou avec des *licences* falsifiées vers les pays d'Afrique noire où ils sont à l'origine d'une *grave* toxicomanie.

Il n'est pas de marché africain, dans les banlieues des grandes villes, où l'on ne puisse trouver de petits comprimés achetés et consommés par la clientèle locale. L'industrialisation, les conditions de vie difficiles, l'exode rural qui amène des centaines de milliers d'Africains à *travailler en usine, favorisent* la consommation d'excitants et de tranquillisants. Un trafic s'est organisé : des psychotropes sont exportés illégalement vers les pays africains d'où ils sont réexportés vers l'Europe et vendus sur le marché illicite.

En Europe, à cause d'une mauvaise information des médecins, on *assiste au développement* d'une toxicomanie chez une clientèle supportant mal le « stress » de la vie moderne. D'autre part, les toxicomanes se procurent trop facilement les médicaments du tableau B, qu'ils obtiennent sous prétexte de manque.

Certains médicaments sont reconnus en tant que produits de *substitution à la* drogue. *C'est ainsi* que la Méthadone est largement distribuée en plusieurs points d'Europe.

Un véritable trafic d'amphéta*mines existe aux Etats-Unis* où des laboratoires clandestins ont été démantelés. Les Américains, très inquiets devant les progrès de la consommation d'amphétamines, ont demandé aux pays fabricants d'interdire les précurseurs de ces produits, tel le phénylacétone.

Le Monde

culture

THÉATRE

« PENSE A L'AFRIQUE », au Rond-Point

Une mère coriace

« Pense à l'Afrique, tes soucis te paraîtront bien petits. » Dans le temps, on disait aux enfants qui boudaient la soupe *« Pense aux petits Chinois »*. Quand même, les soucis qui accablent Madeleine Renaud ne sont pas minces. Elle vit dans une vieille demeure isolée, avec son fils aîné, Jean-Pierre Aumont, défiguré par une affreuse envie. Arrivent ses autres enfants, les jumeaux Martine Pascal et Jean Lorrain qui veulent lui faire vendre la maison pour construire à la place des marinas. Madeleine Renaud refuse, mais elle se casse le bras et, pendant qu'elle est à l'hôpital, Jean-Pierre Aumont signe l'acte de vente, puis, épouvanté par son audace, se pend. A son retour, Madeleine Renaud révèle aux jumeaux qu'ils sont les enfants de l'inceste. Vérité? Fantasme? En tout cas, vengeance efficace.

L'auteur, Gordon Dryland, est néo-zélandais. L'adaptation de Pierre Laville pourrait faire penser à une volonté d'humour noir à la Chas Adams, rappelant un certain théâtre satirique américain des années 60, avec mère castratrice et conflit de générations. Mais la mise en scène de Jean-Pierre Granval va vers la discrétion feutrée et, par contraste, les péripéties délirantes tombent comme de grosses pierres.

La tâche des comédiens n'en est pas facilitée. Madeleine Renaud est Madeleine Renaud. Jean-Pierre Aumont traîne les pantoufles. S'en sortent mieux Denise Noël qui mène avec abattage une scène vaudevillesque, Martine Pascal et Jean Lorrain qui, en dépit de leur dissemblance physique ont une complicité de jumeaux – tranquillement incestueux – une histoire commune, un passé avec de la douleur, de la dureté, de l'amour. Alors, de façon fugace, apparaît le centre de gravité de la pièce et ce qu'aurait pu être le spectacle.

COLETTE GODARD.

★ Petit Rond-Point, 20 h 30.

A GENÈVE

Métamorphoses de Jean-Luc Bideau

Dans *l'Elocution de Benjamin Franklin*, adaptation française – en première mondiale – par Peter Cummings d'une pièce de l'Australien Steve Spears, Jean-Luc Bideau, seul en scène, coupe le souffle. Ce drame de la solitude et de la marginalité mal assumées l'oblige à se métamorphoser sans cesse : mal dans sa peau d'acteur raté et d'homosexuel honteux, Robert O'Brian, le triste antihéros de la pièce, espère trouver une échappatoire dans d'autres peaux, principalement celle de Félix, son minable amant, son élève préféré, qui, grâce à l'imbécillité de ses parents, M. et Mme Franklin, se prénomme Benjamin.

Car Robert O'Brian, qui se réclame de Shakespeare, doit, pour *survivre*, donner des leçons de diction aux bègues et aux zozoteurs. Il laisse libre cours à ses phantasmes, se travestissant, *faisant* des discours passionnés au poster de Mick Jagger ou à la tête de William (Shakespeare), représentée par un ballon en baudruche.

Il souffre sur tous les tons, outrancier dans ses colères, par moments drôle, mais toujours pitoyable – encore que digne – dans sa solitude. Il lui suffira de tomber amoureux de Benjamin, douze ans – mais qu'importe l'âge puisque Robert déclare que de nos jours les enfants passent directement des langes à la cocaïne –, pour basculer dans la démence totale et hurler sur un lit d'hôpital.

L'écueil de la gaudriole, comme celui du misérabilisme ou du discours sur le mal-être, a été évité grâce à la présence ou plutôt aux présences de Bideau, à la très efficace mise en scène de Marcela Salivarova et au décor de Jean-Marc Stehlé, planté au milieu du public.

ISABELLE VICHNIAC.

★ Théâtre Pitoëff, Genève, jusqu'au 30 mars.

■ **LES PERSONNELS DES THÉATRES NATIONAUX.** – Comédie-Française, Odéon, Chaillot, TEP, Théâtre national de Strasbourg, Opéra – doivent se réunir en assemblée générale le 23 mars, à l'appel du Syndicat national des professionnels du théâtre et de l'action culturelle (SYNPACT-CGT). Selon le Syndicat, le ministère de la culture a *« rompu le dialogue de façon autoritaire »* et manifeste sa volonté de *« vider de sa substance et de son rôle le partenaire social représentatif des personnels »*.

■ **TREIZE PLACES A LA VILLA MÉDICIS.** – Il y aura treize places cette année pour l'Académie de France à Rome (en arts plastiques, architecture, musique, création littéraire, cinéma, histoire de l'art et restauration). Les candidats, âgés de vingt à trente-cinq ans (au plus au 31 décembre 1984), doivent présenter un programme de travaux dans une discipline, ou un projet de recherche pluridisciplinaire. Les demandes de candidatures sont à adresser à : Concours de l'Académie de France à Rome, École nationale supérieure de création industrielle, 46-48, rue Saint-Sabin, 75011 Paris, du 25 avril au 4 mai 1984. Œuvres et dessins seront déposés à la même adresse les 21, 22 et 23 mai.

■ **FESTIVAL DU CINÉMA JUIF.** – Le troisième Festival international du cinéma juif aura lieu du 25 avril au 8 mai au cinéma Rivoli-Beaubourg à Paris. Cette année le thème de la résistance juive sera plus particulièrement développé et des réalisateurs hongrois figureront en nombre.

■ **CONCOURS CLAUDE KAHN.** – Le pianiste américain Dan Riddle a remporté le 18 mars le premier prix du concours Claude Kahn. Le second prix a été attribué au Soviétique Igor Kamenz, qui donnera un concert le 31 mars salle Gaveau, en même temps que Dan Riddle.

CINÉMA

LE VIe FESTIVAL DE FILMS DE FEMMES

Une défense accrue des auteurs

Né en même temps que le Festival du réel à Beaubourg et lui aussi animé par une équipe essentiellement féminine, sous la direction d'Elisabeth Trehard et de Jackie Buet, le Festival international de films de femmes semble aborder cette année une nouvelle période de sa courte existence.

La présence, dimanche après-midi 18 mars, de Mmes Danièle Mitterrand, Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, et Colette Audry, à l'occasion de l'hommage rendu à la sœur cadette de cette dernière, la cinéaste Jacqueline Audry, le discours très militant de Mme Roudy, qui promet d'accroître encore l'aide officielle et aimerait voir surgir des initiatives similaires dans d'autres domaines que le cinéma, ont donné le ton d'une manifestation qui reste la première du genre, sinon la seule peut-être aujourd'hui dans le monde.

Jacqueline Audry, née en 1908, morte en 1977 dans un accident, vient au cinéma dès 1933. Elle est d'abord script-girl, puis assistante à la mise en scène (notamment avec G. W. Pabst et Max Ophuls, qui ont dû quitter l'Allemagne). Elle tourne son premier film sous l'Occupation, en 1943, un court métrage ; elle réalise en 1944 *les Malheurs de Sophie*, long métrage. Elle s'impose en 1948 par son adaptation de *Gigi*, où elle révèle une jeune débutante, Danièle Delorme ; en 1950, *Olivia*, d'après un roman de Dorothy Bussy, amie de Virginia Woolf, crée un petit scandale par sa manière de traiter librement de l'homosexualité féminine. Revu aujourd'hui, le film date, porte la marque de cette « qualité française » alors dominante, avec photographie luxueuse de Christian Matras, où la réalité apparaît comme sertie dans un écrin.

Mais peut-on faire vraiment autre chose à l'époque? Le travail d'Agnès Varda, qui percera un peu plus tard dans les années 50, prend soudain son sens. Nous pensons à *la Pointe courte*, tourné à Sète et interprété par deux jeunes comédiens venus du TNP, Philippe Noiret et Silvia Monfort. Agnès Varda préfigure à l'évidence, sans autre agression que son style, ce qu'on appellera plus tard, en référence et en opposition à l'état de choses existant, le « cinéma d'auteur ». Jacqueline Audry, elle, est acceptée alors dans son métier, mais à quel prix! Nous nous souvenons d'une rencontre avec Jacqueline Audry et Agnès Varda, en 1961, à l'occasion de la venue à Paris d'Alfred Hitchcock, qui présentait *Psychose* : pour Jacqueline Audry, la discrimination à l'égard d'une femme travaillant dans l'industrie était une réalité vécue quotidiennement. Au contraire, Agnès Varda affirmait ignorer cette discrimination, elle travaillait ailleurs.

Riches et pauvres

Est-ce un hasard si aujourd'hui, portée par la réussite de son entreprise à Sceaux, Elisabeth Trehard éprouve la nécessité d'affirmer l'importance du cinéma d'auteur féminin, veut le défendre en priorité contre les industries culturelles, qui tendent à laminer les styles? Et si Agnès Varda, également présente à Sceaux, nous dit que la difficulté de travailler dans le genre de cinéma qu'elle connaît et pratique, le cinéma d'auteur, va croissant, et pas seulement pour les femmes cinéastes?

Cette année, grâce à l'aide des relations extérieures, deux femmes cinéastes du tiers-monde ont fait le voyage de Sceaux, Marilou Diaz-Abaya, des Philippines, et Prema Karanth, de l'Inde. Le comble de l'ironie veut que le Festival de Sceaux, qui l'an dernier rendit un hommage remarqué à la seule grande cinéaste américaine ayant travaillé régulièrement à Hollywood dans les années 30-40, Dorothy Arzner, n'ait pu inviter pareillement une autre américaine, Penelope Spheeris, cinéaste indépendante, auteur de *Surburbia* sur les punks de Los Angeles. Ce film, bien qu'annoncé dans le programme, a dû être retiré de la compétition. Les riches sont parfois pauvres. L'an prochain, le Festival risque de revenir sur cette question, plus aiguë que jamais, de l'extrême difficulté pour une réalisatrice de travailler dans l'industrie. En France, Diane Kurys est l'exception qui confirme la règle. Elle n'a pas d'équivalent aujourd'hui dans le Hollywood des années 80.

Treize films participent à la compétition officielle, qui sera jugée simultanément par deux jurys, l'un constitué par l'ensemble du public, l'autre composé de cinq personnes de la profession, trois femmes et deux hommes. Ils sont projetés chacun trois ou quatre fois au cours de la manifestation.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Les Gémeaux*, 49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux. Tél. : 660-05-64 et 661-38-02. Jusqu'au 25 mars.

« FILM », d'Alan Schneider et « L'ENFANT INVISIBLE », d'André Lindon

Frédéric Mitterrand présente à l'Olympic-Luxembourg un programme composé de *Film*, court métrage écrit par Samuel Beckett, et de *l'Enfant invisible*, long métrage du cinéaste d'animation André Lindon.

Buster Keaton joue Samuel Beckett

« L'œil était dans la tombe et regardait Caïn », aurait dit Victor Hugo, sauf que même Dieu n'est plus sûr. L'homme tel un lézard, mais tellement plus maladroit, est condamné à buter inlassablement contre lui-même, sa conscience de lui-même.

Neuf ans après la première mondiale à Venise, en présence, – ultime présence, ultime ovation – de Buster Keaton, le lézard empâté de *Film*, Frédéric Mitterrand a été dénicher la copie unique, croirait-on, tant elle est rayée, essoufflée, de cet hommage involontaire au réalisateur-interprète de *la Générale*.

D'un côté, Keaton, masse inerte, face invisible jusqu'aux derniers plans où il doit affronter son propre regard, son angoisse nue, après avoir effacé le dernier regard étranger, le dernier signe de vie extérieure, de l'autre, le regard décapant de l'auteur de *Fin de partie*, titre programme qui résume l'œuvre d'un des plus grands visionnaires de notre temps. En ouverture, en fermeture de ces vingt-deux minutes, en très gros plans, la paupière craquelée de l'homme-lézard, qui s'ouvre, puis se ferme sur une pupille immense, dilatée.

Alan Schneider donne une interprétation, une lecture, du scénario original de Beckett publié dans le recueil *Comédie et actes divers* : spécimen d'un cinéma « expérimental » avant la lettre et qui aurait conservé la notion de mise en scène, de mise en forme des données littéraires.

L. M.

Le plus bel été

C'est une histoire d'amour définitif, un été. Une petite fille transparente apparaît à un galopin. Il est blond comme le Petit Prince, il est tout seul avec ses parents, au rythme des vacances, dans une maison au bord de la mer. Ses pas résonnent sur le bois des parquets et de l'escalier, les abeilles fredonnent, les vagues et les mouettes chahutent, et une petite musique va, gaillarde.

Il n'y a pas d'autre son, on ne parle pas, dans ce film. Forcément. Une petite silhouette transparente, ça ne parle pas, et ces deux-là, ils n'ont pas besoin de mots ni de noms pour s'appeler, ils s'entendent très bien ainsi. Elle l'entraîne dans l'eau (elle en vient), il lui apprend à faire du vélo, ils chavirent sur la balançoire du jardin, et s'il arrive une séparation, elle n'est pas longue. Ils ne se quitteront plus jamais, car, quand elle est là, c'est une folle vie d'acrobates, et quand elle n'est pas là, la mer est salement grise.

Regardons *l'Enfant invisible*, film né du dessin, dessin animé, animation d'un monde mis en abîme, jusqu'au moment où le petit garçon, ni vu ni connu, rejoint le royaume de sa bien-aimée. Un enfant, c'est un guetteur, ce qui lui passe par la tête comme défilés d'images, c'est comme le film d'André Lindon.

D'abord, cela fait un drôle d'effet, un film qui n'a qu'un auteur. André Lindon a dessiné, colorié seul pendant cinq ans. De ses traits et couleurs surgissent tous les sentiments de la vie, et des gestes qu'on est bouleversé de reconnaître : un déhanchement à bicyclette, un peu de frime au tennis, un mouvement d'humeur, ou d'ennui, ou de tendresse. Parfois, ce qui émeut le plus, c'est l'idée que le jeune homme a mis des milliers de minutes pour vaincre le flux et le reflux des vagues, et qu'il y est arrivé.

Mais surtout, on voyage dans les dessins, on avale des paysages et des paysages. On fuit avec les nuages par-dessus les falaises. Mystères des roches percées, vertiges des descentes à vélo, envolées précipitées, dégringolades, et retours à la case départ tant que le petit garçon garde les pieds sur terre. Alors, on ne veut plus savoir comment c'est fait, ce travail de la caméra et du montage, ce jeu technique qu'on appelle au cinéma la « transparence », on est seulement éblouis de retrouver, une heure et trois minutes, l'enfant ivre qu'on a été.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Olympic. Luxembourg.

MUSIQUE

« KITÈGE », de Rimski-Korsakov

Une clarté exigeante

Il serait inexact d'affirmer qu'on connaît mal en France les opéras de Rimski-Korsakov puisqu'on continue à les ignorer presque complètement. La faute n'en est pas tant aux mélomanes, qui possèdent parfois des enregistrements, qu'aux directeurs de théâtre dont, à quelques rares exceptions près, l'esprit d'aventure s'arrête aux frontières du grand répertoire. La saison lyrique de Radio-France a depuis longtemps pris le contrepied et semble décidée à poursuivre l'exploration des opéras de Rimski si bien commencée cette année avec la Légende de la ville de Kitège, *donnée, en version de concert, au Théâtre des Champs-Elysées (et retransmise par France-Musique) puis au Châtelet.*

Généralement considérée comme le chef-d'œuvre de son auteur qui n'écrivit pas moins de quinze opéras – Kitège offre d'abord à l'auditeur qui saisit seulement les grandes lignes du livret une orchestration magistrale de clarté, dont chaque détail porte. On remarque également le refus des péroraisons redondantes, la recherche d'une harmonisation aussi discrète que possible des mélodies de caractère populaire et enfin la fluidité des articulations de l'architecture de chaque acte.

La partition ne comporte pas d'airs à proprement parler, mais un récitatif lyrique exempt d'emphase, exigeant, pour soutenir l'intérêt, des voix bien timbrées. Il n'était pas aisé de réunir une distribution homogène pour un ouvrage où les dix rôles secondaires ne se trouvent pas moins exposés que les cinq premiers. A part quelques réserves de détail, on peut dire que le pari a été tenu.

On ne rappellera que le nom des principaux protagonistes : Hildegard Heichele (Févronia), Constantin Zaharia (le prince Vsevolod), Vassile Martinoiu (l'écuyer), Fausto Tanzi (Grichka) et Sergej Kopcak (le prince Youri) auxquels, outre leurs partenaires, il faut associer les chœurs et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, tous placés sous la direction irrésistible, au sens propre, de Zoltan Pesko.

GÉRARD CONDÉ.

Lorin Maazel quittera la direction de l'Opéra de Vienne en 1986

Lorin Maazel a décidé de quitter la direction de l'Opéra de Vienne en 1986. C'est Claus Helmut Drese, directeur de l'Opéra de Zurich, qui lui succédera, a-t-on appris le 19 mars à Zurich.

Le chef d'orchestre américain aura subi des attaques systématiques, de la part de la presse, qui lui reproche son *« arrogance »*, ses *« incapacités de gestion »* et *« la baisse effrayante du niveau »* des représentations – ainsi que de la part du public. L'association des amis de l'Opéra de Vienne a notamment effectué un sondage où l'on retrouve la plupart des critiques émises dans les journaux.

De son côté, le ministre autrichien de l'éducation et des arts, M. Helmut Zilk, met l'accent sur le trop peu d'intérêt qu'aurait manifesté Lorin Maazel pour la gestion de l'établissement (Opéra d'Etat) depuis 1982. Le ministre a estimé toutefois que Lorin Maazel était l'*« un des plus grands chefs d'orchestre dans le monde »*, avec lequel l'Opéra de Vienne souhaite poursuivre une collaboration. – (AFP.)

Victime de la presse

La décision de Lorin Maazel n'est pas une surprise ; il l'avait laissé prévoir plusieurs fois. Le chef américain n'a jamais pu s'imposer vraiment dans la capitale viennoise. Il n'a même pas bénéficié à son arrivée, en 1982, de l'« état de grâce » : par malchance la soirée d'inauguration de sa direction a été marquée par la défaillance catastrophique d'un jeune ténor wagnérien.

Certains spectacles brillants ont ensuite semblé consolider sa position, mais il n'a pu s'acquérir les faveurs d'une presse viennoise toujours impitoyable (celle-là même qui avait eu la « peau » jadis de Mahler et naguère de Karayan).

Le 7 décembre dernier, Montserrat Caballe, à la suite d'une « défaillance cardiaque » abandonnait la scène de l'Opéra de Vienne au cours d'une représentation, tandis que Lorin Maazel conduisait Turandot *(et se faisait siffler) à l'ouverture de la Scala de Milan ; les journaux autrichiens réclamaient sa démission, jugeant que le directeur avait le devoir d'être présent à Vienne pour une soirée de « haut risque ».*

Opéra et drame continuent à rimer dans tous les grands théâtres du monde ; cela ne met pas en cause le talent de chef de Lorin Maazel.

JACQUES LONCHAMPT.

ARCHÉOLOGIE

Disparition de l'égyptologue Labib Habachi

L'égyptologue égyptien Labib Habachi est mort récemment au Caire à l'âge de soixante-dix-huit ans. Jocelyne Berlandini-Keller, chargée de recherche au CNRS, qui fut son élève, retrace ici sa carrière.

Né dans une famille copte, Labib Habachi entra, dès 1930, au Service des antiquités d'Égypte où il passa trente années. Trente années de « terrain » au cours desquelles il gravit tous les échelons, depuis l'inspectorat des monuments d'Assouan jusqu'à la direction nationale des recherches égyptologiques (1958). Du delta du Nil à la Nubie, en passant par Louxor, il finit par connaître chaque pierre du passé antique de son pays, découvrant les stèles de Kantir (delta) et déployant son zèle en faveur de la restauration des monuments. Il participa au sauvetage des temples de Nubie.

La publication de ses travaux lui valut, dès les années 60, une audience internationale, notamment à propos des inscriptions rupestres d'Assouan et de Nubie, de la divinisation royale (Ramsès II) ou privée (Hekaïb), des tombeaux thébains, des obélisques, des collections pharaoniques de Paris, New-York et Turin. Il collabora activement avec la plupart des missions égyptologiques étrangères et, notamment, avec l'Institut français d'égyptologie orientale du Caire, qui a publié ses études sur la Basse-Nubie et publiera son manuscrit sur la chapelle de Séthi Ier, à Sakkara. Sa dernière campagne de fouilles, sur ce site, remonte à la fin de 1983.

★ Jocelyne Berlandini-Keller présentera, le samedi 24 mars, à 17 heures, à la Société française d'égyptologie, au Collège de France, une communication à la mémoire du disparu, portant sur la chapelle du pharaon Séthi Ier, monument de Sakkara sur lequel les deux égyptologues avaient travaillé ensemble.

Les épreuves publiques du Concours National de Piano CLAUDE KAHN se dérouleront salle Adyar, 4, square Rapp (7e), les samedi 24 et dimanche 25 mars de 9 h à 13 h et de 14 h 30 à 20 h 30. (Plus de 500 candidats y sont attendus.)

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

THÉATRE MUSICAL de PARIS-*CHATELET* Mercredi 21 mars 20 h 30 (*p.a. Mondial Musique.*)	au piano : BERNARD **RINGEISSEN** BALAKIREV - BORODINE CUI - MOUSSORGSKI RIMSKI-KORSAKOV	SALLE GAVEAU Samedi *24 mars* à 17 heures (p.a. Werner.)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROGR. MUS. FRANCE CULTURE **Gyorgy PAUK Geoffrey PARSONS** *violon - piano* BACH, BEETHOVEN, WEBERN
INSTITUT NÉERLANDAIS 121 r. de Lille Mercredi 21 mars 20 h 30 705.85.99 (p.a. Valmalète.)	**CAMERATA TRAJECTINA** Musique du temps de Guillaume d'Orange	SALLE PLEYEL Lundi 26 mars 20 h 30 (p.a. Valmalète Werner.)	ORCHESTRE COLONNE *Dir. : Pierre* **DERVAUX** Sol. : Michel **BEROFF** DVORAK, LISZT *STRAVINSKI*
SALLE CORTOT Jeudi 22 mars à 20 h 30 (Werner.)	Dennis **KARMAZYN** violoncelle **Meg BACHMANN VAS** piano RACHMANINOV - VALENTINI BRAHMS - PROKOFIEV FRANCŒUR - POPPER	CENTRE CULTUREL PORTUGAIS 51, av. d'Iéna Lundi 26 mars 20 h 45 (p.a. Valmalète.)	Récital de chant Cornelia **KALLISH** Contralto SIGLING BRUHN Piano MAHLER, MOUSSORGSKY BERLIOZ, DVORAK
EGLISE ST.-GERMAIN L'AUXERROIS 2, place du Louvre Jeudi 22 Vendredi 23 mars 21 h (p.a. Kiesgen.)	**PURCELL** Musique funèbre pour la Reine Mary MONTEVERDI CARISSIMI Cuivres solistes du NOP ENSEMBLE VOCAL « AUDITE NOVA » JEAN SOURISSE	*THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES* Mardi *27 mars* 20 h 30 (p.a. Valmalète.)	*Récital du pianiste* **DANG THAI SON** 1er Grand Prix du CONCOURS CHOPIN VARSOVIE 1980 MOZART, PROKOFIEV CHOPIN
SALLE GAVEAU Vendredi 23 mars 20 h 30 RAINER OAL	Récital de piano Peter **SERKIN** BEETHOVEN Sonates op. 90, 101, 106	EGLISE ST.-LOUIS-DES-INVALIDES Mercredi 28 Jeudi 29 mars 21 heures (p.a. Kiesgen.)	**BEETHOVEN** 7e Symph. - Messe en ut *N. SHARP - G. POHL* K. MARKUS - J. STAMPFLI Chœurs Roland de LASSUS Orch. Symph. de la Radio-TV de LJUBLJANA Dir. : Luigi SAGRESTANO
SALLE GAVEAU Dimanche 25 mars 14 h 30 (p.a. Kiesgen.)	LE TRIPTYQUE *Finale publique du* Concours international HENRI DUPARC	SALLE *GAVEAU* Vendredi 30 mars 20 h 30 (*p.a. Kiesgen.*)	ORCHESTRE DU CONSERVATOIRE DE PARIS **Dir. : Evelyne AIELLO** **Hélène JEANNEY** piano Masanori Kasai (1er aud.) *Chopin - Schubert*
THÉATRE MUSICAL de PARIS-CHATELET Vendredi 23 Dimanche 25 mars 20 h 30 (p.a. Mondial Musique.)	ORCHESTRE PHILHARMONIQUE D'ÉTAT DE L'URSS DE MOSCOU Dir. : Evgueni SVETLANOV Balery Klimov, violon 23/3 : TCHAIKOVSKY SVETLANOV - RACHMANINOV 25/3 : MOUSSORGSKI - GLAZOUNOV BALAKIREV - TCHAIKOVSKY	*MAISON DE L'UNESCO* 119, av. *de Suffren* Mardi 3 avril 20 h 30 (p.a. Musicoglotz Cart-Dandelot.)	*Dixième Anniversaire du Fonds International d'Entraide Musicale* UNESCO Concert exceptionnel **I. POGORELICH I. COTRUBAS TH. PARASCHIVESCO Y. MENUHIN** Chopin - Liszt - Duparc - Bach
EGLISE DES BILLETTES Dimanche *25 mars* 17 heures (pe Kiesgen.)	**ENSEMBLE 12** *de Paris* sur instruments anciens d'époque et J. PONTET - P. SECHET J.-PH. VASSEUR J.-S. BACH - HAENDEL - TELEMANN	SALLE PLEYEL Vendredi 6 avril 20 h 30 RAINER/OAI	Récital de violon ITZHAK **PERLMAN** Piano : Bruno CANINO *BACH - BEETHOVEN - KIM - ST-SAENS*
SALLE PLEYEL Dimanche 25 mars 17 h 45 (p.a. Valmalète.)	CONCERTS LAMOUREUX Chœurs Montjoie *MAITRISE DE LA* SAINTE-CHAPELLE Dir. : Justus **VON WEBSKY** DURUFLÉ, CARL ORFF		

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE – Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h.
UN HOMME VÉRITABLEMENT SANS QUALITÉ – Vinaigriers (707-77-75), *19 h et 21 h.*
DOM JUAN – Théâtre 347 (874-44-30), 20 h.
CELLE QUI MENT – Bastille (357-42-14), *19 h 30.*
LE RETOUR D'IPHIGENIE – Cartoucherie Tempête (328-36-36), 21 h.
LA DEMOISELLE – La Forge (371-71-89), 20 h 30.
ROI LEAR DE SHAKESPEARE – Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h.
PENSE A L'AFRIQUE – Petit-Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.
MER D'ADIEUX – Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30.
NOIX DE COCO – Renaissance (208-18-50), 18 h 30 ; 21 h 30.
PAS DE CITROUILLE POUR CENDRILLON – Blancs-Manteaux (887-15-84), 20 h 15.
LA JOURNÉE D'UNE RÊVEUSE – Conservatoire (246-12-91), 20 h 30.
ARDEN DE FEVERSHAM – Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 45.
MOLLY BLOOM – L'ÉLÈVE DE BRECHT – Poche (548-92-97), 20 h et 21 h.
GOUVERNEURS DE LA ROSÉE – Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30.
LA PESTE ÉCARLATE – Cergy, Théâtre des Arts (030-33-33), 21 h.
TOUS QUE J'AIME – Espace Marais (584-09-31), 20 h 30.
MECHTHILD GROSSMAN – Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30.

Les salles subventionnées

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Cinna.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Carnets d'un disparu. – Grand Théâtre, 20 h 30 : le Héron. Théâtre Gémier : 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?
ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ionesco par le *TNP.*
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Sarcasme.
TEP (364-80-80) : Théâtre, 20 h 30 : la Double Inconstance.
BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h 30 : l'Ecole de Vienne.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, 20 h 30 : le Coq d'Or.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Les autres salles

A. DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougâh.
ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), *15 h* : Revenu de l'étoile ; 22 h : Oncle Vania.
ATELIER (646-49-24), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
ATHENEE (742-67-27), I : 19 h : le Retour ; II : 18 h 30 : Passagères.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CENTRE MANDAPA (359-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbe ; Resserre, 20 h 30 : l'Homme Job.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.
ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa (sf le 15).
LUCERNAIRE (544-57-34), II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures plus tard. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.
LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Rhinocéros.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Suddenly last summer.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin.
NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : La fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Assassino-assessino.
QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : Echec à la reine.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
SALLE VALHUBERT (584-30-60), *20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?*
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : l'Ecume des jours. – III. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en marr... ez vous.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : les Affaires sont les affaires.
THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Mardi 20 mars

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pédales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

BASTILLE (357-42-14), 21 h : M. Clark, E. Van Schaylenburgh.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 20 h 30 : le Sacre, Divine, Sept Danses grecques.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Ballet national de Cuba.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Cie K. Cavagnal.

Opérettes, comédies musicales

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h (vers. française) : The Rocky Horror Picture Show.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : P. Perret.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), *20 h 30 : Rufus.*
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : *G. Cuvier.*
FORUM (297-53-47), 21 h : E. Wiener.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : Odeurs.
LUCERNAIRE (544-57-34), 21 h : G. Dehan.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : G. Vigneault.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Jim van der Wonde.
P'TIT QUEBEC (828-31-88), 23 h 15 : J.-L. Masquelier.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : From Harlem to Broadway.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h : Josefina.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Magaloff (Chopin...).
Lucernaire, 19 h 45 : J. Kaleb.
Centre Bösendorfer, *20 h 30 : G. Mounier* (Cours d'interprétation).
Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Ensemble 2e2m (Debussy, Sato, Hamary...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : G. Harle, O. Bailleux (Tomkins, Carlston, Mozart).
Salle Rossini, *20 h 45* : Sextuor J. Loriod (Creuze, Murail, Philippart...).
Salle Cortot, 20 h 30 : E. Norska, K. Bronk-Zdunowska (Haendel, Mozart, Bellini...).
Salle A.-Marchal, 20 h 30 : Ensemble vocal Sotto Voce (Brahms, Mendelssohn, Schubert).
Salle Pleyel, 20 h 30 : Musique des gardiens de la paix, dir. : Cl. Pichaureau (Dukas, Rossini, Moussorgsky...).
Eglise Saint-Séverin, 21 h : S. Béquet, sonates en trio, (Albinoni, Couperin, Stamitz).

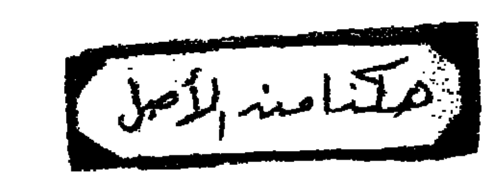
Jazz, pop, rock, folk

A.-DÉJAZET (887-97-34), 22 h 30 : Youval Micenmacher (percussion solo).
ATMOSPHERE (249-74-30), 22 h 30 : Animata Fall.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Macombo.
CITHEA (357-99-26), 20 h : Jungle Scream.
L'ECUME (542-71-16), 22 h : Texier-Vila.
ELDORADO (208-18-76), 20 h : N. Vasconcelos et les Breakers.
MEMPHIS MELODY (329-60-73) : Clément, Céleste, Worthy.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Sphère.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : M. Slim.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 22 h 30 : F. Richard, J. Vanasse, M. Saulnier, B. Tocane.
SAVOY (277-86-88), 21 h : B. Sellam Quartet.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Cl. Luter.
SUNSET (261-46-60), 23 h : G. Acogny.









SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Ecrivains cinéastes, L. Delluc : l'Inondation ; 19 h, Cinéma japonais : Retour au pays, de H. Oba ; 21 h : l'Esclave aux mains d'or, de R. Mamoulian.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Bergère, 9e (770-77-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

CHRISTINE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

DANIEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoche, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

L'ÉDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ETINCELLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-45-01).

FRERE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

KRULL (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE MARGINAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr.), version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SCARFACE (A, v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96)

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

SOB (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR 80 (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan (241-77-99).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saarova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TRICHEURS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

WEN KUUNI (LE BON DIEU) (Hte-Volta) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN, film franco-italien de Francesco Rosi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme Opéra, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) 70 mm ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) 70 mm.

COMME SI C'ÉTAIT HIER, film belge de Myriam Abramowicz et d'Esther Hoffenberg : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COPAINS D'ABORD, film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ENFER DE LA VIOLENCE, film américain de J. Lee Thompson, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

FEMMES DE PERSONNE, film français de Christopher Frank : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan Pathé, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LAISSE BETON, film français de Serge Le Péron : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE LÉOPARD, film français de Jean-Claude Sussfeld : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LOCAL HERO, film américain de Bill Forsyth, v.o. : Forum 1er (297-53-74) ; Quintette Pathé, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan Concorde, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94). – V.f. : Français Pathé, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LE TEMPS SUSPENDU, film hongrois de Peter Gothar, v.o. : Logos, 5e (354-52-34) ; Olympic-Entrepot, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ANGE (A., v.o.) : Actions-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BIBLE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA COURTISANE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (Ang., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos III (Hsp.), 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FURYO (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (Hsp) : Denfert, 14e (321-41-01).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LUDWIG VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

OUTLAND (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

LA PARTY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE 7e SCEAU (Sué., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

SHINING (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

THE ROSE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Rialto, 19e (607-87-61).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

Les séances spéciales

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). 18 h 10.

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.

ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45 + Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h.

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h, 20 h.

L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.), Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (227-87-23).

MARC DIXON, DÉTECTIVE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

OUTSIDERS (A ; v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 19 h 15.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.

COMMUNICATION

POINT DE VUE

L'ouverture, pas le chaos

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, inaugure, jeudi 22 mars, le colloque « Télécâble 84 » à Evry (Essonne), la grande manifestation annuelle des partenaires engagés dans les réseaux câblés.

Depuis l'annonce, le 3 novembre 1982, du plan-câble, le gouvernement a paru hésiter sur sa ligne de conduite, et le conseil interministériel du 8 février dernier s'était séparé sans arrêter de décisions (*le Monde* du 2 mars).

Dans le texte ci-dessous, M. Georges Fillioud réaffirme les données essentielles de la politique gouvernementale et en souligne la cohérence. C'est une réponse, en particulier, aux propos de M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, qui avait remis en cause certains aspects du plan-câble et l'utilité du satellite de télévision directe TDF 1 (*le Monde* des 7 et 8 mars).

par GEORGES FILLIOUD (*)

COMME il était aisé de n'avoir pas à trouver de solutions parce qu'on n'en cherchait point ! Comme il était commode de gérer le présent selon les règles du passé. Et de faire comme si l'on pouvait indéfiniment conjuguer l'avenir au futur antérieur. La rupture politique que la France de 1981 a voulue en portait l'espérance. Déjà, les murs de 1968 en annonçaient la venue. Est ainsi arrivé le temps d'une heureuse rencontre entre l'exigence d'autres façons de communiquer et les possibilités d'y répondre par la révolution technologique.

Pour réaliser ce rapprochement, point de modèle : la France n'est ni l'Italie ni l'Amérique. Là comme ailleurs, elle doit assumer son héritage : *traditions, mœurs, structures, installations techniques*. La table n'est pas rase. Nos réseaux de diffusion existants ont été construits à partir d'initiatives successives, prises selon les données du moment au cours d'une période de plus de cinquante ans. Cela ne s'est forcément pas fait sans quelques incohérences. C'est pourtant bien de ce maillage qu'il faut partir. En l'adaptant.

Nous disposons aujourd'hui en télévision hertzienne de trois réseaux nationaux et d'un réseau régional. *L'un de ces réseaux n'était pratiquement plus utilisé*. Ainsi est né Canal-Plus. Sous le régime de la concession, pour assurer le respect d'un certain nombre de règles fondamentales, notamment au plan des programmes. Avec un financement *assuré par l'abonnement, puisqu'il* était impossible aussi bien d'augmenter très fortement la redevance, que d'accroître massivement les ressources publicitaires, sauf à mettre en difficulté d'autres médias.

Quels que soient les choix vers lesquels on s'oriente en vue d'augmenter les capacités de diffusion, on se trouve toujours confronté à ces mêmes contraintes financières et techniques. C'est l'ensemble de ces éléments d'analyse et de prospective qui guide les pouvoirs publics dans leur recherche. Car il y a recherche. Réflexion. Et non point hésitation, timidité ou peur.

Ceux qui nous font le reproche de ne pas aller assez vite devraient mieux mesurer la distance parcourue en deux ans. Ils savent, et nous *savons, que, matière de communication* plus qu'ailleurs, toute ouverture à la liberté comporte des risques politiques. Le gouvernement et la majorité les ont pris. Huit cents radios *locales privées en témoignent*. Et nous continuerons dans cette voie, celle qu'a ouverte la loi du 29 juillet 1982. Mais en veillant à éviter les dérégulations brutales qui, à tout coup, seraient meurtrières en ce secteur.

« Liberté à l'italienne... »

Qu'a donné, par exemple, la *« liberté à l'italienne » après* cinq ans de guerre sans règle sur les ondes ? Il ne subsiste, en fait, à ce jour, que deux ou trois réseaux commerciaux quasi-nationaux diffusant les mêmes programmes importés et médiocres. La télévision publique, elle-même *entraînée dans cette ronde, vient de* se trouver réduite à consentir à une présentatrice vedette un contrat sans précédent dans l'histoire de la télévision.

Le cinéma italien, pourtant riche d'une grande capacité créatrice, n'y a pas davantage résisté. *Il* a vu sa fréquentation diminuer dans le même *temps de plus de moitié, et le nombre* de longs métrages produits chaque année passer de plus de deux cents à moins d'une centaine. Et cela au bénéfice de groupes multi-médias qui, pour *réaliser au moindre* coût des taux d'audience records, n'hésitent pas à *proposer* au public uniquement des sous-produits américains assortis d'une telle quantité d'écrans publicitaires qu'il devient parfois difficile d'établir la frontière *entre le contenu du programme et le* message commercial.

C'est, en particulier, pour éviter l'apparition en France d'une telle situation que les pouvoirs publics ont décidé de s'engager dans une politique de câblage. En *effet*, seul le câble peut acheminer une grande variété de programmes et de services *nouveaux, permettant une communication* interactive, grâce, en particulier, aux capacités de la fibre optique. En outre, les coûts d'utilisation pourront être répartis sans constituer une charge rédhibitoire pour ceux qui proposeront des produits plus ambitieux, *alternatifs et novateurs*. Enfin, le développement des réseaux câblés ne saurait se faire que progressivement, permettant ainsi à notre industrie de programmes et aux orga*nismes du service public de trouver* leur place sur ce nouveau marché.

ainsi qu'aux différents partenaires nationaux, régionaux ou locaux de s'exprimer dans le cadre d'une véritable concertation.

Le choix a ainsi été clairement fait, et il ne s'agit plus dès lors de déterminer s'il subsiste en tel ou tel point *du territoire certaines fréquences* hertziennes inexploitées. Il convient cependant de préciser que les études auxquelles a procédé TDF pour assurer la reconversion du réseau *819 lignes ont fait ressortir que* la capacité en la matière est, du fait de l'excellence de la couverture du territoire par les trois chaînes, extrêmement modeste, et que en tout état de cause, l'utilisation en France de l'espace hertzien résiduel ne saurait *se concevoir sans entraîner des* dépenses considérables.

Encore faut-il ne pas avoir supprimé le monopole de la télévision nationale pour recréer de nouveaux monopoles, locaux, ceux-là. Cela signifie clairement que le câblage de *la France doit être uniforme pour* ce qui concerne la réalisation des infrastructures. Notamment le prix de la prise installée doit être identique du nord au sud, quel que soit le coût de *sa réalisation. Cela signifie encore* que les formules d'exploitation de la télédistribution doivent être, à l'intérieur de ce que la loi autorise, le plus diversifiées possible, et ne pas dépendre du seul bon vouloir des collectivités locales. Ce sont là les *conditions nécessaires du véritable* pluralisme sur les réseaux à créer.

Danger pour notre industrie

En complémentarité avec ce plan de câblage, la France, bénéficiant de l'avance technologique que lui confère le programme industriel franco-allemand en cours de réalisation, sera en mesure de bientôt *exploiter un satellite de télévision* directe. Celui-ci, décidé en 1979, et adapté aux spécifications du plan de partage des fréquences adopté à Genève en 1977, pourrait, dès 1986, diffuser trois programmes de télévision à destination d'équipe*ments de réception collectifs ou indi*viduels. Des accords pourraient être conclus avec plusieurs partenaires européens, ayant pour effet de répartir l'amortissement des coûts *d'investissement et d'exploitation du* système sur plusieurs utilisateurs.

D'ici quatre ou cinq ans, aucun autre pays européen n'est susceptible de se placer sur ce marché, sauf à utiliser des technologies importées d'outre-Atlantique. Cela ne signifie pas qu'il ne faille pas, dès à présent, étudier une nouvelle génération de *satellites de télévision directe plus* performants et envisager à terme une renégociation des accords de Genève. Il y aurait toutefois un danger majeur à ne pas occuper le terrain, dès lors que d'autres pays européens seraient en mesure de le faire. Danger pour notre industrie, danger pour notre culture.

Il importe par ailleurs de bien voir que, pendant la durée, inévitablement très longue, de la réalisation du plan câble, seuls des équipements de réception individuels pourront réduire *l'inégalité de traitement entre ceux* qui seront câblés les premiers et ceux qui le seront les derniers, voire ceux qui ne le seront jamais. Il y a là, également, un marché considérable pour les industriels européens, sachant qu'il serait tout aussi absurde, sur le plan économique, de vouloir doter massivement les zones urbaines d'équipements de réception individuels que d'étendre le câblage aux zones d'habitat dispersé.

Augmenter, quelle qu'en soit la forme, notre capacité de diffusion, *c'est aussi augmenter, dans le même* temps, notre capacité de produire. Des initiatives importantes ont été prises par les pouvoirs publics afin de dynamiser le secteur de la production par l'intervention de fonds de garantie ou de fonds de soutien à caractère automatique, ayant pour critères d'attribution la rentabilité optimale de nos productions et qui doivent avoir pour les nouveaux médias, les mêmes retombées qu'a eues le fonds *de soutien à l'industrie cinématographique* depuis trente ans pour notre cinéma. De même, et le débat qui s'est instauré tout récemment à ce sujet en est la preuve, faut-il compter sur la capacité qu'aura le service public de la télévision à s'adapter à la situation de concurrence qui sera la sienne dans l'avenir et à en tirer des *moyens d'un dynamisme accru.*

C'est la conjonction de ces élé*ments qui a orienté le choix du gou*vernement en faveur d'une politique de la communication équilibrée, progressive, cohérente. Au fur et à mesure de la mise en œuvre de ses diverses composantes, il importe que le débat reste ouvert et fécond, mais l'objectif essentiel doit demeurer la satisfaction de l'attente du public pour des programmes *toujours plus* nombreux et plus variés, sans pour autant plonger l'ensemble du secteur dans un chaos où nul ne serait épargné.

(*) Secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication.

AUTEUR DU RAPPORT SUR LES « AVIONS RENIFLEURS »

M. François Giquel va être nommé PDG de la Régie française de publicité

M. François Giquel, conseiller référendaire à la Cour des comptes, doit remplacer prochainement M. Philippe Le Ménestrel, maître des requêtes au Conseil d'Etat, comme président-directeur général de la Régie française de publicité (RFP). M. Le Ménestrel – dont le deuxième mandat arrive à expiration – avait été nommé à ce poste en 1978, après avoir été conseiller technique aux cabinets de MM. Robert Boulin et Jean-Marie Bailly, puis chargé de mission au secrétariat général du gouvernement de 1973 à 1978.

Son successeur, qui doit être désigné dans les prochains jours par le conseil d'administration de la RFP, a été directeur de cabinet de Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, du 10 juillet *1981 au 22 août 1983* ; sa notoriété date surtout du mois de décembre dernier, au moment où fut révélée par *le Canard enchaîné* l'affaire dite des « avions renifleurs » : M. François Giquel avait été le rapporteur de la Cour des comptes dont *l'enquête sur la société ELF-ERAP.*

Sa nomination intervient au moment où la RFP change de dimension. Après avoir longtemps coiffé les deux sociétés de publicité de TF1 et d'Antenne 2, le holding étend maintenant son activité à FR3, aux *stations régionales de la* troisième chaîne (Nord, Aquitaine, Alsace...) et à Radio-France outre-mer (RFO).

[Né le 29 avril 1938, M. François Giquel est agrégé des lettres et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Après avoir été notamment professeur au lycée d'Evreux, il entre à la *Cour des comptes en 1967*. Il a été chef de la mission culturelle et universitaire auprès de l'ambassade de France au Maroc, de 1975 à 1979, et directeur du cabinet du ministre de la consommation, *de juillet 1981 à août 1983*. Il avait été nommé, en octobre 1983, rapporteur adjoint de la Cour des comptes près le Conseil constitutionnel, et en janvier 1984 rapporteur près la Cour de discipline budgétaire et financière.

M. Giquel est l'auteur d'un ouvrage *sur la Commune, son budget, ses comptes*, aux Editions ouvrières ; il a été rédacteur en chef de *la Correspondance municipale*, la revue de l'Association pour la démocratie et l'éducation locale et sociale (ADELS).]

Mardi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mardis de l'information.
Magazine de la rédaction de TF 1 d'A. Denvers.
Cinq reportages : L'Argentine, les chemins de la liberté, *sur les lieux de détention, sur les traces des disparus ;* Paris-XIIIe ou Chinatown-sur-Seine ? *Pékin à Paris, le trafic de drogue ;* Coup de main au Kurdistan ; Les suppliciés de Khomeiny ; Le Gabon de Bongo : *une conversation avec le président.*

21 h 55 Ballet-théâtre : Guignol.
De A. Nicolais, par sa troupe de théâtre. Réal. L. Godevais. Avec G.-W. Otte, J. Wilsom Sayre, J. Auyang...
Une suite de tableaux en couleurs, des gestes géométriques, un exercice de style signé par le grand chorégraphe américain Alwin Nicolais et dix danseurs.

22 h 15 Caméra une première : le Rat.
De E. Huppert, avec J.-L. Bideau, H. Duc, A. Rosier, E. Huppert...
Peut-on rompre avec ses rats pour suivre un amant ? Une étrange histoire d'amour filmée avec cruauté et précision par Elisabeth Huppert.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Cinéma : le Feu follet.
Film français de L. Malle (1963), avec M. Ronet, J. Moreau (N.).
Sorti d'une clinique de Versailles où il a fait une cure de désintoxication alcoolique, un homme, qui n'a plus le goût de la vie, revoit d'anciens amis. Ils ne peuvent rien lui apporter. Remarquable adaptation d'un roman de Drieu La Rochelle (l'époque et quelques détails ont changé), dans une écriture cinématographique rigoureuse. Tragédie intérieure d'un être désespéré, phénomène du suicide. Et Maurice Ronet dans un de ses plus grands rôles.

22 h 30 Magazine : Lire, c'est vivre.
De P. Dumayet. « Un cœur simple », de G. Flaubert.
Un conte de l'auteur de Mme Bovary. Un texte d'une somptueuse simplicité, l'histoire de Félicité, servante au grand cœur, lue et commentée par Pierre Dumayet et dix invités. Un exercice à mi-chemin entre l'autobiographie et l'ethnologie.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : les Routes du Sud.
Film français de J. Losey (1977), avec Y. Montand, Miou-Miou, L. Mallet.
L'engagement politique d'un intellectuel quinquagénaire, fils de réfugiés espagnols, est contesté par son propre fils, tandis que sa femme, partie en mission clandestine à la place d'un militant antifranquiste, est tuée dans un accident de voiture. Les doutes du scénariste Jorge Semprun et d'Yves Montand apparaissent dans cette réflexion sur le nazisme, le stalinisme, la création littéraire et cinématographique. La réalisation de Losey ne colle pas au sujet. Et cela donne, malheureusement, un film ennuyeux et raté.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Paroles de régions.
FR 3 Alsace : le concordat, le dialecte à l'école.

22 h 50 Avec le temps : Louis.
Emission de Ménie Grégoire.

23 h Prélude à la nuit.
Ma mère l'Oye, de M. Ravel, cinq pièces enfantines pour piano à quatre mains, interprétées par Daniel Gourdon et Vlado Perlemuter.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cinéma italien : Ce merveilleux automne, film de Mauro Bolognini.
18 h 55 Court métrage.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : le Chevalier d'Harmental.
19 h 49 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dialogues : Mais parlez-moi d'amour, avec Julia Kristeva et Hector Bianciotti.
21 h 15 Les musiciens français contemporains : Georges Hugon.
22 h 30 Nuits magnétiques : David Gascoyne ; actualité du surréalisme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : *Variations pour orchestre sur un thème de Haydn*, de Brahms ; trois préludes de Pfitzner, *Quatuor pour piano et cordes nº 1 en sol mineur*, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. E. Leinsdorf.
22 h 34 *Les soirées de France-Musique* : à 23 h 10, Jazz club (en direct du New Morning) : le groupe Sphère.

Mercredi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Vitamine.
Un patchwork de petits sujets allant du sport aux chaussons de danse en passant par des jeux vidéo.
16 h Jouer le jeu de la santé.
16 h 5 Temps X : le prisonnier.
17 h 5 Un métier pour demain.
Le diplôme universitaire de technologie.
17 h 20 Les infos.
17 h 30 Le village dans les nuages.
17 h 50 Série : Holmes et Yoyo.
18 h 20 Presse-citron.
18 h 25 Jack Spot.
18 h 55 Variétés : Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
19 h 53 Tirages du Tacotac.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Série : Dallas.
Controverse autour du testament de Jock. Ellie aura sa part du patrimoine mais se refuse à accepter cette forme de charité.
21 h 25 D'homme à homme : Hampate Ba.
Emission de Pierre Dumayet.
Une nouvelle série mensuelle. La rencontre du grand historien Hampate Ba, suivie d'un reportage de Jean Cazenave et Pierre Dumayet, sur les traces des Peuls, peuple de pasteurs nomades, au Mali, en Côte-d'Ivoire. La généalogie d'une civilisation. Passionnant.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Les carnets de l'aventure.
« Sonora, désert des conquistadores », de B. Ollie.
Deux aventuriers au nord-est du Mexique.
14 h 25 Dessins animés.
15 h Récré A2.
Papivole, Qua Qua O, Latulu et Lireli, les petites canailles, les Schtroumpfs, les mystérieuses cités d'or...
17 h 30 *Micro Kid.*
Les jeux vidéo et la micro-informatique.
18 h Platine 45.
Avec Culture Club, Beside, D. Balavoine, King Kurt, I.N.X.S.
18 h 30 *C'est la vie.*
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Emportez-la avec vous.
Réal. de J. Sagols, avec J.-M. Thibault, A. Abbadie...
Deux gagnants à un jeu télévisé victimes d'organisateurs sans scrupules.
22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
« Le nécessaire et le superflu » : 1 000 francs et une heure pour les dépenser, que faites-vous ? « Carnet de bal » : une soirée bon chic, bon genre ; « Les grosses » : les sociétés d'amaigrissement ; « Drôle d'Hair » : les nouvelles coiffures ; « Vocation femme-flic »...
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 *Dessin animé : Inspecteur Gadget.*
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 *Cadence 3.*
Emission de Guy Lux et L. Milcic.
Avec Michèle Torr et Sim.
22 h Journal.
22 h 20 Parole de régions.
L'Alsace, pôle de recherche.
22 h 30 Avec le temps : Sonia.
Emission de Ménie Grégoire.
22 h 40 Cinéma : Au fil du temps.
Film allemand de Wim Wenders (1975-1976), avec R. Vogler, H. Zischler (v.o. sous-titrée, N.).
Un tourneur de cinéma ambulant emmène dans son camion une sorte d'intellectuel vaguement suicidaire. Tous deux apprennent à se connaître en parcourant la région d'Allemagne de l'Ouest longeant la frontière avec l'Allemagne de l'Est. Dilatation de la durée pour faire sentir le poids du temps, confrontation de deux conceptions de la vie, manifeste pour un nouveau cinéma s'opposant à la production de consommation. Mise en scène de comportements et d'idées un peu trop systématique. Mais on ne peut pas ignorer Wenders.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Téléfilm : ASTV : composez le 32.
17 h 45 Vie associative et vie culturelle à Évry.
A l'occasion de Télécâble 84.
18 h 15 Magazine des nouvelles technologies.
18 h 30 Magazine : Vie régionale.
En direct d'Évry.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : le Chevalier d'Harmental.
19 h 49 *Dessin animé : Gédéon.*

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : Chanson de poète ; L'Afrique et ses radios ; Les ciné-clubs en six séances.
8 h Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les imaginations de l'argile.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45 Le livre, ouverture sur la vie : « Pour vous, les enfants, qu'est-ce que la poésie ? », commentaires de M. Jack Lang, ministre de la culture.
11 h 2 Musique : Les traditions carnavalesques du sud de la France (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
12 h 5 Agora avec André Frenaud.
12 h 45 Panorama : *Littérature étrangère.*
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Mémoires d'un Parisien de Lutèce », de *Joël Schmidt.*
14 h 47 L'école des parents et des éducateurs : L'insomnie est un langage.
15 h 2 Les après-midi de France-Culture : A Villeneuve-d'Ascq ; à 15 h 35, La radioactivité ; à 16 h 10, Sciences (le verbe sentir) ; à 17 h, *Raison d'être.*
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Perspectives scientifiques : La richesse animale (les insectes jardiniers), avec le professeur Grassé.
20 h Les traditions carnavalesques du sud de la France. Spectacle du Théâtre de la Carriera.
22 h 30 Nuits magnétiques : Grandeur nature (Robert Pinget).

FRANCE-MUSIQUE

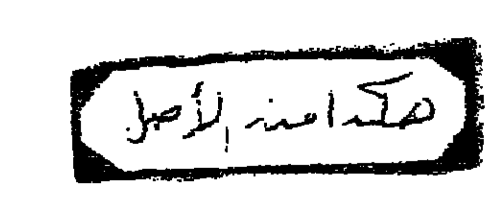
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 Le matin des musiciens : Fidelio (3) : œuvres de Mozart, Beethoven, Wagner, Berlioz, Brahms.
12 h 5 Concert : œuvres de Dusapin, Scelsi, Berio, Ravel, par l'Orchestre philharmonique des pays de la Loire, dir. M. Soustrot.
13 h 32 Les chants de la terre.
14 h 2 *Jeunes solistes* : œuvres de Fauré, *Scriabine*, Rachmaninov, Lully, Visée, par M. Jaschine, piano.
15 h Microcosmos : Elle était une fois Blanche-Nouilles : Un sonal dans la sono ; Sonoscopie...
17 h Histoire de la musique.
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton : où jouent-ils ?
20 h Magazine de la musique contemporaine.
20 h 30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Radio-France) : *Sonate pour violon et piano en ré majeur*, de Leclair ; *Sonate pour violon et piano nº 2, Sonate pour violon et piano*, de Pierné, par H. Le Floch, violon, B. Vandôme, piano.
22 h 34 *Les soirées de France-Musique* : à *23 h 10*, Mémoire par le souvenir ; œuvres de Bach, Beethoven, Webern, Rameau, Abélard...

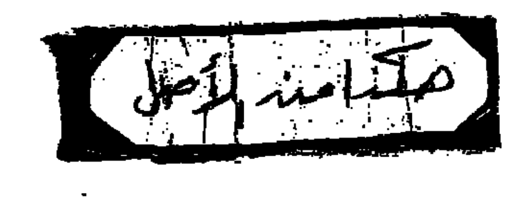
● *Accord TF1-Canal Plus.* – M. Hervé Bourges, PDG de TF1, et M. André Rousselet, président de Canal Plus, ont signé le 19 mars un protocole d'accord sur la diffusion des films coproduits par TF1.

La première chaîne, qui produit une douzaine de longs métrages par an, abandonne sa priorité de diffusion au profit de la quatrième chaîne pour une durée de deux ans.

Canal Plus et TF1 envisagent d'élargir leur collaboration à d'autres domaines de la production audiovisuelle.

Canal Plus bénéficierait ainsi du potentiel technique de la chaîne publique, et TF1 *aurait accès, en* produisant pour Canal Plus, au Fonds de soutien à l'industrie des programmes. Un accord semblable a déjà été signé au mois de février entre Canal Plus et Antenne 2.





ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

directeur gestion financière

H.F. **France**

Par suite de la promotion au niveau européen de l'actuel titulaire du poste, HEWLETT PACKARD France recherche le directeur de la gestion financière France (poste basé au siège social d'Evry).

Dépendant du Directeur Administratif et Financier, il aura la responsabilité directe des services de comptabilité générale, crédit-recouvrement, trésorerie, assurances et la responsabilité technique du département financement des ventes, soit une cinquantaine de personnes. *Il participera à la définition des politiques financières et à la mise au point des procédures.*

Le candidat, âgé d'environ 35 ans, diplômé d'une école supérieure de commerce, a au moins cinq ans d'expérience d'une direction de services financiers et comptables, de préférence dans une entreprise anglo-saxonne. La maîtrise de l'anglais est indispensable. Le poste offre de réelles possibilités d'évolution pour un candidat de haut niveau.

Ecrire avec CV., photo et prétentions sous réf. L112/M à H. Bouet, Sema-Sélection: Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.



HEWLETT PACKARD

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

BATTELLE

DIRECTEURS

DE CENTRE DE RECHERCHE GENÈVE - SUISSE

BATTELLE, *importante organisation privée de recherche sous contrat,* souhaite engager deux directeurs expérimentés pour des postes de haut niveau, à la division de Genève. Nous cherchons des personnes créatives possédant une grande faculté d'adaptation à l'évolution du marché et ayant démontré leurs aptitudes à prendre des décisions, à communiquer et à motiver leurs collaborateurs.

Nous demandons une bonne connaissance de l'anglais et si possible de l'allemand, 5 à 10 années d'expérience de direction et un diplôme technique (de préférence un doctorat). Ces postes sont décrits avec plus de précision ci-dessous.

DIRECTEUR ADJOINT - Centre de Technologie Industrielle

Ce poste requiert une formation universitaire ou grandes écoles et une expérience de la recherche en sciences physiques ou en ingénierie ainsi que plusieurs années d'expérience de la direction incluant le contrôle des budgets, les ventes, l'analyse du marché et la gestion des ressources humaines. Le candidat devra avoir démontré qu'il est capable de développer et de maintenir des relations d'affaires avec les responsables des entreprises industrielles en Europe. La nationalité suisse est souhaitable.

DIRECTEUR - Centre d'Economie Appliquée

La personne choisie pour ce poste aura une formation universitaire ou grandes écoles en économie ou en administration, en plus d'un diplôme technique. Une expérience de direction en recherche et développement est essentielle. Une expérience de consultant sur une base internationale est également souhaitable. La personne qui occupera ce poste sera capable de développer une clientèle dans un marché hautement compétitif.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leurs offres sous pli confidentiel, au chef du personnel, BATTELLE, 7, route de Drize CH - 1227 - CAROUGE, Genève.



Assisted Intelligence Design

PARIS SAN FRANCISCO TOKYO

Bureau d'études MICRO-ÉLECTRONIQUE (HARD & SOFT)
Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR

ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- expérience probante de la gestion d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN + fort intéressement aux résultats.

Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à : MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

Pour filiale en création à Singapour

FABRICATION ET VENTE PRODUITS POUR GROS ŒUVRE
IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche

DIRECTEUR ADJOINT

Chargé du développement (futur directeur de la filiale). Ingénieur constructeur ayant expérience 5 à 10 ans bâtiment, travaux publics, bureau d'études, méthodes, pour fonctions à dominantes technico-commerciales au début.

Le candidat doit être parfaitement bilingue anglais-français.
Lieu de travail : SINGAPOUR.
Rémunération minimale : 6 000 dollars Singapour + logement + voiture.

Adr. lettre man. et C.V. à CR1, Etablissement André MURE, 57, cours Albert-Thomas, 69424 LYON Cedex 3.

emplois régionaux

EST DE LA FRANCE
(230 km de Paris)

Importante Société, en expansion, spécialisée dans la fabrication de produits destinés à la construction

recherche

ATTACHÉ(E) DE DIRECTION

Sous l'autorité du Directeur Général, il (elle) assurera les missions de relations (filiales,...), contrôle (informatique,...), suivi de dossiers et assistera le DG dans les domaines de la vie interne et de la gestion de la Société.

Le (a) candidat (e) sera âgé (e) de 35 ans environ, de formation universitaire et possédera une connaissance approfondie de l'anglais.

Il (elle) pourra en outre justifier d'une expérience de quelques années à un poste similaire en milieu industriel.

Les qualités de personnalité : sens confirmé de l'organisation, esprit d'initiative, capacité d'adaptation à des tâches multiples et variées seront considérées dans l'attribution de ce *poste.*

Si cette offre vous intéresse, envoyez votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions) à UNIVERSAL COMMUNICATION, sous référence n° LM/520, 122, chée de la Hulpe, 1050 BRUXELLES, Belgique. Réponse et discrétion assurées.

JEUNE BTS OU DUT

ayant quelques années d'expérience
ANALYSTE PROGRAMMEUR
POUR POSTE

futur chef de projet

dans importante usine située dans la MARNE.

- Apte au travail en groupe • Bon contact humain.
- *Persévérant et stable.*



Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions au

MICHEL GERARD

19, rue des Tanneurs - B.P. 76
51303 VITRY-LE-FRANCOIS Cedex.



LE CRÉDIT MUTUEL

en pleine expansion
recrute
Avenir assuré si efficace et performant

DIRECTEURS DE CAISSES LOCALES

pour Clermont-Ferrand et Rodez

- Solide expérience bancaire, administrative et comptable, appuyée sur B.P. et I.T.B.
- Aptitude à animer et diriger.
- *Sens commercial développé.*

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Départements 63, 03, 15, 12

- Ils seront chargés de la démarche et des contacts avec *la clientèle.*
- Expérience réussie dans le poste.
- Qualités de contact.
- C.A.P./B.P.

Adr. C.V. + lettre manuscrite + photo au CRÉDIT MUTUEL, 67, boulevard La Fayette, 63000 Clermont-Ferrand.

IMPORTANT ORGANISME DE RECHERCHE recrute pour son centre de

NANTES

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Formation GÉNIE CIVIL)

Pour développement des *études expérimentales en* dynamique des sols et essais de laboratoire pour étude du comportement des sols sous sollicitations cycliques et dynamiques.

Formation en mécanique des sols souhaitée.

Adresser C.V. et prét. s/réf. 90.490 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE MOULAGE MATIÈRES PLASTIQUES DE LA RÉGION PARISIENNE

recherche

UN DIRECTEUR DE FABRICATION

Le candidat retenu, agé d'au moins 35 ans, aura accumulé une grande expérience tant dans la conception des outillages de grandes séries que dans leur utilisation intensive.

Un curriculum vitae manuscrit très détaillé est indispensable pour un premier entretien.

Écrire en précisant bien la référence No 284803 M, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS - qui transmettra

emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

Corporate Lawyer

for a wide ranging role with international dimensions based in Brussels, Belgium.

Monsanto Company's consolidated sales exceed $6 billion. It employs over 50,000 people, operates 146 plants, 20 research / technical centers and has sales offices in 65 countries. The company is well positioned in the chemical business, plans to become a major factor in biological sciences and is broadening its activities in such fields as control systems, electronic materials and fabricated products.

Monsanto's operations in Europe, Middle East and Africa are directed from and coordinated by Monsanto Europe S.A., Brussels, Belgium.

The new appointment constitutes an excellent opportunity for a lawyer wishing to move to a developing business environment.

As a member of a legal staff of five, the successful applicant will have excellent academic qualifications and approximately five to ten years experience, primarily in international legal practice. Fluency in English is a prerequisite. Knowledge of more than one legal system and command of one or more other European languages will be significant advantages.

The position calls for dealings with senior and middle level management of different operating units in different countries.

Applications should be addressed to **Monsanto Europe S.A.**, avenue de Tervueren 270-272, box 1, 1150 Brussels, Belgium, attention: Mr. L. Borrill.

Monsanto

INDUSTRIE PAPETIERE

directeur d'établissement

120.000 t / 400 personnes
pleine responsabilité
360.000 F. +

confidentialité totale garantie



Ecrire ou téléphoner à Monsieur Lecomte
4, rue Amiral Courbet
75116 Paris - 727.37.98



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION

invites applications for

EIGHT posts

at the Ministry of Posts, Telegraphs and Telephones, Riyadh

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

in the following specialities for **Projects 9-SAU/84/21 and SAU/82/003 :**

Frequency management and radio monitoring (Posts 11.16, 11.17 and 11.18)
(THREE Senior Expert vacancies exist in this speciality)
Responsible for : reorganization Frequency Section, updating country's licensing and recording procedures ; reviewing existing Saudi Arabian regulations concerning spectrum management ; preparation procedures and manuals for monitoring ; preparation national frequency plan. Theoretical knowledge/wide practical experience computerized frequency management/organization radio monitoring services, calculation interferences. Knowledge International Radio Regulations. Training experience an advantage. University degree in engineering or science. Thorough knowledge English essential. Knowledge Arabic an advantage.

Documentalist for the Frequency Section (Post 11.19)
Develop up-to-date filing system to be stored on computers, microfilms ; develop a procedure for filing ; develop a programme for compilation of regulatory documents. Minimum ten years' practical experience in library and documentation work. Ability to work with computers through proper terminal essential. University degree in Arts with evidence of specialization in library/documentation work. Thorough knowledge English and Arabic essential.

Translator, Arabic/English/Arabic, Frequency Section (Post 11.20)
Translate from English into Arabic and vice versa, all technical/administrative material on frequency management aspects ; compile a list and card index of all translations into Arabic of telecommunication terms. Continuous professional experience in technical translations from English to Arabic and vice versa — minimum five years' experience essential. University degree in languages with evidence specialization in technical translations. Candidates should be of Arabic mother tongue with full command of classical Arabic and the English language.

Local networks (Post 11.02)
Supervise and approve local network plans ; study progress of local network projects ; lay down guidelines and procedures for future planning ; prepare specifications and tender documents ; investigate staff and training requirements. Extensive experience, not less than fifteen years, in Telecommunication Administrations mainly in field local networks. Experience in digitalising local networks is essential as well as knowledge network optimization methods. University degree in engineering or science. Thorough knowledge English essential. Knowledge Arabic an advantage.

Switching systems *(Post 11.11)*
Advise on matters : pertaining to the store programme control telephone exchanges, inter alia : PRX systems, LME telephone exchanges types AXE, ARE 11 and ARE 13 ; preparing specifications and tender documents for digital type exchanges ; in supervision of contractors ; in scrutinizing progress reports ; in maintaining a supply of spare parts ; in investigating staff and training requirements ; Extensive experience, not less than fifteen years, in telecommunications including minimum ten years in switching. Experience in traffic engineering an advantage. University degree in engineering or science. Thorough knowledge English is indispensable. Knowledge of Arabic an advantage.

Message switching system (Post SAU/82/003/11.04)
Advise and assist on development telegraph systems particularly message switching system capable of operating both Arabic and Latin scripts ; preparation/implementation detailed plans for expansion/modernization using automation techniques ; plant procurement and assisting in technical evaluation of tenders ; arrangement for implementation of automation. Wide theoretical knowledge/practical experience in message switching system with its power plant and peripheral equipment. University degree in engineering or science. Thorough knowledge English essential. Knowledge Arabic an advantage.

Duration of each assignment will be for a period of one year (with possibility of extension) commencing as soon as possible.

The final selection will be subject to an interview in either Geneva or Riyadh.

Conditions of employment are in accordance with normal United Nations practice and salary is tax-free.

Please send curriculum vitae (but **do not** include at this stage copies diplomas/documentation) by **20 April 1984** to : **ITU, place des Nations, CH-1211 Geneva 20, Switzerland.**



INTERNATIONAL TELECOMMUNICATION UNION

invites applications for

***eleven* Senior Training Expert posts**

at the Telecommunications Institutes in Riyadh or Jeddah in the

KINGDOM OF SAUDI ARABIA

in the following specialities for **Project SAU/81/001 :**

Teaching methods (telecommunications) and audio-visual aids (Posts 11.06 and 11.16)
Responsible for development of course material ; producing/validating training packages and associated audio-visual materials ; preparing instructor guides ; training counterpart staff as instructors. (One post each in Riyadh and Jeddah).

Outside plant (Posts 11.09 and 11.19)
Responsible for training in theoretical/practical aspects ; reviewing work procedures in field of external plant ; organizing training courses ; preparing syllabi and training manuals ; assisting in establishment of laboratories ; specifying training equipment and training aids, demonstration sets, etc. ; training counterpart staff as instructors. (One post each in Riyadh and Jeddah).

Telegraphy and data transmission (Posts 11.10 and 11.20)
Responsible for training in theoretical/practical aspects ; organizing training courses ; preparing syllabi and training manuals ; assisting in establishment of laboratories ; specifying training equipment and training aids, etc. ; training counterpart staff as instructors. (One post each in Riyadh and Jeddah).

General telecommunication subjects (Posts 11.13 and 11.23)
Responsible for training courses in electricity, electronics, fundamentals of telecommunications and broadcasting techniques ; specifying equipment, training aids, demonstration sets, etc. ; assisting in establishment and maintenance of laboratories ; training counterpart staff as instructors. (One post each in Riyadh and Jeddah).

Telephone switching (Post 11.17)
Responsible for training in theoretical/practical aspects of telephone switching : PRX system and LME telephone exchanges types AXE, ARE 11 and ARE 13 ; organizing training courses ; assisting in establishment of laboratories ; training counterpart staff as instructors. (One post in Jeddah).

Line transmission and radio relay systems (Post 11.18)
Responsible for training in theoretical/practical aspects carrier and line transmission systems including radio relay systems ; preparing syllabi and training manuals ; specifying equipment, training aids, demonstration sets, etc. ; assisting in establishment and maintenance of laboratories ; training counterpart staff as instructors. (One post in Jeddah).

Power plant and general electrical/mechanical workshop practice (Post 11.21)
Responsible for training in theoretical/practical aspects telecommunication power plant ; developing and organizing training courses ; preparing syllabi and training manuals ; specifying training equipment, training aids, etc. ; assisting in establishment of laboratories ; training counterpart staff as instructors. (One post in Jeddah).

Duration of each assignment will be for a period of one year (with possibility of extension) commencing as soon as possible.

Candidates should possess either a B.Sc and minimum ten years' experience, or an M.Sc. and minimum five years' experience or a Ph.D. and minimum two years' experience, with at least 30 % candidate's professional career in field of training. A sound knowledge of English is required ; a knowledge of Arabic would be an advantage.

The final selection will be subject to an interview in either Geneva or Riyadh.

Conditions of employment are in accordance with normal United Nations practice and salary is tax-free.

Please send curriculum vitae (but **do not** include at this stage copies diplomas/documentation) by **12 April 1984** to : **ITU, place des Nations, CH-1211, Geneva 20, Switzerland.**



ESO-EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

est une organisation européenne intergouvernementale établie par les gouvernements de la Belgique, du Danemark, de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, de la République Fédérale d'Allemagne, de la Suède et de la Suisse.

Pour son observatoire à La Silla, situé au Chili à 2.400m d'altitude à l'extrême sud du désert de l'Atacama, à 600 km au nord de Santiago, ESO recherche un

ADMINISTRATEUR (réf. CAD1-27)

Il sera responsable de la gestion des services administratifs et généraux y compris la gestion locale du personnel, du service des finances, achats, importations, etc. et de la liaison avec les autorités locales.
Il possède un diplôme universitaire (ou équivalent) en administration d'entreprises/sciences économiques, ainsi qu'une très bonne connaissance de l'anglais et de l'espagnol.

Pour son siège à Garching bei München, République Fédérale d'Allemagne, ESO recherche un

CHEF DE SERVICE DU PERSONNEL
(réf. EAD1-04)

Il sera responsable de la gestion de quelque 150 membres du personnel en Europe et au Chili. Ceci comprend le développement et la mise en application de la politique et des règles relatives au personnel, le recrutement, l'administration des salaires, les assurances sociales, etc.
Il possède un diplôme universitaire (ou équivalent) en gestion, administration des entreprises ou droit ainsi qu'une très bonne connaissance de l'anglais. La connaissance du français et de l'allemand sera un avantage.

Pour ces deux postes, la rémunération sera fonction des qualifications, de l'expérience et de la situation familiale.
**Les candidatures doivent être soumises avant le 8 avril 1984, en spécifiant la référence du poste, au service du personnel, European Southern Observatory, Karl-Schwarzschild-Straße 2, D-8046 Garching bei München.
Tél.:(89)320.06.216-8.**
Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des états membres de l'ESO, aucune nationalité n'est à priori exclue.

Nous sommes une Société Française de 6000 personnes des secteurs Electricité, Communication et Ingénierie

Nous développons notre Département Génie Civil et la réalisation d'affaires importantes en Afrique.

- Construction de bâtiments tertiaires préfabriqués TCR -
nous amène à préparer notre structure moyen terme
grâce au recrutement sous contrat à durée indéterminée de :

2 DIRECTEURS TRAVAUX BATIMENT
2 INGENIEURS TRAVAUX BATIMENT

Nous appliquons le statut de détaché dans le pays concerné.
Nous exigeons une expérience professionnelle de plusieurs années en pays Africains ou Arabes. L'anglais courant est *indispensable*.
Notre volonté de développer le département Génie Civil ouvre des possibilités de carrière intéressantes.

Adresser CV, photo et *prétentions* par le canal de CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra sous référence 90625.

Nous sommes une société française de 5000 personnes dont 600 ingénieurs et Cadres réalisant plus de 2 Milliards de CA. Nous développons nos activités **INGENIERIE et CONSTRUCTION de BATIMENTS** et nous renforçons notre potentiel en recrutant **pour l' ETRANGER**

ingénieurs et directeurs de travaux

200/250.000 F — 300/400.000 F

Pour les premiers il est requis 5 ans d'expérience en conduite de chantiers et pour les seconds, 10 ans comme responsables de plusieurs chantiers TCE de 400 à 500 personnes. Vous avez un diplôme G.E. d'ingénieurs (P et C, CENTRALE, AM, etc.), vous connaissez les procédés de préfabrication pour bâtiments administratifs et scolaires et vous êtes déjà familiarisés avec les conditions de travail dans les pays africains ou arabes. Vous bénéficierez des avantages des détachés... Postes évolutifs.

Prenez contact avec notre Conseil par courrier ou téléphone, et soyez assurés du respect de la confidentialité des informations transmises.

HB Hervé Le Baut-Consultants — **11, rue la Boëtie - 75008 PARIS — Tél. : 265.38.39**

ARCOREM



emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Chef des services administratifs et financiers
Franche-Comté

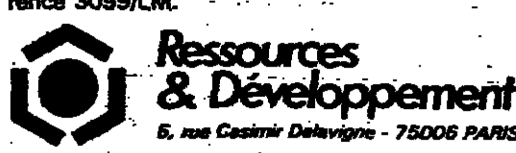
En France, nous sommes la filiale industrielle d'un grand groupe anglo-saxon leader dans sa spécialité.

Vous aurez l'entière responsabilité de toute l'administration - finance, du reporting à la maison mère, de la comptabilité analytique - prix de revient usine, du contrôle de gestion, de l'informatique et des relations avec les banques.

Vous êtes diplômé d'une Ecole supérieure de Commerce ou d'une grande Ecole d'Ingénieur, vous parlez anglais et vous faites la preuve d'une première expérience réussie dans une entreprise d'origine anglo-saxonne.

L'autonomie du poste, son aspect formateur, la qualité de la vie environnante (les pistes de ski sont à deux pas) devraient apparaître comme des motifs supplémentaires à votre motivation.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature à notre Conseil sous la référence 3099/LM.



5, rue Casimir Delavigne - 75006 PARIS

MEDIA BA AFCOREM

Mobil

Mobil Oil Française, une des plus importantes filiales du 4e groupe industriel mondial, possède deux raffineries, l'une dans l'Hérault, l'autre en Seine-Maritime ; cette dernière est spécialisée dans la fabrication des lubrifiants et des produits spéciaux. Pour en assurer la meilleure valorisation, Mobil recherche de

JEUNES INGENIEURS GENERALISTES
DE HAUT NIVEAU (Centrale, Mines, Arts et Métiers, IDN, etc.)

Au départ, une période de formation : elle comporte à court terme la prise effective de responsabilités dans les activités de base du raffinage, avec séjours possibles en Europe ou aux USA.
Anglais indispensable.



Ensuite, des ouvertures variées sur des carrières plus importantes soit en raffinerie, soit dans des activités diversifiées, au Siège Social ou à l'étranger. **Très larges possibilités d'évolution dans des fonctions polyvalentes.**

Adresser lettre manuscrite, CV et photo sous référence 90523 à MOBIL OIL FRANCAISE - Service Central Recrutement - Tour Septentrion - 92081 PARIS-LA DEFENSE Cedex 9.

Mobil. Avancez avec nous.

Responsable Fabrication
Futur Responsable Production

Grande école d'ingénieurs - option ou expérience en électronique - Filiale d'un groupe international réputé (50.000 personnes), notre Société -1500 personnes, 300 M. de CA- est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits semi-finis aux applications industrielles de pointe. Avant qu'il ne prenne en charge, d'ici deux à trois ans, une Unité de Production - Méthodes, Planning, Ordonnancement - Lancement, Fabrication, Contrôle Qualité- nous voulons *confier la responsabilité de la fabrication d'une gamme de produits électroniques à un jeune ingénieur* de 28/30 ans environ, désireux d'exercer son sens des responsabilités, son esprit d'initiative, son *autorité et son dynamisme au sein d'une entreprise et d'un groupe où il est assuré de trouver de réelles* perspectives de carrière. Rattaché au Directeur Usine, il animera un service de 350 personnes. Cette fonction importante s'adresse à un candidat ambitieux ayant une première expérience réussie en fabrication grande série. Rémunération et perspectives doivent motiver un candidat de valeur. Le poste est situé à proximité d'une agréable ville universitaire - Sud de la Loire.

ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 403290 M en précisant si vous le désirez les Sociétés auxquelles vous ne voulez pas que votre dossier soit transmis.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

Responsable Production

CENTRALE - ESE - AM ... SUD EST

Notre Société, filiale d'un important groupe international, fabrique et commercialise des composants électroniques. Le Responsable Production que nous recherchons pour l'un de nos établissements -600 personnes- dépendra du Directeur Usine. Animateur et gestionnaire des *ateliers de fabrication, il en optimisera les performances,* favorisera l'adaptation permanente du personnel d'encadrement et du personnel d'exécution pour un plan de formation échelonné sur *plusieurs années, assurera par son action, son style, son dynamisme, la cohésion et l'émergence* d'un bon climat social. Ce poste sera confié à un ingénieur de 30 ans environ, issu d'une grande école d'ingénieurs, ayant réussi une première expérience dans un service production où il aura mis en œuvre ses qualités d'organisateur et de gestionnaire. Nous attendons un candidat de valeur. Sa réussite dans la fonction proposée lui assurera d'importantes perspectives de carrière au sein de notre groupe dont les activités sont multiples et très diversifiées.
ORION vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votr dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 403 276 M en précisant si vous le voulez les sociétés auxquelles vous ne souhaitez pas que votre dossier soit transmis.

35 rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM

ANALYSTES, JEUNES INGÉNIEURS

Vous n'avez pas trouvé les méthodes de travail, les outils, la technicité auxquels vous aspiriez.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

l'une des toutes premières Sociétés de Services et d'Ingénierie en Informatique par son développement et ses résultats, étoffe ses équipes affectées à divers grands projets *nationaux, et vous propose d'accéder à un réel professionnalisme informatique.*

Connaissances techniques appréciées : MINI 6 MOD 400 DTF, DPS8 DM4 TP, applications réparties.

Possibilité d'implantation en Province.

Adresser CV avec photo sous réf. FP/AH à Aryelle HALLOT
CGI 27, rue de Tolbiac - 75013 PARIS.



HAVAS CONTACT

Northern Telecom,
TOUTE L'INFORMATIQUE, COMMUNICATIONS COMPRISES.

L'informatique répartie est notre spécialité, les communications sont notre force.
Avec sa nouvelle famille de produits **VIENNA** à la pointe de la technologie, NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS, filiale française, développe et renforce son implantation. Pour faire face à cette nouvelle croissance (+ 95 % en 83) nous recherchons des

ingénieurs commerciaux
(PARIS ET NANTES)

Des produits hautement technologiques, un marché très porteur, un secteur en pleine évolution : voilà ce que nous proposons à un véritable professionnel possédant une réelle formation technique et une solide expérience de la vente de matériel informatique. Responsable du secteur qui vous sera attribué, c'est vous qui rechercherez de nouveaux marchés et entretiendrez notre clientèle existante.

Saisissez l'opportunité de participer au lancement et développement de la famille **VIENNA** en rejoignant NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS.

nt northern telecom

Adressez votre candidature au Service du Personnel
NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS
41-49, rue de la Garenne - 92310 SEVRES

Organisation et Publicité

chef de projet informatique
LAON (02)

Nous sommes la filiale française d'une multinationale américaine de grande notoriété leader sur le marché français. Nous fabriquons et commercialisons du mobilier de bureau de qualité.

Notre Directeur Informatique recherche un Chef de Projet. Celui-ci en étroite collaboration avec les responsables système et exploitation aura pour mission :

- l'animation et la coordination du service **ETUDES,**
- l'encadrement d'une équipe d'ANALYSTES-PROGRAMMEURS.

De formation supérieure (MIAGE ou équivalent), vous possédez quelques années d'expérience réussie dans une fonction qui vous aura confronté au milieu industriel. Vous avez de solides connaissances en COBOL et en techniques de **BASES de DONNEES et TELECOM.**

Nous vous offrons une formation adaptée et souhaitons que vous connaissiez l'ANGLAIS.

Merci d'adresser C.V., prétentions sous référence MB 12 à notre Conseil qui traitera les dossiers *confidentiellement.*

COGEPLAN *Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75012 PARIS*

Organisation et Publicité

Conseil en Affaires Internationales

CREDIT AGRICOLE DE REIMS

La Banque, l'Agro-Alimentaire, l'Export, trois mots qui s'associent bien, permettent d'entreprendre *et de réussir... c'est pourquoi, nous attachons une importance particulière au profil du candidat* choisi.

Il lui faut *aider* les Entreprises de notre circonscription à développer ce type d'activité, promouvoir les techniques, être l'interlocuteur privilégié de nos partenaires exportateurs, etc...

Nous souhaitons de solides compétences économiques et bancaires, une connaissance de l'exportation acquise en 4 ou 5 ans de vie professionnelle, après un diplôme de Grande Ecole de Commerce, ou d'ingénieur Agronome, naturellement l'anglais, et pourquoi pas une seconde langue.

Si vous aimez le professionnalisme, un champ d'action vaste, merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. sous référence 84602 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

AFCOREM

LA MAIRIE DE VITROLLES

Dans les BOUCHES-DU-RHONE (25.000 habitants) envisage de recruter d'urgence par voie de mutation

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Adresser candidature plus curriculum vitae à :
MONSIEUR LE MAIRE
Service du Personnel
B.P. N° 12
13743 VITROLLES CEDEX
avant le 26 MARS 1984.

Etablissement public régional

recherche

pour son service de la programmation et des affaires financières

UN ATTACHÉ

- Expérience souhaitée dans les domaines financier, budgétaire et comptable.
- Connaissance informatique appréciée.

Adresser candidature et curriculum vitae détaillé à :
REGIE-PRESSE, sous n° 284.935 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Industrie Ouest Bas-Rhin
Fabrication grande série
en expansion
recherche

JEUNE CHEF DES SERVICES FINANCIERS ESC - IECS - DECS, ou autodidacte de valeur

5 à 10 ans d'expérience de comptabilité générale, analytique, de contrôle budgétaire, de gestion financière en liaison avec l'informatique.

Anglais efficace indispensable.

Mission :
Il sera responsable des services financiers : comptabilité générale, analytique, dossiers fiscaux et contrôle de gestion.

Poste d'avenir stable.

Rémunération de départ non inférieure à 200 000 F/an évolutive.

Adr. CV dét. ss réf. D à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

INGÉNIEUR INFORMATICIEN *dipl. grde école ou thèse, exp.* PDP 11 souhaitée. H. de prét. Groupe de Recherche, INSERM LYON (7) 853-81-81, p. 31-13.

Ass. Tourisme social rech. pr vill. vac. AUVERGNE

Resp. Animation

Expérience de la fonction.
Envoyer cand. avec C.V., photo s/n° 7834, « le Monde » Pub., Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

LE CONSEIL GÉNÉRAL
DE L'ISÈRE
recherche pour GRENOBLE

RESPONSABLE ÉTUDES et DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE

- Chargé de planifier, organiser et contrôler les activités du groupe « études » : d'animer l'équipe d'analystes et de programmeurs ; d'assister et conseiller la Direction pour les développements informatiques.
- 45 ans maximum, formation supérieure (ingénieur informaticien ou équivalent).
- Expérience dans la conduite de projets sur DPS 7/80 sous GCOS et TDS serait souhaitée.

Adresser lettre manuscrite + c. v. + copie diplômes, avant le 13 avril 1984, à :

Hôtel du Département de l'Isère
Bureau du Personnel
Rue Fantin-Latour
B.P. 1096
38022 GRENOBLE CEDEX.

GROUPE



Votre expérience dans l'informatique vous a permis d'acquérir des compétences dans l'un ou plusieurs des domaines suivants :
Sur système IBM : IMS - DL 1 - CICS.
Sur système BULL : DPS 7 - DPS 8.

SG2 Groupe puissant de 4000 personnes poursuit sa rapide expansion dans tous les secteurs de l'informatique.

Nous vous proposons d'appliquer vos compétences et de réaliser vos ambitions grâce à notre savoir-faire dans les domaines de pointe suivants : Conception et réalisation de systèmes de gestion - Plan informatique - Méthodologie de conception et de conduite de projets - Architecture de systèmes - Génie logiciel - Conception et utilisation de réseaux - Réseaux locaux - Bases de données réparties - Monétique et bureautique.

Votre souplesse d'adaptation : créativité, ouverture à la diversité et votre sens de l'autonomie feront de vous le vrai patron d'un projet. C'est ainsi que vous saisirez les chances de réelles perspectives d'avenir.

Informaticiens confirmés,

choisir SG2, c'est choisir la diversité...

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 14 M. à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb, 75016 - Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes

média-system

Jeune ingénieur, entreprendre une carrière de patron.

Confirmé par une première expérience terrain, vous avez pu vous affirmer auprès d'une équipe. Vous avez aujourd'hui tous les atouts pour évoluer vers une fonction complete et autonome d'encadrement.

Nous sommes filiale d'un Groupe spécialisé dans la gestion de l'énergie. Notre métier a débuté avec l'exploitation de centrales thermiques urbaines et nous sommes devenus des professionnels du chauffage et de la maintenance de bâtiments à usage collectif et industriel.

Structures en unités décentralisées et opérationnelles, nous apportons à nos clients un service efficace d'entretien et de dépannage.

Patron de notre agence parisienne, votre mission est de gérer techniquement, et dans le cadre d'un budget, un parc d'installations thermiques.

Responsable de la production calorique des appareils, vous définissez les actions d'entretien et de travaux en planifiant les interventions d'une équipe de techniciens. Vous avez l'initiative auprès de votre clientèle d'améliorer les installations existantes dans un souci de rentabilité.

De formation Grande Ecole, vous avez une expérience en production ou dans un service après-vente. Vos qualités techniques et humaines sont essentielles pour acceder progressivement à des responsabilités de patron.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. et prétentions sous référence 9898 à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

VOUS,

vous avez obtenu un diplôme commercial et vous ferez tout pour ne pas rester derrière un bureau,
vous voulez éviter la filière "classique" : Assistant Chef de produit ou Auditeur Junior,
vous êtes tenté par l'aventure d'une expatriation,
vous souhaitez prendre rapidement des responsabilités de commandement.

NOUS, nous recherchons plusieurs

JEUNES DIPLOMÉS ÉCOLE DE COMMERCE

(HEC, ESSEC, ESCP, ...)

débutants ou première expérience.

Nous faisons appel à des hommes de terrain, désireux de valoriser leurs talents de commerçants et capables de prendre rapidement en charge

LA DIRECTION COMMERCIALE

d'une de nos ***filiales étrangères*** après une période de formation en France d'environ 2 ans.

Nous sommes un Grand Groupe Industriel et Commercial français, leader mondial sur son marché.

Tous renseignements complémentaires seront fournis au cours d'entretiens individuels et la plus grande discrétion est assurée.

Adresser votre candidature à
INTERMEDIA N° 532 B
59, rue La Fayette - 75009 PARIS
qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS (8000 personnes) leader dans le confort de l'habitat.

Pour compléter différentes équipes usines et Siège recherche :

PROVINCE EST :

RESPONSABLE DES SERVICES CONTROLE & EXPEDITIONS.

Fonderie 530 personnes, pour animer service 65 personnes, chargé des livraisons des commandes, gestion des stocks, ordonnancement.
Niveau Maîtrise Sciences ECO - DESS logistique.
Réf. 6135 B.

INGENIEUR FONDERIE, ADJOINT CHEF DE FABRICATION.

Fonderie 600 personnes.
A & M + ESF. Réf. 6135 C.

CHEF DE PRODUIT ROBINETTERIE.

ESC ou similaire + exp. Marketing. Réf. 6135 E.

PROVINCE CENTRE :

INGENIEUR ENTRETIEN & TRAVAUX NEUFS ADJOINT CHEF DE DEPARTEMENT.

Fonderie 460 personnes.
A & M Réf. 6135 A.

PARIS SIEGE SOCIAL :

CADRE RESPONSABLE DES FLUX & ET DE LA PROGRAMMATION.

Coordonne toutes les actions programmation et suivi des stocks en liaison avec Commercial et Production de la branche. Réf. 6135 D.

Pour tous ces postes, nous souhaitons des Cadres jeunes 30/35 ans, expérience minimum dans une fonction similaire (5 ans). Le salaire sera fonction de l'expérience.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra, en précisant la référence choisie.

média-system

Pour un ingénieur du bâtiment...

d'environ 30 ans, connaissant bien les problèmes des chantiers d'immeubles et s'étant spécialisé dans la gestion immobilière par une expérience acquise dans une grande entreprise, chez un administrateur de biens ou dans une compagnie d'assurances,

Gérer notre patrimoine immobilier

Directeur adjoint d'un GIE créé à l'initiative de deux importantes sociétés, vous animerez une équipe de 6 personnes chargées de la gestion locative des immeubles : baux, loyers, charges, travaux, entretien...

Vous analyserez la rentabilité des immeubles en ayant toujours à l'esprit l'amélioration de la valeur du patrimoine.

Vous vous caractérisez par votre capacité à aller aisément des problèmes techniques vers des problèmes financiers et de gestion et vous avez des notions d'informatique.

Ce poste évolutif pourra déboucher à terme vers des responsabilités plus larges.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 6911M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

La **Caisse Centrale des Banques Populaires renforce son inspection générale et sa structure de contrôle.**

Dans ce cadre, nous souhaitons rencontrer des jeunes **diplômés** auxquels nous offrons, en fonction de leur formation et de leur expérience, l'un des postes suivants :

Auditeurs internes

Une expérience dans ce domaine ou dans un **cabinet** d'audit international ainsi qu'un diplôme de grande école ou de l'enseignement *supérieur universitaire ou* bancaire.

Vous serez appelés à réaliser des missions variées (audits opérationnels ou fonctionnels, révision comptable...) *dans un environnement informatisé* performant. (Réf. 2887/A)

Contrôleurs internes

Vous possédez de **solides connaissances techniques dans les domaines suivants** : financier, titres, international, *changes, engagements ou opérations de* caisse ; ainsi qu'une formation de niveau BTS ou DUT de gestion ou enseignement supérieur universitaire ou bancaire.

Vous serez chargé d'assurer la qualité du contrôle interne pour un secteur déterminé, sous la responsabilité du *directeur de ce secteur.* (Réf. 2887/B)

Lieu de travail : **PARIS.**

Des possibilités d'évolutions de carrière seront offertes à tout candidat de valeur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence du poste choisi à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.



Caisse Centrale des Banques Populaires

MEDIA PA



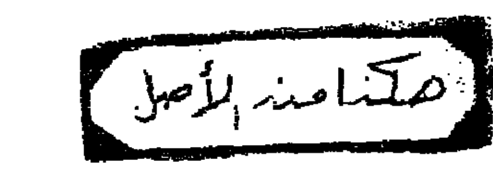
CENTRE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT
D'ARGENTEUIL

recherche pour son S.A.V.

TECHNICIEN

- ayant une formation en électronique, pour installation, mise en service sur le site, essai et assistance technique de matériels de haute technicité,
- formation assurée,
- **des déplacements de longue durée à l'étranger sont à prévoir,**
- expérience de 2 à 3 ans dans un service S.A.V. souhaitée,
- **anglais indispensable,**
- poste à pourvoir rapidement,

Adressez CV manuscrit et photo à **SAGEM** - BP 72 - 95101 ARGENTEUIL cédex ou téléphonez au 947.09.17 - Télex n° 695 108 F





LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE

Pour apporter à ses clients des technologies nouvelles et performantes, BERTIN & Cie, première Société Européenne de recherche appliquée :
— étudie des phénomènes physiques liés à des problèmes pratiques,
— conçoit des procédés et systèmes de production,
— réalise des équipements clefs en main.

La réussite de nos réalisations est basée sur l'interaction des disciplines scientifiques et la valorisation de notre savoir-faire par transfert de technologie.

BERTIN recherche actuellement pour le développement de ses activités dans les domaines :

ENERGETIQUE (Bayonne et Plaisir) : Thermique et mécanique haute température, thermodynamique.

GENIE BIOCHIMIQUE (Bayonne) : Développement de procédés nouveaux en biomasse et biotechnologie.

OPTIQUE (Aix les Milles) : Etudes d'équipements utilisant la technologie des fibres optiques, détecteurs CCD, lasers.

AUTOMATIQUE ET PRODUCTIQUE (Aix les Milles, Plaisir) : Etude de systèmes et réalisations sur spécifications de machines et d'équipements spéciaux.

MECANIQUE DES STRUCTURES (Plaisir) : Conception d'algorithmes d'optimisation et étude d'ensembles automatiques (suspensions asservies, boucles de pilotage...).

INFORMATIQUE (Aix les Milles) : Choix et mise en œuvre des configurations adaptées aux équipements automatiques, conception de logiciels d'application.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES

ayant, si possible, complété leur formation par un Doctorat.
Le caractère pluri-disciplinaire des projets qui leur seront confiés nécessite le goût du travail en équipe, ainsi qu'un esprit d'ouverture et de synthèse développé.

L'évolution des responsabilités de ces ingénieurs les amènera à être en relation de plus en plus directe avec leurs clients : propositions de services, gestion de projet.
Il est donc nécessaire qu'ils soient aussi motivés pour des relations d'affaires.

INGENIEURS CONFIRMES

ayant une solide formation scientifique de base.

Ils ont déjà réussi une expérience d'une dizaine d'années avec des responsabilités techniques et, si possible, une pratique de la gestion de projet, des négociations commerciales et de l'animation d'équipe.

Nous leur offrons la possibilité de développer cette expérience par la direction de projets importants.

Les candidatures seront traitées confidentiellement par G. NEYRON - Responsable des Relations Sociales.
(Préciser le lieu et le domaine d'activité souhaités).
Un document de présentation de la Société et de ses réalisations sera adressé sur simple demande à :



BERTIN & Cie - BP nº 3 - 78373 PLAISIR Cédex.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
recherche pour son bureau de PARIS (17e)

ASSISTANTS EXPÉRIMENTÉS
et
RESPONSABLES DE DOSSIERS

Expérience en cabinet exigée.
Possibilité d'évolution rapide.

Ecr. avec C.V. et prétent. s/réf. 8740 à PIERRE LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.



emplois régionaux

controller

LILLE

L'une des filiales en pleine expansion, CA F. 70 millions dans les produits de consommation industrielle, d'un très puissant groupe multinational français, offre à un jeune CONTROLLER, l'opportunité de faire la preuve de ses capacités et d'enrichir ses connaissances.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, formation gestion - comptabilité - finances, accrocheur, dynamique, motivé par l'utilisation de moyens informatiques ; une expérience de 3 ans acquise dans un contexte industriel est fortement souhaitable.

La rémunération sera négociée en fonction des compétences du candidat.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (récente) et prétentions sous référence [illegible] à

CLA RECRUTEMENT

GRENOBLE
silicone vallée française
Sté ingénierie informatique innovatrice

- INFORMATIQUE TEMPS RÉEL ET INDUSTRIEL.
- MINI ET MICRO.
- LOGICIEL ET MATÉRIEL.

recherche

- **INGÉNIEURS** (débutants à 3 ans d'expérience) (Supélec, Ensimag, Enserg, N7).
- **INGÉNIEURS CONFIRMÉS** (2 à 5 ans d'expérience en téléinformatique réseaux locaux (X, ECP, Télécom., Ensimag.).
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS** (Fortran 77).

Ecrire avec c.v. et prétentions Havas 2580, 33, rue du Colonel-Bougault, 38100 GRENOBLE.

GROUPE FINANCIER
Leader sur les marchés de financements d'équipements d'entreprises
recherche
pour son département Etudes Marketing

DOCUMENTALISTE

spécialisé (e) dans les domaines économique et financier.

Répondant de son activité devant le Directeur de ce Département, sa mission consistera à :
— Collecter, au travers des publications professionnelles, ou d'intérêt général, des travaux d'organismes spécialisés, les informations nécessaires aux services du Groupe.
— Exploiter ces informations afin d'en effectuer des synthèses et, à la demande, réaliser des recherches complémentaires.
— Aider, en ce domaine, divers services du Groupe.
— Assurer la diffusion systématique ou à la demande, des analyses et / ou résumés de ces informations.

Ce poste, situé à PARIS, nécessite une bonne connaissance de l'organisation du crédit, ainsi qu'une forte capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Cette fonction conviendrait à un diplômé d'études supérieures en économie d'entreprise, ayant acquis une première expérience d'au moins deux ans en milieu bancaire.

Adresser C.V., photo et prétentions s / réf. 10469 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Soyez bien !

*Soyez bien, tout simplement comme **les femmes et les hommes** passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.*

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...

Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, avec des gammes de produits performants (plus de 11% du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

Ingénieurs Matériel-Logiciel

Soyez bien : Vous possédez une formation d'ingénieur ou équivalent, et 5 ans d'expérience minimum de la maintenance matériel-logiciel.

Excellent organisateur et négociateur, vous avez un sens aigu du service au client. Vous parlez l'Anglais.
Responsable de la maintenance des systèmes informatiques de grandes Sociétés :
- *vous coordonnerez pour ces clients les prestations délivrées par les agences de maintenance,*
- *vous mesurerez et contrôlerez en permanence l'efficacité des prestations fournies,*
- *vous vendrez les services adaptés à l'évolution de leur parc informatique.*

Soyez bien : pour ces postes créés en Région Parisienne, prenez contact sous réf. M 90 avec Colette DAVAZE Direction du Personnel DIGITAL EQUIPMENT FRANCE, 18 rue Saarinen Silic 225 94528 RUNGIS Cedex.

Curriculum

Nº 1 de l'informatique interactive

digital

Ingénieur informaticien

UN GRAND ORGANISME INDUSTRIEL D'ÉTAT à vocation de maîtrise d'œuvre d'équipements de pointe recherche, pour sa Direction Technique, un Ingénieur Informaticien.

Il lui sera confié la responsabilité :
- *de définir, avec les services informatiques, les moyens matériels et logiciels des établissements,*
- *d'assurer un rôle de conseil, d'assistance et de coordination.*

Cette fonction comporte des aspects d'études et de contacts avec les constructeurs d'ordinateurs et les S.S.C.I.
Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé grande école, ayant acquis une expérience d'environ 3 ans en S.S.C.I.
Poste intéressant pour candidat motivé par les problèmes techniques et de méthodologie dans un secteur industriel doté de moyens importants.

Le candidat disposera d'un sens marqué des relations et des contacts.
Anglais indispensable.

Poste à Paris avec courts déplacements en province.

Écrire sous référ. RH 372 CM.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE
tournée vers l'exportation
de biens de haute technologie
recherche

INGENIEUR DES VENTES CONFIRME

Le candidat retenu justifiera d'une expérience de 10 années environ à l'export dans le domaine des biens d'équipement. réf. A

INGENIEUR DES VENTES DEBUTANT

(2 à 3 ans d'expérience)

Le candidat retenu sera diplômé d'une Ecole de Commerce. réf. B

Pour ces 2 postes, la connaissance de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo en précisant la référence du poste choisi sous référence 90279 à CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

DYNAMIQUE BANQUE PRIVEE
8ème Arrdt, recherche un

GESTIONNAIRE OBLIGATAIRE

pour Fonds Communs de Placements
SICAV
Portefeuilles Institutionnels et Collectifs

Nous recherchons :
- 28/30 ans environ.
- Formation Ingénieur ou Scientifique Supérieure, exigée.
- 2/3 ans d'expérience, soit dans la Banque, les Assurances ou chez un Agent de Change.

Adresser C.V. détaillé, en précisant votre salaire actuel, sous référence GO 42 à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr, 75017 PARIS

Dans le cadre de son expansion rapide à Paris, McDonald's recherche

ASSISTANTS-MANAGERS

Nous offrons :

- de réelles possibilités de carrière au sein de la première chaîne mondiale de restauration,
- une formation élargie et pluridisciplinaire (gestion, administration, marketing),
- des méthodes de travail rigoureuses,
- une rémunération motivante pour candidats de valeur.

Nous demandons :

- de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur âgés d'environ 25 ans,
- le goût du contact humain et du travail en équipe,
- grande disponibilité,
- motivation et volonté de réussir,
- capables de diriger une équipe jeune.

Les candidats sont priés d'adresser une lettre manuscrite avec C.V. et prétentions
sous réf. : GBB/OPE à :
McDonald's System of France 28, avenue de Messine 75008 PARIS

McDonald's

Leo Burnett

UN GROUPE DE 2700 PERSONNES, SIEGE NICE, RECHERCHE POUR BEAUVAIS (OISE) SON :

CHEF DE DEPARTEMENT FORMATION & DEVELOPPEMENT

220 000 F /an + Avantages sociaux

Les mutations technologiques (informatique, électronique, bâtiment) nous amènent à repenser le contenu de nos formations techniques.

Votre candidature nous intéresse si vous répondez aux critères suivants :

- Vous avez une expérience d'encadrement réussie en milieu industriel public ou privé.
- Vous êtes passionné par le management et la communication.

L'enjeu que nous vous proposons :
"Diriger 17 Formateurs, gérer 15 MF et mettre en oeuvre les formations d'aujourd'hui pour les métiers de demain".

Une évolution de votre carrière est possible au sein du Groupe.



Envoyer CV + Photo + Salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 6, rue Lauriston 75016 Paris sous référence 84173

CSEE - CENTRE D'ETUDES D'ORSAY (91)

pour développer de nouveaux créneaux

dans les applications de structures informatiques au contrôle et à la conduite de processus industriels correspondant à des projets de 5 à 150 MF accroît son potentiel en

vocation et savoir-faire : sécurité - combinaison de techniques et service global

csee

INGENIEURS GRANDES ECOLES **INFORMATICIENS et AUTOMATICIENS**

ceux qui trouvent les idées - équipes de compétences -

Logiciels industriels temps réel.
Logiciels de base (SGDB 2ème et 3ème générations).
Laboratoire d'études de micro informatique (16 bits).
Responsabilité du centre de calcul (VAX 780 sous VMS).

ceux qui gèrent les idées - coordination d'affaires -

Ingénierie de système.
Conduite technique de projets depuis la réponse à l'appel d'offre jusqu'à la recette client.
Responsabilité complète d'affaires.

Mobilité volontaire et nécessaire entre fonctions pour lancer ces activités.

Ecrire sous référence 4202, COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES - 17 place Etienne Pernet 75015 Paris à l'attention de Monsieur Usannaz, Service Emploi et Développement des Cadres

---



MATRA MICRO SYSTEMES

Chefs de projets

Nos produits du type « **Réseau de micro-ordinateur** » apporteront la réponse aux problèmes de productivité posés à l'entreprise par la mise en œuvre des technologies et structures d'aujourd'hui.

Travailler avec nous à leur développement est pour vous l'occasion de valoriser votre potentiel, maîtriser sans attendre les technologies du futur et exercer de réelles responsabilités.

Au sein de la Direction Technique, votre mission sera de conduire la « concrétisation » de nos produits.

Ayant participé à leur définition et disposant d'une équipe d'ingénieurs, vous serez responsable de la réalisation de nos projets en terme de : qualité, contenu, prix de revient, délai.

Diplômé d'une Grande Ecole, X, TELECOM, SUPELEC, votre expérience de chef de projet vous permet de pouvoir maîtriser tous les aspects humains et techniques d'une telle mission. Dans le domaine du logiciel et plus encore du matériel, *elle vous a permis d'acquérir une compétence incontestée.*

Votre créativité et votre motivation cherchent aujourd'hui un nouveau terrain d'expression... Nous sommes faits pour nous entendre !

Merci d'adresser votre candidature à

Direction des Relations Humaines

Avenue du Québec
Z.A. de Courtabœuf
B.P. 11 - 91944 LES ULIS

MATRA MICRO SYSTEMES

SLIGOS SLIGOS SLIGOS SLIGOS

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS

La Direction des Banques de Données du Groupe SLIGOS
recherche pour

<u>Systèmes Interactifs d'Aide à la Décision</u>

Jeune leader technique
(réf. 1005)

<u>Équipe de Développement</u>

Ingénieur de conception
(réf. 1010)

Ils participeront à l'évolution d'une chaîne logique de services d'un centre serveur jusqu'à des micro-ordinateurs connectés (matériel DEC et IBM).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions, en précisant la référence du poste qui vous intéresse à **FMI Recrutement** - 43, rue Liancourt - 75014 PARIS - Tél. (1) 320.69.29.



HAVAS CONTACT

Banque

Organisme central d'un important groupe bancaire

Nous recherchons pour notre département international à Paris des **jeunes diplômés d'études supérieures** : HEC, ESSEC, Sup. de Co, Sciences Eco, ayant une bonne maîtrise de deux langues étrangères dont impérativement celle de l'anglais.

Des bonnes capacités d'adaptation aux traitements informatiques sont nécessaires.

Ultérieurement, des possibilités de carrière en province pourront être envisagées.

Ecrire avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, *en précisant sur l'enveloppe* la référence 2888 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

MEDIA PA

AUDIT INTERNE

Grand Groupe Français - Leader dans son secteur d'activité souhaite recruter des jeunes candidats à fort potentiel, terminant leurs études à HEC/ESCP/ESSEC et désireux d'évoluer vers des responsabilités opérationnelles après un passage de deux à trois ans dans notre service d'AUDIT INTERNE.

Cette offre s'adresse à des hommes (libérés O.M.) et femmes intéressés par la filière financière et ayant choisi une option Finance/Comptabilité/Contrôle au cours de leurs études.

Nous offrons une formation aux techniques modernes de l'Audit, des possibilités de développement de carrière particulièrement motivantes dans une société en plein essor.

Adresser C.V. + photo à Nº 90546 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---

Votre formation supérieure et votre intérêt pour l'informatique vous ont permis, aux cours de ces deux dernières années d'expérience professionnelle de connaître l'environnement CPM - MS/DOS et le langage BASIC.
C'est ainsi que vous pouvez évoluer en véritable

PROFESSIONNEL DE LA MICRO-INFORMATIQUE



Aujourd'hui, RANK XEROX, possède une gamme de micro qui autorise de très nombreuses configurations et de nombreux progiciels spécifiques qui augmentent pour les utilisateurs professionnels *l'adaptation à leurs problèmes.*
Aussi, nous pouvons vous offrir une opportunité pour mettre à profit vos qualités sur un marché en croissance forte.
*Nous vous proposons des postes d'***Ingénieurs Technico-commerciaux** chargés de

COMMERCIALISER L'ADEQUATION INTIME

entre une *configuration micro* et un logiciel professionnel



Postes sur les régions **Nantes, Strasbourg, Toulouse, Rouen, Tours, Paris...**
Merci d'adresser votre candidature et C.V. sous réf. SP LM 93 à Jean-Pierre Brun RANK XEROX, Service Recrutement. 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex.

RANK XEROX

média-system

Vous aspirez au métier de CONSULTANT en ORGANISATION-MANAGEMENT-DEVELOPPEMENT

...sans avoir pu encore véritablement l'exercer. Sensibilisé aux problèmes d'entreprise par une courte mais intense immersion dans la vie industrielle, vous vous sentez taillé - tête bien faite et contact aisé - pour assurer, avec l'appui de plus expérimentés, des missions d'études et de conseil en grandes entreprises. Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez enrichi votre formation de compléments sérieux, tels que comptabilité, informatique, bureautique.

Vous recherchez une équipe de haut niveau, où la qualité du travail est de rigueur, où la confiance réciproque va de soi et à laquelle vous pourrez vous intégrer durablement. Les missions que nous confions s'accompagnent d'une formation appropriée, et nous avons le souci de votre développement personnel et professionnel. Notre base est à Paris.

Si vous désirez être des nôtres, adressez votre dossier, qui sera traité confidentiellement, sous référence 6563 à Axial, 27 rue Taitbout - 75009 Paris.

ACOR *Informatique*

Société d'ingénierie en pleine expansion recherche pour développer son service commercial une

Jeune commerciale

ESC expérimentée ou non, Bac + 2 avec 3 à 4 ans d'expérience commerciale (milieu informatique apprécié).

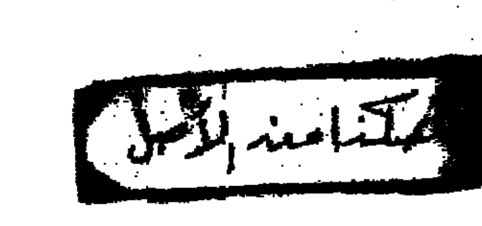
Nous vous proposons de gérer et développer en toute autonomie un portefeuille de prospects.

Pour ce poste qui implique des contacts fréquents avec les responsables informatiques des Grandes Entreprises, vous devez apporter votre dynamisme et faire preuve d'un réel sens de l'organisation et d'un *esprit de synthèse.*

Des perspectives d'évolution intéressante s'offrent à vous si vous êtes ambitieuse. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à : Acor Informatique, 26, rue Vivienne, 75002 Paris.

média-system





sogelerg ingénierie

Nous sommes une importante Société d'Ingénierie Française appartenant au groupe CGE.

Notre effectif est de 550 personnes dont 300 Experts, Ingénieurs, Economistes ou Techniciens. 70 % de notre chiffre d'affaires se réalise à l'exportation.
Nos domaines d'activités : études économiques, travaux publics, transports, bâtiments, hôpitaux, centrales thermiques, réseaux d'électricité, agro-industrie et industries de transformation.

Dans le cadre de notre développement, nous souhaitons intégrer des hommes et des femmes de haut niveau.

Energie

RESPONSABLE D'AFFAIRES

MISSION : Définition des projets, des spécifications. Responsable des suivis des études et des réalisations ainsi que de la mise en service des installations de centrales thermiques importantes.

PROFIL : INGENIEUR diplômé, avec une spécialisation de thermicien. Minimum 10 d'expérience en entreprise. Anglais exigé. (Réf. M 431)

RESPONSABLE PROJETS

MISSION : Définition des projets, rédaction des spécifications, des *appels d'offres. Suivi des études, des réalisations, des mises en service* des installations de contrôle et des commandes centralisées. Traitement de l'information, télétransmissions des grands aménagements industriels : centrales thermiques, postes HT, dispatching.

PROFIL : INGENIEUR diplômé grande école, ayant des connaissances approfondies des installations de contrôle et du fonctionnement des centrales. 5 ans d'expérience professionnelle souhaitée. Anglais exigé. (Réf. M 432)

Industrie

INGENIEUR INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

MISSION : Au sein de l'équipe de conception des «usines de demain,» concevoir l'automatisation et développer des outils de simulation.

PROFIL : INGENIEUR grande école ou équivalent avec 3 à 5 ans d'expérience en informatique, recherchant une activité très variée. Très à l'aise dans les contacts humains. (Réf. M 433)

INGENIEUR ORGANISATION DE LA PRODUCTION

MISSION : Dans le cadre du développement de notre équipe chargée de la conception des «usines de demain,» concevoir l'organisation de la production mettant en œuvre des systèmes informatiques.

PROFIL : INGENIEUR grande école - 5 ans d'expérience en industrie - Imaginatif - Créatif - Apte à développer cette fonction. (Réf. M 434)

Génie Civil

CHEF DIVISION

MISSION : Responsable de la division du génie civil industriel. Assurer la *prospection commerciale, la négociation et l'établissement des contrats.* Superviser les ingénieurs d'affaires chargés du suivi de la réalisation des études.

PROFIL : INGENIEUR *diplômé grande école (X, Ponts, Centrale...).* Spécialisation dans le domaine des structures de bâtiments classiques ou à caractère industriel, notamment dans le domaine nucléaire. 5 à 10 ans d'expérience dans secteur similaire. Anglais exigé. (Réf. M 435)

RESPONSABLE D'AFFAIRES

MISSION : Définition des projets, rédaction des spécifications, des *appels d'offres. Suivi des études, des réalisations et des mises en service.* Dans un premier temps, responsabilité d'affaires concernant des ouvrages d'art exceptionnels au Mexique (ponts et tunnels).

PROFIL : INGENIEUR diplômé ENPC, TP ou équivalent, 5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des ouvrages d'art en béton précontraint de caractère exceptionnel. Expérience commerciale souhaitée. Anglais et espagnol indispensables. (Réf. M 436)

Hospitalier

SPECIALISTE BIO-MEDICAL

MISSION : Sous la responsabilité d'un ingénieur chef de mission, assurer le fonctionnement et l'assistance à la maintenance du matériel radiologique et des appareils de laboratoire dans un centre hospitalier (plus de 800 lits). Secondé par technicien biomédical, former du personnel local à la maintenance de tous les équipements médicaux.
Poste à pourvoir au Caire pour une mission d'un an.

PROFIL : INGENIEUR diplômé avec une spécialisation électromécanicien, électronicien. Formation complémentaire en bio-médical. Anglais exigé. (Réf. M 437)

TECHNICIEN BIO-MEDICAL

MISSION : Sous la responsabilité de l'Ingénieur spécialiste bio-médical, assumer le fonctionnement et l'assistance à la maintenance du matériel médical, notamment monitorage, microscopes, stérilisation centrale, etc... dans le cadre d'un centre hospitalier (plus de 800 lits). Participer à la formation du personnel local.
Mission d'un an au Caire.

PROFIL : Formation IUT ou équivalent complétée par une expérience de 5 ans minimum en milieu hospitalier. Anglais exigé. (Réf. M 438)

Ces postes nécessitent une mobilité totale pour des missions de courte et longue durée à l'étranger.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste à la Direction du Personnel
SOGELERG - 25, rue du Pont-des-Halles - CHEVILLY LARUE - 94666 Rungis Cedex France

---

FAIRE ÉVOLUER LE STYLE DE MANAGEMENT DES ENTREPRISES

Conduire, gérer, développer des missions de Conseil et de Formation, telle est la vocation de l'organisme spécialisé d'un important Groupe Bancaire qui cherche, pour renforcer l'action de son équipe, un

FORMATEUR CONSEIL EN MANAGEMENT

La fonction proposée dépasse la simple expérience de l'animation et de la psychologie des groupes.
Elle implique :

- d'avoir exercé des **responsabilités de management** dans une entreprise,
- de savoir se situer et s'investir avec maturité dans les **problèmes relationnels,**
- d'affirmer un talent de **négociateur** capable d'écouter, comprendre, convaincre et faire évoluer la demande des divers interlocuteurs de l'entreprise.

Autonomie, créativité, diplomatie sont les corollaires de ce poste, de nature à passionner un professionnel **de la formation,** soucieux d'évoluer vers des interventions complexes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 80827 LM à

UNILOG Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny
75008 Paris

MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

HAVAS CONTACT

BISCUITS BELIN **EVRY** (25 km Paris Sud)

CHEF SERVICE ENTRETIEN - MAINTENANCE

POUR :
- Mettre en œuvre une politique de maintenance efficace et performante
- Animer un service de plus de 80 personnes
- Participer à un programme d'investissements ambitieux dans une usine créée il y a 10 ans.

NOUS RECHERCHONS :
- Un ingénieur diplômé qui a une expérience de 8 à 10 ans de la maintenance d'installations industrielles sophistiquées et des qualités éprouvées d'organisateur et d'animateur
- **REMUNERATION ANNUELLE : 240.000 F +**

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à B. BIED-CHARRETON
Biscuits BELIN - Boite Postale 93 - 91003 EVRY CEDEX

BANQUE PRIVEE, à Paris, dans le 8e, recherche dans le cadre de l'expansion de ses activités **CHANGE**

Adjoint au chef cambiste

Il possède 5 ans d'expérience minimum dans le Change ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais.

Cambiste clientèle confirmé

Après 3 ans d'expérience au moins dans cette fonction, il possède une très bonne aptitude aux relations avec les grandes entreprises. En outre, il connaît l'anglais.

* * *

Pour ces deux postes, nous offrons un salaire motivant.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 2891/LM à



MEDIA 84

Chef de Projet *H/F* Informatique de Gestion de Pointe

Au sein d'un très important groupe du secteur tertiaire, notre Direction Informatique développe depuis plusieurs années des applications informatiques avancées - équipement actuel : IBM 3033 U et S ; implantation prochaine envisagée d'une base de données DB2 ; importante croissance du télétraitement.
L'ancien titulaire du poste ayant été promu, nous recherchons un **Chef de Projet.** Il animera une équipe chargée des aménagements et de la maintenance d'une importante application de gestion. Il travaillera en liaison étroite avec les Directions Centrales utilisatrices (comptabilité, finance, personnel).
De niveau de formation minimum **D.U.T. + formation complémentaire** en gestion d'entreprise, il a une **expérience d'au moins 5 ans,** de préférence dans le secteur tertiaire (assurances, banques, V.P.C., grands magasins...). Il a acquis une pratique de la conduite de projets.
Ce poste, basé à Paris, intéresse un Chef de Projet ayant le goût du travail en équipe, de l'innovation, *et recherchant le "challenge".*
Les conditions de rémunération et les avantages sociaux offerts sont de nature à intéresser un professionnel de valeur.
Merci de téléphoner ou d'adresser votre candidature sous référence 9203 M à notre Conseil qui garantit la confidentialité.



EQUIPES ET ENTREPRISES
11 bis rue Portalis 75008 PARIS - Tél. 293.18.72

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



MATRA COMMUNICATION

Pour un ingénieur commercial soucieux de son futur, la télématique de MATRA, c'est le futur au présent.

Nous sommes :
- Filiale du Groupe MATRA, branche télécommunication.
- Un grand nom de la télématique.
- 1 700 personnes, 600 MF de C.A.
- En fort développement sur un marché très porteur.

Vous avez :
- Une expérience confirmée de la vente dans les domaines bureautique, télématique ou informatique.
- Des résultats qui parlent pour vous.
- Un sens de la négociation à haut niveau.

Nous voulons :
- Mettre en place une équipe performante pour dynamiser notre **ACTION COMMERCIALE** auprès des grandes sociétés françaises.

Lieu de travail : **TRAPPES** (78).

Nous souhaitons vous rencontrer très rapidement et vous remercions d'adresser lettre + photo + C.V. sous réf. ICM/1611 à **A.C.P. ENTREPRISES - 23, avenue Marceau - 75116 PARIS.**

entreprises

IMPORTANTE SOCIETE D'INSTRUMENTATION DE MESURES SCIENTIFIQUES DE MATERIEL MEDICAL IMPLANTEE DANS LE NORD DE PARIS RECHERCHE

INGENIEUR BUREAU ETUDES

Diplômé Ingénieur A & M, ICAM, ECAM, SUDRIA ou similaire, il sera affecté au Service Etudes & Développement Engineering et dirigera un groupe de travail comprenant dessinateurs et techniciens.

Appelé à développer des études en Electro et micro-mécanique, assemblage de pièces, automatismes industriels, il doit posséder un goût prononcé pour l'innovation technologique.

Ces recherches s'effectueront principalement dans l'application des plastiques de la tôlerie fine et du traitement des surfaces pour petites et moyennes séries.

Ce poste exige :
- un esprit créatif,
- une aptitude réelle à animer une équipe,
- une bonne connaissance de l'Anglais.

Les avantages sociaux sont importants et nombreux.





Les candidats intéressés sont invités à adresser leur curriculum + photo + salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 6, rue Lauriston 75016 Paris s/réf. 83157.



Notre client, une Société d'études et de gestion financière, leader sur son marché et poursuivant une forte croissance, recherche pour développer son équipe :

UN INGENIEUR DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT MARKETING

Nous recherchons un ingénieur (Mines, Centrale, Supelec...) ayant une formation économique (MBA, Insead, ISA,...) des qualités d'analyse, de synthèse et de conception, et une expérience en entreprise réussie.

Sa mission consistera à concevoir un modèle d'aide à la décision pour la sélection de produits financiers. Ce modèle sera implanté sur un outil informatique (et télématique) performant.

Ce poste, basé à Paris, offre de larges perspectives d'avenir et une rémunération motivante pour un candidat de valeur.

Les candidatures, composées d'un C.V. détaillant votre formation, votre expérience, votre rémunération, accompagné d'une lettre rédigée décrivant vos aptitudes et vos objectifs personnels devront être adressés à :
J.R. BOURIN

FINANCE MARKETING INTERNATIONAL
réf. 846 - Conseils en recrutement 33, rue de Mogador - 75009 PARIS.

IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE DÉCENTRALISÉE
LOGEMENT SOCIAL
(300 ÉTABLISSEMENTS, 2.000 PERSONNES, C.A. : 700 M.F.)
recherche pour Paris-15e, quelques déplacements

2 INGÉNIEURS

ORGANISATION

RESPONSABLE DE LA FONCTION

- Diplômé CNAM, IESTO,...
- 5 ans minimum d'expérience liée à l'informatique (sans être informaticien).
- Connaissances bureautiques appréciées.

INFORMATICIEN

RESPONSABLE DE PROJETS

- Diplômé Ingénieur ou équivalent.
- 5 ans d'expérience minimum comportant la mise en œuvre réussie d'un projet important.
- Pratique des Bases de Données et du Télétraitement.

Un challenge pour des personnalités d'étude et d'action travaillant par objectifs, capables d'apporter une contribution majeure à la rénovation d'un Système d'Information (formation complémentaire à la gestion type ICG, IAE,... appréciée).

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº T 044.535 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ALSTHOM ATLANTIQUE

TECHNOS - Paris 8ème
Filiale en expansion, spécialisée dans la dépollution des eaux et le nettoyage continu des échangeurs de chaleur.

CHEF DE DEPARTEMENT

Ingénieur Grande Ecole, avec connaissances techniques en chimie des eaux.

Vous avez eu une expérience commerciale de l'organisation de la vente de matenels industriels de série.

Agé de 30 ans minimum, votre personnalité doit vous permettre de prendre dès à présent la responsabilité complète du département, et d'envisager à terme une fonction plus large.

L'anglais courant est indispensable.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 90472 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Urgent

POUR ANIMER DES CENTRES D'INFORMATION RÉGIONAUX CIVIS Conseil recrute des CHARGÉ(E)S de RELATIONS PUBLIQUES

NOUS SOUHAITONS :
- *Minimum 3 ans d'expérience réussie en agence ou* chez un annonceur en qualité de responsable de communication (relations publiques).
- Intérêt (et si possible connaissance) des problèmes d'information locale (élus, autorités administratives, presse locale, population, etc.)
- Capacité à concevoir, préparer et organiser des actions d'information, leurs outils (documents, exposition, etc.) et en assurer le suivi.

NOUS OFFRONS :
- Un poste passionnant en relation avec une équipe de professionnels jeune, dynamique et performante ;
- Une possibilité d'évolution dans le poste ou sur Paris en fonction du succès de l'intervention et des opportunités de développement du groupe ;
- Une rémunération attractive tenant compte de l'expérience, de l'efficacité et de la motivation.

Si vous êtes passionné(e) par la communication et libre très rapidement, écrivez sous réf. CIV/RP, *Jean-Pierre PIOTET, CIVIS Conseil,* 2, rue de Saint-Simon, 75007 PARIS.

CIVIS conseil



SERVICES S.A
L'un des plus importants organismes de **PREVENTION ET DE CONTROLE** à implantation nationale
recherche

INGENIEUR BILANS THERMIQUES
ECONOMIE D'ENERGIE
BASE PARIS

Ingénieur ou Technicien Supérieur qualifié en bilans thermiques industriels et en expertises des établissements de catégories A et B suivant les dispositions de l'arrêté du 5.07.77.
Des connaissances en génie chimique, process de fabrication, métallurgie, produits céramiques, électrothermie, papeteries et *cimenteries seraient des atouts supplémentaires.*
Connaissances des mesures physiques et micro-informatiques appréciées.
Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions et C.V. sous référence 315 M à Corinne VAN LOEY,

degré Conseil — 11, rue La Boétie 75008 PARIS

Chef du service juridique

DAF FRANCE S.A. au capital de 33 000 000 F — C.A. en 1982 : 650 000 000 F H.T.

recherche un juriste pour assurer, **au sein du secrétariat général**, la fonction **de chef du service juridique.**

Il aura pour mission :
- diriger et animer le service contentieux *des sociétés du groupe, notamment en matière de recouvrement des créances,*
- conseiller les services commerciaux opérationnels dans leurs démarches en clientèle et dans le réseau de distribution,
- rédiger tout contrat engageant les sociétés du groupe,
- *assurer le secrétariat des assemblées et des conseils.*

Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant **une maîtrise en droit, au minimum.**

La pratique de la langue anglaise est nécessaire ainsi qu'une **bonne expérience dans un domaine similaire.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, *sous référence* CJS à **DAF FRANCE** - Service du Personnel - **SURVILLIERS** - B.P. 4 - 95470 FOSSES.

DAF FRANCE

MEDIAPA



Les Sociétés **d'ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS**
recherche

UN AUDITEUR CONFIRME

25/30 ans,
diplômé d'Ecole Supérieure de Commerce, de *préférence* Rouen - Reims.
DECS ou diplôme équivalent.
3 à 5 ans d'expérience d'Audit, soit dans une Société, soit dans un Cabinet.
Pratique souhaitée de l'anglais et de l'espagnol. Poste à pourvoir au Siège.

Merci d'adresser CV, photo, lettre manuscrite de candidature au Service du Recrutement, *21, rue de Chateaudun, 75447 Paris Cedex 09*



L.E.R.S
Société de recherche pharmaceutique du groupe Synthélabo recrute

2 pharmaciens galénistes HF

pour son laboratoire de pharmacotechnie.

Ils seront chargés de la mise au point des nouveaux produits essentiellement en formes sèches. Une expé*rience de quelques années dans la recherche pharma*ceutique est nécessaire pour l'un des postes à pourvoir. *L'autre poste pourrait convenir à un candidat débutant* ou ayant une première expérience. Lieu de travail : *Antony (banlieue Sud de Paris).*

Les candidatures seront traitées confidentiellement et devront être adressées accompagnées d'un CV à LERS Direction Administrative 58-60 rue de la Glacière 75013 Paris.

média-system

Conseil en Ressources Humaines

EGOR BIOMEDICAL

- Intégrer l'un des tout premiers cabinets de conseil en recherche de cadres,
- Participer à notre développement dans les secteurs d'activités tels que : pharmacie, chimie, cosmétologie, biotechnologie...,
- Contribuer à la promotion de notre département par son expérience et ses idées,
- Développer sa propre clientèle par son dynamisme commercial.

Voilà ce que *nous proposons à un consultant*, un chef du personnel, un candidat ayant une expérience professionnelle (5 ans) dans l'un des secteurs d'activité concernés.

Formation supérieure, qualités de contact, autonomie, rigueur, dynamisme, disponibilité, sont indispensables pour réussir au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M EBM 84, à : Anne-Marie HAUGOU

EGOR BIOMEDICAL
8 rue de Berri 75008 Paris.

media-system

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

---

sogelerg
ingénierie

Importante société d'ingénierie française appartenant au Groupe CGE

CHEF COMPTABLE HF

MISSION :
Dans le cadre de votre fonction vous aurez la responsabilité des services de comptabilité générale incluant la trésorerie, la section paie et la comptabilité de nos implantations à l'étranger. Vous serez chargé plus particulièrement des bilans France et Etranger et du " reporting group "

PROFIL :
Formation comptable DECS minimum, complétée par 5 années d'expérience dans poste similaire. Une connaissance du secteur ingénierie ou BTP serait appréciée. Anglais exigé, notions d'espagnol souhaitées. Réf. M 439

TRESORIER HF

MISSION :
Sous la responsabilité du Chef Comptable, vous aurez pour tâche d'assurer la gestion courante de la trésorerie et de la trésorerie prévisionnelle. Vous assurerez les relations avec les banques, la mise à jour des procédures et du système d'informatisation des prévisions.

PROFIL :
Formation comptable (BTS, DUT ou équivalent). Expérience de 2 à 3 ans dans une fonction similaire, complétée par une connaissance du système informatique. Anglais exigé. Réf. M 440

Veuillez adresser CV, photo et prétentions en précisant la référence à Direction du Personnel - SOGELERG
25, rue du Pont-des-Halles - CHEVILLY-LARUE - 94666 Rungis Cedex - France.

Groupe important de SOCIETES DE SERVICES en forte expansion int./ext.

LE 3e EN FRANCE DANS SON DOMAINE
(1,5 MILLIARD F - plus de 20 Sociétés)
recrute pour Siège à PARIS-Ouest

AUDITEUR
Filiales de Province
+ tableaux de bord pr le PDG

RATTACHE AU PRESIDENT, avec double fonction

- **AUDIT DES FILIALES DE PROVINCE** (6 actuellement) : contrôle vigilant et permanent « réalisations/prévisions » dans un esprit de formation et de collaboration.
- **CENTRALE D'INFORMATIONS ET tous TABLEAUX DE BORD pour le Président** (Société mère et toutes filiales).

Très « professionnel »

- avec une FORMATION COMPTABLE SUPÉRIEURE
- UNE SOLIDE EXPERIENCE DE L'AUDIT en CABINET mais AUSSI DANS UN GROUPE DE SOCIETES
- DISPONIBLE : une semaine sur deux en province.

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 7075 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

---

directeur commercial
MATÉRIELS de TRANSPORT
FRANCE & EXPORT 250.000 +

Une SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS de renommée internationale (CA 800 MF dont 60% à l'exportation) recherche, un RESPONSABLE COMMERCIAL pour son activité de Fabrication et Vente de CONTENEURS-CITERNES (CA 100 millions de F – n° 1 mondial sur ce marché).

Directement rattaché au DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT MATÉRIELS DE TRANSPORT, il aura pour objectif le développement de son marché et l'amélioration des résultats. S'appuyant sur une équipe d'Ingénieurs technico-commerciaux et sur le réseau Export de la Société, il sera responsable des actions de prospection, préparation des devis, négociation des offres, gestion commerciale des affaires.

Ce poste créé dans une optique de dynamisation de la fonction technico-commerciale conviendrait à un INGÉNIEUR COMMERCIAL ayant au moins 32 ans, de FORMATION SUPÉRIEURE TECHNIQUE OU COMMERCIALE, ayant prouvé au cours de son expérience ses aptitudes à encadrer une équipe, à mener des négociations (de préférence dans le domaine des biens industriels) et à les faire aboutir. Une connaissance du domaine des TRANSPORTS serait un atout supplémentaire. Parfaite maîtrise de l'ANGLAIS indispensable.

MEMBRE DE SYNTEC

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2818 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

---

organisateur opérationnel

Un IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche pour sa Division DISTRIBUTION (CA 1,5 milliard), regroupant plusieurs Filiales mettant en commun leurs forces LOGISTIQUE et INFORMATIQUE, un INGÉNIEUR en ORGANISATION.

Rattaché au DIRECTEUR ORGANISATION et INFORMATIQUE, il aura pour rôle permanent d'assister les Responsables Opérationnels dans l'étude et la réalisation de missions ponctuelles d'organisation. Il agira en outre comme homme orchestre dans le cadre de projets importants avec l'aide éventuelle de consultants extérieurs. Il participera à l'ensemble des phases de ces projets : analyse des problèmes, élaboration des solutions et des cahiers des charges, mise en place et formation des utilisateurs. Il évoluera dans un environnement très informatisé utilisant des techniques évoluées (temps réel, base de données, télétraitement...) et travaillera en liaison étroite avec le service Études Informatiques.

Ce poste, associant Conception et Réalisation, – et faisant appel à des qualités de contact et de persuasion, – conviendrait à un INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE SCIENTIFIQUE ou COMMERCIALE (MINES, CENTRALE, ENSI../HEC, ESSEC, ESC...), possédant si possible une formation complémentaire en gestion. Il aura acquis une expérience de 2 à 3 ans dans un Cabinet d'Organisation ou une Entreprise impliquant un recours aux techniques informatiques.

MEMBRE DE SYNTEC

Les dossiers de candidatures – sous réf. 2821 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

HUGONNOT, installations électriques, équipements électroniques,
RECHERCHE pour les postes suivants :

1) **PARIS : ING. TECHNICO-COMMERCIAL**
Futur responsable de notre agence parisienne, introduit auprès des ingénieries et bureaux d'études pour l'industrie et le tertiaire.
Connais. de l'allemand nécessaire, anglais apprécié.

1) **CHALON-S/SAONE : INGÉNIEUR PRODUIT**
Automates programmables et robotronique.
Bonnes connaissances de l'allemand indispensables. Expériences de quelques années appréciées. Ventes aux O.E.M., utilisateurs et revendeurs sur toute la France et marchés francophones africains.

3) **CHALON-S/SAONE : INGÉNIEUR DE LIAISON**
Entre notre siège (bureau d'études et production) et nos bailleurs de licence.
Très bonnes connaissances de l'allemand et des pratiques industrielles en R.F.A. indispensables. Poste réservé à un technicien possédant expérience des équipements pour les industries de transformation et matières premières, éventuellement tertiaire.

4) **HAMBOURG : INGÉNIEUR FRANCOPHONE**
Même débutant, ayant connaissances de base en allemand pour formation et évolution dans service commercial : générateurs électriques, photovoltaïques, pour applications spatiales et terrestres.

5) **CHALON-SUR-SAONE : INGÉNIEUR SAV**
Pour dépannages, mises en route et études équipements électroniques industriels, en particulier vitesse variable et automatisme.
Connaissance de l'allemand appréciée.
Expérience de plusieurs années nécessaire.

Adresser vos candidatures à :
DIRECTOIRE DE LA SOCIÉTÉ HUGONNOT
17, rue Pierre-de-Coubertin, 71104 Chalon-sur-Saône
B.P. 118 CEDEX.
En précisant le poste pour lequel vous postulez et joindre lettre manuscrite et prétentions.



MATRA COMMUNICATION

Notre développement sur le marché des terminaux ASC II / Vidéotex traduit notre dynamisme dans le domaine des communications de demain. Nous avons la volonté et les moyens de cette expansion et intégrons à notre Direction Commerciale, basée à TRAPPES (78) en création de poste :

CHEF DE PRODUIT
TERMINAUX BUREAUTIQUE

C'est un poste de responsabilité marketing important :

- Stratégie produits / marketing mix.
- Plans moyens termes.
- Stratégie long terme.
- Stratégie de communication.
- Etudes de marché et de l'environnement.
- Définition de nouveaux produits.

Une bonne expérience dans le domaine Télématique Bureautique ou Informatique est nécessaire.

Le poste est situé à **TRAPPES (78)** *et nous vous remercions d'adresser votre* CV, photo, rémunération sous référence **JD 182 à A.C.P. ENTREPRISES**
23, avenue Marceau — 75116 PARIS.

MATRA ESPACE VELIZY

recherche H/F :

Ingénieur Gestion Technique

Adjoint au Responsable d'une affaire importante, il organise et en gère l'activité dans les phases appel d'offre et développement de projet en animant personnellement :

- l'évaluation et le contrôle des coûts,
- la *définition et le suivi* du planning,
- l'organisation et la gestion de tous les dossiers techniques, documents *contractuels, rapports au client*,
- l'élaboration de la définition technique et la gestion des modifications liées à l'*avancement du projet*.

Outre sa rigueur dans l'organisation et l'analyse des problèmes, il doit *avoir le goût des relations*.

Ce poste concerne de jeunes ingénieurs motivés par la gestion d'affaires et de projet (*formation complémentaire en gestion appréciée*).

Bonne pratique de la langue anglaise exigée.



Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 1129 au Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres — Centre de MONTIGNY — 3, avenue du Centre - 78182 SAINT-QUENTIN — YVELINES CEDEX

TIOXIDE FRANCE - CALAIS

FILIALE DE TIOXIDE GROUP PLC (G.-B.)
Premier Producteur Européen d'oxyde de titane
recherche pour son **Service Fabrication**

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Le poste comporte d'importantes responsabilités dans les domaines :

- **TECHNIQUE**
Le titulaire sera responsable d'ateliers mettant en œuvre des matériels variés de génie chimique en constante évolution.
- **HUMAIN**
Assisté de 11 Agents de Maîtrise, il animera une équipe de 70 personnes.

Une ou deux années d'expérience seraient appréciées, mais les candidatures d'ingénieurs débutants seront [illegible].
Anglais souhaité.

Adresser votre candidature manuscrite avec C.V. et prétentions à TIOXIDE FRANCE, Direction du Personnel, B.P. [illegible] - 62102 CALAIS.

MATRA MICRO SYSTEMES

Nous sommes la filiale du Groupe MATRA spécialisée dans la MICRO INFORMATIQUE et ses APPLICATIONS.
L'évolution de nos activités et de nos structures nous amène à rechercher un

Chef comptable

Au sein de la Direction administrative et financière, il sera chargé de l'ensemble de la Comptabilité générale et de Bilan de deux Etablissements.

Organisateur et animateur des services correspondants, il sera le garant de la fiabilité des *résultats périodiques et des déclarations*.

Technicien avisé, il assure la justesse des imputations et des rapprochements.

Habitué à dialoguer avec l'informatique, il participera activement à l'amélioration des outils existants.

Ce poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur et titulaire d'un DECS.

Au cours d'une expérience de 3 à 5 ans dans un cabinet d'expertise comptable et/ou une grande entreprise industrielle, il a acquis la maîtrise de son métier et confirmé sa capacité à encadrer.

Merci d'adresser votre candidature à notre *Direction des Relations Humaines*.

Avenue du Québec
Z.A. de Courtaboeuf
BP 111 - 91944 LES ULIS



MATRA MICRO SYSTEMES

Responsable de clientèle

Banque privée

LA COMPAGNIE FINANCIERE recherche pour sa Direction des Grandes Entreprises un(e) Responsable de clientèle expérimenté(e).

Mission : Vous aurez en charge les relations avec les grandes entreprises clientes.

Vous assurerez le suivi, le développement et la gestion quotidienne d'un portefeuille de clientèle, la qualité et la nouveauté de nos produits seront *pour vous de précieux atouts*.

Profil : De formation supérieure Grande Ecole ou Université (Droit, Economie...), vous aurez acquis une expérience similaire d'au moins 5 ans.

Rompu(e) aux contacts à haut niveau, vous saurez faire preuve de disponibilité intellectuelle et d'une très bonne technicité.

Vous désirez participer à notre expansion au sein d'un département tourné *vers l'avenir des grandes entreprises*.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle *en précisant sur l'enveloppe* la référence LM/R au Secrétaire Général - **LA COMPAGNIE FINANCIERE** - 47, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75364 PARIS CEDEX 08.

MEDIA PA

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE

CEPE

filiale THOMSON CSF

leader européen dans son activité piézo-électrique recherche pour Service EXPORT

2 TECHNICO-COMMERCIAUX

INGÉNIEURS OU ÉQUIVALENT

Formation Électronique de base.
Anglais obligatoire + allemand ou italien.

Déplacements fréquents.

Envoyer lettre + CV à Service du Personnel - CEPE - 44, avenue de la Glacière - 95100 ARGENTEUIL.

HAVAS CONTACT

THOMSON
BRANCHE COMPOSANTS

VARIAN ASS., PALO ALTO, CALIFORNIE
(C.A. 760 millions $ en 83, 13.000 personnes)
recherche pour sa filiale française.

INGENIEUR DE VENTES

pour sa Division INSTRUMENTS

Agé de 30-35 ans, vous aimez vendre et vous l'avez prouvé.
Vous avez une solide expérience en absorption atomique, UV - visible, et si possible, en informatique.
Vous avez une bonne connaissance de l'anglais qui vous permettra de suivre régulièrement des stages de formation.
Vous aimez travailler au sein d'une équipe avec des objectifs précis.

Pour ce poste, nous offrons une rémunération particulièrement intéressante, avec voiture de fonction et de nombreux avantages liés au Groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant la *référence M4 à*



VARIAN S.A.
Boite Postale 12
91941 LES ULIS CEDEX.

Importante entreprise d'études et de réalisation d'équipements électriques industriels et de bâtiment
Proche Banlieue Ouest
recherche
pour son Bureau d'Etudes "Energie"

1 INGENIEUR D'ETUDES

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de formation équivalente.
Pour prendre en charge des études de réalisation d'installations basse tension de postes de transformation moyenne, haute et très haute tension.

Animé d'un réel esprit d'équipe, le candidat devra faire preuve d'une aptitude certaine au commandement.

Possibilité d'évolution vers les études de conception de prototypes d'installation de contrôle-commande liés au transport et à la distribution d'énergie.

Adresser CV + prétentions de salaire sous réf. 90547 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra

Importante Société Multinationale du Secteur de la Métallurgie
recherche

ACHETEUR

Coefficient 335

Pièces / Composants sur catalogues, hydraulique, freinage, embrayage, direction.

Le candidat, sous la responsabilité d'un Chef de Groupe, sera titulaire d'un BTS ou équivalent complété par 5-10 années d'expérience dans la métallurgie.

Anglais souhaité - Disponibilité immédiate.

Ecrire ss réf. 90717 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

EGOR INDUSTRIE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

- Aider et conseiller l'industrie à choisir les hommes de demain qui gagneront les enjeux économiques sur les terrains décisifs qui s'appellent robotique, ateliers flexibles, productique, cercles de qualité, C.A.O. ...
- Concrétiser ses qualités de négociateur en développant de façon autonome sa propre clientèle.
- Intégrer une équipe compétente, enthousiaste et qui gagne (taux de croissance supérieur à 60 % depuis plusieurs années).
- *Moduler son revenu personnel en fonction de la rentabilité de sa propre exploitation.*

Ce sont les termes principaux de la proposition faite par EGOR Industrie, une des sociétés du Groupe Egor leader dans le domaine de la recherche des Cadres et des Dirigeants.
Une formation supérieure, une expérience professionnelle d'au moins 5 ans, des qualités particulières de contact, une capacité à entreprendre et à concrétiser semblent être les premiers impératifs pour réussir dans ce métier et dans notre organisation.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 8/IND 384, à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris

média-system

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTRÉAL

Chargé d'études de marché

PARIS

Très important groupe de génie thermique en pleine expansion, nous recherchons pour notre direction du développement un jeune cadre *responsable des études de marché.*
Nous souhaitons rencontrer un candidat de 25 ans au moins, de formation supérieure (type Sup de CO), possédant déjà une expérience des techniques de statistiques acquise de préférence dans une activité de biens d'équipements ou de prestations de services industriels.
Nous lui confierons outre les études de marché, la préparation et le contrôle des budgets ainsi que le suivi de l'informatisation de la direction du développement.
Il sera «l'homme d'information» et aura à cet effet des contacts permanents avec l'ensemble des cadres de la direction du développement et de nos différentes agences.
Des qualités de contact, de créativité, de méthode, de synthèse, le goût de la recherche et un excellent esprit d'équipe sont les composantes essentielles de la personnalité recherchée.
Nous offrons à un candidat à fort potentiel un groupe dynamique, des possibilités de carrière intéressantes et une rémunération motivante qui est à négocier en fonction de l'expérience acquise.

SD Consultants

Si vous pensez correspondre au profil recherché, adressez lettre manuscrite et CV détaillé, sous la réf. 156, à SD Consultants, 33 rue Fortuny 75017 Paris
Réponse et discrétion assurées.

Société de distribution de matériel de micro-informatique et bureautique, leader sur le marché, filiale d'un groupe important recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché au Directeur Général, sa mission consistera à :
— superviser la comptabilité générale, la trésorerie, la gestion des stocks.
— *participer à l'élaboration du budget et en assurer le suivi.*
— assurer les relations avec les banques.

Une formation initiale type ESC et une expérience acquise si possible dans la distribution sont nécessaires.

Pour ce poste, situé à Paris, la rémunération envisagée est de 200 000 F +.

Envoyer C.V., photo s / réf. 10468 à *PIERRE LICHAU S.A.*, BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE PROMOTION
Spécialisée dans la réalisation de grandes opérations d'aménagement
recherche

UN RESPONSABLE D'OPERATIONS

Missions

- *Assurer la coordination générale* d'opérations immobilières et / ou d'aménagement sous tous *leurs aspects : architectural, technique, commercial*, juridique, financier, publicitaire.
- *Et à terme :*
  - leur responsabilité totale,
  - l'*initiation*, l'*étude, la négociation, le montage* d'affaires nouvelles.

Profil

- Formation supérieure(E.T.P., E.C.P. ...)
- 30/35 ans
- Expérience Bâtiment exigée
- Grand sens des contacts et de la négociation
- Réelle capacité d'organisation et de synthèse pour le suivi de nombreux dossiers
- Grande volonté de réussite et goût de l'autorité

Disponible très rapidement.

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à
ESPACE EXPANSION - PROMOTION Direction du Personnel,63, rue La Boétie - 75008 PARIS



vous intéresse

Nous travaillons à concevoir, mettre en place et améliorer les méthodes de gestion s'appuyant sur les moyens les plus modernes (informatiques *pour une large part*), *aptes à harmoniser et faciliter les échanges* administratifs entre industriels et grands commerces.
Outre ce rôle de conception et de réalisation, nous aidons à mettre en place les systèmes par l'information et la formation des utilisateurs.
Vous avez 30 ans minimum, une formation supérieure, des qualités de conception et de réalisation, des capacités d'écoute et de *dialogue*, des talents pédagogiques.
Nous vous *offrons l'intégration* dans une équipe performante et la pratique d'un métier dans lequel responsabilités personnelles et polyvalence sont les points forts.
Nos bureaux sont à Paris et malgré la répartition géographique de nos interlocuteurs, les déplacements n'excèdent pas 25 à 30 % du temps *et sont de courte durée.*

Si cette opportunité vous intéresse, nous vous remercions d'envoyer *vos candidatures à Elisabeth GREFF sous réf. 720*
qui vous garantit la confidentialité.

LEVI TOURNAY



Vous avez **une première expérience** de l'*audit ou du contrôle de gestion* (3 à 4 ans).

Vous avez une *bonne connaissance* des *procédures administratives* et financières.

Vous avez une formation de type **HEC, ESSEC ou ESCAE + DECS**, un puissant groupe international, implanté dans plus de 60 pays, vous propose un poste d'

Auditeur de gestion

pour rejoindre sa jeune équipe chargée d'effectuer des diagnostics complets d'entreprises exprimés en terme de gestion.
Pour cela, il vous faudra accepter d'être mobile, parler **anglais** et si possible **espagnol**.

La taille de l'entreprise vous ouvre à terme de larges possibilités de développement de carrière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 3956 mentionnée sur l'enveloppe, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

SOCIETE MULTINATIONALE
INDUSTRIE METALLURGIQUE
recherche

ACHETEUR

Coefficient 335

Sous-traitance produits métallurgiques, pièces forgées et fonte

Ce poste s'adresse à un titulaire BTS ou équivalent qui aura 5-10 années d'expérience, de préférence dans la métallurgie.

Le candidat dépendra d'un Chef de Groupe.
Anglais souhaité - Disponibilité immédiate

Envoyer CV, photo et prét. sous réf. 90499 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

---

Centre technique industriel
SELIG
Département d'informatique industrielle
Puteaux La Défense
Vous êtes :

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(A.M., E.C.P., ou équivalent)

Vous êtes intéressé par le développement de logiciels de calcul de structures dans *le domaine éléments finis et* off-shore.

Vous disposez :
— D'une 1re expérience dans ce domaine.
— D'une connaissance suffisante de la langue anglaise.
Alors venez rejoindre notre équipe travaillant sur des sujets à forte innovation, sur toute une gamme de matériels informatiques.

Adresser lettre manuscrite et C.V. + prétentions au *C.T.I.C.M.*
service du Personnel
20, rue Jean-Jaurès
92807 PUTEAUX CEDEX.

Sté internationale recherche

RESPONSABLE MARKETING

pour prendre en charge les études produits, la conception des actions commerciales à mener, le suivi des budgets.

— Formation supérieure.
— 2/3 ans expérience produits grande consommation.

Adressez sous réf. 1.649, C.V. (+ tél.), lettre manuscrite et photo, à PROWAY, 27, rue de Marignan, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
recherche
APPORTEURS OU INDICATEURS D'AFFAIRES
(tous créneaux)
COMMISSIONS MOTIVANTES
Discrétion assurée
Tél. : 359-17-96, p. 421.

Télématique

Chef de service gestion commerciale

TRANSPAC, réseau national de transmission de *données informatiques, support de la télématique* française, se développe à un rythme très rapide et *diversifie ses services. Nous sommes maintenant* le premier réseau mondial de transmission de données par paquets.

Pour gérer efficacement notre activité, nous mettons en œuvre des structures décentralisées, d'importants moyens téléinformatiques et bureautiques *et des méthodes adaptées, en particulier* dans les domaines suivants :
— traitement des commandes,
— suivi des comptes clients,
— administration commerciale,
— contrôle de gestion.

Vous avez une formation supérieure de gestion ou de commerce, et une expérience significative dans ces domaines : saisissez l'occasion de vous valoriser dans un secteur d'activité résolument tourné vers l'avenir.

LIEU DE TRAVAIL PARIS.

Adressez votre C.V. au Service du Personnel

TRANSPAC
TOUR MAINE MONTPARNASSE -
75755 - PARIS Cédex 15



Marne la Vallée septembre 84

Pour faire face à son développement constant, la CASDEN-BP regroupe ses effectifs à MARNE LA VALLEE au 1er septembre 1984 et recrute **dès aujourd'hui à Paris** dans le cadre de son expansion

SON FUTUR RESPONSABLE DES SERVICES GENERAUX HF

Dans le cadre de la mise en place et de l'Organisation des Services ARCHIVES, COURRIER et ENTRETIEN, il proposera toutes solutions tendant à l'optimisation de ces Services.

A 30 ans minimum, il aura un BAC + 2 et une réelle expérience réussie de **l'ORGANISATION et de l'ENCADREMENT.**
Une connaissance de l'outil informatique serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions au Service du Personnel CASDEN - BP - 87, rue Notre-Dame-des-Champs 75272 Paris Cedex 06.

Banque Populaire

Importante Société d'Expertise Comptable bien implantée en province (13 bureaux), cherche pour la direction de son bureau parisien :

EXPERT COMPTABLE

diplômé

Son rôle :
— *animation et organisation de l'équipe* en place.
— *maîtrise des problèmes techniques:*
— gestion du bureau.

Adresser lettre manuscrite + C.V. et prétentions + photo sous réf. 284 810 M à RÉGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Informaticien administrateur de données

SAF, filiale AIR LIQUIDE, *recherche un* ***Informaticien,*** *intéressé* par les problèmes méthodologiques, capable, au sein de l'équipe système et méthodes, de jouer un rôle moteur dans l'élaboration des méthodes de structuration de données, des mesures de sécurité et dans la gestion du dictionnaire des données.

Il travaillera au sein d'un service doté de moyens importants et procédant actuellement à une refonte profonde des systèmes d'information.

Ce poste conviendrait à un candidat :
- diplômé ingénieur ou universitaire,
- ayant 2 à 3 ans d'expérience études (comme analyste ou chef de projet) et ayant travaillé sur matériel Bull DPS 8,
- témoignant de qualités de rigueur et d'organisation ainsi que d'excellentes capacités relationnelles, lui permettant d'avoir un rôle de conseil, de formation et d'information auprès des équipes d'études.

Poste à Saint-Ouen-l'Aumône (proximité Pontoise).

Écrire sous référ. OE 370 AM.

Membre de Syntec

etap — 4, rue Massenet 75116 Paris

CONSEIL ET CONTROLE DE GESTION

Cette importante société de Caution Mutuelle renforce l'équipe de son département «engagements et contrôle des risques», et crée deux nouveaux postes :

• Région parisienne • Nord et Est France (15 départements).

Sous l'autorité du directeur de service, il intervient chez les adhérents de sa région afin de détecter et apprécier les risques en contrôlant les comptabilités et le respect de la réglementation applicable à la profession.
Il contribue par ses recommandations à conseiller l'adhérent dans sa gestion comptable.

De niveau D.E.C.S., ce candidat est, soit un jeune diplômé ayant une première expérience acquise dans un service financier ou en cabinet d'expertise comptable, soit un professionnel de la comptabilité.

Les premiers entretiens se dérouleront dans votre région.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 7324 AD, en précisant la région, à :

EGOR PROMOTION
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor — PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

THOMSON-CGR
ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX
recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DE PUISSANCE

Dans le cadre de l'étude de générateur d'alimentation des tubes à rayon X, il sera responsable des actions de recherche et de développement d'appareils de radiologie de haute technicité.

De formation grande école, il aura acquis une expérience de quelques années dans le domaine de l'électronique de puissance.

Ce poste est à pourvoir en proche banlieue Sud de Paris.

Pour l'étude des candidatures, envoyez curriculum vitae, photo et prétentions à Yves KULIG - THOMSON-CGR, 3, rue d'Amiens, 93240 STAINS.

HAVAS CONTACT



Nous sommes la filiale informatique du second groupe français d'assurances et disposons d'importants moyens informatiques (actuellement 2 IBM 3084 et 1 IBM 3081, 2500 terminaux répartis en France).

Nous recherchons un

chef de projet

Mission :
Vous aurez la responsabilité des applications liées à une fonction de l'entreprise.
Vous interviendrez de l'élaboration du cahier des charges avec les utilisateurs jusqu'à la mise en place du système.
Vous assurerez le suivi de la maintenance.
Vous dirigerez une équipe de 15 personnes.

Profil :
De formation ingénieur ou équivalent, vous avez 5 à 10 ans d'expérience de conception et mise en œuvre de systèmes informatiques de gestion sur gros systèmes avec encadrement d'équipes importantes.

GIE — GENERALE INFORMATIQUE ET D'EXPLOITATION

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. + prétentions) sous la référence M 273 à :

GIE, Direction du Personnel,
Tour Franklin, 92081 Paris la Défense Cedex 11.

BASF

En France nous distribuons les produits d'un des *premiers groupes mondiaux de la chimie*

nous recherchons pour nos services financiers

CADRE COMPTABLE ET FINANCIER
BILINGUE ALLEMAND

Possédant DECS, plusieurs années d'expérience et déjà bien familiarisé avec l'informatique de gestion. Il participera à la mise en forme des budgets, à l'élaboration des plans financiers, au reporting et aux liaisons avec la maison mère. Ce poste est évolutif pour un élément de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à André POUANT
Compagnie Française BASF
140, rue Jules-Guesde - 92303 LEVALLOIS-PERRET

bleu

GROUPE LESIEUR

MISEZ SUR L'AGRO-ALIMENTAIRE

PLATS CUISINES EN CONSERVE WILLIAM SAURIN

Chercher et créer de nouveaux produits

Chefs de projet intégrés à l'équipe Recherche et Développement de l'Usine de Lagny, vous travaillerez en liaison étroite avec le Marketing.

Vous aurez pour mission d'imaginer, de définir et de mettre au point une nouvelle gamme de produits :
- proposition de produits nouveaux,
- utilisation de matières premières et de technologies nouvelles,
- art culinaire.

Conduire un projet de la conception à la fabrication du produit sur «pilote» : une expérience très enrichissante pour exprimer vos qualités d'innovation et de dynamisme, que vous soyez débutants ou ayez déjà une première expérience.

N'hésitez pas à prendre contact. Notre programme RD est important, et nous aurons de plus en plus besoin d'ingénieurs de valeur.

Poste 25 kms PARIS EST. (Référence M 127)

PLATS CUISINES EN CONSERVE WILLIAM SAURIN

Mettre en place le contrôle de gestion en milieu industriel

Ingénieur de formation, maîtrisant le contrôle de gestion, vous aurez à mettre en place un système de prix de revient informatisé sur nos principaux sites industriels.

Pour mener à bien cette mission, *qui permettra aux usines d'établir et d'analyser leur propres résultats,* vous avez une expérience du monde industriel de 4 à 5 ans, des qualités d'organisation. Vous êtes aussi un homme de dialogue.

A l'issue de cette mission, d'intéressantes perspectives d'évolution pourront vous être proposées en Production, comme en Finance.

Poste 25 kms PARIS EST. (Référence M 128)

MARGARINES

Faire vivre le progrès en milieu industriel

Jeune ingénieur, de formation type ENSIA ou équivalent, vous avez une première expérience - 2/3 ans - en production, si possible dans l'Agro-Alimentaire.

Vous souhaitez participer à la mise en œuvre d'une **politique de progrès tant au plan technique qu'humain.** Nous vous offrons cette opportunité en qualité d'Adjoint au Responsable Production d'une de nos Usines.

Vos missions seront variées :
- lancement de nouvelles chaînes de fabrication,
- mise en place d'un système de gestion informatisé,
- participation active au développement de la politique sociale.

Poste situé à NANTERRE. (Référence M 129)

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo en précisant la référence du poste à :
LESIEUR COORDINATION Recrutement Cadres - 122, avenue du Général Leclerc - 92103 BOULOGNE

Jeunes ingénieurs: conduisez nos chantiers à l'étranger

Diplômé d'une Grande Ecole d'Electronique, option Telecom, vous voulez donner d'entrée une dimension internationale à votre carrière : vous êtes pour cela très disponible et parfaitement bilingue anglais ; vous possédez aussi de bonnes notions en espagnol ou arabe par exemple.

Prenez la direction de nos chantiers à l'étranger ! Après une formation d'un an à Orléans, vous assurerez et coordonnerez la réalisation des travaux d'installation et de mise en service d'ensembles de transmission, faisant appel aux techniques d'équipements de ligne, de multiplexage, de télégraphie, par câbles ou faisceaux hertziens...

Interlocuteur privilégié du client, et garant de notre image de marque, vous veillerez tout particulièrement au respect des critères de coûts, de qualité et de délais.

Homme de contact, vous saurez animer et gérer l'équipe (10 à 20 techniciens et monteurs) qui vous sera confiée, recruter selon vos besoins du personnel local. Vos responsabilités seront aussi administratives : documents financiers, rapports d'avancement des travaux, mémoires techniques...

Conduisez votre carrière : adressez-nous votre dossier de candidature, sous référence GIU/ITI.

Service Recrutement Cadres - 10 bis rue Louis-Lormand 78320 Le Mesnil-Saint-Denis - Tél. 062.41.28



DEPARTEMENT TRANSMISSION

BANQUE INTERNATIONALE
Siège PARIS
recherche

ANALYSTE DE CREDIT
(niveau cadre)
POUR SON DÉPARTEMENT DU CRÉDIT

FONCTION :
Analyse des dossiers de crédit avant présentation au Comité de Crédit. Cette analyse portera tant sur l'appréciation financière de l'entreprise que sur le montage technique des opérations proposées.

PROFIL :
Diplômé de l'enseignement supérieur ayant une bonne formation bancaire (deux ans environ), acquise de préférence dans le Département International d'une banque. Excellente connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 7.649 à *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS qui transmettra.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

recherche,
pour son **Département Marchés Financiers et Titres**

un(e) Organisateur(trice)

qui sera chargé(e) de mettre en oeuvre un système d'information et de gestion de portefeuille en liaison avec les chefs de projets concernés à l'intérieur du *Département et à l'extérieur.*
D'autre part, il devra assurer une assistance informatique permanente aux différents services du Département.
Une expérience de quelques années de la conduite de projets informatiques et une formation MIAGE ou équivalent sont exigées.

un(e) Analyste Programmeur

qui devra effectuer les différents travaux d'analyse et de programmation des projets en cours dans le Département.
Une première expérience est souhaitable mais n'est pas exigée, par contre, seules les candidatures possédant le MIAGE ou son équivalent seront examinées.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. **GV 1** à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

OFFRES D'EMPLOIS

Important groupe de transports nationaux et internationaux recherche pour son secrétariat général au siège social proche banlieue Ouest (près de La Défense)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF DE FORMATION JURIDIQUE

Il aura la responsabilité au niveau de la société mère et de ses filiales :
- de l'étude, de la négociation et de la gestion des dossiers d'assurance
- de la fiscalité locale (taxes professionnelles, impôts fonciers...)
- de la gestion immobilière (achats ventes baux commerciaux...)
- des publications légales (registre du commerce, B.A.L.O....)

Expérience de quelques années en cabinet d'assurances, cabinet juridique ou direction juridique d'entreprise souhaitée.

Adresser CV, photo, prétentions sous réf. 90470 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

responsable comptable et administratif

Proche Banlieue Ouest F 180.000 ±

La filiale française d'un groupe, parmi les leaders des appareils de mesure pour l'auscultation des ouvrages de génie civil, recherche un Responsable COMPTABLE et ADMINISTRATIF.

Relevant du Directeur Général, il sera responsable de : la réalisation de tous les travaux de comptabilités générale et analytique • de la maintenance des applications sur informatique • de l'élaboration des budgets • des déclarations fiscales et sociales • de l'administration du personnel et de la Société.

Mensuellement, il réalisera le tableau de bord nécessaire à la D.G. et trimestriellement un "reporting" pour le Groupe.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, titulaire du DECS, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience dans une entreprise utilisant l'informatique.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, *C.V., photo (retournés) et prétentions sous* référence **21.590-M.**

CLA RECRUTEMENT
11 AV. DELCASSE 75008 PARIS
CLA

Agro-alimentaire groupe de réputation internationale

recherche

POUR SON SERVICE
PROMOTION-DISTRIBUTION

UN JEUNE CADRE
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE,
ayant première expérience réussie de 2 à 3 ans.
Organisé, précis, réalisateur.
Goûts des contacts, sens du service.
Disponible rapidement.

POUR SON SERVICE
RELATIONS PUBLIQUES

UN JEUNE CADRE
Ayant quelques années D'EXPÉRIENCE EN AGENCE (avec gestion de budgets).
- Facilités de rédaction.
- Autorité dans le conseil et la négociation.
- Anglais courant.

Adresser c.v., photo et prétentions en précisant le poste choisi sous nº T 044.832 M
RÉGIE-PRESSE, 85, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE DE SOUS-TRAITANCE AERONAUTIQUE
PARIS recherche son

ADJOINT DE DIRECTION

- technicien averti, il devra être capable de modifier une fabrication.
- ce doit être à la fois un homme de terrain et un négociateur de haut niveau.
- véritable bras droit du PDG, ce poste requiert autorité et volonté.
- le candidat, qui peut être débutant, sera obligatoirement de formation Arts et Métiers et parfaitement bilingue anglais.

Merci d'adresser C.V. + photo à Mr Chabanne s / réf. 747

help international
12, rue Chabanais 75002 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
DU SECTEUR DE LA METALLURGIE
souhaite intégrer

ACHETEUR

Coefficient 335

Pièces / composants sur catalogues, plans fournisseurs, pièces électriques

Ce poste s'adresse à un candidat de formation BTS ou équivalent, complétée par 5 à 10 ans d'expérience, de préférence dans la métallurgie.
Anglais souhaité.
Le candidat sera sous la responsabilité d'un Chef de Groupe.
Disponibilité immédiate.

Merci d'adresser CV, photo et prét. ss réf. 90497 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra *75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.*



Nous sommes une société d'ingénierie de logiciel en pleine expansion de 70 personnes.

Nous avons conçu le premier atelier logiciel français SOFTPEN.

Nous intervenons sur des projets d'ingénierie en téléphonie, avionique, contrôle de processus.

Nous recherchons, pour ces projets, des ingénieurs (2 à 4 ans d'expérience des systèmes temps réel) désireux de mettre en pratique les méthodes avancées de développement de logiciels.

Adressez votre candidature et prétentions, sous réf. M 80 B à :
**I.P.I. - 26, rue du Renard
75004 Paris.**



Les Sociétés **d'ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS**
recherche des

INGENIEURS DIPLOMES

25/35 ans
Ayant une expérience technique
Ils auront pour mission après un stage de formation :
- d'analyser les risques "incendie, pertes d'exploitation, bris de machines, responsabilité civile" auxquels les entreprises industrielles sont exposées.
- de les conseiller en matière de prévention.
- d'assister techniquement les réseaux commerciaux auprès de la clientèle du groupe.

Les candidats devront adresser un dossier complet avec photo, CV et prétentions au : **Groupe de Paris** Service Recrutement 21, rue de Chateaudun 75447 Paris Cedex 09



**1ère Société Française de Réassurance
Paris La Défense**

recherche

TRADUCTEUR
H/F

Anglais (langue maternelle) + Français + éventuellement Italien ou Néerlandais.

Formation ESIT ou équivalent.
Petite expérience d'interprétariat souhaitée.

Horaire 38 heures en 5 jours - 13ème mois - Prime de vacances - Restaurant d'entreprise.

Réponse à toute lettre manuscrite, CV, photo et prétentions adressée sous référence 287 à M. ROY - Immeuble SCOR - Cedex 39 - 92074 PARIS LA DEFENSE.



recherche

EXPLOITANT

pour renforcer sa
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES

Nous demandons une formation supérieure et une *expérience bancaire de 5 à 7 ans dont au moins* 2 ans de relations commerciales avec une clientèle de grandes entreprises orientée sur les échanges internationaux.

Le candidat devra posséder d'excellentes qualités commerciales, une très bonne connaissance des *produits bancaires français et internationaux pour* ce type de clientèle et bien maîtriser la langue anglaise.

Nous vous prions d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Madame Michèle SEVAUX Direction du Personnel
BARCLAYS BANK S.A.
33, rue du 4 Septembre 75002 Paris.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT

Etablissement public
à caractère Industriel et Commercial
recherche

1 INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Ponts et Chaussées, Mines, Centrale...)
pour effectuer des recherches et études sur la THERMIQUE ET LA VENTILATION DANS LE BATIMENT.

Envoyer c.v., prétentions et tous documents utiles à :
Station de Recherche du C.S.T.B.
Service Thermique et Aéraulique
des Systèmes et des Enveloppes :
84, avenue Jean-Jaurès, CHAMPS-SUR-MARNE,
77428 MARNE-LA-VALLÉE CEDEX 2.

BANQUE INTERNATIONALE
ETRANGERE PARIS

Nous sommes spécialisés dans les opérations financières, et nos services de gestion et de conseil sont appréciés par une clientèle de grandes entreprises et d'investisseurs institutionnels. Dans le cadre du développement important de nos activités, nous recherchons un nouveau collaborateur qui sera chargé du

CONTROLE INTERNE

Directement rattaché au Secrétaire Général, il aura essentiellement pour mission d'analyser et de formaliser l'ensemble des systèmes de contrôle, comptable et financier, d'en vérifier la cohérence et d'en améliorer l'efficacité. Il devra bien sûr s'assurer de leur respect et effectuer à ce titre toutes les vérifications nécessaires.

Cette **CREATION DE POSTE** intéressera tout particulièrement un jeune cadre de niveau ESSEC, ESCP, ESC + DECS, ou équivalent, ayant déjà acquis, dans un grand Cabinet d'Audit ou au sein d'une banque internationale, une première expérience d'environ 3-4 ans de la méthodologie moderne des systèmes de contrôle interne.

Ces perspectives d'évolution sont intéressantes pour un collaborateur de bon potentiel, précis et imaginatif, capable de s'intégrer au sein d'une petite équipe de haut niveau.

R. BATIFOULIER, notre Conseil, qui nous assiste dans cette recherche, vous garantit la plus totale discrétion si vous voulez bien lui écrire, sous réf. CI/RB, en joignant un C.V. détaillé.

R. BATIFOULIER 39 Av des Champs Elysées 75008 Paris

F.F.F.

Groupe immobilier S.A. d'H.L.M.
1200 *personnes cherche*
pour son siège à PARIS

UN RESPONSABLE DE PROGRAMMES

chargé de la maîtrise d'ouvrages, d'opérations locatives et en accession.
Sa mission s'étendra de la recherche foncière à la livraison des logements.
Les candidats diplômés de l'enseignement supérieur auront acquis pendant plusieurs années une expérience effective de la maîtrise d'ouvrages dans tous ses aspects juridiques, financiers et techniques.

Envoyer C.V. détaillé au **F.F.F.**



159, rue Nationale
75640 PARIS
Cédex 13

informaticiens

TECHNICIENS ET/OU CONCEPTEURS

- **VOUS ETES UN SPECIALISTE**, curieux et mobile. L'informatique vous passionne, vous souhaitez élargir votre champ d'action et FAIRE PREUVE DE VOS CAPACITES.
- **VENEZ REJOINDRE NOTRE CABINET DE REPUTATION INTERNATIONALE.** Vous interviendrez dans des secteurs très variés et des entreprises de toutes dimensions.
- ***VOUS SEREZ CONSEILLERS EN INFORMATIQUE***, au sein d'équipes pluridisciplinaires sur des missions de stratégie, de conception et de mise en place de systèmes.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (*retournés*) et rémunération souhaitée sous réf. 73.05-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris (en mentionnant le nom des cabinets auxquels vous ne *souhaitez pas* que votre candidature soit communiquée), qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
NEW YORK PARIS

Hartmann et Braun France

SPÉCIALISTE INSTRUMENTATION
ET SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES
MESURE/RÉGULATION/AUTOMATISMES
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Spécialisé dans la vente de matériels d'analyse de gaz, régulation et mesure.

- *Poste à pourvoir à BAGNOLET (93) ;*
- Activité sur région parisienne étendue ;
- Salaire attractif pour candidat motivé.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous nº T 044.709 M — RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

quartier OPERA recherche
pour sa Direction de la

CLIENTELE PRIVEE

CLASSE IV - V *HF*

ayant une expérience bancaire d'environ 5 ans et une bonne connaissance des **OPERATIONS TITRES ET BOURSE**, pour participer à la tenue des comptes gérés et assurer le secrétariat financier du service (suivi des dossiers, établissement des statistiques, mise à jour de la documentation, etc...).

Ce poste demande une formation Bac + 2 mini. et / ou bancaire (BP 3) ainsi que des qualités de contacts dans le cadre des relations avec la clientèle et les agences.

Env. C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions s / ref. 11472 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Association recherche

ANIMATEUR

Pour poste à responsabilités (animateur sur le terrain, coordinateur de l'équipe et du fonctionnement administratif).
- DEFA et BAFD (en cours de formation).
- Age minimum 25 ans.

Env. lettre manuscr. et C.V. à l'Association du Terrain d'aventures de Chanteloup-les-Vignes, B.P. 41, 78570 CHANTELOUP-LES-VIGNES.

ÉCOLE DES CADRES

**Enseignement Supérieur Commercial
La Défense - Pont de Neuilly**

recherche

A POURVOIR DE SUITE

UN RESPONSABLE ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Promotion 3e année.
Plein temps.
7 semaines de congé par an.
Cadre 8.000 F × 13 mois.
Le poste nécessite sens de l'autorité, organisation, intégrité, disponibilité, connaiss. en dactylographie.
Exp. dans l'enseignement ou la formation permanente appréciée.

A POURVOIR DÉBUT SEPTEMBRE

UN PROFESSEUR RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Cours, encadrement d'une équipe professorale, développement de programmes spécifiques.
Formation permanente.
Plein temps.
7 semaines de congé par an.
Cadre 13.000 F × 13 mois.
Expérience pédagogique et d'entreprise nécessaire.

A POURVOIR DÉBUT SEPTEMBRE

UN RESPONSABLE ENDADREMENT PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF

Pour options (DECS, Bac, négociation communication, informatique, bilingue).
Nécessite sens de l'organisation, méthode et autorité.
Position cadre.
7 semaines de congé par an.
8.000 F × 13 mois.

Adresser C.V., lettre manuscrite + photo à : Christian REGNIER, Directeur E.D.C., 70, *galerie des Damiers*
La Défense I
92400 COURBEVOIE.

Groupe industriel USA-FRANCE recherche pour l'une de ses filiales internationales

ENGINEERING 1 GENERAL MANAGER

Formation ingénieur grandes écoles HEC, CENTRALE (MBA+)
1 TECHNICAL MANAGER
Formation ingénieur AM-ECAM.

Bilingues FRANC.-ANGLAIS. Expérience profess. 5 ans min. après stages de 8 à 12 mois en France et USA, ils résid. en Afr. ou Amér. du Sud.
Rémunération de départ : 30.000 FF. + /mois + avantage expatrié, selon expérience, larges possibilités d'évolution au sein du groupe.
Afin de préparer les sélect. qui se feront à Paris et New-York, envoyer candidat. complète, lettre manus. + C.V. + copie diplôme et certificats sous REF. 4188, J.S. Mancey. FB. CONSULTANTS, 20, rue Condorcet, *75009 Paris, qui transmettra.*

Educ. Nat. (formation adultes) rech. prof. informatique vacations mai-juin, poss. temps *plein septembre.*
Tél. (1) 889-63-20.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
recherche
APPORTEURS ou INDICATEURS D'AFFAIRES
(tous créneaux).
COMMISSIONS MOTIVANTES
Discrétion assurée.
Tél. : 359-17-86, poste 421.

J'ai 41 ans.
Depuis 10 ans, je dirige un cabinet de conseil et de formation.
Je recherche un

COLLABORATEUR CONSULTANT

même débutant dans la fonction pour animer des sessions de formation à la vente et à l'encadrement, ceci après avoir fait l'acquisition des méthodes et outils de mon cabinet.

Je souhaite que ce collaborateur de plus de 30 ans dispose d'une solide expérience de la vente et ait exercé des responsabilités d'encadrement de commerciaux.

Je voudrais trouver chez lui des *aptitudes à conceptualiser pour* participer à l'élaboration de modules pédagogiques et un goût marqué pour suivre et développer la clientèle.
Son salaire, soutenu par un minimum, sera défini par ses animations et ses ventes.

Résidence : RÉGION PARISIENNE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à René Horwitz Conseils, 222, boulevard Raspail, 75014 PARIS.

L'I.N.R.S.
cherche pour son
CENTRE DE PARIS

UN INGÉNIEUR DIPLOMÉ (EE)

ayant une grande expérience dans le domaine de l'ACOUSTIQUE INDUSTRIELLE.
Outre sa formation en acoustique, le candidat retenu aura de bonnes connaissances en physique de l'environnement lui permettant de *s'intéresser* aussi, par la suite, à d'autres facteurs constituant l'environnement physique de l'homme au travail.
Adresser C.V., photo et prétentions à : J.F. SAUGIER I.N.R.S., 30, rue Olivier-Noyer, 75680 PARIS Cedex 14.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des
CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- Bonne présentation, goût des contacts à haut niveau. Sens des responsabilités.
- Formation assurée, rémunération motivante, possibilités de promotion.

Téléph. : 500-24-03, pte 42.

ETS FINANCIER 9e
recherche

COMPTABLE

Expérience requise et pratique de l'informatique.
Libre immédiatement.

Env. lettre C.V. et photo Nº 24.712 M sur enveloppe à J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra.

Pour Sté de services région parisienne

INGÉNIEUR

TECHNICO-COMMERCIAL
cadre, bons contacts humains, *habitude négociation*, vente/achats, biens d'équipement et consommation pour études/analyse de marchés/négociations haut niveau, poste pouvant déboucher sur responsabilités importantes après formation interne.
Anglais indispensable.
Espagnol souhaité.
Envoyer C.V. + lettre + photo à CS ETT, 42, rue de Laborde, 75008 PARIS ou tél. 293-50-03.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS
recherche collaborateurs (trices) ambitieux et dynamiques souhaitant s'intégrer à une équipe de vente (pas de porte à porte).
Si vous avez avez au min. 23 a.
- Le goût des contacts *humains.*
- Un bon niveau de culture générale.

Votre candidature nous intéresse. Tél. à M. MAYORKAS, *538-66-73.*

INTERPRÈTE RUSSE
professionnel en technique.
506-40-71 à partir de 10 h.

Institut Privé Enseignement Supérieur recherche enseignants(t) vacataires Histoire, Géographie, *Culture Générale, Anglais,* Allemand, Espagnol.
Diplôme I.E.P. exigé
Ecrire sous le nº 285,075 M.
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

REYNOIRD-ANTILLES
recrute

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Niveau sup. mini-système.
Env. C.V., photo, M. Tissier.
B.P. 2016,
97191 Pointe-à-Pitre, CEDEX.

formation professionnelle

Formation professionnelle au :
CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT *INFORMATIQUE*

- **ANALYSTES-PROGRAMMEURS**
- **PRÉPARAT. AU BTS**

A partir du 4 avril 1984
205-24-63/241-83-83.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec *ou sans diplôme. Demandez* une documentation
Sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emploi à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue *spécialisée MIGRATIONS (LM)* B.P. 291.09 PARIS.

Elaboration de Logiciels scientifiques et techniques par cadres *supérieurs spécialisés.*
Ecrire sous le nº 12.661 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

Collaborateur Citroën vend Visa Club, beige daim, novembre 82, modèle 83, 15.000 km., 30.000 F. T. 959-05-31.

de 5 à 7 C.V.

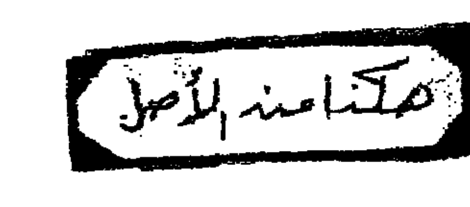
R5 CAMPUS
1983, 24.000 km.
Tél. : 934-05-29 ap. 19 h.

divers

A112
Club Card
jusqu' au 24 Mars
PRIX SPECIAL
sur les 4 modèles
PARIS 14e
(1) 539.57.33

BMW série 3-5-7

83 et 84 peu roulé, garantie. Auto Paris-XVe, 533-69-95 63, r. Desnouettes, Paris-15e.



formation professionnelle



Une carrière dans la C.A.O. - D.A.O.
Le groupe BTE va former des

PERSONNELS DE BUREAUX D'ETUDES SPECIALISES EN D.A.O. - C.A.O.

Stage agréé par le Ministère de l'Industrie - Durée : 24 semaines.
avec travaux pratiques sur différents systèmes. Stage en entreprise.
Niveau requis : BAC + 2 et expérience professionnelle dans des domaines Bureau d'Etudes et Méthodes (Bâtiment - Constructions mécaniques - Bureaux d'études électronique - électromécanique - etc ...).
Adresser votre CV à BTE - Stages CAO - DAO - 72, rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES - Tél. 780.72.65



Une carrière dans L'AUTOMATIQUE - LA ROBOTIQUE
Le groupe BTE va former des

CHEFS DE PROJETS EN AUTOMATIQUE - ROBOTIQUE

Stage agréé par le Ministère de l'Industrie. Durée : 16 semaines.
dont travaux pratiques sur automates programmables - Micro-processeur - Asservissements. Stage en entreprise.
Niveau requis : BAC + 2 et expérience professionnelle dans des domaines techniques (mécanique - électronique - électromécanique - etc ...).
Adresser votre CV à BTE - Stages ROBOTIQUES - 72, rue Jean Bonal 92250 LA GARENNE COLOMBES - Tél. 780.72.65

DEMANDES D'EMPLOIS

RESPONSABLE CONTRATS INTERNATIONAUX DEPUIS 5 ANS EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Homme 41 ans, *Français*, ayant une solide formation administrative, une bonne compréhension technique et une expérience de 15 ans de la fonction approvisionnement sur le plan international : marketing achats, sélection et choix des sources d'approvisionnement, négociation de contrats, implications financières, analyse de la valeur, assurances, logistique, organisation administrative informatisée.
Trilingue français, allemand, anglais.
Cherche un poste de responsabilité dans une Société à vocation internationale en France.
Préavis 6 mois.
Ecrire n° 282.440 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CADRE COMMERCIAL
Sérieuses référ. Direction ventes, expér. gestion et relations-clients France et étranger. Anglais courant. 43 ans, rech. situation Paris.
Ecr. n° 90.196 Contesse 20 av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

TECHNICIEN
37 ans, divorcé, bon juriste dans sa branche, Expert judiciaire en automobiles près la cour d'appel région sud de la France, spécialisé dans :
- RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION
- FRAUDES ET TROMPERIES.
- ESCROQUERIES ET TENTATIVES.
- RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE.

Angl. courant, étudierait toute proposition de collaboration salariale à temps partiel (toute région, tout pays).
Ecrire sous le n° T 12.572 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 28 ans, école sup., commerce extérieur, russe, polonais, anglais, 2 ans exp., ch. poste commerce intern.
Ecrire sous le n° T 044.816 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H., 48 ans, bonne connaissance des métiers du bât., ch. place responsable, entretien ou création, spécialisée travaux de finition, peinture, revêtement, 32 ans, exp., réf. : chef chant. à 20 ans. Tél. 827-19-69.

MÉDECIN PÉDIATRE
Longue pratique privé et public, exp. de la fonction du personnel de la petite enfance. Aimerait occasions de pratiquer animation - format. spécialisée.
Ecrire sous le n° T 044.833 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DOCTEUR-INGÉNIEUR
Chimie organique
34 ans, 3 ans 1/2 d'exp. sync. chimie fine et pharmacie de cté intern., bonnes conn. des nouv. méthodes de la chimie org. et analytique. 2 brevets. langues F., A., A., rech. poste à resp. Ecr. s/n° 7.822 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉT. DIR. exp. anim. red. trad. sachant angl., alle., hébreu, cherche emploi stable. Téléphone : 283-40-18, 19 h.

Homme quarantaine, bonne connaissance livres politiques ch. emploi librairie, édition ou autres, 597-98-55, 13 h/17 h.

Cadre banque 34 ans, Sciences Po et DESS gestion Paris cherche emploi dans société multinationale ou banque. Ecrire n° 3350 HAVAS B.P. 709, 53002 LAVAL qui transmettra.

ASSISTANTE/ SECRÉTAIRE DIRECTION PARF. TRILINGUE FR./ALL./ANGL.
31 ans, 9 ans d'exp. dont 4 ans en R.F.A. Exp. interprète simultanée fr./all. haut niveau. BTS traducteur commercial all., Proficiency. Ch. C. angl/all. cherche poste stable à resp., position cadre. Libre 1er juillet.
Ecr. s/n° 2.968 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

E.S.C. Assistante export, 24 ans, trilingue, exp. market. intern. ch. pl. à resp.
Tél. : 385-06-02 ou écr. s/n° 7.863 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 60 ans inf. DE cherche poste mater. cab. médical. Ecr. s/n° 3.071 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR DE BANQUE
- 40 ans collaborateur de la D.G. d'une grande banque française.
- Responsable de participations.
- Formation financière et juridique + exp. à l'étranger.
- Cherche poste similaire secteurs Banque-industries ou autre.
- Disponibilité pour déplacements en France et à l'étranger.

Ecr. s/n° 3.015 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 22 ans, secrétaire sténo-dactylo niveau B.T.S. recherche place intéressante sur Paris. Ecr. s/n° 6.803 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
37 ans, généraliste de la Fonction, 12 ans, d'expérience rech. poste gde Société ou Conseil (mi-temps) auprès P.M.E. - P.M.I., étudierait toutes propositions, France ou Afrique francophone.
Ecr. n° 90.189 Contesse 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.

Sage-femme angl. courant, motivée par P.B. human. rech. poste à resp. Fr. ou étr. Exp. Afrique. Tél. : (6) 928-53-21.

Ing. 38 ans. Form. T.P.E. Exp. Bât. V.R.D. Urba. Act. coop. Maroc. Collect. locales. Disp. avril 84. C.V. s. dem. Etud. ttes prop. : Ecr. Chabenat, cité Zaza, r. 18, n° 252, FES (Maroc).

cours et leçons

MATH. PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES
Stage intensif
du 2 au 7 ou du 9 au 14 avril
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-63.

travail à domicile

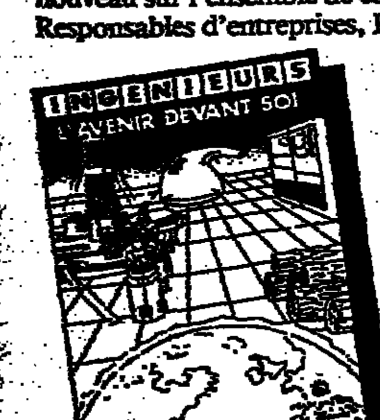
Dactylo, secrétariat à domicile correction textes, rewriting. Tél. : 267-29-18.

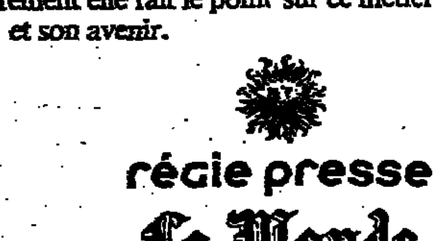
représentation demandes

V.R.P.
Bac + Gestion commerciale recherche représentation dans produits de luxe. Tous secteurs. *Fixe + % + voiture.* 727-42-85, de 13 h à 18 h.

INGENIEUR
L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.
Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?
Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs?
Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?
Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.





régie presse
Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie Presse Ing. 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

RUE DE LA PAIX
Grand 3 pièces calme, soleil 1.250.000 — T.747-49-86

3e arrdt

MARAIS à saisir bel imm. ancien studio, poutres caractère. 192.000 avec 19.000 cpt, solde comme loyer. 347-57-07.

4e arrdt

MARAIS 320-32-71
3 P., lux. amén., imm. rénc., st. Mercredi 14 heures, 17 heures. 14, rue BEAUTREILLIS.

Mo SAINT-PAUL
ATELIER rez-de-ch., s/cour, 100 m², clair. 272-40-19.

5e arrdt

ESTRAPADE 130 m²
4e-5e ét., asc., liv., 3 chbres, 2 bains. TERRASSE 25 m² 2.100.000 F. — 296-58-88.

MAUBERT, 2 p., tt cft, équipement luxueux, rez-de-chaussée, très clair, imm. p. de taille. 580.000 F. 535-14-40.

6e arrdt

VAVIN Pierre de taille 2/3 P. tt cft s/jard. 540.000 F — 325-97-16

Ch.-Midi 50 m², asc. 354-85-10.
COMBLES A CRÉER.

7e arrdt

MÉTRO DUROC
STUDIO tt cft., balcon. 450.000 F. — 567-60-78.

QUAI D'ORSAY
SUPERBE 7 P. 300 m². Travx. DORESSAY - 624-93-33.

9e arrdt

SAINT-GEORGES GD 2 P. Cuis. Bains BON PLAN 350.000 F - T. 526-99-04

RUE LE PELETIER
Dans imm. en rénovation 3e, asc., 6 p. tt cft, 146 m². Idéal profession libérale. 282-03-50.

10e arrdt

Av. Claude VELLEFAUX, 5/6 p., 130 m² à rafraîchir, cuis. équip., pierre de t. 990.000. 347-57-07.

12e arrdt

DAUMESNIL 3 P., entrée, cuis., bains refait neuf. Bas prix vu urgence. Tél. : 526-99-04.

13e arrdt

GLACIÈRE STUDIO TOUT CONFORT Px 210.000 F — 327-28-60.

PTE ITALIE S/KREMLIN
Parf. 5 p., loggias, box, calme, SOLEIL. 830 000 F. 535-56-92.

14e arrdt

Vd. appt. 2/3 p., 59 m², plein Sud, balcon s./j., imm. de gde qual. Px 680.000 F. Tél. : BRODA 540-87-00 ou 322-52-77 entre 20 h et 21 h.

ALESIA, 2 P., CFT.
350.000 F — T. 327-28-60.

ALÉSIA Soleil, 2 P. entrée, cuisine, s. d'eau, cave. 270.000 F. Tél. : 327-52-44.

PLAISANCE 110 m² CHARMANT DUPLEX ATELIER D'ARTISTE GARBI - 567-22-88.

15e arrdt

FRONT DE SEINE
COTÉ TOUR EIFFEL
Ét. élevé pl. soleil, vue superbe, duplex gde récept., 3 ch., 2 bns, cuis. éq., absolument impec., parkg. 1.450.000 F. VERNEL, tél. : 526-01-50.

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
2 ET 3 PIÈCES
2 P. à partir de . . . . 709.400 F
3 P. à partir de . . . . 948.900 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert :
Mercredi et vendredi
14 heures à 19 heures
Samedi 10 h 30 - 13 h 30
Téléphone : 575-62-78.

CHARLES MICHELS, ét. élevé, 64 m², liv. dble + chbre. 833-29-17 - 577-38-38.

15e séjour + 3 chambres balcon tt confort + box. 1.100.000 F — T. 327-28-60.

16e arrdt

DIVERS 16e
Propriétaire vend dans immeuble pierre de taille, Restauration soignée 3 P. LIBRE et dernier étage à aménager. RCI. Tél. : 758-12-21.

MUETTE 6 p., stand., cuis. équipée, 2 bns. box. 2.220.000 F. 727-84-24.

MAILLOT-ARGENTINE
XVIe COTÉ FOCH
CHARMANT PIED-A-TERRE. Récept. + 1 ch., cuis., bns. SOLEIL 580.000 F. Exclusivité SAINT-PIERRE. 563-11-66.

17e arrdt

SQUARE BATIGNOLLES
Imm. récent tt cft, parking, dble liv., 1 chbre, cuis., bains, 6e ét., balc., s/jard., soleil. Px intéressant. Mo Rome. 109, RUE LEMERCIER. Mardi, mercredi, 14 h 30-17 h.

ÉTOILE
Rue de l'Arc-de-Triomphe. Imm. stand., p. de t., beau 3/4 p. dont une en rotonde, tt cft, balcon circulaire, plein soleil. EXCEPTIONNEL. 1.050.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

BATIGNOLLES
IMM. NEUF STAND. SUR PLACE CLASSÉE Dr FELIC-LOBLIGEOIS Studio, 2, 3, 3/4 P. T.l.jrs 14/18 h. 226-26-60. 65, rue des Batignolles.

18e arrdt

LAMARCK-DUHESME LUXUEUX DUPLEX 80m² Récent 6e, 7e, belles terrasses aménagées, plein soleil, parkg. 1.300.000 F — 254-71-93.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 appts de standing
STUD., 2, 3 P., PARK.
Studio à partir de 322.000 F
2 P. à partir de 451.000 F
3 P. à partir de 680.000 F
OFFRE EXCEPTIONNELLE
3 P. PRÊT CONVENTIONNÉ à 646.870 F
BUREAU DE VENTE
MARDI - JEUDI - SAMEDI
de 14 heures à 19 heures.
Téléphone : 575-62-78.

RUE CUSTINE
Bel imm. ancien 2 p. 45 m², tt cft, 2 balcons, calme, soleil. Prix 245.000 F. Petit studio tt cft, balcon. Prix 79.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

RUE BELLIARD, imm. 1930 ravalé, 2 p. tt cft. 256.000 F. Immo Marcadet, 252-01-82.

SQUARE CARPEAUX
Dans très bel imm. pierre de t. 1900, asc., pptaire vd beau 3 p., tt cft, 73 m² + balc. Occupé dame seule. 282-03-50 - 500-54-00.

RUE LEPIC
Dans bel imm. pptaire vd 3 p., entrée, cuis., w.-c., débarras, 71 m², occupé dame 80 ans. 282-03-50 - 500-54-00.

94 Val-de-Marne

Face Métro Juilliottes, Maisons-Alfort, beau studio sur jardin, garage. Téléphoner au (1) 736-35-77 ou (3) 041-12-18.

LA VARENNE
136 m² liv. 56 m², cuis. équip., 3 ch., 2 bns, dressing, jard. priv. Profess. libér. poss. Tél. : 883-06-07.

A vendre appartement F4, 80 m². Cuisine, loggia, deux rangements (le tout équipé). Balcon. Dans résidence calme, près centre ville, écoles, lycées. Villecresnes, à 10 mn RER. Tél. le soir, à partir 19 h, au 569-53-01 ou 339-81-10.

Province

MENUIRES (38)
Vds plein centre station, 10e ét. et dernier, calme, tr. belle vue, 3 P., cuis., meublé, 48 m², balc. sud. Tél. (74) 67-04-31.

CHAMONIX
Pl. soleil de petite résid., studios ou appts ttes surf. à aménager à partir de 149.000 F. AVIS, 404, r. J.-Vallot, CHAMONIX, 16-50-53-05-60 ou Paris 274-24-45.

RÉF. 666 MONTPELLIER SUD. Vendons beau F3 avec garage, bon état, ensol. Px 300.000 F. SOTRAVI, 20, rue Daru, 34000 MONTPELLIER. Téléphone : (67) 58-83-50.

BANDOL vends studio équipé luxe, piscine, plage privée. Prix : 350.000 F. Ecr. Havas réf. 30.446 Marseille.

PUY-SAINT-VINCENT
Vends T2 sur piste, équipé luxe. Prix : 420.000 F. Ecr. Havas réf. 30.447 Marseille.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
rech. pour DIPLOMATES
APPTS 150 à 250 m²
ACHAT OU LOCATION
Rive Gauche, 8e, 16e, Neuilly. 624-93-33.

Recherche 1 à 3 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

Rech. urgent 120 à 150 m², Paris préf. 5e, 6e, 7e, 15e, 16e. PAIE CPT chez notaire. 873-57-80 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

PORTE DE CLICHY
2 P. cuis. W.C., bains. 1.750 F, ch. compris. Téléphone : 251-10-60.

Les *PARTICULIERS* ont *DES* LOGEMENTS A LOUER nombreuses LOCATIONS *Garanties disponibles.* OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Collaborateur du journal, rech. appt, gd studio, ou 2 P. 3.000 F env. charges comp. 19 h-21 h. Tél. 371-28-54.

Pour importante BANQUE FRANÇAISE personnel et dirigeant mutés, recherche APPTS 2 à 8 PIÈCES, VILLAS PARIS ET ENVIRONS. Prendre contact : 504-01-34.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL Rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

maisons individuelles

Dans village provençal près de *Manosque 04100* tr. ensoleillé, maison de village 3 niveaux, sur cave voûtée + courette et véranda, 230 m² + garage 60 m². Px : 750.000 F. S'adresser à M. PICAL Georges 04130 VILLENEUVE Téléphone : (92) 78-42-91.

pavillons

THIAIS 94
Pavillon tout confort 5 pièces sur sous-sol 620 m², beau jardin calme. Prix : 850.000 F. Téléphone : 327-64-97.

Particulier vend cause départ : pavillon année 1979 Situé dans impasse privée, très calme, à Nanterre 92, proximité Rueil.
Sous-sol total : garage, cave, buanderie, chaufferie chauffage au gaz.
Rez-de-chaussée : salon, salle à manger à deux niveaux 40 m² avec cheminée, cuisine aménagée, chbre av. s. d'eau, w.-c.
Etage : 3 chambres avec rangements, salle de bs et w.-c.
Terrain 440 m².
A proximité : écoles, transports, commerces.
Prix : 1.150.000 F.
Tél. : 724-69-66 à partir de 19 heures.

maisons de campagne

MAYENNE, maison de campagne rénovée. 5 P. 180.000 F. Tél. (43) 07-91-09.

PROVENCE EYGALIÈRES Maison dans village, tout cft. 4 p. + salle voûtée + loggia. Téléphone : (90) 92-14-84.

immeubles

J'achète immeuble ou propriété importante à rénover. Adresser documentation et *photo* à M. SZANTYR, 32, allée de la Tour, 93250 VILLEMOMBLE.

Sté rech. rive droite immeuble même à rénover, libre ou occupé loi 48. Tél. : 355-72-94.

hôtels particuliers

NEUILLY SAINT-JAMES
DANS GDE COUR ET JARDIN HOTEL PARTICULIER + *SECOND IMMEUBLE* et dépendances. PARTIE HABITATION *PARTIE ACTIVITÉS PROFES.* PARTIE BUREAUX COMMERC. Ecr. ss réf. LM20 à PUBLIMAX 36, av. Hoche, 75008 Paris, qui transmettra.

VERSAILLES NOTRE-DAME Hôtel particulier très stylé 11 P., belles réceptions, jard. agréable. RARE. Exclusivité MAT IMMOBILIER. 953-22-27.

manoirs

La Grande Brière 44160 Pontchâteau. Manoir Louis XIV, 4 ha, travx. Monsieur de Biré, 44830 Bouaye, (40) 65-43-13.

propriétés

TOURS, centre ville, à vendre maison particulière, 15 pièces pour usage bureaux ou bureaux + habitation, park. + gar. Jardin 1.500 m². Ecr. n° 90.622. CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

TOURAINE, 210 KM PARIS Près localité. Demeure caractère 6 P., cft, dépendances 2,5 ha, ombragé. Vue superbe. Cab. CHATET, 37150 FRANCUEIL.

8 KM DE LOUVIERS (27) Ancien prieuré rénové luxe, 500 m² habitables, réception 150 m², 9 chambres, parc de 2 hectares, dépendances. *Prix 1.500.000 F. Tél. :* 284-90-40 (heures bureau) ou 380-03-95 ou 16 (32) 59-92-51.

viagers

F. CRUZ, 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

BON XVIIe
BUREAUX DE PRESTIGE
Locataires de qualité.
Prix : 3.500.000 F
Loyer : 300.000 F
ou 4.000.000 libre. 758-12-21.

Locations

GEORGE-V
Loue direc. 1 bur. ou +, dans imm. stand. 723-55-18.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Loue direc. 1 bur. ou +, dans imm. stand. 563-17-27.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., Télex, secrétariat, salles de réunions avec vidéo, bar, etc... Location courte ou longue durée.
ACTE : 562-66-00.

DOMICILIATION
IMMÉDIATE
DANS LE 16e
Inscription RC, location de bureaux, télex, 651-29-77 en permanence.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
355-17-50.

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét., telex
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

bureaux

BUSINESS BURO
Loue bur. indiv. et antenne société. Tél. : 346-00-55.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. SARL 180 F. Constitution rapide de sté GSMP, 4, r. des Deux-Avenues-13e, 588-85-11. 54, r. Crimée-19e. 607-62-00.

8e TRINITÉ-AUBER. Pour Associations ou Professions libérales 200 m² (divisibles), étage supérieur (5e) d'un imm. fin XIXe s. T. 874-83-56, p. 126.

DOMICILIATION
CHAMPS-ÉLYS./BOULOGNE à *partir 120 F HT/mois*
SIÈGES SOCIÉTÉS
LOCATION BURX MEUBLÉS
PERMANENCE TÉL.
TELEX, SECR., CONST. STÉS
PARIS FLASH BUR
825-11-90

fonds de commerce

Ventes

Grenoble
vends fonds pressing, ski à 28 km. Tél. : (76) 44-45-07.

VINCENNES. Centre ville, rue commerçante, à vendre murs de boutique tous commerces, rez-de-chaussée, 75 m² + cave 25 m², libre, 296-50-55.

boutiques

Ventes

FG POISSONNIÈRE
dans imm. rénové à vendre *murs de bout.* + appt occupés très bon rapport. 282-03-50.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 19 et mardi 20 mars :

UN DÉCRET

● Portant publication de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ouverte à la signature à New-York le 1er mars 1980.

DES LISTES

● Complémentaire des auditeurs de la vingtième session du Centre des hautes études de l'armement.

● *Des élèves de l'école spéciale* d'architecture ayant obtenu à la première session 1983 le diplôme d'architecte de cet établissement.

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 MARS

« Le prince en terre d'islam », *14 h 30, 13, avenue du Président-Wilson* (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 heures, hall (D. Bouchard).

« L'École des beaux-arts », 15 heures, 13, quai Malaquais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Montmartre », *14 h 30, métro* Abbesses (Les Flâneries).

« Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (Histoire et archéologie).

« Le cœur de Paris », 15 heures, place du Châtelet *(Paris autrefois)*.

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Quartier Saint-Sulpice », 14 h 30, *métro Saint-Sulpice* (*Résurrection* du passé).

« Le fournil de Poilane », 14 h 30, 87, rue Brancion (Mme Romann).

VIE ASSOCIATIVE

« La chair salée »

Pourquoi se cacher dans ses maisons à colombage ? Il y a, dans cette histoire troyenne, un parfum de politique.

Un jeune homme facétieux découpe, un jour de 1973 ou 1974 (il ne sait plus très bien), la *signature de M. Robert Galley,* alors ministre des armées et maire de Troyes, et la colle soigneusement au bas d'un manifeste d'insoumis. Puis il diffuse le tract. Ce jeune garçon est président d'une association plus ou moins culturelle. Il a vingt et un ans. *Jugé, condamné à verser un* franc symbolique, puis à une amende plus sévère en appel, il est amnistié après l'élection de M. Giscard d'Estaing. Les années passent, *le démon culturel agite* toujours le jeune homme qui, avec des copains, achète pour quelques dizaines de milliers de francs — une affaire — une vaste maison *en pierre au milieu d'un jardin,* dans une rue paisible de Sainte-Savine. De l'autre côté de la voie de chemin de fer, passé le pont, Troyes, la belle indifférente, *déploie ses charmes endormis et* ravive ses maisons à pans de bois. Les cinq amis, eux aussi, restaurent allègrement : du jaune sur ce volet, du rouge sur celui-là, *du bleu sur la porte, du plâtre aux* plafonds, dégagent les poutres, aménagent le rez-de-chaussée, la cave, le grenier. Pour leur agrément et celui de l'association *qu'ils fondent, en juin 1976, et* qu'ils accueillent dans leurs murs. La première association, contestatrice, souterraine, c'était La taupe. Pour la nouvelle, qui n'a *rien de commun avec l'ancienne,* on choisit un nom de baptême... décapant : La chair salée, c'est ainsi qu'on appelle le dragon d'airain crachant le feu et battant *des ailes promené jadis dans les* rues de Troyes lors des fêtes populaires.

L'équipe se met au travail. Elle fabrique un *Catalogue des ressources et des possibilités du département de l'Aube,* épais de 244 pages, *artisanal, proche des* réalités, qui paraît en 1980. Deux mille exemplaires en deux ans. Après ce succès, l'équipe récidive. *Vivre avec ses enfants dans l'Aube a moins de chance pour* deux raisons : un problème de diffusion et un problème de censure. La FOL (Fédération des œuvres laïques) leur cherche querelle à *propos des écoles privées* mentionnées, dit-elle, en trop gros caractères. Un troisième ouvrage est en préparation : *A la découverte de l'Aube rurale.*

Dans ces réalisations qui renforcent son image de marque, l'association voit le *« passage d'une expérience de créativité marginale à la création d'un outil de communication sociale »*. Elle exprime donc le désir de voir *reconnu — et donc subventionné* — un travail qui sert l'intérêt général. *« La passion fait faire les choses, la réflexion vient après. »* Ce propos de Jean-Claude Geof*froy, fondateur de La chair salée,* dépeint assez bien le mode de fonctionnement de l'association. Mais un jour finit toujours par arriver où l'on cherche à rentabiliser *les locaux.*

L'association propose donc aujourd'hui à la population auboise un repas végétarien le jeudi soir, des soirées cabaret-théâtre le vendredi et le samedi, et « Cuisines d'ailleurs », avec musique et danses traditionnelles, le dernier week-end de chaque mois. Des immigrés installés à Troyes apportent leurs recettes.

Odeurs

Ce jeudi-là, des fumets exquis s'échappent de la cuisine. Véronique, entrée en cuisine végétarienne comme on entre en religion, garnit des assiettes en surveillant la cuisson de sa quiche au roquefort. Elle n'a pas le temps de dîner, mais peu importe : c'est son jour de jeûne hebdomadaire. Et puis, *« les odeurs, ça nourrit »*.

Un feu de bois craque dans la cheminée du restaurant. Au mur, les peintures abstraites d'Arthure Billard. Tout à l'heure, c'était le vernissage. Maintenant, on se prépare pour une soirée poétique. Jean Dautan a laissé lavallière et airs romantiques au vestiaire et s'est vêtu d'une salopette de coton clair. A seize ans, il griffonnait déjà sur des cahiers d'écolier. Après un passage à l'usine, il est aujourd'hui *projectionniste* dans un cinéma. Du poète, il a les yeux bleus et la douceur. Pendant une heure, soutenu par une guitare classique, un violon, et avec l'*accompagnement* d'une gestuelle, il garde son auditoire attentif.

Après huit ans d'existence, l'association fait une sorte de bilan. A son actif : des publications, des initiatives culturelles, une action en faveur de la vie associative (le Centre du volontariat de Troyes est en sommeil, faute de moyens financiers et de personnel). En échange, rien ou si peu : *quelques postes pour* une durée limitée, une subvention de la Caisse d'allocations familiales pour un des catalogues. Et pas de considération.

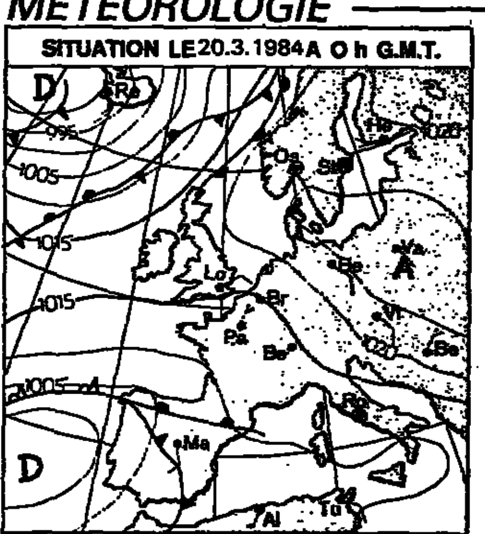
Un complexe aussi, vis-à-vis de la municipalité jugée peu partageuse. On envie ses moyens, on compare ses réalisations en faveur de la conservation du passé, ses opérations de prestige avec ce que l'on voudrait faire, *jugé plus créatif : « Nous avons des idées à la pelle, qui collent à la réalité. Nous voudrions que ce soit pris en compte par d'autres. »* Demain, au sein de la Coordination des associations troyennes, La chair salée bataillera pour obtenir la maison des associations demandée à la municipalité.

DANIELLE TRAMARD.

★ **La chair salée, 7, rue des Noës, 10300 Sainte-Savine, tél. : (25) 74-04-63.**

MÉTÉOROLOGIE

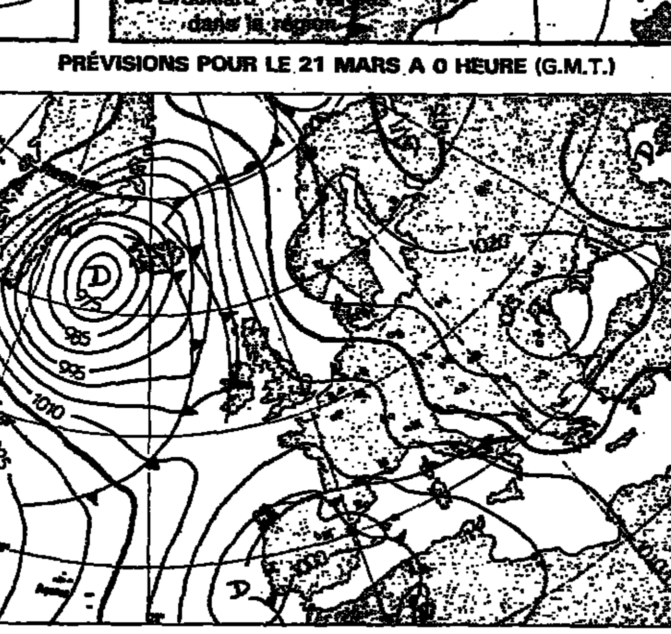
SITUATION LE 20.3.1984 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21.3.1984 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 20 mars à 0 heure et le mercredi 21 mars à 24 heures.

PRÉVISIONS POUR LE 21 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Des masses d'air chaud et humide remontant d'Espagne concerneront le Sud-Est du pays et encore un peu le *Sud-Ouest, tandis que de l'instabilité* diurne se déclenchera dans le Nord-Est. Flux de sud-est diffluent sur le reste de la France.

Demain, sur toutes les régions méditerranéennes et de l'est du Massif Central aux Alpes, jusqu'au Lyonnais, le temps sera couvert et pluvieux. Ces pluies prendront un caractère parfois orageux. Les vents seront modérés de sud à sud-est.

Dans le Sud-Ouest, après quelques pluies résiduelles le matin, le temps deviendra plus variable, avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux. Ces passages nuageux pourront encore donner quelques averses l'après-midi.

De la Bourgogne aux Vosges, le temps sera d'abord beau et ensoleillé, le matin, puis, l'après-midi, des nuages se développeront. Ils donneront des orages en fin de journée.

Sur tout le reste du pays, le temps sera brumeux en début de journée avec encore des brouillards parfois très denses, mais ces formations brumeuses se dissiperont assez rapidement pour le milieu de la matinée, laissant place à une belle journée ensoleillée. Le matin, il fera – 1 degré dans le Nord-Est, 5 à 8 degrés près de la *Méditerranée*, 4 à 6 degrés dans le Sud-Ouest, 2 à 3 degrés dans le Centre-Est, 5 degrés dans l'Ouest, 0 à 2 degrés ailleurs.

L'après-midi, le thermomètre montera de 12 à 14 degrés sur l'ensemble du pays, sauf du Finistère au Nord-Pas-de-Calais, *où il fera 8 à 9 degrés.*

Jeudi, le matin, le temps sera encore couvert sur le pourtour de la Méditerranée et sur les Alpes du Sud. Nuages dans le Sud-Ouest. Sur la Bretagne, une zone de pluie et de nuages abondants s'installera dès le début de la matinée, alors que, sur tout le reste du pays, le temps sera ensoleillé avec quelques brumes locales de nord-est. Au cours de la journée, les nuages et les pluies d'ouest vont traverser plus de la moitié du pays, en donnant des pluies plutôt au nord de la Loire et, à l'arrière, le temps *sera variable avec des averses au nord* de la Loire et de belles éclaircies plus au sud. Près de la Méditerranée, le soleil reviendra l'après-midi, tandis que, dans le Centre-Est et le Nord-Est, la journée sera belle malgré quelques orages isolés qui pourront éclater le soir.

Les températures seront stationnaires avec une légère baisse.

Vendredi, *cette zone de pluie* achèvera de traverser, le matin, la moitié est de la France. Une nouvelle zone pluvieuse, plus importante que la première, abordera la Bretagne pour se situer, le soir, *de la Gironde au Cotentin ;* entre les deux, le ciel restera très nuageux, sauf au sud d'une ligne Bordeaux-Grenoble, où de belles éclaircies prédomineront. Les vents de sud-est en Manche *et sud sur l'Atlantique seront forts* et tendront peut-être au coup de vent ; près de la Corse, vent assez fort de nord-est.

Samedi, les vents de sud-ouest souffleront assez fort à fort ; une zone de pluie traversera tout le pays pour atteindre les régions de l'Est, le soir, où il neigera au-dessus de 1 300 mètres d'altitude. Après ce passage, le temps sera variable avec des averses surtout de la Gascogne à la Manche, accompagnées de rafales.

La pression atmosphérique réduite, au niveau de la mer, à Paris, à 7 heures, était de 1 012,9 millibars, soit 759,6 millimètres de mercure.

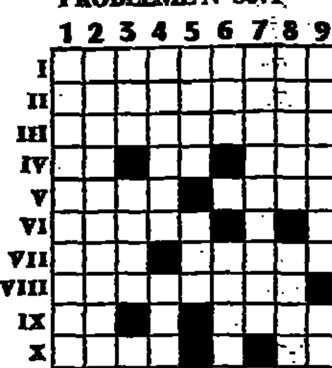
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 mars ; le second le minimum de la nuit du 19 au 20 mars) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 15 et 3 ; Bourges, 13 et 0 ; Brest, 9 et 3 ; Caen, 8 et 0 ; Cherbourg, 6 et 1 ; Clermont-Ferrand, 14 et – 3 ; Dijon, 12 et – 1 ; Grenoble-Saint-Mar*tin-d'Hères, 15 et 0 ;* Grenoble-Saint-Geoirs, 13 et 0 ; Lille, 9 et – 1 ; Lyon, 13 et 3 ; Marseille-Marignane, 14 et 6 ; Nancy, 11 et – 4 ; Nantes, 11 et 3 ; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6 ; Paris-Montsouris, *11* et 2 ; Paris-Orly, 10 et 1 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 11 et 1 ; Strasbourg, 11 et – 3 ; Tours, 12 et 1 ; Toulouse, 15 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 11 degrés ; Amsterdam, 7 et – 3 ; Athènes, 15 *et 9 ;* Berlin, 3 *et* – 6 ; Bonn, 10 et – 4 ; Bruxelles, 10 et – 1 ; Le Caire, 20 et 9 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 2 et – 3 ; Dakar, 22 et 19 ; Djerba, 17 et 12 ; Genève, 11 et – 2 ; *Jérusalem, 12 et 2 ; Lisbonne,* 15 et 9 ; Londres, 8 et 2 ; Luxembourg, 9 et – 2 ; Madrid, 11 et 6 ; Moscou, – 5 et – 14 ; Nairobi, 27 et 13 ; New-York, 8 et 1 ; Palma-de-Majorque, 15 et 8 ; Rome, 14 et 4 ; *Stockholm,* 1 et – 5 ; Tozeur, 22 et 12 ; Tunis, 17 et 12.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3671



HORIZONTALEMENT

I. — Une manière de montrer sa satisfaction ou son mécontentement. — II. N'a donc pas de raison de rester en rade. — III. Perds donc l'équilibre. — IV. Drôlement chic. Article. Herbe aromatique. — V. Fit rouler des mécaniques. A la limite du mauvais goût. — VI. Se retire avant de filer. — VII. Démonstratif. Elle a quelque chose d'irritant. — VIII. « Branche » d'oliviers. — IX. Symbole chimique. Ne fait donc pas partie des impondérables. — X. Partie de campagne ou promenade parisienne. Haut de gamme. — XI. Pélias fut pour lui plus un faux frère qu'un demi-frère. Ne s'attrape pas sans peine.

VERTICALEMENT

1. Fait toute la lumière en relevant parfois le voile. — 2. Font donc partie du futur contingent. — 3. Accord de moujiks. Compagnon de saint Paul. Où l'on voit des étoiles jaunes. — 4. Domestique qui prend plaisir à servir. Terres d'Irlande. — 5. Ligne de démarcation. En le répétant, on ouvre ou on enferme. — 6. Assure en partie la protection du globe. Pour la recrue ou le « recru ». — 7. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle n'est pas bornée. — 8. Peut être retenu en se laissant aller. Bon débarras. — 9. Une remise ou une retenue. Fait fermer les écoles.

Solution du problème n° 3670

Horizontalement

I. Héritier. — II. Gibelotte. — III. Réel. Péon. — IV. Nigéria. — V. Siège. Ali. — VI. Or. Il. Têt. — VII. Nano. Mie. — VIII. Nient. — IX. Orner. — X. Navires. — XI. Tue. Ta. Ut.

Verticalement

1. Grisonnant. — 2. Hie. Irai. Au. — 3. Ebène. Neuve. — 4. Religion. — 5. Il. Gel. Tort. — 6. Tope. Réa. — 7. Itérations. — 8. Étoilée. — 9. Renaît. Trot.

GUY BROUTY.

EN BREF

ÉCONOMIE

ENTREPRENDRE AUTREMENT. — La CEGOS consacre, à Paris, une matinée (le 23 mars) au « management participatif et à la nouvelle efficacité administrative » et une journée d'étude, le 3 avril, au thème « Comment transformer la *nécessité en projets d'entreprise* ». Six expériences seront analysées : Phildar et la décentralisation commerciale, Renault aux États-Unis, la RATP et l'animation du métro, la Société générale et la nouvelle informatique bancaire au *service des clients,* Guerbet et la STAS.

★ **Association CEGOS-IFOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne-Billancourt CEDEX. Tél. : 620-60-00.**

SALON

INVENTEURS. — La mairie de Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis) donne aux inventeurs la *possibilité de se faire connaître* des chefs d'entreprise au cours du premier Salon des arts et des inventeurs. Deux prix de 10 000 F chacun ont été attribués : à M. Riblet, constructeur d'un court de squash, et à M. du Chambon, *auteur d'une machine à incinérer* les ordures ménagères. Ce salon est ouvert jusqu'au 23 mars.

★ **Renseignements à la mairie de Plaisance : 300-96-16 (service informations).**

VIE DE QUARTIER

ANIMATION ET CONNAISSANCE MUTUELLE. — *Pour faire connaître les associations qu'elle* regroupe, Inter 5, une association d'information et d'animation du cinquième arrondissement de Paris, organise une exposition itinérante, samedi 24 mars, de *10 heures à 18 heures, à bord* d'un autobus de la RATP. Cette *association a pour but de favoriser* la communication entre les divers mouvements et associations qui animent la vie locale du cinquième arrondissement. Elle souhaite informer les habitants sur les possibilités de leur quartier. Indépendamment de toute option politique ou religieuse.

★ ***Inter 5, 240, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 354-35-32.***

LE CARNET DU Monde

Décès

– Mme Jacques Aubry,
son épouse,
Mlle Marianne Aubry,
sa fille,
Ceux qui l'ont aimé et estimé,
font part du décès de

M. Jacques AUBRY,
journaliste,

survenu le 18 mars 1984.

Le service religieux aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, le vendredi 23 mars, à 10 h 30.

Il sera suivi de l'inhumation dans la sépulture de famille à Serbonnes (Yonne).

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être offerts à l'Association pour la recherche sur le cancer.

3, rue Littré,
75006 Paris.

– Les collaborateurs de la Société Presse Publications Entreprises ont l'honneur de faire part du décès de leur directeur

M. Jacques AUBRY,
journaliste,

survenu le 18 mars 1984.

Le service religieux aura lieu en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris, le vendredi 23 mars, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être offerts à l'Association pour la recherche sur le cancer.

4, cité Griset,
75011 Paris.

[Né à Paris le 25 décembre 1923, Jacques Aubry débute dans la presse en 1946. Il collabore d'abord avec diverses agences, avant de travailler successivement pour « l'Ordre », « l'Aurore » (1949-1955), « Franc-Tireur », « Paris-Journal », Radio-Luxembourg (chef du service de presse et responsable des publications de 1959 à 1962, rédacteur en chef de « l'Almanach » jusqu'en 1966).

Parallèlement, à partir de 1957, il prend en charge diverses publications d'entreprise, et, en 1962, il s'oriente définitivement vers ce secteur de presse.

Depuis 1972, Jacques Aubry est chargé de cours, d'abord à l'Institut des relations publiques, puis à l'UER sciences et communication de l'université Paris-XIII.]

– M. Antoine Bréguet,
M. et Mme Philippe Letrosne,
leurs enfants et petit-fils,
Mme Viviane Letrosne
et ses enfants,
M. Claude Blanche,
M. et Mme André Cillerié
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Bréguet
et leurs enfants,
M. et Mme Jean Carcalosse
et leurs enfants,
Les familles Bréguet, Girardet, Germain-Robin, Dejean, Meillon, Lepel-Cointet, Letrosne, Heilmann,
Mme Birch,
Mme Gangani,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antoine BREGUET,
née Geneviève Germain-Robin,

survenu dans sa quatre-vingtième année, le dimanche 18 mars 1984, à son domicile.

Les obsèques auront lieu en l'église réformée de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, le jeudi 22 mars, à 8 h 30.

« Mon âme bénit l'Eternel qui n'oublie aucun de ses enfants. »

Ni fleurs ni couronnes.
Les dons seront reçus avec reconnaissance et destinés à la recherche contre le cancer.

Cet avis tient lieu de faire-part.

65, rue Emile-Deschanel,
92400 Courbevoie.

– Mme Maurice Daumas,
son épouse,
Jean-Louis et Françoise Canron,
Jean-Claude et Monique Daumas,
Jean-Paul et Dominique Alduy,
ses enfants,
Dominique et Frédérique Roy,
Nathalie Canron,
Olivier et Marie-Christine Canron,
Nicolas Daumas,
Manuel, Cécile et Amélie Alduy,
ses petits-enfants,
Henri et Jacqueline Aldemar
et leurs filles,
Marc et Françoise Daumas
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Mme Louis Fourrand,
M. Paul Celas,
ses belle-sœur et beau-frère,
ont la profonde tristesse de faire part de la brusque disparition de

Maurice DAUMAS,

le 18 mars 1984, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques seront célébrées dans l'intimité, à Chalifert (Seine-et-Marne).

9 bis, rue Jean-Sicard,
75015 Paris.

[Docteur ès lettres, Maurice Daumas a été conservateur, jusqu'en 1976, du Musée national des techniques et professeur au Conservatoire national des arts et métiers.

Auteur d'ouvrages d'histoire des sciences et des techniques, et spécialiste de l'archéologie industrielle, il avait notamment dirigé le volume « Histoire de la science » dans l'Encyclopédie de la Pléiade et assuré la direction des cinq volumes de l'« Histoire générale des techniques » aux Presses universitaires de France.]

– M. et Mme Alain Delorme,
leurs enfants et leur petit-fils,
M. et Mme François Renard
et leurs fils,
M. et Mme Michel Delorme
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean DELORME,
née Denise Expert-Bezançon,

décédée le 17 mars 1984, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 22 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Dominique, 14, rue de la Tombe-Issoire, à Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Lydia Férester a le profond chagrin de faire part du décès de son époux, le

docteur Marc FÉRESTER,

le 14 mars 1984.

– Mme Gudin du Pavillon,
M. et Mme Henri Gudin du Pavillon
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Gudin du Pavillon
et leurs enfants,
Mlle Nicole Gudin du Pavillon,
Mme Jacqueline Gudin du Pavillon
et son fils,
M. et Mme Michel Gudin du Pavillon,
M. et Mme Giovanni Faggioli
et leurs enfants,
Le vicomte et la vicomtesse de Preval
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Pierre GUDIN du PAVILLON,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
ancien ministre
conseiller commercial et financier,
ancien aide de camp
du général de Gaulle,

survenu à Paris le 18 mars 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée *en l'église d'Ourouer-les-Bourdelins* (Cher), le mercredi 21 mars, à 15 heures.

Une messe aura lieu pour le repos de son âme le vendredi 23 mars, à *17 heures*, en l'église Notre-Dame de Nazareth, 351, rue Lecourbe, Paris-15e.

Ni fleurs ni couronnes.
Les dons seront versés pour la recherche du cancer.

361, rue Lecourbe.
75015 Paris.

[Agé de soixante-dix ans et ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques, Pierre Gudin du Pavillon a été officier d'ordonnance du général Charles de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République française d'août 1944 à janvier 1946, à Paris, avant de faire une grande partie de sa carrière dans les services de l'expansion économique.

Après avoir été en poste à Sofia, à Prague, à Madrid et à Bogota, Pierre Gudin du Pavillon a été nommé conseiller commercial en Amérique centrale, puis, après 1959, en Allemagne fédérale. En 1965, il fut le premier titulaire d'un poste de conseiller commercial en Lorraine dans le but, pour l'administration du commerce extérieur, d'aider à l'organisation de « tournées » régulières de conseillers commerciaux en poste à l'étranger ou de visites d'acheteurs étrangers.]

– Mme Hubert Guilpin,
Ses enfants et petites-filles,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert GUILPIN,
licencié en administration
des affaires (MBA)
(université Harvard, Etats-Unis),
diplômé de l'Ecole
des hautes études commerciales (HEC)
(université de Paris),
lauréat de l'Académie française,
lauréat de l'Académie de médecine,
spécialiste du marketing,

muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Vallières-les-Grandes, 41400 *Montrichard, le 17 mars* 1984.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Nous apprenons la mort de

M. André JAURÈS,
qui était âgé de soixante-quinze ans.

[*André Jaurès, qui avait notamment occupé* des fonctions dans l'enseignement, a travaillé au service des abonnements du « Monde » de janvier 1962 à mars 1973. Il a laissé dans notre journal, où sa personnalité chaleureuse et discrète était très appréciée, le souvenir d'un homme compétent et courtois. Notre ancien collaborateur était un cousin de Jean Jaurès. Il s'intéressait à l'analyse économique et monétaire. « Le Monde » présente à sa veuve ses sincères condoléances.]

– M. et Mme Eric Lemaistre
et leurs enfants,
Les familles Brunetton, Lemaistre, Pellet et Loron,
font part du rappel à Dieu de

Mme Bernard LEMAISTRE,
née Solange Sautter,

survenu à Paris, le 16 mars 1984.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 mars 1984, à 8 h 30, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris.

– Mme Etienne Lethielleux,
son épouse,
Anne Valette,
Geneviève Husson,
Pierre Lethielleux, prêtre M d F,
Denis et Jacqueline Lethielleux,
Catherine et Bertrand Teissier,
Martin et Roseline Lethielleux,
Maurice et Claire Lethielleux,
Jeanne Lethielleux,
ses enfants et ses vingt-trois petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 17 mars 1984, de

M. Etienne LETHIELLEUX,

ancien éditeur,
croix de guerre 1939-1940,
chevalier de l'ordre
de Saint-Grégoire-le-Grand.

La messe des obsèques sera célébrée en l'église Saint-Sulpice, à Paris-6e, le mercredi 21 mars 1984, à 10 h 30.

Ni fleurs ni couronnes, mais des prières.

– M. et Mme Georges Mazellier,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy MAZELLIER,
acteur,

survenu à Romans (Drôme), le 12 mars 1984, à l'âge de cinquante-sept ans.
Il a été inhumé au cimetière de Saint-Laurent-le-Pape (Ardèche).

2, avenue Pierre-Sémard,
26000 Valence.

– Ses filles,
Géraldine Benard,
Carlyne Cerf,
Marie-Pierre Saville,
Ainsi que sa sœur,
Hélène Hiolle,
Son frère,
le Prince Michel Petrovitch Njegosch,
Son gendre,
Jean-Marie Benard,
Ses parents et alliés,

font part de la disparition, le 17 mars 1984, de

Mme Pierre SAVILLE,

née comtesse Anne-Marie
Errembault de Dudzeele.

La cérémonie religieuse sera célébrée au temple de Passy-Annonciation, 19, rue Cortambert, Paris-16e, le vendredi 23 mars, à 10 h 30.

Un service religieux aura lieu ultérieurement à La Garde-Freinet (Var).

Cet avis tient lieu de faire-part.

29, rue Boulard,
75014 Paris.
54, faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris.
83310 La Garde-Freinet.

– Nous apprenons le décès de

M. Pierre TAJAN
sénateur du Tarn-et-Garonne,

survenu mardi matin 20 mars 1984, dans une maison de repos, à Autorive (Haute-Garonne).

[Né le 27 septembre 1928 à Toulouse, René Tajan, qui avait suivi les cours de l'Ecole nationale d'agriculture d'Oudes, était maire de Fabas, depuis 1963, et conseiller général du canton de Grisolles, depuis 1973. Il avait été élu au Sénat le 28 septembre 1975 à l'occasion d'une partielle organisée à la suite du décès de Jean Lacaze, également radical de gauche. Réélu en 1977, Pierre Tajan était membre du bureau politique du MRG.

M. Tajan sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Jean Roger (MRG), conseiller général de Verdun-sur-Garonne et maire de Saint-Sardos.]

Remerciements

– Mme J.-M. Malaspina

profondément touchée des marques de sympathie *qui lui ont été témoignées* lors du décès de son époux, le

médecin général inspecteur
J.-M. MALASPINA,

prie les personnes de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

– M. Mathieu Antoni
et ses enfants,
M. Jean Ristorucci
et ses enfants,

remercient sincèrement les personnes qui ont pris part à leur peine lors de la disparition de

Mme Marie-Paule RISTERUCCI
née Antoni.

Décorations

– M. Gabriel Kaspereit, ancien ministre, député adjoint au maire de Paris, maire du neuvième arrondissement, remettra la médaille militaire à

M. Edmond KAPLAN,
croix de guerre 1939-1945,

au cours d'une réception qui aura lieu le mercredi 28 mars 1984, de 18 heures à 20 heures, à la Maison de l'Europe, 35-37, rue des Francs-Bourgeois, Paris-4e.

Communications diverses

– A l'occasion du quatrième anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, archevêque de San-Salvador et en solidarité avec nos frères d'Amérique centrale, une célébration œcuménique aura lieu le jeudi 29 mars, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

Pour les associations chrétiennes invitantes, le Comité Solidarité Amérique centrale - Oscar Romero, 76, rue de la Verrerie, 75004 Paris.

– L'association musicale le Violon d'Ingres donne le mercredi 21 mars, à 21 heures, un concert en l'église Saint-Pierre de Montmartre. Au programme : Haydn, Mozart, Mendelssohn, avec le concours de France Clidat.

– Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer, Paris-9e. Tél. : 246-48-37 le matin, demander Mme S. Dahan ou M. J. Charbit, documentation spéciale « Legs » sur demande.

Soutenances de thèses

Doctorat d'Etat

– Université de Paris-IV, lundi 26 mars à 14 h, salle Louis-Liard, Mme Marie-Luce Chenerie née Sizaret : « Le chevalier errant dans les romans arthuriens en vers des XIIe et XIIIe siècles. »

– Université de Paris-IV, mardi 27 mars à 14 h, salle Louis-Liard, M. Stanislas Paczinsky : « La genèse du rythme et l'anthropologie gestuelle. »

PRESSE

Mercredi 21 mars

JOURNÉE D'ACTION DE LA CGT DANS LE SECTEUR DE L'INFORMATION

Une journée nationale d'action revendicative et de manifestations diverses (arrêts de travail, délégations, etc.) aura lieu le mercredi 21 mars, sous l'égide de la CGT, dans le secteur de l'information.

Selon le mot d'ordre lancé par la Fédération française des travailleurs du livre, le Syndicat des cadres techniques du livre, le Syndicat national des employés de presse CGT, ainsi que le Syndicat des journalistes CGT, cette journée aura pour but – en plus des revendications propres à chaque catégorie – d'exiger *« le maintien du pouvoir d'achat et l'amélioration des salaires en commençant par les plus bas, la garantie de l'emploi et la réduction du temps de travail, l'amélioration des conditions de travail et l'application des droits nouveaux accordés aux salariés, la définition de nouvelles normes de travail afin que l'introduction du matériel moderne serve d'abord à alléger la peine des salariés et à améliorer la qualité de l'information ».*

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les armateurs français demandent à l'Etat plus d'aides et moins d'entraves

« Année de double déception. » C'est ainsi que les responsables du Comité central des armateurs de France (CCAF), à l'issue de son assemblée générale le 13 mars, ont caractérisé 1983. *« Déception puisque le redémarrage pourtant très net de l'économie de plusieurs pays essentiels pour le niveau des échanges – Etats-Unis dans le premier trimestre, Europe ensuite mais à un moindre dégré – n'a pas eu, du fait des déséquilibres persistants, d'effets notables au niveau de l'amélioration des comptes des entreprises en tout cas »*, lit-on dans le rapport du CCAF qui ajoute : *« Déception encore plus caractérisée lorsque l'on examine la scène française, que ce soit du point de vue des moyens de la compétitivité des entreprises ou du fait de l'absence quasi totale de décision positive de la part des autorités de tutelle de notre secteur. »*

M. François Rozan, président du comité, a indiqué que les armateurs avaient fondé un grand espoir sur le ministère de la mer (dont le titulaire fut M. Louis Le Pensec), remplacé en mars 1983 par un secrétariat d'Etat. *« Mais depuis l'an dernier nous avons le sentiment que les pouvoirs publics se sont trop exclusivement occupés du secteur de la construction navale, ne portant pas à la marine marchande toute l'attention qu'elle méritait »* en cette période de grave crise mondiale (8 % de réduction de la demande de transport en 1983, exprimée en tonnes-milles).

De nombreuses entreprises, *éprouvant des difficultés de trésorerie graves* et qui demandaient une consolidation de leurs emprunts, n'ont rencontré de la part des pouvoirs publics qu'une *« indifférence jamais démentie »*, ont ajouté les responsables du CCAF.

De même, à propos du régime des investissements, les armateurs regrettent que l'administration n'ait toujours pas fait connaître les dispositions financières applicables en cas d'acquisition de navires sur le marché d'occasion. (Au secrétariat d'Etat à la mer, on confirme que les discussions interministérielles engagées sur ce sujet n'ont pas encore abouti.)

C'est un fait que, si l'on excepte Delmas-Vieljeux, les armateurs français n'investissent plus guère en navires neufs. Au 1er janvier, la France comptait 366 navires pour 16,1 millions de tonnes de port en lourd (TPL) au lieu de 379, et 17,3 millions de TPL un an plus tôt. Ils expliquent ce recul par leurs difficultés financières, la dépression du marché, le coût du pavillon français (*notamment* les charges d'équipage). A l'image de ce que font les armateurs allemands, norvégiens ou grecs, ils souhaitent que *« les pouvoirs publics leur donnent davantage de facilités pour transférer des navires sous des pavillons étrangers, plus économiques ou mieux adaptés à la défense d'un fonds de commerce, afin de mener une politique de souplesse et de mobilité »*.

En conclusion le CCAF presse l'Etat de définir un véritable plan de soutien et de développement de la marine marchande. En même temps – et l'on ne peut pas ne pas y voir une contradiction – l'organisation patronale met en garde contre *« une stratégie totalement interventionniste des pouvoirs publics (...). Il serait paradoxal que le transport maritime français soit régi par des mécanismes rigides au moment où le gouvernement confirme une politique d'adaptation de l'économie aux impératifs des évolutions mondiales irréversibles... L'Etat doit concourir à réaliser les souhaits des entreprises, en évitant tout ce qui pénalise et qui entrave » (1)*. Autrement dit et dans une formule ramassée : l'Etat, oui, lorsqu'il distribue des subventions ; l'Etat, non, lorsqu'il édicte des règles.

F. Gr.

(1) Lorsqu'il avait présenté les objectifs de l'Etat à propos de la construction navale le 1er mars, M. Guy Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, avait déclaré : *« Pour moi, gouverner, ce n'est pas vouloir tout diriger. »*

AUSTÉRITÉ

Le nouveau président du CCAF, M. François Rozan, né en 1924, PDG de la Société française de transports maritimes (groupe Worms), a annoncé une cure d'austérité pour l'organisation patronale. Les charges de fonctionnement du Comité (le budget annuel est de 11 millions de francs) devront diminuer de 25 % d'ici à 1985. Les effectifs devraient passer de vingt-neuf à une vingtaine de personnes. Les cotisations des adhérents ont été *diminuées de 5 % cette année.*

Le vice-président du CCAF est M. Philippe Poirier d'Angé d'Orsay, né en 1936, directeur général de l'armement Louis Dreyfus et Cie, et ancien délégué général du CCAF.

Le futur délégué du CCAF sera M. Patrick Gautrat, actuel délégué adjoint, ancien élève de l'ENA, qui remplacera M. Pierre de Demandolx. Rigueur oblige, il n'aura pas d'adjoint.

SOCIAL

L'ACCOMPAGNEMENT DES RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

• L'entreprise paiera une partie de la formation des travailleurs mis en congé de conversion
• L'Etat, les firmes et l'UNEDIC financeront l'aide au retour

Annoncé le 8 février, en même temps que le plan de restructura*tions industrielles, le volet d'accompagnement* social a fait l'objet d'une ultime réunion interministérielle, le 19 mars, et devait être présenté au conseil des ministres, le 21 mars.

Il ne sera cependant pas complètement arrêté à cette occasion. Le *ministre* des affaires sociales et de la solidarité nationale entend laisser la place, par un énoncé assez vague des principes, à de futures négociations entre partenaires sociaux, dans chacun des secteurs concernés (sidérurgie, construction navale, charbonnages).

Dans ses grandes lignes, le volet social s'est nourri des consultations bilatérales, qui ont été organisées au cours de ces dernières semaines et qui, bien souvent, ont été l'occasion, pour les partenaires sociaux, d'exprimer leurs réserves ou leurs craintes.

Itinéraire de reclassement

L'innovation la plus importante de ce dispositif – le congé de conversion – considéré par certains comme des stages-parkings – a été modifiée. Les 10 000 à 15 000 travailleurs, qui seront intéressés, seront *ceux qui n'auront pu bénéfi*cier de mesures plus traditionnelles et représenteraient donc « le solde » d'un plan social très étudié. Encore faut-il ajouter que la majorité de ces congés sera réservée à la sidérurgie puisque seulement 3 000 à 4 000 seront appliqués dans la construction navale et aux charbonnages. Il est aussi prévu que ces placements seront étalés dans le temps et n'interviendront pas en une *seule* fois. Il s'agira de faire partir des travailleurs au rythme des reclassements prévisibles et en fonction des actions industrielles. Ainsi, espère-t-on, le congé de conversion permettra *« de faire la jointure »*. De la *sorte, et « par touches successives »*, ses besoins en formation seraient également définis.

Dans les faits, il reviendra à la sidérurgie, qui sera le premier secteur à emprunter cette voie, à en fixer la méthode, sachant que le congé de conversion s'adresse surtout aux secteurs industriels et pas seulement aux quatorze pôles de conversion. La construction navale, de Saint-Nazaire, par *exemple*, pourrait y avoir recours.

Selon le canevas qui a été tracé, le salarié placé en congé de reconversion dépendra, pendant une période maximale de deux ans, de l'entreprise qui l'employait à l'origine. Il touchera 70 % de son salaire brut antérieur, soit 82 % de son salaire net, et sera exonéré de toute cotisation sociale, mais l'on ne sait pas *encore sous quelles conditions* l'Etat pourrait prendre à sa charge des cotisations de retraite complémentaire. Si l'on prend comme référence le coût global des salaires (charges sociales comprises), soit une base 150, la répartition sera la suivante : il sera supporté pour 50 par les organismes sociaux (sécurité sociale et UNEDIC), qui ne percevront plus les cotisations de salarié et *d'employeur, pour 50 par l'entreprise* elle-même, pour 32 par l'Etat, par le truchement d'une convention FNE (Fonds national de l'emploi), et pour les 18 restants par le salarié.

L'Etat participera à cette mesure pour 40 % du salaire. L'entreprise devrait réaliser une *économie*, puiqu'elle ne versera plus qu'une partie du salaire et sera exonérée de charges sociales, mais cela est relatif. Il est, en effet, prévu que, conjointement avec l'Etat, elle se charge de financer à 50 % la formation du travailleur placé en congé de conversion.

Sur ce point, cependant, on fait observer que les actions de formation n'occuperont pas les deux années de congé conçues comme un *« itinéraire de reclassement »* ou de *« recherche d'un emploi »*. Les stages seraient entrecoupés de périodes équivalentes à celles du chômage total partiel. En outre, le *travailleur serait soumis* à des entretiens et à des évaluations menées paritairement par l'entreprise, l'ANPE et l'AFPA, pour s'assurer du suivi. On souligne même que, le contrat de travail n'étant pas rompu avec l'employeur, tout manquement pourrait être considéré comme une faute professionnelle.

Aides à l'embauche

Là encore, le maintien du lien avec l'employeur crée une situation *complexe. Le travailleur en congé* pourra, par exemple, suspendre une fois, deux fois ou plus son contrat de travail pour entreprendre une période d'essai dans un nouvel emploi et retrouver ses droits en cas d'échec.

Si, au *terme* des deux *ans* de congé, il n'a pas trouvé de travail, il sera considéré comme licencié et touchera donc l'intégralité de ses indemnités. Si, par contre, il change d'emploi pendant son congé, il sera reconnu démissionnaire, rompant de lui-même son contrat de travail, et ne percevra aucune indemnité. Toutefois, sachant que ce travailleur peut être amené à accepter un emploi moins bien rémunéré que celui qu'il quitte, il est envisagé de lui verser, pendant deux ans, une allocation temporaire dégressive. Cette allocation de reclassement ferait l'objet d'une convention FNE signée avec l'entreprise. L'Etat y participerait, à hauteur de 10000 ou *20000 F avec un « ticket modérateur »*, sans doute à la charge de l'entreprise.

De leur côté, les secteurs industriels visés pourraient décider, après négociation, de verser une prime à l'employeur qui accepterait *d'embaucher l'un de leurs salariés*, dans ou hors l'un des quatorze pôles de conversion. Par exemple, les entreprises de la sidérurgie pourraient proposer un somme de 45 000 F par emploi, correspondant approximativement à une année de cotisations sociales patronales. Dans le même esprit, l'Etat étendrait aux salariés de plus de vingt-cinq ans les modalités particulières et, notam*ment, les subventions prévues pour* les contrats emploi-formation réservés aux jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans.

Les travailleurs immigrés

A ces dispositions liées aux secteurs industriels s'ajouterait une mesure plus spécifique pour les pôles de conversion. Il s'agirait de l'autorisation des départs en préretraite à cinquante-cinq ans des salariés des entreprises du bassin d'emploi, qui, à titre exceptionnel, s'accompagnerait d'un droit au recrutement que le FNE refuse habituellement. Mais l'on insiste beaucoup, *au ministère des affaires* sociales, pour, d'une façon générale, remettre les mesures d'âge et de préretraite à leur vraie place et ne les accepter que pour *« boucler un vrai plan social »*.

D'autres mesures, enfin, encore *en préparation, auraient une portée* plus générale, même si elles trouvaient un premier champ d'application dans le cadre des restructurations *industrielles*. A *l'évidence*, elles ouvriraient la voie à une autre phase de la politique de l'emploi à un moment où le dispositif en vigueur ne suffit plus à enrayer la montée du chômage. L'une concerne la modification, importante, des contrats *de solidarité* liés à la *réduc*tion du temps de travail. L'autre vise à réinventer une aide au retour des travailleurs immigrés plus incitative.

Dans le premier cas, la réduction du temps de travail, on a pu constater que l'engagement, pour l'employeur, de maintenir ses effectifs pendant trois années, en contrepartie des aides versées pour les contrats de solidarité, avait un caractère par trop contraignant et ne correspondait plus à la situation économique. On envisage donc un assouplissement qui conduirait à s'assurer seulement que *« l'opération est saine »*. De plus, on s'est aperçu que le montant des aides *était* trop *faible* pour être *attractif*, en comparaison de ce qui est fait pour les contrats de solidarité-préretraite ou même pour le chômage partiel. Une revalorisation substantielle serait à l'étude. On envisagerait aussi de diversifier les *types de contrats de solidarité* réduction du temps de travail pour en faire un dispositif à deux vitesses, selon qu'il s'agirait ou non de restructurations *industrielles*. Ce qui serait une façon de répondre à la CFDT qui préconise trois variantes et demande au gouvernement de faire de la réduction du temps de travail *« un point de passage obligé »* pour négocier les problèmes *de l'emploi.*

La deuxième mesure porte sur l'aide au retour des travailleurs *immigrés*. Après *bien* des tâtonnements, dont témoigne la tentative de Citroën, proposant une prime de 60000 F dans le cadre de son plan de licenciement, puis la recherche de solutions diversifiées avancée par la régie Renault, on s'oriente vers un « montage » qui associerait les efforts des employeurs, de l'Etat et de l'UNEDIC. Les trois parties pourraient, chacune pour ce qui les concerne, verser des primes de départ variables, définies en fonction de divers éléments d'appréciation, et retenant des critères tels que le projet de réinsertion dans le pays d'origine ou la signature d'un accord bilatéral. L'aide se situerait dans une *fourchette* qui pourrait être fixée aux alentours de 100000 F.

Quoique toujours en discussion, *ce projet* paraît aujourd'hui *en* bonne voie. La commission paritaire nationale de l'UNEDIC, qui se réunit actuellement pour définir les annexes à la nouvelle convention d'assurance-chômage, qui entrera en vigueur le 1er avril, en discute et en aurait accepté le principe. M. Chotard, vice-président du CNPF, affirmait, la semaine dernière, pouvoir trouver une solution. La prime *versée par* l'UNEDIC représenterait une partie, à définir, des droits à l'indemnisation en allocation de base (40 F + 42 % du salaire antérieur) que peut recevoir un travailleur licencié et qui serait versée, dans ce cas, sous forme de capitalisation. L'Etat *étudierait de son côté sa* participation, et les entreprises, à l'exemple de Renault, pourraient signer des accords en ce sens.

ALAIN LEBAUBE.

Le gouvernement britannique accroît les aides publiques à l'électronique

Le gouvernement britannique vient d'adopter une série de mesures pour encourager la production et surtout la diffusion des *nouvelles technologies électroniques* dans l'industrie. Pour l'essentiel, ces mesures prennent le relais d'aides décidées précédemment, venues *à expiration*. Il s'agit, en particulier, du plan d'aide à la microélectronique d'un montant de 120 millions de livres (*1,4 milliard de francs*) d'ici à 1990 destiné surtout au développement de nouveaux produits et non à la recherche pure. Il fait suite au plan précédent de 55 millions de livres.

Il en est de même pour les aides aux industries du logiciel. Le plan prévu de 25 millions de livres d'ici à la mi-1985 voit son enveloppe portée à 37 millions de livres (425 millions de francs). De la même façon, le plan de développement de la « productique » britannique (les ateliers flexibles), de 35 millions de livres, arrivé à terme, est relancé par une nouvelle aide de 20 millions. Les crédits ouverts pour le conseil aux petites entreprises du textile sont augmentés de 1,5 million de livres. Enfin, le *nombre de laboratoires de* recherche sur l'informatique, subventionnés par l'Etat, passe de cent cinquante à cent *soixante-quinze*.

Mais de nouvelles mesures sont également décidées. Il s'agit surtout d'aider à la diffusion d'équipements avancés dans les PMI du textile et des industries connexes. Une enveloppe de 20 millions de livres *(230 millions de francs)* est allouée aux entreprises de moins de cinq cents personnes. Elles recevront des subventions qui pourront représenter 20 % du coût de l'équipement. Même pour la libérale Mme Thatcher, il n'y a pas d'industrie condamnée. Seuls les équipements le sont.

La RFA, la semaine passée, avait adopté un plan d'aides à l'électronique de 9,2 milliards de francs pour les quatre années à venir.

LA COMMISSION EUROPÉENNE SE FÉLICITE DES ACCORDS ENTRE DOUZE SOCIÉTÉS EUROPÉENNES D'INFORMATIQUE

La Commission européenne s'est félicitée de la démarche des douze entreprises d'informatique du Vieux Continent visant à adopter des *normes communes* pour la connection de leurs ordinateurs (*le Monde* du 16 mars). La Commission estime que ces propositions correspondent tout à fait à son objectif de combler le retard de la CEE envers les Etats-Unis et le Japon d'ici à la prochaine décennie.

Les douze sociétés signataires sont parties prenantes du programme ESPRIT lancé par Bruxelles, lequel doit renforcer la recherche dans les technologies de l'information avec un budget communautaire de 1 500 millions d'ECU sur cinq ans financé moitié par Bruxelles, moitié par les industriels.

● **Informatique : Commodore veut construire une usine en *Grande-Bretagne*.** – Le groupe américain Commodore, spécialisé dans l'informatique domestique, veut bâtir une usine à Corby, au nord de Londres, destinée à alimenter le marché européen. Après IBM et Apple, Commodore considère qu'il est *plus économique* de fabriquer ses ordinateurs en Grande-Bretagne.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LE DÉFICIT DES PAIEMENTS COURANTS A REPRÉSENTÉ 330 MILLIARDS DE FRANCS EN 1983

Washington *(AFP)*. – La balance *américaine* des *paiements* courants a enregistré en 1983 un déficit record de 40,8 milliards de dollars (330 milliards de francs). Selon le département du commerce, le précédent déficit record avait été enregistré en 1978, avec 15,5 milliards de dollars. En 1982, cette balance avait été également en déficit de 11,2 milliards de dollars, après avoir été en excédent de 4,1 *milliards de dollars en 1981.*

La forte aggravation de 1983 a reflété une détérioration majeure de la balance commerciale, à la suite d'une poussée des importations et à un recul des exportations, accentué par la surélévation du dollar : le *déficit atteint* le *niveau* record de 60,6 milliards de dollars, contre 36,4 milliards en 1982. En outre, les transferts unilatéraux, qui incluent notamment l'aide et les investissements à l'étranger, ont totalisé 8,6 milliards de dollars, soit 0,6 milliard de plus qu'en 1982. *Enfin*, les échanges de services se sont traduits par un excédent en réduction : 28,4 milliards de dollars, contre 33,2 milliards en 1982.

RFA

● **Excédent de 30 milliards de francs des comptes courants en 1983.** – La balance des comptes courants ouest-allemands a enregistré un excédent de 10,1 milliards de deutschemarks (30 milliards de francs) *en* 1983, après avoir *été* excédentaire de 8,6 milliards en 1982.

MONNAIES

REPLI DU DOLLAR 8,11 F

***La vive remontée du dollar*, amorcée à la fin de la semaine dernière et continuée à un rythme rapide lundi 19 mars, s'est arrêtée. Mardi, la devise américaine, *dont le cours était passé*, à Francfort, de 2,61 DM à 2,65 DM, et, à Paris, de 8,06 F à 8,12 F et même à 8,16 F, s'est repliée, revenant un peu au-dessus de 2,62 DM à 8,1180 F.**

Le repli s'est produit en dépit du regain de tension des taux d'intérêt aux Etats-Unis, avec notamment le relèvement du taux de base des banques (voir par ailleurs). Contrairement aux habitudes antérieures, le relèvement n'a pas profité au dollar, qui a été déprimé par l'annonce du creusement du déficit de la balance des paiements américaine (plus de 40 millions de dollars en 1983). La défiance a repris le dessus.

GRANDE-BRETAGNE

● **Les Charbonnages britanniques abandonnent *leur recours* en justice.** – La direction des Charbonnages britanniques a, le 19 mars, abandonné le recours qu'elle avait introduit en justice contre le syndicat des mineurs (NUM) pour infraction à la nouvelle législation in*terdisant les piquets de grève* mobiles.

PERPLEXITÉ DES SYNDICATS APRÈS LES DÉCLARATIONS DE M. ANICET LE PORS

Les déclarations de M. Anicet Le Pors au « Grand Jury RTL-*le Monde* » (*le Monde* du 20 mars) ont suscité des réactions de perplexité parmi les organisations syndicales de fonctionnaires qui, pour la plupart, se félicitent toutefois de l'ouverture de négociations « parallèles », notamment pour les bas salaires.

Hormis la CFDT, tous relèvent l'ambiguïté des propos du ministre de la fonction publique. Ils demandent au gouvernement de dire nettement sur quelle base seront calculées les augmentations 1984. FO, qui n'estime *« plus possible de négocier dans l'ambiguïté »*, dénonce *« le double langage du gouvernement »*.

La FEN se déclare prête à *« accepter le pari gouvernemental pour 1984 si un compromis est trouvé pour 1983 »*. La CFTC assure que *« le gouvernement veut attendre, avant de se déterminer, de voir comment évolue la conjoncture économique »*. La CGT dénonce *« ce débat technologique qui tend à évacuer les vrais problèmes, comme l'indexation des salaires sur les prix »*, en proposant une négociation sur les bas salaires sans que soit réglé le contentieux salarial. La CGC, enfin, constate qu'il y a *« une différence entre les propos tenus par M. Anicet Le Pors et ceux de Matignon »* et demande *« que le gouvernement ne tienne qu'un seul langage »*.

● ***Manifestations de sidérurgistes de Neuves-Maisons.*** – Pour protester contre l'éventuelle fermeture du train à fil d'Usinor Neuves-Maisons, environ deux cents sidérurgistes ont déroulé du fil de fer aux issues de la ville, mardi 20 mars, au *matin. Puis ils ont bloqué* l'autoroute A-33 de contournement de Nancy.

LE CENTRE NATIONAL DES PROFESSIONS DE SANTÉ PARTICIPERA A LA MANIFESTATION DU 26 AVRIL

A l'issue des assises du Centre national des professions de santé (CNPS), qui rassemble les syndicats les plus représentatifs du secteur, réunies les 17 et 18 mars, M. Jacques Monnot, président du CNPS, a appelé les professionnels de la santé à manifester le 26 avril avec l'ensemble des professions libérales, pour protester contre la *« surimposition »* de celles-ci, la limitation à 5 % du *relèvement* des honoraires en 1984, alors que les cotisations au régime de retraite de base vont être augmentées de 20 %, et la concurrence des différentes formes de centres de santé ou des cabinets mutualistes, qualifiés d'*« expériences hasardeuses »*.

Toutefois, M. Monnot a affirmé qu'il fallait *« tout faire pour réussir avec les partenaires sociaux la révision tarifaire en cours* [pour les médecins] *même si nous savons qu'elle ne peut être que rigoureuse »*, afin de maintenir le système contractuel en vigueur, comme y avait invité au cours des assises M. Maurice Derlin (Force ouvrière), président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés. M. Monnot a appelé aussi à trouver une voie médiane entre *« le libéralisme intégral »*, et le report sur les professionnels des restrictions imposées aux dépenses de santé.

Par ailleurs, M. François Luchaire, délégué aux professions libérales a indiqué au cours de la séance *finale des assises que la réforme du* Conseil économique et social permettra une représentation spécifique des professions de santé libérales. Invité aux assises, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a fait l'éloge de la « concertation ». Son *discours* a *été accueilli* par de maigres applaudissements et quelques murmures.

La lente mutation du syndicalisme

Le mouvement syndicaliste, qui fête cette année le centième anniversaire de son instauration légale, subit une crise d'identité (*le Monde* du 20 mars).

II. – *La fin des mythes ?*

par MICHEL NOBLECOURT

Crise du syndicalisme ? Question tabou. La société, l'économie, la famille, le capitalisme, le socialisme, l'Eglise sont en crise. Mais le syndicalisme, impassible du haut de ses cent ans d'existence légale, croit dominer la tempête. Crise du mouvement syndical, connais pas, répondent en chœur MM. Krasucki et Bergeron. La vieille CGT est éclatée, mais elle résiste. « *Nous n'avons pas de crise du syndicalisme à FO,* explique le secrétaire général de Force ouvrière. *Nous ne perdons pas d'adhérents, nous en gagnons. La difficulté, c'est qu'il n'y a plus rien à négocier à cause du rigorisme du gouvernement...* »

Dénonçant l'« *anachronisme* » du syndicalisme, M. Paul Marchelli, délégué général de la CGC, diagnostique un malaise du mouvement syndical parce qu'« *il n'arrive pas à placer ses responsabilités économiques et sociales à distance suffisante de ses responsabilités politiques* ». La CGT et la CFDT sont dans le collimateur. Mais tous les maux sont-ils dus à la politique ? Non, bien sûr. Au cours de son histoire, longue, riche, souvent glorieuse, le syndicalisme a été contraint de s'adapter. Il l'a fait. Aujourd'hui, il ne peut, pour assurer son propre avenir, rester à l'écart du changement.

Bouger, pour le syndicalisme, c'est d'abord se livrer à une introspection. Indéniablement, c'est la CFDT, qualifiée de « *masosyndicalisme* » par M. Krasucki ou de « *parti syndical* » par M. Bergeron, qui est allée le plus loin dans cette voie de la remise en cause. Même si, sur le terrain, les militants, souvent désarçonnés par « les pensées parisiennes » traînent les pieds pour changer. Pour M. Jean Kaspar, secrétaire national, « *toute une série de certitudes que le mouvement syndical s'est forgées s'écroulent* », qu'il s'agisse de la croissance comme moyen de résoudre les problèmes sociaux, de l'unité du salariat, de l'irréversibilité d'une situation acquise ou de la conception d'un champ du travail constituant l'essentiel de l'activité humaine.

La mutation du syndicalisme passe-t-elle par la fin des mythes sur lesquels il a parfois fondé son combat ? Le gouvernement d'union de la gauche, en faisant voter les lois Auroux – en tout cas celle du 4 août 1982 sur l'expression des salariés, – a en tout cas mis fin à un monopole, celui de l'expression légalement organisée dans l'entreprise, qui, jusqu'à présent, face à l'employeur, revenait aux représentants syndicaux. Certes, dans un pays où le taux de syndicalisation oscille autour de 20 % – moins sans doute, – le patronat avait depuis belle lurette trouvé des parades et organisé ici et là l'expression à sa façon. Occasionnellement, les syndicats étaient ainsi contournés. Ils le seront désormais plus systématiquement.

L'expression des salariés était une nécessité, presque un impératif, mais elle n'est pas sans risques. L'expression peut avoir deux faces. La meilleure, celle qui libère la parole des salariés pour améliorer les conditions de travail. La pire, pour le syndicalisme, celle qui conduirait ces mêmes salariés, en grande majorité non syndiqués, à penser que les syndicats sont devenus moins indispensables.

Intérêt collectif et aspirations individuelles

A l'exception de FO, tous les syndicats font cependant le pari que l'expression des salariés ne sera pas pour eux un cadeau empoisonné. « *C'est une chance tout à fait extraordinaire,* s'exclame M. Kaspar. *Ne pas sentir la nécessité de la médiation du syndicat, c'est sous-estimer la richesse du débat collectif d'une organisation syndicale qui peut enrichir le débat des salariés.* » Et, ajoute-t-il, cela va conduire à une « *transformation radicale de nos rapports avec les travailleurs* » pour tenir compte de leurs aspirations dans l'élaboration des cahiers revendicatifs.

« *Là où les salariés,* affirme M. Viannet (CGT), *prennent au sérieux le droit d'expression et veulent discuter de tous leurs problèmes – y compris classification et salaires* (1), *– il y a recul du patronat. Si ce droit ne trouve pas son prolongement dans l'action syndicale, pour faire agir le rapport de forces, c'est stérile.* » « *Cette expression,* note M. Marchelli, *doit être accompagnée et soutenue par les syndicats, sinon ceux-ci disparaîtront.* » Si M. Jean Bornard, président de la CFTC, met en garde contre le double écueil « *du soviet et de l'anarchie* », il pense aussi que ce droit nouveau « *peut être une ouverture pour une plus grande syndicalisation* ».

Gagner un tel pari, indispensable à une mutation réussie, suppose que les syndicats ne s'arc-boutent pas sur la défense exclusive du sacro-saint intérêt collectif, mais qu'ils aient le souci de mieux prendre en compte les aspirations individuelles.

Les horaires variables et le travail à temps partiel, pour ne prendre que ces deux exemples, n'ont été perçus à l'origine que comme de méchantes manœuvres du patronat pour casser l'action syndicale. Les motivations des employeurs n'étaient sans doute pas toutes innocentes, mais ces nouvelles formules correspondaient à des besoins réels d'une partie des salariés. Les syndicats ont fini par le comprendre. Avec réticence.

Déjà en créant des unions de cadres, les confédérations ouvrières ont reconnu que les problèmes de l'encadrement pouvaient se poser en des termes différents de ceux des autres salariés. M. Krasucki avait souligné cette préoccupation au congrès de l'UGICT-CGT d'avril 1982 : « *Conjuguer le spécifique et le général ; être le syndicat de chacun pour bien être le syndicat de tous.* »

Les syndicats ne peuvent ignorer le besoin d'autonomie individuelle. « *L'affirmation progressive de nouvelles identités collectives plus proches de l'individu,* écrivait M. Edmond Maire dans *Syndicalisme Hebdo*, n° 2 000, *est une réalité de notre temps. Elle peut être source d'enrichissement de notre syndicalisme si notre culture et notre pratique militante la prennent en compte.* »

Cette évolution de la pratique syndicale devient d'autant plus urgente que les changements technologiques vont modifier – et modifient déjà – en profondeur le paysage économique et social. On a déjà évoqué l'éclatement de la classe ouvrière, la nouvelle configuration, plus diversifiée, du salariat et l'évidence que le syndicalisme tournerait le dos à son avenir s'il continuait à raisonner comme si ses adhérents étaient tous des ouvriers qualifiés, hommes, employés dans des entreprises moyennes ou grandes. La révolution de l'ordinateur, le développement des nouvelles technologies vont accentuer ces changements. D'ici à l'an 2000 – dans seize ans, demain, – la société salariale comptera sans doute plus de techniciens et de « cols blancs » et moins d'ouvriers. Le travail à domicile pourrait connaître un essor. On travaillera autrement. Il faudra bien faire du syndicalisme différemment.

« *Nous ne connaissons pas le syndicat qui devra se créer autour d'ateliers superrobotisés où les salariés viendront travailler trente heures,* vient d'écrire M. Marc Gagnaire, secrétaire général de la fédération agro-alimentaire CFDT (2). *Les projets individuels des salariés n'ont jamais été identiques, mais l'évolution de la société et des entreprises a renforcé l'individualisation des besoins, des aspirations, des attitudes. Abandonnons le mythe de l'unité de la classe ouvrière.* » Provocation ? Tous les militants cédétistes et toutes les confédérations ne sont pas sur cette longueur d'onde. Mais chaque organisation sait qu'elle doit à la fois faire face aux conséquences sociales immédiates des mutations industrielles – qu'elles résultent ou non de changements technologiques.

Des « *adaptations* » seront nécessaires. Personne ne le nie, mais M. Viannet souligne qu'il ne faut pas donner aux changements technologiques « *une vertu intrinsèque dans le processus de changement social. Mis au service des travailleurs, ils permettent d'alléger la peine, de produire plus dans de meilleures conditions et contribuent à l'élévation du niveau moyen de la société. Mais si le critère de mise en œuvre reste la rentabilité, ils peuvent faire des dégâts* ». Comme la CGC, la CFTC adopte une attitude ouverte : « *Si on refuse les changements technologiques, on se suicide,* affirme M. Bornard, *mais il faut discuter avec les intéressés les modalités d'application.* » « *Il ne faut pas subir les mutations mais s'y appuyer,* explique M. Kaspar. *Je préfère le risque du changement à la dangereuse quiétude de l'immobilisme ou du dogmatisme.* »

Quel champ d'intervention ?

Prendre le risque du changement implique de s'interroger sur le champ d'intervention du syndicalisme. Le vrai problème de frontière est-il avec le politique ou l'économique ? Vieux débat intersyndical entre ceux qui se traitent mutuellement de « maso » ou d'« archéo ». En France, le syndicalisme n'a pas développé, contrairement au DGB en Allemagne fédérale, une activité de service pour ses adhérents, mais il a déjà un rôle gestionnaire dans la société tant avec l'assurance-chômage, les régimes de retraite complémentaire que les caisses de sécurité sociale. De même participe-t-il à la préparation du Plan. Mais dans l'entreprise, sa légitimation n'a pas conduit à lui reconnaître un rôle dans la gestion économique – chasse gardée du patronat, – exception faite de l'élection d'administrateurs « parrainés » par les syndicats dans les conseils d'administration des entreprises du secteur public.

Le syndicalisme devra-t-il sauter le pas et s'insérer davantage dans la gestion ? Dans un numéro récent de *la Vie ouvrière*, un administrateur de la CGT à la SNCF expliquait : « *Gérer oui. Mais quel type de gestion ? C'est la question principale. Bien sûr, il n'est pas indifférent que des travailleurs fassent la démonstration de leur capacité à se situer sur le terrain de la gestion. Mais l'essentiel c'est bien de se demander : gérer pour quoi faire et en faveur de qui ?* » Cette conception provoque les foudres de FO qui a même hésité à participer aux élections d'administrateurs salariés dans les entreprises publiques : « *Nous ne pouvons admettre,* affirmait au comité confédéral de janvier M. Blanc (chimie), *que demain des camarades soient porteurs d'un programme de contrôle et de gestion au sein de l'entreprise.* »

Le syndicalisme perdrait-il alors sa raison d'être ? Non, réplique M. Marchelli : « *Les syndicats doivent avoir la prétention d'être des cogestionnaires tant au niveau micro que macro-économique. La première ligne de défense des intérêts des travailleurs, c'est la défense des intérêts de l'entreprise. Cela suppose de passer obligatoirement dans l'entreprise d'un cadre conflictuel à un cadre consensuel.* » Cogestion, consensus, aucune organisation ouvrière n'est prête à aller aussi loin. Mais plusieurs tentent d'élargir le champ de leur intervention.

« *Nous ne voulons pas être directeurs,* souligne M. Bornard, *mais on est conduit à s'insérer un peu dans la gestion des entreprises pour qu'elles intègrent les préoccupations humaines et sociales.* » M. Kaspar insiste de son côté sur la nécessité pour les syndicats d'« *d'avoir une attitude plus positive par rapport à l'entreprise* ». Mais, ajoute-t-il, « *ce n'est pas au syndicalisme en tant que tel de gérer. Il doit être une force de contestation mais montrer par des contre-propositions que d'autres types de gestion, d'organisation du travail, de relations du travail sont possibles* ».

Le défi de la mutation du syndicalisme, de son renouveau, passe par un double effort de réalisme et d'imagination, d'ouverture aux changements de la société. S'il doit se méfier des déviations, il doit proposer davantage et assumer jusqu'au bout les responsabilités nouvelles de la défense des intérêts des salariés. A cent ans, tout est possible.

FIN

(1) La loi du 4 août 1982 ne prévoit pas que l'expression concerne les classifications et les rémunérations.

(2) *CFDT-Aujourd'hui* – mars, avril 1984, n° 66 « Histoires syndicales ».

CONJONCTURE

La cassure

(Suite de la première page.)

Mais les prévisions gouvernementales sont bâties sur l'hypothèse d'un nouveau recul, cette année, d'environ 1 % en volume par habitant. Or nous étions habitués à une croissance forte chaque année, qui, sur la période 1972-1982, avait atteint 3,3 % en moyenne. En fait, seules les dépenses de services – notamment de santé, – qui continuent de croître assez rapidement (1) empêchent maintenant la consommation globale de reculer.

L'épargne a encore pourtant joué son *rôle* d'amortisseur en 1983. L'année dernière, son taux a baissé jusqu'à 14,8 % du revenu disponible des ménages, un niveau historiquement bas, très loin des niveaux des années 1970 : 17,4 % en 1974 ; 18,6 % en 1975 ; 16,4 % en 1976... Ce qui prouve bien, entre autres choses, que les Français épargnent beaucoup moins qu'auparavant, même si le succès des emprunts obligataires et des actions boursières peut donner à penser le contraire. C'est, en effet, la baisse continue – et forte – des achats de logements qui, libérant une épargne jusqu'alors consacrée à la pierre, explique ce succès.

A l'évidence, la rupture au niveau de la consommation aurait été encore plus nette si l'épargne n'avait pas pareillement reculé. On peut le penser en constatant ce qui s'est passé en matière de revenu où, là encore, la cassure est nette et, d'une certaine façon, brutale, aussi bien pour les seuls salaires que pour les revenus après impôts. Cette rupture n'a pas épargné les non-salariés, notamment les commerçants qui, jusqu'à présent, avaient bien tiré leur épingle du jeu.

Enfin, dans une France habituée à l'amélioration constante et forte de son système de protection, la progression des prestations sociales, qui représentent une part grandissante du revenu global des Français, a été divisée par deux.

Les faits : le pouvoir d'achat du salaire net (après déduction des cotisations sociales) régresse de 0,5 % *par habitant en* 1983, *après avoir* quasi stagné en 1982 (+ 0,2 %). Une nouvelle baisse – légère – est attendue en 1984. Or, depuis dix ans, nous nous étions habitués à une forte hausse des salaires réels : 3 % par an et par tête en moyenne entre 1972 et 1982, soit une progression de 34,4 % en dix ans. On a du mal à croire à ces chiffres en les redécouvrant...

Les prestations sociales continuent *bien de progresser, mais quel* décrochage là aussi : + 3,4 % en 1983, après + 6,4 % en 1982 et *une tendance longue de* + 6,8 % l'an entre 1972 et 1982. Impôts majorés, prestations sociales ralenties : *le revenu disponible brut par ménage régresse de* 1,1 % alors qu'il avait augmenté de 3,3 % par an, en *valeur réelle, entre 1972 et* 1982.

Les non-salariés subissent les mêmes ruptures : l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels non agricole – qui constitue le revenu avant impôts des commerçants, des artisans, des petits industriels, des professions libérales – stagne complètement en 1983, après avoir encore augmenté de 1,8 % en 1982. Sur une période longue et malgré deux chocs pétroliers, l'augmentation du revenu réel de ces petits entrepreneurs avait été de 2,2 % à l'an en moyenne.

Une austérité durable

Les agriculteurs, quant à eux, retrouvent en 1983 (– 1,3 %) après une excellente année 1982 (+ 7,2 %) leur triste sort. Mais ce sort colle parfaitement à une tendance déclinante déjà ancienne : (– 1,2 %) sur la période 1972-1982. D'une certaine façon, les agri*culteurs échappent à la rupture générale* parce qu'ils avaient devancé toutes les autres catégories sociales *et professionnelles* sur la voie de la baisse du niveau de vie après, il faut tout de même le rappeler, la formida*ble explosion de leur revenu par tête* au cours des années 1967-1973 : + 9,6 % en valeur réelle chaque *année*.

On l'a bien compris, l'accumulation de ces fractures s'explique par *l'arrêt – ou presque – de la croissance* économique. Le produit national a complètement stagné par tête *en 1983, ce qui est tout à fait nouveau* en France après une croissance qui était restée nettement positive *entre* 1972 *et* 1982 (+ 2,4 % *en* moyenne chaque année). Encore les dix années qui avaient précédé *1962-1972 nous avaient-elles habitués* à des taux de croissance double (5 % l'an environ) les plus élevés des *pays industrialisés*.

Sommes-nous donc entrés dans une phase nouvelle de notre histoire *économique, une phase qui se révé*lera être en rupture totale avec le passé ?

Une chose est certaine : à court terme, le gouvernement en place fait maintenant tout ce qu'il peut pour *s'écarter durablement des tendances* anciennes. Cela lui a relativement bien réussi puisque, depuis un an, les *déséquilibres graves qu'il s'agissait* de combattre ont été atténués. Cela est vrai pour le commerce extérieur, malgré les très mauvais résultats de janvier et février, et nos paiements courants vis-à-vis de l'étranger. Cela est vrai aussi pour l'inflation et, d'une certaine façon, pour les déficits internes qui se sont stabilisés (Etat), ont diminué (entreprises privées et entreprises publiques) ou ont à peu près disparu (Sécurité sociale).

Ces premiers succès de la politique économique menée depuis le milieu de l'année 1982 amènent à penser que la voie choisie est la bonne, malgré la montée du chômage, et qu'elle sera donc poursuivie. M. Barre revenant à Matignon confirmerait à quelques variantes près le delorisme, de même que M. Delors a dû reprendre la plupart des raisonnements et des analyses de l'ancien premier ministre. Si l'on met à part les communistes et M. Chevènement, le consensus est à peu près parfait entre économisme de droite et de gauche sur la nécessité d'une rigueur qu'on ne peut pas appeler austérité, même *si elle en a* toutes les apparences.

A court terme – c'est-à-dire à l'horizon 1985, – l'affaire semble entendue. Mais, même à plus long terme, si l'on veut continuer dans la voie du rétablissement, il n'apparaît pas possible de revenir sur les trajectoires anciennes ni même de s'en rapprocher vraiment. Les travaux de l'INSEE (voir *le Monde* du 22 février 1984) montrent que sur la période 1982-1988 le pouvoir d'achat du salaire net par tête stagnerait complètement, que le revenu disponible des ménages croîtrait de 1 % par an, grâce au maintien d'une progression encore forte – peut-être irréaliste – des prestations *sociales* (+ 3,3 % par an), et malgré un alourdissement qui se prolongerait des prélèvements obligatoires (impôts et prestations sociales).

Le pouvoir d'achat des entrepreneurs individuels évoluerait différemment : poursuite de la baisse actuelle pour les agriculteurs (– 0,3 % par an), amélioration pour les artisans et commerçants (+ 1,3 %), qui ne retrouveraient cependant pas la tendance des années 1972-1982 (+ 2,2 % l'an). La consommation des ménages, quant à elle, retrouverait une pente faiblement ascendante de 1,4 % l'an inférieure de plus de moitié à la tendance 1972-1982. La croissance économique ne serait que de 1,9 % en moyenne chaque année.

Sauf à envisager des solutions extrêmes (dirigisme très poussé combiné à un protectionnisme déclaré ou fuite en avant dans une croissance inflationniste) qui ne nous donneraient probablement pas un répit supérieur à un ou deux ans et nous forceraient par la suite à une austérité vraiment draconienne et, du coup, sûrement insupportable, force est bien de constater que la volonté des hommes au pouvoir nous a engagés – par nécessité – sur une voie à laquelle l'histoire ne nous avait pas du tout habitués et à laquelle nous étions très peu préparés, même *si la progression du pouvoir d'achat* n'avait cessé de se ralentir pendant le gouvernement de M. Barre jusqu'à *devenir légèrement négative en* 1980.

La question est de savoir si des *tendances longues du passé* peuvent être rompues brusquement et durablement ou si, *au contraire*, l'histoire, par une des *ruses imprévisibles dont* elle est coutumière, ne nous ramènera pas sur sa trajectoire. L'expé*rience ne nous apprend-elle pas qu'en économie surtout*, les inflexions brutales et le volontarisme *des gouvernements sont le plus souvent* rejetés ?

Qui aurait pu prévoir mai 1968, à une époque où l'économie française était en pleine reprise ? La ruse de l'histoire fut de profiter des manifestations étudiantes pour mettre un terme à l'expérience de rigueur économique conduite par M. Michel Debré, qui, à cette époque, avait ramené l'inflation en France à des taux de 2,5 % l'an, inférieurs à ce qu'ils étaient alors en Allemagne fédérale. Mais M. Debré eut le tort de ne pas voir qu'il brisait trop vite et sans préparation une tendance lourde de notre passé, en acceptant – la crise allemande aidant – une baisse du pouvoir d'achat des Français. C'était au deuxième semestre 1967. Les événements de 1968 balayèrent son expérience, une expérience qui avait pourtant toutes les apparences de la raison et qui, réussie, *aurait évité à la France bien des* déboires.

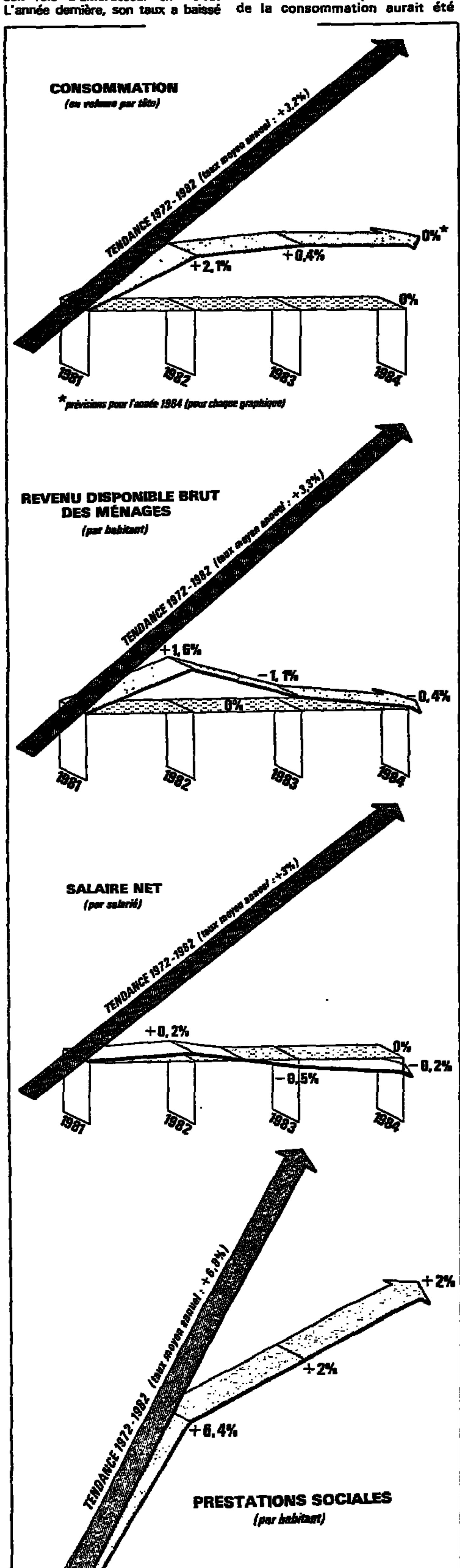
En s'inquiétant d'une situation *« qui se dégrade à toute vitesse »,* en déclarant que *« non, décidément, tout cela finira mal »,* M. Bergeron répond d'une certaine façon au problème posé. A l'évidence, le leader syndicaliste juge trop fortes les ruptures imposées au pays, des ruptures que seule une reprise durable de la croissance économique dans le monde pourrait adoucir sans risque. Le redémarrage des États-Unis a peut-être évité une explosion sociale en 1983. Que se serait-il produit si les usines n'avaient pu *maintenir* en France leur production comme elles l'ont fait grâce à des exportations en *croissance très rapide ? Mais ce raisonnement* doit être retourné : que se passerait-il si la reprise américaine *s'éteignait rapidement comme* bon nombre d'économistes le craignent, s'éteignait alors que les digues élevées contre le chômage commencent à craquer dans notre pays ?

Pour les historiens qui retraceront les faits importants de cette deuxième partie du vingtième siècle, et les interpréteront, 1983 apparaîtra sur le plan économique et social comme une année « lourde » : lourde de faits significatifs, d'événements importants, lourde aussi de conséquences.

La myopie qui brouille la vision des acteurs en train de jouer la pièce n'est pas telle que les faits, même très récents, ne puissent être objets de réflexion. Les statistiques nous y aident, les anniversaires nous y convient. L'histoire, elle, nous laisse une certaine appréhension...

ALAIN VERNHOLES.

(1) La consommation des services croît cependant moins vite : 2,8 % en moyenne en 1983 après + 4,2 % en 1982. Cela est surtout dû à celui des dépenses de santé.



LA PRODUCTION INDUSTRIELLE PROGRESSE

L'indice mensuel de la production industrielle s'est inscrit – après correction des variations saisonnières – à 132 en janvier, sur la base 100 en 1970. En un mois, la progression est de 0,7 %. En un an, la production progresse de 3,1 % (janvier 1984 comparé à janvier 1983).

Si l'on excepte le point haut atteint en novembre dernier (132), pendant un mois seulement, il faut remonter assez loin en arrière (*1978-1979-1980*) pour trouver des indices plus élevés. Ce qui prouve que, grâce aux exportations qui *ont beaucoup progressé*, la production industrielle non seulement n'a pas reculé sous l'effet du plan de rigueur, mais se maintient et même progresse légèrement.

Ce résultat est d'autant plus remarquable que la demande interne est faible. La consommation des ménages en produits industriels a de nouveau reculé en février de 0,6 %, après une baisse *déjà importante en janvier* (– 3,3 %). Ce recul est dû surtout aux achats d'automobiles qui baissent à leur tour.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0820	8,0840	+ 137	+ 157	+ 250	+ 290	+ 620	+ 740
$ can.	6,3330	6,3350	+ 117	+ 148	+ 211	+ 257	+ 586	+ 615
Yen (100)	3,5830	3,5870	+ 182	+ 196	+ 348	+ 376	+ 1100	+ 1166
DM	3,0815	3,0830	+ 182	+ 192	+ 342	+ 362	+ 1017	+ 1071
Florin	2,7290	2,7310	+ 146	+ 157	+ 276	+ 294	+ 829	+ 879
F.B. (100)	15,0710	15,0810	– 81	+ 12	– 95	+ 63	– 79	+ 282
F.S.	3,7485	3,7515	+ 295	+ 311	+ 555	+ 582	+ 1628	+ 1700
L. (1 000)	4,9650	4,9710	– 208	– 181	– 389	– 342	– 1205	– 1092
£	11,6581	11,6680	+ 376	+ 421	+ 716	+ 800	+ 2090	+ 2300

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	10	10 1/4	10 5/6	10 7/16	10 7/16	10 9/16	10 7/8	11
DM	5 3/8	5 5/8	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
Florin	6 1/4	6 1/2	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16	6 3/16	6 5/16
F.B. (100)	11 1/4	12	12 1/2	13	12 1/2	13	12 1/2	13
F.S.	2 3/4	3 1/4	3 9/16	3 11/16	3 9/16	3 11/16	3 13/16	4 1/16
L. (1 000)	16 1/4	17 1/4	16 1/2	17	16 7/8	17 3/8	17 3/8	18 7/8
£	8 5/8	8 3/4	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9
F. franç.	12 3/4	12 7/8	13 9/16	14 1/8	15	15 1/4	15 1/2	15 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 mars

Tassement

Jour « J » moins deux. Dans quarante-huit heures la liquidation générale de février aura lieu à la Bourse de Paris. Elle sera probablement négative pour la seconde fois consécutive, ou, au mieux, équilibrée.

Mardi, en effet, les valeurs françaises se sont plutôt tassées. Oh rien de grave. Les affaires se sont nettement ralenties et, avec la diminution des ordres d'achats, l'effet exercé par les ventes sur les différents indices n'en a été que plus marqué.

A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une perte, somme toute modique, de 0,9 % environ.

L'ambiance était franchement à l'indécision sous les lambris, à cause, bien sûr, de la proximité de l'échéance mensuelle, mais, aussi, surtout du comportement déroutant de Wall Street.

La baisse observée lundi là-bas n'était-elle uniquement due qu'à la faiblesse de l'activité ou doit-elle être interprétée comme une véritable rupture dans le processus de reprise ?

Les opérateurs étaient bien embarrassés et beaucoup, dans ces conditions, avec la menace de crise dans la CEE, ont décidé de remettre à plus tard leurs achats.

L'introduction sur le second marché des actions de la société Gailbert, articles de bureau, offertes à 3,40 F, s'est déroulée dans les conditions prévues. Un cours de 465 F a été inscrit.

Une nouvelle fois, Amrep a baissé, ce jour-ci de 5 %. En deux jours, le titre a reperdu plus de 11 %.

La devise-titre a fléchi et s'est échangée entre 10,27 F et 10,33 F.

Statu quo sur l'or à Londres : 393,70 dollars l'once contre 393,60 dollars.

A Paris, le lingot a cédé 300 F à 102 100 F et le napoléon 1 F à 640 F.

Le volume des transactions a diminué, tombant de 10,40 à 8,71 millions de francs.

NEW-YORK

Rechute

Pour la première fois depuis une semaine, les cours ont baissé lundi à Wall Street, et même bien baissé, puisque, à l'issue de la séance, en dépit d'un sursaut, l'indice des industrielles s'établissait à 1 171,37, soit à 12,98 points en dessous de son niveau du vendredi précédent.

Le bilan de la journée a très bien reflété ce résultat. Sur 1 952 valeurs traitées, 1 209 se sont repliées, 370 ont monté et 373 n'ont pas varié.

La décision prise par les grandes banques américaines de relever de 11 % à 11,5 % les taux d'intérêt privilégiés appliqués à leurs plus gros clients (prime rate) est à l'origine de ce retournement de tendance. Autour du « Big Board », toutes les conversations portaient sur la brusque tension enregistrée sur le front monétaire. Mais le phénomène était attendu. Il n'a donc pas créé la surprise, ni, de l'avis des spécialistes, suscité vraiment des appréhensions, mais a, en revanche, gelé de nombreuses initiatives. Le marché a baissé surtout faute d'un courant d'achats suffisant. L'activité en témoigne : 64,37 millions de titres seulement ont changé de mains contre 118 millions vendredi. Bien des spécialistes restaient convaincus qu'un mouvement de reprise ne devrait pas tarder.

VALEURS	Cours du 16 mars	Cours du 19 mars
Alcoa	42 1/4	41 3/4
A.T.T.	16 3/4	16 3/4
Boeing	39 1/8	40 3/8
Chase Manhattan Bank	49 7/8	49 3/4
Du Pont de Nemours	47 1/2	47
Eastman Kodak	68 7/8	67 3/4
Exxon	39	38 5/8
Ford	39 5/8	38 5/8
General Electric	53 1/2	53
General Foods	48 5/8	47 3/4
General Motors	68 1/2	66 7/8
Goodyear	27	26 1/4
I.B.M.	113 3/4	113 3/4
I.T.T.	41	40 5/8
Mobil Oil	30 1/8	29 3/4
Pfizer	38 5/8	38 5/8
Schlumberger	50 1/2	50 5/8
Texaco	38 3/4	38 3/8
U.A.L. Inc.	33 3/4	33 3/4
Union Carbide	55 3/8	54 1/2
U.S. Steel	30	30
Westinghouse	48 3/8	47 5/8
Xerox Corp.	41	40 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE BULL. – Né du rassemblement des Machines Bull, CII-Honeywell Bull, SEMS, TRANSAC et de leurs filiales, le groupe annonce, pour 1983, un déficit de 625 millions de francs conforme au contrat de plan qui prévoit un retour aux bénéfices pour 1986. Ce déficit est moitié moindre que celui enregistré en 1982 à structures comparables. Cette année-là, CII-Honeywell Bull avait, à elle seule, perdu 1,35 milliard de francs. Cette réduction des pertes correspond à la réorganisation de l'outil industriel et à la résolution des problèmes techniques posés par l'usine d'Angers.

Le nouveau groupe a réalisé, l'an dernier, un chiffre d'affaires de 11,6 milliards de francs (+ 21,3 %). Ses frais financiers (+ 7,2 % du chiffre d'affaires) ont baissé de deux points. Ses investissements (2 milliards de francs) ont augmenté de 20 %. La recherche et le développement ont compté pour 1,3 milliard.

IMI GROUP. – Cette société britannique (anciennement Imperial Metal Industries), spécialisée dans les métaux non-ferreux et la construction mécanique, annonce, pour 1983, un bénéfice avant impôt en hausse de 46 % à 31,55 millions de livres, contre 21,6 millions.

Le chiffre d'affaires de IMI Group, en 1983, a augmenté de 7 % à 676,3 millions de livres, contre 632,6 millions l'année précédente.

Le dividende versé sera de 4 pence par action, contre 3,5 pence pour le précédent exercice, avec un final de 2,5 pence.

BANCO DI ROMA. – Cet institut, le cinquième du crédit italien (soixante-douzième rang au classement mondial), a terminé l'exercice 1983 avec un bénéfice net voisin de 35 milliards de lires (175 millions de francs).

Ce bénéfice est en légère augmentation sur celui d'environ 30 milliards (150 millions de francs) réalisé en 1982. L'exercice 1983, selon le président du conseil d'administration, M. Romeo Dalla Chiesa, a « *vu une tendance satisfaisante au développement* ».

Le niveau des encours en témoigne. Ils ont atteint, l'an dernier, 33,691 milliards de lires (168 milliards de francs), en augmentation de 17,3 % sur l'année précédente.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	16 mars	19 mars
Valeurs françaises	104,2	104,5
Valeurs étrangères	100,5	101,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 mars	19 mars
Indice général	161,3	162,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 mars .... 12 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 mars	20 mars
1 dollar (en yens)	227	Clos

BOURSE DE PARIS — Comptant — 20 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]														

Obligations convertibles

[illegible]

Actions au comptant

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 19/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 125	8 118	7 900	8 300
Allemagne (100 DM)	308 250	308 210	295	315
Belgique (100 F)	15 088	15 085	14 200	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	273 190	273 220	260	280
Danemark (100 krd)	84 310	84 280	79	87
Norvège (100 k)	107 250	107 120	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 719	11 679	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	7 845	7 850	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 969	4 972	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	374 850	375 480	363	384
Suède (100 krs)	104 160	104 130	99	106
Autriche (100 sch)	43 790	43 800	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 358	5 363	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 090	6 085	6 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 380	6 357	6 200	6 540
Japon (100 yens)	3 585	3 594	3 440	3 600

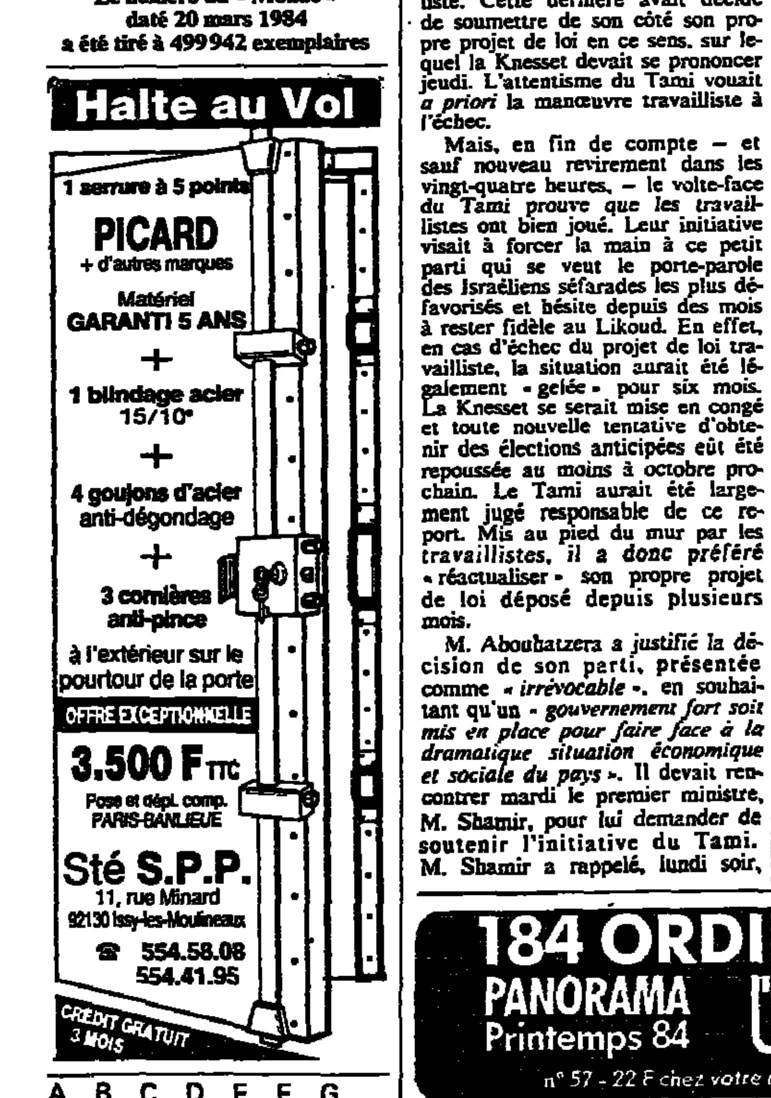
MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	102750	102500
Or fin (en lingot)	102400	102100
Pièce française (20 fr)	641	640
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	637	638
Pièce latine (20 fr)	611	615
Souverain	772	771
Pièce de 20 dollars	4700	4705
Pièce de 10 dollars	2150	2150
Pièce de 5 dollars	1201 25	.....
Pièce de 50 pesos	4070	4040
Pièce de 10 florins	636	638

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 mars 1984 a été tiré à 499942 exemplaires



A B C D E F G

LE CONFLIT IRAKO-IRANIEN

Les enfants massacrés

Un jeune reporter de télévision a envoyé à sa famille, qui nous l'a communiquée, cette lettre, datée du 6 mars, sur le front irako-iranien

Bagdad, le 6 mars 1984.

Nous étions dans le secteur des marais, un peu au sud de la ville d'Amara, le 28 février.

Nous sommes arrivés au QG de liaison entre le 3e et le 4e corps d'armée irakien environ une heure avant la fin de la bataille, et la maison tremblait sous les coups de départ des canons à longue portée installés tout autour. Mais ce qui m'a bouleversé, bien plus que les milliers de morts que nous avons vus le lendemain, c'est l'arrivée directement du champ de bataille des prisonniers poussés par des soldats irakiens.

C'était des dizaines et des dizaines d'enfants épuisés, hébétés, saignants, couverts de poudre et de boue. L'un d'eux, les mains attachées dans le dos et les yeux bandés, attendait d'être interrogé, prostré, le nez dans un angle de mur. Il avait neuf ans.

Lorsque l'on nous a permis de leur parler, ce fut une telle ruée que je me suis retrouvé le visage à 10 centimètes de l'un d'eux. Je crois que j'aurais fondu en pleurs si je n'avais pas eu à travailler à ce moment-là, lorsqu'il a répondu à un clin d'œil et à un sourire que je lui faisais.

Le général qui commandait l'opération nous a tout de suite dit qu'il avait eu l'impression d'assister à une exécution massive. C'était exactement notre impression lorsque nous avons découvert le champ de bataille le lendemain matin.

C'est un immense marais d'ajoncs traversé par des digues sur lesquelles sont les routes qui mènent à le terre ferme et à l'objectif des Iraniens, c'est-à-dire l'autoroute entre Bassora et Bagdad. Au milieu, il y a quelques villages lacustres de paillottes. (Tous les vieux guerriers de la presse disaient que c'était exactement le paysage de la plaine du delta au Tonkin.)

Dès l'entrée de ce qui reste du village de Beida, on marche littéralement sur des tapis de cadavres qui traînent partout au milieu des maisons qui brûlent. On a l'impression d'être dans une scène d'*Apocalypse Now*. Mais, plus effrayantes que le nombre, ce sont les attitudes parfois calmes, parfois figées en plein mouvement. Toutes donnent l'impression que la riposte à leurs petits pétards a été foudroyante et les a tués par paquets entiers.

Devant une telle boucherie, ce qui frappe d'abord, ce n'est pas comment on a pu tuer tous ces enfants, mais qui est assez dingue, au-delà de toute imagination, pour ordonner une telle opération ?

Ces vingt mille « volontaires » étaient opposés à des tanks, des hélicoptères, des canons, et ils n'avaient que des kalachnikov.

Ces vingt mille enfants ou adolescents se battaient dans les marais contre une armée entraînée à la russe et pratiquement mieux équipée que la nôtre. Mais, dans tout cela, le pire c'est que les renseignements militaires disent que la véritable armée iranienne était derrière eux, de l'autre côté de la frontière, et n'a pas bougé.

RÉDUCTION DU DÉFICIT D'EDF

Electricité de France a réduit de 28 % son déficit en 1983, le ramenant à 5,7 milliards de francs contre 7,9 milliards en 1982. *« L'entreprise est sur la bonne voie »*, a donc déclaré son président, M. Marcel Boiteux. L'endettement de l'entreprise est cependant *« encore très lourd »* (189 milliards de francs), et M. Boiteux, tout en soulignant que cette dette n'est pas plus forte qu'il y a dix ans en pourcentage du chiffre d'affaires, a indiqué les conséquences des effets de change sur la situation de l'entreprise. La moitié du déficit d'exploitation de 1983 tient à la hausse du dollar ; quant à l'endettement, il souffre des emprunts en devises étrangères et de la hausse des taux d'intérêt.

Le bon fonctionnement des équipements nucléaires, qui ont accru leur production de 33%, et l'augmentation des ventes de courant aux pays voisins – le solde des échanges a triplé à 13,4 milliards de kWh – rendent pourtant optimiste le directeur général d'EDF, M. Jean Guilhamon.

LE CCF PREND UNE PARTICIPATION IMPORTANTE DANS LE CRÉDIT FRANÇAIS INTERNATIONAL

Le Crédit commercial de France (CCF) a racheté à la société américaine Commercial Credit International (groupe Control Data) 46 % du capital du Crédit français international, banque privée sous contrôle étranger qui recueille 100 millions de francs de dépôts et distribue 200 millions de francs de crédits. Outre la société suisse Lynbrook Holding, qui a racheté 5 % de son côté, le Banco de Commercio Industria de Sao-Paulo (COMIND) détient 49 % depuis 1980 dans le capital du Crédit français international.

Sur le vif

Chocolats aphrodisiaques

Ils sont vraiment cochons, les Soviétiques. Ils ont l'esprit mal tourné. Si, si, je vous assure ! Ils surveillent leurs bébés à longueur de journée. Ils guettent leurs premières pulsions sexuelles, et ils luttent d'arrache-pied contre les manifestations d'une précocité malsaine. Attention, écrit le mensuel *Zdarovie* – traduisez *« Santé »*, – même tout petits, il faut absolument leur interdire de prononcer des gros mots et de se promener nus devant des étrangers. Ça pourrait leur donner des idées !

A ces règles de bonne conduite s'ajoutent des conseils pratiques. Gare aux vêtements trop étroits susceptibles de les exciter. Ne les habillez pas de slips ou de collants serrés. Pas question de les prendre dans votre lit, c'est inadmissible, poursuit le journal. Il est très lu en URSS. Ne les caressez pas, ne les embrassez pas, ça favorise la stimulation des zones érogènes et le développement précoce de la sensualité. Gare aux câlins. Même en cas de bobo, ne les chouchoutez pas, vous en feriez des obsédés.

Et surtout, c'est capital, veillez à leur alimentation. Evitez les plats épicés. Supprimez le poivre, le café et même les chocolats. Ne leur donnez pas trop à manger avant de les envoyer se coucher. « Une nourriture abondante active la circulation au niveau du bassin inférieur et titille les organes sexuels ». (Sic.)

Alors, là, excusez-moi, mais je ne pense pas qu'en Union soviétique les mômes risquent d'attraper des indigestions. Ça me paraît un *prétexte* tout *indiqué* pour les habituer, en ces temps de pénurie, à un régime jockey. Les Roumains nous avaient déjà *fait le coup, il y a deux ou trois* ans. A un moment où la production était en chute libre, le président Ceausescu déconseillait vivement de donner du lait aux enfants. C'était très mauvais pour la santé. Ça pouvait leur coller des boutons !

CLAUDE SARRAUTE.

Aux États-Unis

Les banques relèvent leur taux de base de 11 % à 11,5 %

Les banques des Etats-Unis ont relevé, lundi 19 mars, leur taux de base (prime rate) d'un demi-point, le portant de 11 % à 11,5 %. Ce relèvement est le premier depuis le mois d'août 1983, date à laquelle ce taux de base, qui avait culminé à 21,5 % au début de 1981, puis était graduellement redescendu à 10,5 %, s'était trouvé réajusté à 11 %.

Une telle mesure était attendue (*le Monde* daté 18-19 mars 1983), en raison de la hausse graduelle des taux d'intérêt à court terme et donc du renchérissement d'une bonne partie des ressources des banques. Elle est due à un double phénomène. D'une part, la reprise de l'économie, qui se poursuit à un rythme rapide, entraîne une augmentation de la demande de crédit, aussi bien des particuliers que des entreprises. De l'autre, cette demande de crédit entre en concurrence avec celle du Trésor pour combler le déficit budgétaire et provoquer une tension croissante sur le marché des capitaux. Ajoutons que les autorités monétaires, soucieuses d'éviter la surchauffe et le retour de l'inflation, se refusent à alimenter le marché en liquidités supplémentaires, ce qui accroît encore la tension.

Tout le problème, maintenant, est de savoir si le rythme de la reprise économique va se maintenir à un niveau aussi élevé. Dans l'affirmative, il est probable que de nouveaux relèvements de taux seront inévitables. Si, en revanche, comme certains le pensent, ce rythme fléchit, la mesure *qui vient d'être prise* resterait isolée.

En tout cas, elle a provoqué une réaction de la Maison Blanche, qui s'inquiète de ses répercussions, notamment du renchérissement du crédit à la consommation, en année électorale : *les autorités monétaires*, dont l'indépendance est *« respectée »*, sont néanmoins, invitées à ne pas durcir leur politique et à autoriser une *augmentation des liquidités* suffisante pour permettre une croissance sans inflation. La Maison Blanche, pour justifier cette recommandation, *fait état de sa proposition*, élaborée avec les parlementaires républicains, de diminuer le déficit budgétaire de 150 milliards *de dollars en trois* ans. *Les autorités* monétaires répliquent que la hausse des taux n'est pas de leur fait, mais qu'elle est due à l'énormité du déficit *en question*, et *que*, *même si elle* était votée, la diminution proposée n'aurait pas d'effets avant 1985. D'ici là, estiment-elles, il faudrait prendre des *mesures* à application immédiate, comme une taxe sur l'énergie, par exemple.

F.R.

En Israël

Des élections anticipées pourraient avoir lieu dans un délai de trois à huit mois

De notre correspondant

Jérusalem. – Dix jours avant la fin de la session parlementaire, la scène politique israélienne a connu, lundi 19 mars, un véritable coup de théâtre. M. Aaron Abouhatzera, chef du Tami, petit parti charnière, membre de la coalition au pouvoir – disposant de trois sièges à la Knesset, – a annoncé qu'il déposerait ce mardi 20 mars un projet de loi en faveur d'élections générales anticipées.

Cette proposition a de sérieuses chances d'être approuvée par une majorité de députés. Le vote devrait intervenir mercredi ou jeudi. S'il est positif, le scrutin législatif, normalement prévu pour novembre 1985, se tiendrait dans un délai de trois à huit mois.

M. Abouhatzera a pris tout le monde à *contre-pied. Son parti* s'était en effet accordé, jeudi 15 mars, un délai de réflexion de deux mois – jusqu'à la mi-mai – *avant de prendre en* considération l'hypothèse d'élections anticipées souhaitées par l'opposition travailliste. Cette dernière avait décidé de soumettre de son côté son propre projet de loi en ce sens, sur lequel la Knesset devait se prononcer jeudi. L'attentisme du Tami vouait *a priori* la manœuvre travailliste à l'échec.

Mais, en fin de compte – et sauf nouveau revirement dans les vingt-quatre heures, – le volte-face du Tami prouve *que les travaillistes* ont bien joué. Leur initiative visait à forcer la main à ce petit parti qui se veut le porte-parole des Israéliens séfarades les plus défavorisés et hésite depuis des mois à rester fidèle au Likoud. En effet, en cas d'échec du projet de loi travailliste, la situation aurait été légalement « gelée » pour six mois. La Knesset se serait mise en congé et toute nouvelle tentative d'obtenir des élections anticipées eût été repoussée au moins à octobre prochain. Le Tami aurait été largement jugé responsable de ce report. Mis au pied du mur par les *travaillistes, il a donc préféré* « réactualiser » son propre projet de loi déposé depuis plusieurs mois.

M. Abouhatzera a *justifié* la décision de son parti, présentée comme *« irrévocable »*, en souhaitant qu'un *« gouvernement fort soit mis en place pour faire face à la dramatique situation économique et sociale du pays »*. Il devait rencontrer mardi le premier ministre, M. Shamir, pour lui demander de soutenir l'initiative du Tami. M. Shamir a rappelé, lundi soir, son *« opposition à des élections législatives anticipées »*.

Les députés du Likoud devaient se réunir mardi pour arrêter leur stratégie. *Le choix qui s'offre à* eux est clair : ou bien prendre le train en marche et se rallier au Tami, ou bien encourager le gou*vernement à résister, en prenant* le risque d'être contraints, contre leur volonté, à des élections anticipées. Ce serait un précédent dans l'histoire politique d'Israël.

Plusieurs dirigeants de la coalition au pouvoir ont d'ores et déjà exprimé leur hostilité à l'avancement des élections. Pour M. Shapira, chef du parti religieux Agoudat Israël, une telle hypothèse *« dévastera affreusement l'économie »*.

La position du Tami donnera lieu à un vote très serré. Elle devrait cependant pouvoir recueillir *une faible majorité dans la mesure* où plusieurs députés membres de la coalition se sont exprimés au cours des derniers mois en faveur d'élections anticipées. C'est le cas notamment de deux libéraux, MM. Berman et Zeigerman. Ceux-ci devraient donc se joindre aux cinquante-neuf députés sur cent vingt, désormais favorables à l'avancement des élections : cinquante travaillistes, quatre communistes, deux membres du parti centriste Shinai et trois élus du Tami.

M. Pérès a évidemment accueilli avec une vive satisfaction la décision du Tami. Il souhaite que les élections aient lieu dans les deux mois et a émis l'espoir que le Parti travailliste *« présentera un front uni »*. Le ministre de l'intérieur, M. Josef Burg, a fait savoir de son côté qu'*« il était techniquement possible d'organiser les élections dans un délai de trois à quatre mois »*.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

• *Fin de la grève au centre de Montreuil de l'AEFTI*. – La grève, qui avait commencé le 12 mars au centre de Montreuil de l'Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés, a pris fin le 20 mars. Une secrétaire immigrée, qui devait être licenciée, a été réintégrée, et la direction a accepté d'indemniser les personnes blessées lors d'incidents avec des *« éléments armés venus de l'extérieur du centre »*, le 13 mars.

En Norvège

L'espion au service du KGB travaillait aussi pour l'Irak

De notre correspondant

Stockholm. – L'espion norvégien Arne Treholt, arrêté le 20 janvier à l'aéroport d'Oslo, n'était pas seulement un agent du KGB soviétique. L'ancien chef du service de presse et d'information du ministère des affaires étrangères travaillait également pour le compte de l'Irak. Selon un communiqué publié *le 19 mars* par le procureur du Royaume, Arne Treholt a reconnu, au cours de son interrogatoire, avoir noué un premier contact avec l'ambassade irakienne à Athènes en mai 1980. Quinze mois plus tard, il acceptait de fournir régulièrement des informations *à ses diplomates en échange* d'un « revenu » annuel de 20 000 dollars. Au total, il aurait reçu environ 50 000 dollars, placés *sur des comptes bancaires à l'étran*ger, notamment en Suisse.

Les autorités norvégiennes ont publié plusieurs photos de la dernière rencontre, dans un restaurant de la capitale grecque, le 19 octobre 1983, entre Arne Treholt et Radhi Mohamed. Celui-ci est considéré comme un officier de haut rang des services de renseignement de Bagdad (1). Il occupait jusqu'à ces derniers jours les fonctions de premier *secrétaire à l'ambassade* d'Irak à Paris, figurant sur la liste diplomatique du Quai d'Orsay.

On ignore les raisons exactes qui ont *amené Arne Treholt à trahir son* pays ; elles ne sont probablement pas d'ordre idéologique. Les informations selon lesquelles il aurait un *enfant en Tchécoslovaquie*, le KGB menaçant de dévoiler cette affaire s'il n'acceptait pas de « collaborer », n'ont pas été confirmées par le procureur. Dans le cas de l'Irak, il semble bien que l'appât de l'argent ait joué un rôle déterminant.

De 1979 à 1982, Arne Treholt était membre de la délégation norvégienne qui siégeait alors au Conseil de sécurité des Nations unies. Il était sans doute en possession d'informations politiques susceptibles d'intéresser les Irakiens. Ceux-ci ont peut-être également reçu des renseignements sur les développements des activités pétrolières norvégiennes en mer du Nord, ainsi que sur les projets de coopération avec l'Europe occidentale. L'enquête n'a pas encore permis d'établir si les Soviétiques étaient au courant des relations entre l'espion et les services de renseignement irakiens.

ALAIN DEBOVE.

(1) NDLR. – Dans l'entourage des services de contre-espionnage français, on confirme ces informations. Dans la foulée de l'interpellation de Treholt à Oslo, on aurait fait comprendre à Rahdi Mohamed que ses activités d'espionnage, par-delà ses fonctions diplomatiques, étaient connues. Rahdi Mohamed s'apprêtait à quitter la France, si ce n'est déjà fait. Quant à Treholt, on *laisse entendre, de source française*, qu'il était « traité » par un général du KBG, ce qui indique son importance dans la hiérarchie des agents soviétiques à l'étranger.

VIOLENT SÉISME EN ASIE SOVIÉTIQUE

Moscou *(AFP)*. – Un violent tremblement de terre (de magnitude 7, selon le Centre sismologique euroméditerranéen de Strasbourg) s'est produit, le mardi 20 mars, à 2 h 28 heure locale (21 h 28 heure française, donc le 19 mars) dans la république d'Ouzbékistan. En début d'après-midi, l'agence Tass a donné quelques précisions sur le séisme : l'épicentre était situé non loin de Samarcande. Dans cette ville et dans les agglomérations voisines, ainsi qu'à Gazli et à Boukhara (situées respectivement à 300 et à 250 kilomètres à l'ouest de Samarcande), le séisme *« a causé des destructions d'immeubles »*. Le tremblement de terre a été également ressenti dans la république soviétique voisine de Turkmenistan, notamment à Mary (l'ancienne Merv) et à Achkhabad, la capitale turkmène (à 800 kilomètres au sud-ouest de Samarcande).

« Une commission du gouvernement ouzbèque s'est rendue sur les lieux du sinistre dès mardi 20 mars, et des secours ont été envoyés pour venir en aide à la population », indique Tass, sans donner d'autre précision.